Princeton University Library
32101 076058567

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

226
.14
.11
v.1

Library of
Princeton University.

Romance
Seminary.

Presented by
The Class of 1890.

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

UCP
7234

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

PARIS. — IMPRIMERIE LE NORMANT, RUE DE SEINE, 10.

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE

DE LA MAISON DE VALOIS

1364-1399

PAR M. DE BARANTE

MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE ET DES ACADÉMIES DE SAINT-PÉTERSBOURG ET DE TURIN

Scribitur ad narrandum, non ad probandum

QUINTILIEN

TOME PREMIER

Huitième Edition

PARIS

LIBRAIRIE LE NORMANT
10, rue de Seine

LIBRAIRIE GARNIER FRÈRES
6, rue des Saints-Pères

1858

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

PRÉFACE.

Les écrivains qui ont composé des histoires générales de la France ont presque toujours encouru le reproche de ne pas avoir su rendre assez attachants les récits que nous ont conservés les documents originaux et contemporains. En même temps on trouve avec raison beaucoup de charme dans ces documents eux-mêmes, dans ces mémoires, simples témoignages des temps passés. L'Europe entière reconnaît que les habitudes de l'esprit français sont merveilleusement propres à ces relations animées et vivantes, où le narrateur, poussé par le besoin de se mettre lui-même en scène, y met aussi tout ce qui l'environne, et donne une physionomie dramatique aux faits qu'il rapporte, aux personnages qu'il représente. Le caractère natif et particulier des narrateurs français, c'est encore une sorte d'allure dégagée, un ton à la fois naïf et pénétrant, qui fait ressortir du récit même,

469682
Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

et de la couleur qu'on lui donne, une sorte de jugement qui montre l'auteur comme supérieur à ce qu'il raconte, et, pour ainsi dire, amusé du spectacle qu'il a vu. Depuis les fabliaux et les chroniques jusqu'à La Fontaine et Hamilton, toute la littérature française est empreinte de ce cachet. Notre comédie, telle que Molière l'a conçue, est même une suite de ce genre d'esprit; elle a semblé inimitable aux autres littératures, tant elle dépend intimement du caractère de la conversation et de la langue. Chaque nation est ainsi destinée à créer et à conserver un signe qui lui appartient exclusivement, et qui se fait reconnaître comme donné par la nature, sans procéder d'aucune imitation étrangère ou antique. Juger et raconter à la fois; manifester tous les dons de l'imagination dans la peinture exacte de la vérité; se plaire à tout ce qui a de la vie et du mouvement; laisser au lecteur, comme à soi-même, son libre arbitre pour blâmer et approuver; allier une sorte de douce ironie à une impartiale bienveillance, tels sont les traits principaux de la narration française.

La comparaison fait mieux ressortir encore cette couleur nationale et caractéristique. Quand on lit cette suite de mémoires récemment publiés en français sur la révolution d'Angleterre, on est frappé du manque de mouvement dans le récit; on y remarque, avant tout, l'intention unique et sérieuse de faire prévaloir son opinion, sans faire ressortir sa personne, de constater la raison par le sang-froid; de donner de l'autorité à son jugement en rapportant plutôt la marche des choses que l'action des individus. Rarement on

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

se trouve transporté sur le lieu de la scène, rarement on entend parler et l'on voit agir les personnages. Il semble que chaque écrivain a voulu prononcer avec toute la froideur de la postérité, qu'il a craint que cette mobilité d'imagination, si précieuse pour tout peindre, lui fût imputée à indifférence, et ne laissât soupçonner quelque incertitude dans la conviction.

De quoi nous plaignons-nous donc, si nous avons dans notre langue des récits si attachants, si le temps passé nous a légué sa peinture fidèle, et a su laisser sa trace vivante? Faut-il donc, pour nous satisfaire, que l'histoire soit écrite à titre d'office par des hommes de profession littéraire, dévoués à faire des compositions artificielles? Serions-nous si contraires aux anciens, qui tenaient que le récit des témoins oculaires et actifs des événements méritait seul le nom d'histoire, ainsi que l'atteste l'étymologie[1]? Répugnerions-nous aux productions spontanées de la nature au point d'estimer mieux les combinaisons de l'artiste? Appellerions-nous exclusivement littérature les œuvres d'un métier, et refuserions-nous ce nom au langage de la réalité et de la vie? Non, il n'en est pas ainsi. Il y a véritablement quelque chose de fondé en raison dans cette habitude de considérer les mémoires originaux et les récits contemporains comme des matériaux seulement, et de demander qu'on en compose des corps d'histoire. Lorsqu'on étudie le passé, on ne veut pas seulement se donner le plaisir passager d'un récit plus ou moins vivant; on ne lit pas le témoi-

[1] Aulu-Gelle, liv. V, chap. XVIII.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

gnage du vrai dans le même esprit que les scènes plus ou moins naturelles d'un roman; on y cherche une instruction solide, une connaissance complète des choses, des leçons de morale, des conseils politiques, des comparaisons avec le présent. Or, c'est ce qu'on ne rencontre pas toujours à travers le charme des narrations particulières. La connaissance des faits généraux n'est point donnée par le témoin, qui ne nous raconte que ce qu'il a fait, que ce qui s'est trouvé à portée de sa vue. Le soldat qui rapporte le récit d'un combat saura bien dire ce qui s'est passé sous ses yeux; nous apprendrons de lui un épisode du champ de bataille; ses impressions et son langage nous seront un indice de l'esprit et de la composition de l'armée, des mœurs du temps, de la nature de la guerre; mais il ignore et ne peut nous faire savoir le plan général de la bataille. Il s'est battu devant lui, et n'a vu ni compris le but de tout ce qui se faisait[1]. La victoire ou la défaite est à sa connaissance; leurs causes et leurs circonstances passent sa portée.

Ainsi en est-il du plus grand nombre de nos vieux narrateurs. Simples soldats sur la scène du monde, l'intelligence de l'ensemble leur a manqué. De leur temps, à ce degré de la civilisation, il y avait peu d'idées générales, peu de publicité, des communications imparfaites entre les hommes. D'ailleurs est-on frappé de ce qu'on voit tous les jours? le remarque-t-on? C'est là cependant ce qui importerait à la postérité. Il faut être hors du tableau pour bien savoir quels en

[1] Monstrelet, dans sa préface.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sont les points saillants et caractéristiques. Le narrateur contemporain n'a pas non plus le besoin d'expliquer l'état des choses. Les lois qui régissent le pays, les mœurs de l'époque, la situation relative des individus; le point où en sont la richesse, le commerce, l'industrie, la culture des esprits, sont autant de circonstances dont il n'a pas à se rendre compte; cependant de telles généralités, curieuses en elles-mêmes, sont souvent nécessaires pour comprendre les récits particuliers.

Ajoutons qu'aux siècles de nos aïeux on ne savait point faire les livres; les plus simples règles de la composition n'étaient pas en pratique. Souvent un complet désordre règne dans leurs récits. Les dates sont interverties, les noms défigurés, les faits transposés ou répétés. Mal instruits de ce qui n'était pas immédiatement sous leurs yeux, ils tombent sans cesse dans de grossières erreurs. Le langage lui-même, dès qu'il remonte à quatre siècles, bien qu'il soit un attrait de plus lors qu'on en a pris la facile habitude, est un obstacle pour le commun des lecteurs. Bref, il faut une sorte de soin et d'étude pour sentir le charme des mémoires et des chroniques, et pour en retirer l'instruction historique.

Il est donc simple que les hommes de talent et de mérite se soient donné la tâche d'extraire de ces matériaux des récits suivis et complets. En outre, la curiosité et le désir de connaître ne se portent pas seulement sur l'aspect dramatique des faits, sur le caractère des personnages historiques; il y a dans l'étude du passé d'autres plaisirs que les plaisirs de l'imagination,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

L'histoire d'une nation ne consiste pas uniquement dans les chroniques de ses guerres et de ses révolutions, dans le vivant portrait de ses hommes illustres. Ce n'est là encore que la représentation extérieure du drame historique. On peut désirer l'histoire des causes qui n'apparaissent point visiblement; certains esprits peuvent même la préférer à l'histoire des effets qui se manifestent aux regards. Toutes choses humaines sont soumises à une progression dont la loi peut être recherchée à travers des circonstances accidentelles et variables. Il y a un ordre de faits appartenant à chaque nature d'histoire. L'intérêt historique se porte vers l'histoire d'une religion, d'une législation, d'une science, d'une opinion, d'un art, comme vers l'histoire dont les scènes sont représentées sur les champs de bataille, sur les places publiques des cités ou à la cour des rois.

Toutes ces histoires ne sont plus animées par le charme du récit; elles en ont un autre plus élevé sans doute, plus puissant sur les esprits philosophiques, mais elles ne sont plus la représentation de la vie des peuples et des individus. Les faits dont elles se composent sont extraits selon le but et l'opinion de l'auteur; l'abstraction les a dépouillées de leurs circonstances vivantes; ce sont des déductions, et non plus des narrations. Lorsque le récit reparaît, c'est comme preuve et non plus comme tableau.

De telles histoires, où le génie philosophique suit à travers tous les faits successifs le développement d'une idée ou le progrès d'une cause, ont pris place parmi les premiers chefs-d'œuvre de l'esprit humain. Leur

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

beauté tient surtout à l'unité de conception, à cette puissance de l'auteur qui distingue et ordonne les faits selon sa pensée, selon le but de ses recherches et de son analyse. Mais la plupart des écrivains historiques ont renoncé à être narrateurs, sans pourtant se donner un sujet déterminé, sans subordonner le choix et le récit des faits à un principe d'ensemble, à une direction constante vers un but unique. Ils ont voulu atteindre à la fois des mérites contradictoires : conserver l'attrait du drame et de la peinture, et décomposer la narration par l'analyse, l'examen et la discussion.

C'est ainsi que les détails qui donnent la vie à l'histoire ont disparu ; les personnages se sont effacés ; l'auteur a pris la place du récit. Tantôt il nous expose l'emploi qu'il a fait des matériaux originaux ; il discute la confiance qu'on doit accorder à chacun ; il nous fait part de ses doutes et de ses incertitudes ; il intercale de longs fragments qui lui semblent d'une intéressante naïveté. Il n'est plus alors un historien ; c'est un érudit qui disserte avec plus ou moins de sagacité les témoignages contemporains. D'autres fois il suspend tout récit, et nous déroule le tableau des mœurs d'une époque, l'état des esprits, le progrès des lumières, l'ensemble et les détails de la législation, la composition de la société, les ressorts publics ou cachés du pouvoir. Pour lors nous entrons, il est vrai, dans un ordre d'idées du plus grand et du plus sérieux intérêt, nous recueillons les plus hautes leçons de l'histoire. Mais en vain ces investigations morales et politiques empruntent la rapidité facile, la clarté et la rectitude de jugement qui distinguent Voltaire quand

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

il n'est pas entraîné par ses préjugés frivoles ; en vain se font-elles remarquer par la sévère impartialité et le sens profond de Hume : rien n'a frappé l'imagination, rien ne reste dans la mémoire qu'une opinion sur les choses du temps passé, non pas cette connaissance intime de ce qu'on a vu vivre, de ce qu'on a entendu parler, non point ces souvenirs animés qu'imprime en notre esprit une sorte de sympathie avec les actions, les paroles et les sentiments des êtres humains. De telle sorte que les héros fictifs de l'épopée, du drame ou du roman, sont souvent plus vivants à nos yeux que les personnages réels de l'histoire.

Il y a même quelquefois dans ces jugements, tels éminents qu'ils puissent être, une sorte d'inexactitude habituelle ; se plaçant, pour prononcer sur le temps passé, dans le point de vue du temps actuel, l'écrivain ne peut pas toujours apprécier avec justice les actions ni les hommes ; il les rapporte à une échelle morale qui n'était point la leur. Les faits n'étant pas mis sous nos yeux avec toutes leurs circonstances, nous nous étonnons de ce qui était simple ; nous attribuons à l'individu ce qui était de son temps ; nous nous indignons contre un acte qui se présente à nos yeux comme isolé et entièrement libre, tandis qu'il était conforme aux mœurs d'un peuple et amené par le train ordinaire des choses.

Lors même qu'avec beaucoup de savoir et un grand esprit de justesse on rend compte de tout l'esprit d'un temps, il ne s'ensuit pas qu'on le fasse bien concevoir. Par cela même qu'on s'occupe surtout de le juger, de le traduire au tribunal d'un autre siècle, le récit s'em-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

preint d'une couleur qui n'est point conforme au sujet ; on s'adresse à la critique et à l'esprit d'examen plus qu'à l'imagination. Il faut, au contraire, que l'historien se complaise à peindre plus qu'à analyser ; sans cela les faits se dessèchent sous sa plume ; il semble les dédaigner, tant il est pressé d'en tirer la conclusion et de les classer sous un point de vue général. Il remplace l'aspect riant et pittoresque d'une contrée par les lignes exactes de la carte géographique ; vous connaissez peut-être mieux la disposition et la conformation du pays, et pourtant vous n'en avez aucune idée.

D'autre part, lorsqu'on cherche à faire connaître l'état social, la législation, les moyens de pouvoir, les droits et les devoirs des hommes d'autrefois, on peut se trouver entraîné à introduire dans l'esprit une notion fausse. La forme même dans laquelle on expose le résultât des recherches donne à tout une apparence de système et de régularité. On présente comme un ensemble légal, comme des institutions bien ordonnées, ce qui, dans la realité, n'était qu'une sorte d'esprit général, de caractère commun qui se retrouvait au milieu du désordre. Des indices fortuits d'un avenir plus ou moins prochain sont donnés en preuve de la prévoyance des législateurs, de l'habileté des hommes d'État. Tout prend une forme exacte et déterminée ; le lecteur, trompé par nos habitudes d'aujourd'hui, voit une constitution sociale dans un chaos qui commençait à peine à se débrouiller ; ce qui était passager lui semble fixe, ce qui était accidentel lui semble accoutumé. Les débris épars et incohérents des temps an-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

térieurs lui sont donnés comme preuves d'origines et de filiations légales. Les tentatives essayées pour établir un peu d'ordre et de justice dans une société ravagée par le droit de la force, les efforts pour sortir de l'abîme où avait été engloutie toute civilisation, sont convertis en un régime revêtu de la sanction des temps et des souvenirs, et qui pouvait suffire au bien-être, à la morale et à la dignité des générations contemporaines. C'est de la sorte qu'a pu se créer, sous le nom de féodalité, l'idéal de la constitution sociale du moyen-âge, de même qu'on a créé, sous le nom de chevalerie, la perfection imaginaire de son caractère moral.

Lorsque l'histoire est tombée aux mains des écrivains médiocres, elle a été encore bien autrement défigurée sous leur plume; non-seulement les considérations générales ont été présentées dans un esprit d'étroit système, et les faits commentés sans nulle intelligence du temps passé; non-seulement tout a pris un aspect régulier et arrêté, mais le récit lui-même a été transporté dans un autre temps. Ce sont nos mœurs, nos idées, nos sentiments qui se sont introduits dans les événements d'autrefois, ou plutôt l'histoire s'est trouvée soumise à une sorte de costume théâtral, à ce ton pompeux et convenu qu'on reproche aux tragédies du second ordre. Tous les rois, revêtus de majesté officielle, ont semblé entourés d'une étiquette qui imposait à leurs historiens eux-mêmes. N'osant point les peindre dans la naïveté de la vie, à peine les historiens se sont-ils risqués, parmi les excuses et les précautions oratoires, à porter sur eux quelques jugements rédigés en lieux communs. Autour de ces

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

trônes, dont on faisait le centre de l'histoire, une cour, un cortége obligé paraissait toujours se ranger. Toutes les relations sociales s'enflaient ainsi d'une solennité factice; et de même que nous avions des traductions des historiens antiques toutes pleines de princes, de princesses, d'officiers et de gentilshommes, de même la rudesse féodale était traduite en une romanesque chevalerie. Ainsi les passions indomptées, la rapacité, la violence, la haine, et cet insatiable besoin de mouvement physique qu'éprouvaient des hommes dénués de jouissances morales, contrastaient avec ces personnages dépouillés de toute vérité. Une sorte de discordance choquante entre les actes et ceux qui les commettaient donnait au récit un aspect faux et inexplicable. Alors, que de dissertations, que d'hypothèses, que de recherches pour faire comprendre précisément tout ce que les temps passés ont de saillant et de caractéristique! Que de volumes accumulés pour nous faire concevoir comment une jeune bergère, persuadée de sa mission divine, a pu la persuader à la France qu'elle a sauvée, à l'Angleterre qu'elle a vaincue! Que de pages écrites pour excuser le dauphin du meurtre de Montereau, ou pour expliquer des événements conformes en tout à l'esprit du temps! tandis qu'en laissant les faits sur leur véritable théâtre, en nous faisant vivre au milieu de toutes les circonstances qui les entouraient, notre imagination se représenterait naturellement les choses; et certes, ce serait sans y rien perdre; car, devenus contemporains du quinzième siècle, ce n'est pas de merveilleux que nous manquerions.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Les actions étant donc, pour ainsi dire, détachées de leur base, les caractères ont dû perdre de même leur vérité. Au lieu de conserver leur vivante mobilité, de manifester les contradictions de la nature humaine, les influences de l'époque, l'absence de tout frein, l'éclipse de toutes lumières, ils sont aussi entrés dans des cadres de convention. Les uns ont été condamnés par l'écrivain à une invariable cruauté, à une perversité perpétuelle; il a épuisé sur eux les trésors de la trahison et de la sombre politique; les chargeant de toute la violence et du dérèglement de leur temps, il en a fait les boucs émissaires de l'histoire. Puis il a eu ses héros de prédilection, qui n'étaient rien que générosité, courtoisie, désintéressement, et anticipaient sur la mansuétude de nos temps de civilisation.

Ajoutons à ces défauts littéraires un vice presque aussi commun, et qui s'y rapporte parfaitement : c'est l'esprit de servilité, qui a transformé longtemps presque tous nos écrivains historiques en historiographes officiels. « Je ne sais, dit l'abbé de Mably, si je me trompe, mais il me semble que c'est à la lâcheté avec laquelle la plupart des historiens modernes trahissent, par flatterie, leur conscience, qu'on doit l'insipidité dégoûtante de leurs ouvrages[1]. »

Les contemporains, tout respectueux qu'ils étaient pour la puissance ecclésiastique et civile, ne tombaient point dans cette honteuse adulation : leur naïveté les en préservait. Le langage n'avait point acquis ces nuances infinies sous lesquelles la vérité peut se dé-

[1] *De la Manière d'écrire l'histoire.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

guiser en mensonge. D'ailleurs, précisément lorsque le pouvoir n'est point contesté, lorsqu'il conserve son prestige, lorsqu'il porte aux yeux de tous la plénitude d'un caractère sacré, on peut à la fois le révérer et le juger : le blâme alors n'a rien de profond ni de dangereux; l'autorité n'en conçoit pas d'inquiétude, elle peut ne s'en point offenser. De son côté, le sujet obéissant fait, en sûreté de conscience, ses plaintes et ses remontrances. Plus tard, les idées sont devenues plus générales, les hommes ont communiqué davantage entre eux, beaucoup de conséquences ont été successivement déduites les unes des autres. Alors chacun devient plus avisé; on voit mieux la portée des jugements et des discours; on sait où mène une première atteinte. Dans cet état des esprits, moins il y a de droits reconnus, moins on sera admis à en réclamer; car, au lieu d'en demander un, l'on en viendrait à désirer ce qui les assure tous. La civilisation rend le pouvoir plus attentif et plus habile, et cette habileté se fait voir dans ses exigences comme dans la servilité. Ainsi, par une pente involontaire, par une opinion falsifiée à sa source même, nos écrivains avaient mis en oubli les éléments de liberté publique, les droits acquis ou réclamés, les progrès du pouvoir absolu, les tentatives de généreuse résistance. Les uns ont cherché le succès populaire en sacrifiant sans mesure et sans discernement l'aristocratie féodale à l'autorité royale; les autres ont contesté les titres que la magistrature avait au pouvoir politique, et ont trouvé irrégulier que, dans l'absence de tout autre organe légal, les exécuteurs des lois aient osé quelquefois demander qu'elles fus-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sent justes. Quelques-uns, et Voltaire tout le premier, n'ont voulu de garanties pour les peuples que la douceur des mœurs et la faiblesse des croyances; ils ont cherché la liberté par une voie qui conduit au despotisme. L'autorité royale a constamment été invoquée par tous comme une Providence suprême; alors il était simple qu'elle devînt un objet d'hommages plutôt qu'un sujet d'observations. Mézeray est le dernier historien dont le langage ait conservé quelque franchise; malgré son peu de savoir et l'absence de toutes recherches, on lui sait gré de cette vieille tradition française.

Vers la fin du dernier siècle, d'autres, asservis par une préoccupation différente, sont tombés dans le ton satirique et déclamatoire; l'histoire a été pour eux une allusion perpétuelle; ils l'ont rendue dépositaire de leurs aversions actuelles; la peinture et le jugement du passé ont pris une amertume toute relative au temps présent.

Ainsi enveloppée et confondue avec les systèmes de politique, avec la pompe du théâtre, avec la mauvaise foi ou les ménagements d'un humble respect pour la puissance, l'histoire s'est vue condamnée à une dignité factice. La représentation fidèle de la vérité, ou, pour mieux parler, la vive impression que produit sur notre esprit le spectacle des faits, lui a été comme interdite. Nous en sommes venus à ce point qu'un homme de talent[1] a pu dire que la narration froide, brève et austère de l'historien ne pouvait suf-

[1] M. de Salvandy, préface de *l'Espagne*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

fire à notre curiosité exigeante, et que, comme il nous fallait plus de mouvement et plus de détails, comme nous voulions non-seulement apprendre, mais voir et écouter, le cadre d'un roman comportait plus de vérité que le plan d'une histoire.

On a vu même l'illustre historien des républiques italiennes, M. de Sismondi, lui qui le premier a su dépouiller les commencements de notre histoire des fausses couleurs dont elle avait toujours été revêtue, recourir à une fable romanesque pour nous faire connaître les mœurs d'une époque qu'il venait de raconter[1].

L'antiquité avait de bien autres idées sur l'histoire : ainsi l'attestent les monuments qu'elle nous a laissés, et Quintilien, faisant succéder le précepte à l'exemple, ne se lasse pas de répéter que l'histoire doit se garder de toutes les formes et de tous les procédés de l'orateur. Tantôt il dit que son allure doit être rapide, et ne point s'arrêter aux phrases d'un effet périodique et calculé; tantôt qu'elle doit couler d'un cours doux et continu, et s'inquiéter plus du cercle qu'elle a à parcourir et du tissu de son récit que d'un langage nombreux coupé par d'habiles repos et soutenu par d'industrieuses combinaisons de mots. Ailleurs il en permet la lecture à l'orateur, qui pourra s'y nourrir d'une substance facile et agréable; mais il rappelle avec soin que ce qui est charme dans l'histoire serait défaut dans l'orateur : car, dit-il, et par là nous voyons en même temps combien la poésie, même chez les La-

[1] *Julia Sévéra, ou l'An 496.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tins, était vraie et naturelle; « car l'histoire est voisine de la poésie; c'est une sorte de versification libre; elle doit raconter et non pas démontrer. » Ce n'est pas, suivant lui, une œuvre destinée à exercer une action réelle pour un intérêt positif; elle n'a pas à livrer un combat sur l'heure même : c'est à la postérité qu'elle parle ; elle cherche la renommée dans l'avenir, et non pas à atteindre un but donné et actuel. Son langage doit donc être facile; un ton ambitieux ne doit pas apporter l'ennui dans ses narrations. Lucien, dans son *Traité de la manière d'écrire l'Histoire*, raille aussi les auteurs contemporains, dont le style pompeux signalait la décadence des lettres.

C'est que le récit était alors le principal caractère de l'histoire. Sa parenté avec la poésie vient de ce qu'elles s'adressent toutes deux à l'imagination : l'une peut se livrer davantage à la vérité des impressions, l'autre est tenue de se conformer plus étroitement à la vérité positive des faits; et lorsque, dans les premiers âges, l'observation des faits ne s'est point encore séparée des prestiges et des illusions d'une poétique ignorance, lorsqu'en même temps le langage métrique n'est encore que l'expression harmonieuse, mais toute sincère, de la réalité telle qu'on la voit, alors l'histoire et la poésie vont se confondre dans l'épopée.

Mais quand le langage démonstratif de la philosophie et les mouvements oratoires seraient interdits à l'histoire, elle ne se trouverait pas rangée au nombre des arts frivoles. L'âme de l'homme peut être envisagée sous des aspects divers, mais elle ne perd point

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

son unité : on arrive au centre par toutes les routes. L'éloquence demande à l'imagination de lui prêter son charme; la philosophie s'est plus d'une fois élevée sur les ailes de la poésie; les pensées profondes, les sentiments sérieux parlent souvent le langage des beaux-arts. Quel serait le pouvoir de la raison si elle était inhabile à émouvoir, et quelle conviction serait démontrée si elle ne faisait point battre le cœur! C'est ainsi que ces historiens antiques, les Hérodote, les Thucydide, qui, selon Cicéron[1], ne se sont occupés d'aucun artifice de composition, ont éveillé plus de sentiments, inspiré plus d'opinions, donné plus de grandes leçons que tous nos écrivains modernes. Ils ont laissé la vie dans leurs écrits, et par là nous en apprenons plus que par toutes les dissertations et tous les jugements.

Tous, à la vérité, n'ont pas été de simples narrateurs; chacun a empreint de son propre génie l'histoire qu'il a racontée. Hérodote, dans sa naïveté presque épique, ne nous a inspiré d'intérêt que par la simple succession des événements; il répète la destinée des anciens peuples comme il l'avait vue ou apprise. Il avait pris plaisir aux récits des prêtres d'Égypte. Tels ils l'avaient charmé, tels il nous les rapporte.

Thucydide et Xénophon ont écrit comme des citoyens et des guerriers; ils ont recueilli avec gravité les leçons sévères de l'histoire, auxquelles ils avaient eux-mêmes assisté.

Plutarque, à travers une philosophie incertaine et

[1] Cicéron, *De Oratore*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

pleine de doute, dans un temps de décadence et de servitude, a reporté avec charme son imagination vers les hommes des temps anciens; il s'est plu aux détails de leur vie publique ou privée. On le voit se distraire, sans amertume et avec bienveillance, du présent par le passé.

Tite-Live a été en connaissance de cause ce qu'Hérodote avait été involontairement; il a aimé les vieux récits, qui plaisaient à son imagination sans obtenir sa croyance. Tout s'anime sous sa plume : il pourrait douter, il pourrait juger, on le voit bien; mais il préfère raconter.

Toutefois, ce qui est commun à tous, même à ce Salluste qui cachait les chagrins de l'ambition trompée sous le voile d'une philosophie amère et découragée, c'est le talent du récit. Tous en ont fait ou le but ou le moyen de leurs compositions; tous l'ont présenté avec naïveté ou avec l'inspiration d'un sentiment vif et profond. S'ils ont une opinion, un jugement à faire prévaloir, une moralité à faire ressortir, on en retrouve la couleur dans leurs narrations; que les faits se déroulent devant eux seulement comme un spectacle, ou bien qu'ils cherchent à les approfondir, à y puiser la connaissance de l'homme et des peuples, ils savent toujours nous les faire voir tels qu'ils ont apparu à leurs propres yeux. Ils ont étudié le vrai, ils l'ont senti; et le copier, c'est pour eux une œuvre de l'imagination.

Tacite lui-même, qui, plus qu'aucun autre, a contribué à élever et à fortifier la pensée humaine; lui, dont les paroles converseront éternellement avec les

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

nobles âmes que flétrit le despotisme; lui, qui semble s'être donné la seule consolation qu'admettent la tyrannie et la bassesse, le plaisir de les connaître et de les mépriser, cherchez quel est son secret, par quels moyens il parvient à de tels effets, comment il persuade ses opinions, comment il démontre ou les causes générales ou les motifs particuliers. Il raconte, et, en témoignage de son jugement, produit devant nous les scènes ou les personnages. Les voilà sous nos yeux; notre esprit peut recueillir et s'approprier des jugements profonds, des réflexions fécondes, et ce sont des images qui ont passé vivantes devant nous! Est-ce un philosophe qui nous a professé ses graves enseignements? est-ce un politique qui a exposé devant nous les ressorts du gouvernement? est-ce un orateur qui a porté une solennelle accusation contre Tibère ou Séjan? Non; pour parler avec Racine [1], c'est le plus grand peintre de l'antiquité.

Peut-être l'époque où nous vivons est-elle destinée à remettre la narration en honneur. Jamais la curiosité ne s'est portée plus avidement vers les connaissances historiques. Nous avons vécu depuis plus de trente années dans un monde agité par tant d'événements prodigieux et divers; les peuples, les lois, les trônes ont tellement roulé sous nos yeux; l'avenir, même prochain, semble chargé de la solution de si grandes questions, que le premier emploi du loisir et de la réflexion a été l'étude de l'histoire. Comme l'existence de chacun, tel grand ou tel petit qu'il soit,

[1] Préface de *Britannicus*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

est venue se rattacher immédiatement aux vicissitudes de la destinée commune; comme la vie, la fortune, l'honneur, la vanité, l'emploi de soi-même, les opinions peut-être, en un mot la situation tout entière du citoyen a dépendu et dépend encore des événements généraux de son pays ou même du monde, l'observation a dû prendre pour but presque unique l'histoire des nations. Là s'est dirigée la philosophie; car quelles causes et quels effets peuvent être plus dignes d'être recherchés à leur source? La poésie elle-même ne peut plus être écoutée lorsqu'elle ne parle pas de ce qui offre tant de merveilles, de ce qui excite tant d'émotions. Le drame ne semble plus destiné qu'à reproduire les scènes de l'histoire. Le roman, ce genre autrefois frivole, et que la peinture des grandes passions avait rendu si éloquent, a été absorbé par l'intérêt historique. On lui a demandé, non plus de raconter les aventures des individus, mais de les montrer comme des témoignages vrais et animés d'un pays, d'une époque, d'une opinion. On a voulu qu'il nous servît à connaître la vie privée d'un peuple: ne forme-t-elle pas toujours les mémoires secrets de sa vie publique?

Une telle disposition des esprits doit encourager à écrire l'histoire; mais aujourd'hui ce ne sont plus des jugements et des opinions qu'on semble attendre de celui qui veut essayer cette tâche. Nous vivons dans un temps de doute : les opinions absolues ont été ébranlées; elle s'agitent encore plus par souvenir que par chaleur réelle; au fond, personne ne les croit plus assez pour leur faire des sacrifices, et le besoin de se

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

composer des convictions nouvelles est plus grand que le besoin de défendre celles qu'on a l'air de conserver. D'ailleurs les mouvements qui agitent les races civilisées ont été soumis à une telle publicité de révélation et d'examen, tout est si bien avoué ou dévoilé, les questions sont si nettement posées, qu'on ne peut espérer de détacher personne de professions de foi adoptées volontairement et en connaissance de cause. Ce n'est point par la raison qu'on y tient : on les conserve en sachant bien leurs côtés faibles; et l'habitude, les affections, l'amour-propre, l'intérêt servent de lien, au défaut de persuasion véritable. Le passé, sans doute, n'est pas assez connu; il est obscurci par beaucoup de systèmes et de préjugés : on pourrait essayer de les combattre ou de les détruire pour en proposer d'autres. Cependant, suivre l'exemple de la plupart des écrivains historiques, et demander encore aux siècles précédents des arguments pour fortifier telle ou telle vue politique, ne serait un moyen de persuader qui que ce soit; ce serait seulement exciter la méfiance du lecteur, et, qui pis est, lui apporter l'ennui. On est las de voir l'histoire, comme un sophiste docile et gagé, se prêter à toutes les preuves que chacun en veut tirer. Ce qu'on veut d'elle, ce sont des faits. De même qu'on observe dans ses détails, dans ses mouvements, ce grand drame dont nous sommes tous acteurs et témoins, de même on veut connaître ce qu'était avant nous l'existence des peuples et des individus. On exige qu'ils soient évoqués et ramenés vivants sous nos yeux : chacun en tirera ensuite tel jugement qu'il lui plaira, ou même ne songera point à en faire résulter

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

aucune opinion précise ; car il n'y a rien de si impartial que l'imagination : elle n'a nul besoin de conclure ; il lui suffit qu'un tableau de la vérité soit venu se retracer devant elle.

Tel est le plan que j'ai essayé de suivre en écrivant l'*Histoire des Ducs de Bourgogne de la maison de Valois*. Dès longtemps la période qu'embrassent les quatre règnes de cette dynastie m'a semblé du plus grand intérêt. J'ai cru trouver ainsi un moyen de circonscrire et de détacher de nos longues annales une des époques les plus fécondes en événements et en résultats. En la rapportant aux progrès successifs et à la chute de la vaste et éclatante domination des princes de Bourgogne, le cercle du récit se trouve renfermé dans des limites précises. Le sujet prend une sorte d'unité qu'il n'aurait pas si je l'avais traité à titre d'histoire générale. Ainsi que le dit Brantôme : « Je crois qu'il ne fut jamais quatre plus grands ducs les uns après les autres, comme furent ces quatre ducs de Bourgogne. » Le premier, Philippe-le-Hardi, commença à établir la puissance bourguignonne et gouverna la France durant plus de vingt ans. Le second, Jean-sans-Peur, pour conserver sur le royaume le pouvoir qu'avait eu son père, commit un des crimes les plus éclatants de l'histoire moderne ; par là il forma de sanglantes factions et alluma une guerre civile, la plus cruelle peut-être qui ait jamais souillé notre sol. Succombant sous un crime semblable, sa mort livra la France aux Anglais. Philippe-le-Bon, son successeur, se vit l'arbitre entre la France et l'Angleterre ; le sort de la monarchie sembla dépendre de lui. Son règne,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

long et prospère, s'est signalé par le faste et la majesté dont commença à s'investir le pouvoir souverain, et par la perte des libertés de la Flandre, de ce pays jusqu'alors le plus riche et le plus libre de l'Europe. Enfin le règne de Charles-le-Téméraire offre le spectacle continuel de sa lutte avec Louis XI, le triomphe de l'habileté sur la violence, le commencement d'une politique plus éclairée, et l'ambition mieux conseillée des princes, qui, devenus maîtres absolus de leurs sujets, font tourner au profit de leurs desseins les progrès nouveaux de la civilisation et du bon ordre. C'était un avantage que de rattacher de la sorte le récit de chaque époque à un grand personnage; l'intérêt en devient plus direct et plus vif; les événements se classent mieux; c'est comme un fil conducteur qui guide à travers la foule confuse des faits. On objectera peut-être que, pour écrire l'histoire de Bourgogne, il n'était pas absolument nécessaire d'entrer avec autant de détails dans les affaires de France; mais la liaison est intime. Aucun événement important dans le royaume n'a été sans influence immédiate sur la fortune de cette branche de la maison royale. D'ailleurs, comme je l'ai dit, ce que j'ai voulu surtout, c'est présenter une peinture fidèle d'un des siècles de notre histoire, et je devais me garder d'omettre rien de ce qui le caractérise. C'est à moi de me faire excuser en présentant une narration qui ne soit jamais dénuée de suite ni d'intérêt.

C'est, je l'avoue, ce que je me suis proposé avant tout. Charmé des récits contemporains, j'ai cru qu'il n'était pas impossible de reproduire les impressions

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

que j'en avais reçues et la signification que je leur avais trouvée. J'ai tenté de restituer à l'histoire elle-même l'attrait que le roman historique lui a emprunté. Elle doit être, avant tout, exacte et sérieuse; mais il m'a semblé qu'elle pouvait être en même temps vraie et vivante. De ces chroniques naïves, de ces documents originaux, j'ai tâché de composer une narration suivie, complète, exacte, qui leur empruntât l'intérêt dont ils sont animés et suppléât à ce qui leur manque. Je n'ai point tâché d'imiter leur langage : c'eût été une affectation et une recherche de mauvais goût; mais, pénétrant dans leur esprit, je me suis efforcé de reproduire leur couleur. Ce qui pouvait le plus y contribuer, c'était de faire disparaître entièrement la trace de mon propre travail, de ne montrer en rien l'écrivain de notre temps. Je n'ai donc mêlé d'aucune réflexion, d'aucun jugement les événements que je raconte. Ainsi que je l'ai dit plus haut, le dégoût du public pour les opinions calculées, sa méfiance pour toute tendance vers un but, m'ont encouragé à ne point faire des événements le support de mes pensées. Ce sont les jugements, ce sont les expressions des contemporains qu'il fallait exprimer; c'est en voyant ce qu'ils éprouvaient, c'est en aperçevant l'effet que les actions produisaient sur leur propre théâtre, qu'on peut se faire une idée juste du temps passé. Après la loi première que je me suis imposée de donner de l'intérêt au récit des faits, je n'ai rien souhaité autant que de représenter l'opinion publique, ses vicissitudes, ses progrès, son influence. Cette étude, où je devais bien me garder de me livrer à aucune supposition, où tout a

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

dû être scrupuleusement puisé dans les contemporains, m'a semblé surtout profitable; elle fait rentrer dans l'histoire son mobile le plus puissant, et, si l'on peut ainsi parler, son principal personnage. Plus on examine de près le cours des choses politiques, plus on voit s'amoindrir l'action des causes particulières, au point de ne paraître plus que les signes ou les moyens des causes générales. On demeure convaincu, avec une sorte de satisfaction, que, même dans ces temps barbares, où régnait la force, où l'inégalité entre les droits que les hommes ont à la justice était une croyance admise de tous; dans ces temps où les communications entre les citoyens d'une même patrie étaient si imparfaites, la pensée et la voix du peuple exerçaient déjà un immense pouvoir. On remarque comment la plus extrême violence éprouvait le besoin de se faire autoriser de l'approbation publique, et la recherchait par l'hypocrisie et le mensonge. Ce que je pense de ce qui se faisait il y a quatre cents ans importe peu; ce qu'on en pensait alors, voilà ce qui peut surtout y reporter notre imagination. Pas une des opinions exprimées sur les hommes ou sur les faits n'est donc tirée d'ailleurs que des sources où j'ai puisé. A plus forte raison j'ai dû m'interdire de supposer les discours directs. Toutes les fois que je les ai trouves dans les écrivains contemporains, et qu'ils ont pu venir naturellement dans le récit, j'ai saisi avec empressement ce moyen dramatique de faire connaître le caractère des personnages et l'esprit du temps. Rien, assurément, n'a plus de charme; toutefois, le langage simple que j'ai adopté, l'absence complète de tout artifice de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

rhéteur, tant recommandée par Quintilien, et, ce me semble, par le bon goût, ne me permettaient rien de plus que de copier en ceci les chroniqueurs du temps passé. Je sais bien qu'ils rapportent, sans doute, des discours et des conversations qui n'ont pas été réellement tenus; mais, racontés par eux, ils n'en portent pas moins l'empreinte de l'époque dont je voulais donner l'idée. En inventer qui auraient eu la pompe d'un style académique, ou même le ton soutenu d'un discours du temps présent, c'eût été rompre l'unité du langage que je voulais conserver. En composer dans le gout naïf des vieux siècles eût été un travail puéril; d'ailleurs, ce que je devais surtout éviter, c'était la couleur romanesque.

Puisque je me proposais d'exciter l'intérêt et de rendre le récit attachant; puisque, pour n'en point troubler le cours, j'en écartais toute discussion sur la vérité des faits, sur le plus ou moins de foi à ajouter aux témoignages; puisque j'en effaçais les résumés généraux et statistiques; puisque je m'abstenais de tout jugement et de toute réflexion, il fallait, sous peine de devenir un frivole romancier, apporter l'exactitude la plus consciencieuse dans mon travail. J'ai fait disparaître soigneusement l'échafaudage; mais la construction doit être en état de soutenir l'examen le plus attentif et le plus rigoureux. Je pourrais, si j'y voyais la moindre utilité, justifier le choix que j'ai fait de telle ou telle version, la confiance que j'ai accordée, dans telle ou telle circonstance, à un document plutôt qu'à un autre, les motifs et le degré de vraisemblance que j'ai trouvés à un témoignage de préférence à

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

l'autre; je devais surtout me défendre du penchant qui aurait pu me porter à préférer toujours l'aspect le plus intéressant et le plus dramatique. Par bonheur, lorsqu'on a goût à la vérité, tout naturellement on trouve qu'elle agit d'autant plus sur l'imagination qu'elle est plus scrupuleusement observée, et l'on s'offense, comme d'un manque d'harmonie, des inventions qu'on tenterait d'y mêler, des altérations qu'on lui ferait subir. Sans doute je n'ai pu faire de mon travail un tissu de citations textuelles ; il a fallu lui donner de l'ensemble et de l'unité. Les matériaux, dont j'indique que je me suis servi, ont quelquefois besoin d'être examinés de suite pour y trouver les traits épars dont j'ai essayé de former un tableau; mais du moins rien n'a été dénaturé ni détourné de son vrai sens.

Le guide le plus sûr, celui qui m'a fait rectifier le plus d'erreurs, c'est l'étude minutieuse des dates. Ce n'est pas un travail difficile, mais il exige beaucoup de soin. Durant l'époque dont je fais le tableau, l'année civile commençait à Pâques, et le premier jour de l'an avait ainsi une date mobile. Les écrivains les plus exacts se trompent souvent en rapportant leurs récits à notre calendrier actuel. A moins d'une attention soutenue, on oublie sans cesse que le mois de décembre précédait le mois de janvier, et qu'une partie des mois de mars et d'avril appartenait tantôt à une année, tantôt à l'autre. Quelques distractions ont pu m'échapper; mais, étant venu après d'autres écrivains, j'ai pu facilement rectifier les leurs en recommençant les mêmes recherches. Constamment, avant

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

d'écrire, j'ai eu soin de me faire la table chronologique des moindres circonstances du récit. L'*Histoire de Bourgogne* des Bénédictins, et ses nombreuses preuves, m'ont été particulièrement utiles pour ce travail; cependant, le quatrième volume, qui est d'une autre main que les premiers, est rempli des plus singulières erreurs de date.

J'ai, autant que cela m'a été possible, inséré et encadré dans la narration les actes officiels et les pièces de chancellerie; nul détail n'est, à mon gré, plus instructif ni plus intéressant; les mœurs et la couleur du temps s'y montrent en action. M. de Buffon, lorsqu'on voulait lui faire connaître quelqu'un, disait : « Montrez-moi ses papiers. » Cela est vrai, à plus forte raison, lorsqu'il s'agit d'un pays ou d'une époque. Par là on entre dans leurs affaires, on se mêle à la réalité; il n'y a plus d'historien ni d'auteur; c'est le vrai qui s'offre lui-même aux regards de l'observateur. Non pas qu'il soit à dire pour cela que les publications faites en ces temps-là par les gouverneurs des nations fussent plus sincères qu'elles ne l'ont été depuis; mais on apprend beaucoup en voyant sous quel aspect la force veut se montrer, quels prétextes prend l'injustice, quels ménagements elle croit devoir à l'opinion, quels sophismes elle emploie; ou bien quels droits réclame l'opprimé, quels griefs il allègue; et encore quels motifs proclame la sédition, quelles prétentions elle produit. En un mot, pour qui sait y lire, peu de documents indiquent mieux la vérité que les mensonges officiels.

En outre, ce genre de renseignements supplée aux

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

examens et aux recherches explicites des historiens modernes. A ce moyen l'on peut voir, non pas seulement par un exposé systématique, mais en œuvre et dans leur propre mouvement, le mécanisme de l'administration, l'ensemble des lois, l'action des tribunaux, les droits des classes diverses d'individus, sans que pour cela le récit soit interrompu ; il suffit qu'il soit plus exact et plus détaillé. L'on connaît ainsi tout l'état social ; et, comme nous l'avons dit plus haut, l'idée qu'on s'en forme est plus juste que lorsqu'on lui suppose une régularité qui appartient au travail de l'auteur bien plus qu'aux époques désordonnées, où rien n'avait un caractère fixe ni légal.

Par exemple, le traité que Philippe-le-Hardi conclut avec les villes de Flandre, lorsqu'il voulut mettre un terme à de longues et sanglantes guerres, nous apprend en quoi consistaient les libertés communales, et les conditions que Jean-sans-Peur imposa aux Liégeois vaincus nous enseignent de quelles libertés on dépouillait un peuple lorsqu'on voulait l'asservir. Les alliances que la reine ou les princes contractent entre eux nous montrent dans quelles idées de désordre et d'indépendance étaient alors les grands seigneurs et les vassaux du royaume. Les remontrances de l'Université exposent à nos regards le dérèglement du clergé et l'état pitoyable de la religion. Le discours du carme Pavilly, aux États-Généraux, est un exposé presque complet de la situation de la France et des réformes qu'invoquait alors l'opinion publique. De même, au lieu de recherches expressément faites

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sur le progrès des lumières, sur l'état des lettres, sur la direction des études, nous avons pensé que des manifestes, des harangues, des sermons mettraient pour ainsi dire en action ce que des écrivains doctes et habiles ont résumé méthodiquement, et que, si nous donnions des notions moins complètes, nous aurions du moins l'avantage de les fondre avec l'intérêt historique. Les longs discours tenus en face de la France entière, d'abord pour justifier, puis pour accuser le meurtre du duc d'Orléans, sont assurément l'indice le plus curieux de la religion, de la morale, de la logique, de l'érudition, de l'éloquence de ce temps-là. Si je les ai cités avec une si grande étendue, c'est qu'il m'a semblé que tout concourait à rendre caractéristiques ces scènes singulières où apparaît toute la barbarie du siècle.

D'ailleurs, le plan que je me suis tracé pour écrire cette histoire, la couleur que j'ai voulu lui donner, m'ont été surtout inspirés par le caractère de l'époque dont j'avais à tracer l'image. Il s'établit toujours une sorte d'harmonie entre la manière de raconter et les faits qui doivent former la suite du récit. Tel siècle semble commander une autre disposition, un autre style que tel autre siècle. Les événements se présentent avec un aspect qu'il faut tâcher de saisir et de reproduire. Lorsqu'une époque n'a point conscience d'elle-même; lorsqu'elle est agitée par les passions ou les intérêts plus que par les opinions ou les croyances; lorsque la politique est sans prévoyance et le gouvernement sans principes arrêtés, sans formes fixées, l'historien n'en donnerait pas une idée vivante

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

s'il substituait l'analyse au drame, l'examen au récit ; s'il cherchait les ressorts cachés des personnages qui se produisaient largement au dehors. Certes, il ne viendrait pas à la pensée d'écrire l'histoire du XVIe siècle, où l'esprit humain prit son essor, où l'intelligences et les opinions commencèrent à s'emparer d'un si grand rôle dans les affaires du monde, comme il faut écrire l'histoire du XVe et de son activité encore toute barbare. Quand on veut représenter les mœurs et la condition des peuples, montrer ce qu'ils avaient de bonheur ou de malheur, de connaissance ou d'ignorance morale, on se sent porté à reproduire les scènes de la vie nationale. S'il s'agissait de l'histoire de la réformation ou de l'histoire des institutions politiques, il faudrait bien que l'auteur procédât par voie d'analyse et de jugement ; son œuvre, cette fois, serait d'abstraire des événements historiques une histoire que le vulgaire ne saurait pas y démêler. Mais l'histoire qui n'est que racontée ne doit pourtant pas être dénuée d'un austère et puissant intérêt. Lorsque les faits sont présentés avec clarté et disposés dans un ordre convenable ; lorsque l'écrivain a soin de faire ressortir ceux qui donnent le mieux la connaissance du temps ; lorsqu'il sait détacher la circonstance caractéristique de chacun, le récit suggère au lecteur les réflexions et les jugements qui n'ont point été formellement exprimés. Ce coup d'œil rapide et philosophique, cette appréciation de l'esprit humain et de ses phases diverses, cette analyse des principes de la société, qui pourraient jeter tant d'éclat sur une œuvre littéraire, auraient exigé un talent auquel je ne me

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

suis point senti appelé, Je me suis flatté que les méditations qu'inspirerait un récit simple et sincère pourraient y suppléer ; car je n'ai pas voulu seulement exciter un intérêt fugitif et frivole : ce qu'on peut rencontrer de dramatique dans cette lecture ne doit pas laisser oublier que c'est du sort de la race humaine qu'il s'agit, et que tous ces personnages, que ce spectacle qui nous charme, ne s'emparent si fortement de notre attention que parce que ce sont les signes de cette grande histoire où les noms propres disparaissent, de cette histoire qui raconte la marche de la société des hommes, et cherche ses destinées futures dans ses destinées passées.

J'ai donc espéré qu'il serait facile de reconnaître, dans ce tableau du xve siècle, le caractère d'une société originairement fondée sur la force et la conquête, et dont la première loi avait été une distinction tranchée entre le vainqueur barbare et le vaincu dégradé. Les races avaient bien pu se mêler ainsi que les langages ; mais le fait primitif, le principe d'association d'un peuple persiste longtemps : les siècles ne suffisent pas toujours à l'effacer ; on le retrouve sans cesse à travers les variations que subit la position des diverses classes d'individus. Après avoir achevé la destruction des derniers vestiges, et, pour ainsi dire, aboli le souvenir de la civilisation romaine, les habitudes de violence et d'inégalité s'étaient longtemps opposées à ce qu'aucune règle pût s'établir. Ce qu'avait essayé de fonder la force, la force le détruisait. Charlemagne avait échoué dans la noble et merveilleuse entreprise de répandre la lumière et de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

créer l'ordre en son vaste empire [1]. Enfin, tout pouvoir social, toute unité de nation avait fini pas disparaître ; et le commencement de la troisième race offre le spectacle de ce droit du plus fort exercé localement, sans nul ensemble, sans aucune hiérarchie solide. Tel fut le berceau de la féodalité. L'absence des lois et d'un pouvoir central, représentant la société, qui pût les faire observer, livra l'homme entièrement à lui-même. Les engagements individuels remplacèrent les devoirs légaux. Tout reposa sur la foi promise. Le faible et le fort, sous les noms de vassal et de seigneur, contractèrent ensemble de mutuelles obligations qui n'avaient d'autres garanties que la fidélité. C'est là ce qui donne au régime féodal, vu de loin, un aspect de noblesse et de grandeur. Il semble reposer sur la loyauté et le devoir moral. L'action coercitive de la loi n'intervient pas dans des relations que l'état de la civilisation a rendues nécessaires. On peut dire que, supérieures à des règles écrites, elles émanent librement de la nature des choses et de l'état de la société.

Mais la force ne se laisse pas ainsi enchaîner, et ne résigne point volontairement ses droits aux mains de la justice et de la raison. Ces liens, tissus par la seule promesse et le sentiment de l'équité, étaient sans cesse brisés. Le sujet du maître féodal ne trouvait presque jamais cette sécurité qui lui avait été promise en retour de sa soumission ; dès que le vassal pouvait résister, le souverain n'obtenait point obéissance ; les

[1] *Essai sur l'histoire de France*, par M. Guizot.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

alliances contractées entre égaux se rompaient au gré des intérêts de chacun. Il y a plus : le peu de soulagement et de repos acquis par ce régime précaire contribuait à rendre les inférieurs plus exigeants; ils se relevaient peu à peu de leur abrutissement servile, et sentaient que, sinon les lois et la coutume, du moins la qualité d'hommes leur conférait quelques droits. Les croisades, la renaissance du commerce, les communications plus faciles et plus actives entre les diverses régions, que la féodalité, dans sa première rudesse, avait isolées les unes des autres, amenèrent successivement un besoin plus grand d'ordre et de lois. Saint Louis, inspiré par un sentiment pur et élevé de religion et de justice, tenta vainement de réglementer la société féodale dont il était le chef. L'ambition active de Philippe-le-Bel donna une impulsion plus forte encore ; il introduisit parmi cette nation de seigneurs, où jusqu'alors s'étaient passés les mouvements politiques, les représentants des communes. Alors commença à paraître une nouvelle classe de citoyens. Ils avaient vécu jusque-là sous le pouvoir seigneurial du roi et avaient fait partie de son domaine, non de sa monarchie ; maintenant ils furent ses sujets. Eux aussi eurent à demander des droits; bientôt après, ce fut de même par la force qu'ils les réclamèrent lorsqu'ils les crurent violés ; et comme, dans ces temps-là, rien n'était fixe ni régulier, le progrès de la civilisation fut attesté par l'introduction d'un nouvel élément de troubles.

Tant que les seigneurs dispersés sur la surface du royaume avaient vécu dans des mœurs grossières et

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

consumé leur activité à guerroyer contre leur suzerain et leurs voisins, leur tyrannie avait consisté surtout à exposer les serfs et les vassaux aux ravages des guerres privées, à exiger d'eux des services en nature, à disposer arbitrairement de leur temps et de leur peine, à leur ravir les denrées obtenues par leur industrie agricole. Lorsqu'il fallut que le seigneur marchât dans les armées royales en la compagnie de ses hommes d'armes et de ses archers; lorsque les voyages et les croisades dans l'Orient lui eurent donné le besoin d'être mieux vêtu, mieux logé, orné et garanti par de magnifiques armures; lorsqu'il eut pris le goût des tournois et des fêtes; lorsqu'il eut contracté l'habitude de venir en grande pompe à la cour du roi et de se faire construire quelque vaste logis à Paris, alors ce fut à se procurer de l'argent que toute la hiérarchie féodale, depuis le roi jusqu'au simple seigneur, appliqua sa volonté et sa puissance; ce fut alors, pour se défendre contre les rapines et les exactions, que les communes se révoltèrent et usèrent de leurs forces nouvelles.

Telle était la situation de la France à l'époque où s'ouvre l'histoire de la seconde maison de Bourgogne. Le traité de Bretigny venait de donner aux Anglais une grande partie du royaume; le reste était dévasté par les compagnies d'aventuriers et de brigands qui n'obéissaient à aucun souverain. Des taxes énormes pesaient sur les sujets et les portaient au murmure et à la révolte. Durant la prison du roi Jean, on avait vu, pour la première fois, les États-Généraux et la bourgeoisie de Paris intervenir dans les affaires de l'État

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

avec une autorité qui ne tenait pas seulement à des séditions passagères, mais qui manifestait la progression rapide d'intérêts et d'opinions d'une nouvelle sorte.

Le règne, malheureusement trop court, de Charles V fut une époque de réparation. On s'étonne, au milieu d'un temps si orageux, parmi tant d'éléments de troubles, qu'il ait pu y avoir un gouvernement occupé avec constance, durant quinze années, du bien commun, de la paix publique, de l'établissement de l'ordre. Charles V ne fut point, comme son père et son aïeul, roi aventureux d'une nation d'hommes d'armes et de chevaliers. Il s'entoura de sages conseillers; tout fut délibéré avec réflexion. Aux seigneurs, aux grands vassaux furent préférés les gens d'affaires, les serviteurs éclairés et utiles. Philippe-le-Hardi, homme grave et habile, fut le seul des princes qui obtint la confiance de son frère.

A l'ombre du pouvoir royal exercé d'une façon si peu conforme à ce qu'il avait été jusqu'alors, on vit croître ce nouveau peuple dont Charles V, encore dauphin, avait appris à connaître toute l'énergie. L'Université, les cours de justice, les corporations, les bourgeois de Paris, leurs échevins, leurs quarteniers, devinrent chaque jour plus importants. Leur voix fut entendue, leurs conseils recherchés. Une aristocratie se forma parmi eux : aristocratie paisible, amie du bien public, sage, respectueuse pour l'autorité royale, mais sachant au besoin lui résister. C'est de ce règne que date la première origine de cet esprit parlementaire, impuissante garantie contre la monarchie absolue, mais dont les nobles efforts font

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

l'honneur de notre histoire. Au-dessous de cette aristocratie bourgeoise s'agitait une démocratie turbulente et barbare, toujours prête aux plus sanglantes séditions, ennemie impitoyable de la noblesse et de la chevalerie, qui lui semblaient la cause de tous ses maux.

Ce n'était pas seulement dans le royaume qu'éclatait cette haine. La France, l'Angleterre et la Flandre formaient pour lors une sorte de système à part dans l'Europe. L'Italie avait ses intérêts, ses traditions, sa civilisation, son état politique entièrement différents. L'Espagne se mêlait par des guerres avec le midi de la France, mais n'avait point de rapports habituels avec l'ensemble du royaume. Les mœurs et l'état de la société n'y étaient point les mêmes. L'Allemagne, au delà du Rhin, était tenue pour barbare; plus loin elle était comme inconnue; les chevaliers y allaient à la croisade contre les idolâtres, de même qu'en Afrique ou en Asie. Mais les Anglais, les Flamands et les Français, rapprochés par le territoire, confondus depuis plusieurs siècles par les guerres, les invasions et les conquêtes; parlant, du moins dans les classes supérieures, le français, qui était pour ainsi dire la langue commune; ayant entre eux des rapports habituels par le négoce, se trouvaient au même point de civilisation, et rien ne se passait chez les uns qui n'eût d'influence chez les autres.

Cependant ces trois peuples étaient constitués bien différemment. En Angleterre, la noblesse avait toujours été, non une collection de petits souverains succombant l'un après l'autre sous le pouvoir royal,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mais un corps collectif qui, au contraire, avait, par sa réunion, conquis ses libertés sur la discipline despotique établie par Guillaume-le-Conquérant. Le parlement existait depuis longtemps; mêlées aux petits barons, les communes commençaient à y apparaître et à y porter leur influence. Les rois avaient déjà à compter avec les intérêts et la volonté d'une nation qui avait une autre manière de les manifester que la guerre civile. Pour être un souverain tyrannique et satisfaire une ambition active, du moins fallait-il que le roi fût habile et heureux.

En Flandre, la bourgeoisie était devenue d'une richesse inconnue au reste de l'Europe, et en même temps sa puissance s'était accrue à un point merveilleux. L'association des métiers et corporations, leurs priviléges, les libertés municipales, les alliances des villes entre elles, avaient créé une force populaire redoutable au souverain et supérieure à l'autorité de la noblesse. En même temps la façon dont ces hommes encore grossiers jouissaient de ce bien-être et de cette indépendance portait tout le caractère brutal et cruel de ce siècle. Ils avaient aussi leur aristocratie; il y avait des bourgeois plus riches ou plus anciennement riches que les autres; il y avait les grands et les petits métiers; mais la classe supérieure de cette population avait contracté l'habitude de faire cause commune avec l'autre : quelque dure et sanglante que fût la domination de la populace, l'aristocratie municipale aimait mieux la subir que de faire le sacrifice de sa liberté au prince et à la noblesse.

En France, on ne voyait rien de pareil. Les sei-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

gneurs n'avaient pas été, comme les Normands de Guillaume, des soldats établis sur le sol de la conquête, sous la discipline de leurs chefs; ils s'étaient élevés, par leur propre force, au milieu du chaos, et dans l'absence de toute règle et de toute autorité. Leur résistance, c'était la guerre; leur union, c'étaient des alliances librement contractées entre eux. Ils se divisaient en partis différents, tantôt auxiliaires, tantôt ennemis déclarés de l'autorité royale.

Pour les communes, elles avaient, surtout au nord de la France, une existence précaire et incomplétement reconnue. Ce qui leur avait été accordé, elles pouvaient le perdre, car elles n'avaient pas la force de le défendre. Au milieu de tant d'effroyables calamités, elles n'avaient pu acquérir encore la grande puissance de la richesse; d'ailleurs, appelées en auxiliaires par la couronne pour balancer la force des seigneurs, elles avaient contracté l'habitude de considérer le pouvoir royal comme une providence bienfaisante dont elles devaient attendre secours et protection. Leur aristocratie, qui avait pu entrevoir la possibilité d'entourer le trône de ses conseils, inclinait à y chercher un abri, et n'envisageait point sans crainte et sans dégoût les fureurs séditieuses du menu peuple. De là cette religion française pour la royauté. La noblesse elle-même, et sa hiérarchie féodale, tout indocile et infidèle qu'elle était, était pourtant convaincue, par une sorte de sentiment chevaleresque, que son unique devoir était la foi et la loyauté. Elle en tenait le langage, elle s'efforçait de croire et de prouver que les rébellions et les parjures

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

se conciliaient avec le respect pour son roi et son suzerain. Dans les communes, l'attachement pour le sol français et la personne royale avait quelque chose de plus complet et de plus simple. Là elles plaçaient leurs espérances, sans cesse trompées et sans cesse renaissantes. Humbles et faibles quand elles ne furent point poussées à la fureur par l'excès du malheur, elles n'eurent jamais un sentiment réel de leurs droits. Les vraies libertés, celles qu'on a conquises et qu'on peut maintenir, leur furent toujours inconnues. Aucune forme, aucune institution ne fut établie ni consacrée. En cherchant dans notre histoire le gouvernement du royaume et l'administration de la commune, l'on ne trouvera que de continuelles variations, absence de droits reconnus, changement de maximes, alternatives de liberté imprévoyante et de pouvoir absolu : spectacle digne de pitié, qui nous a toujours laissés sans garantie, et que nos historiens ont voilé sous une monotone adulation pour l'autorité royale et pour la nation elle-même. En effet, ils l'ont traitée peut-être selon son goût, et ils l'ont bercée de louanges. Sans cesse ils lui ont parlé de sa gloire; ils ont voulu lui faire oublier ses longs malheurs par l'éclat de ses armes; ils lui ont déguisé ses fautes et ses revers; ils lui ont inspiré le plus frivole dédain pour un bien-être qui l'eût rendue plus heureuse, plus libre et plus morale. Un témoignage moins mensonger nous a été laissé par les contemporains de ces époques désastreuses et qui se sont tant prolongées : le pauvre peuple, ainsi disent toutes les chroniques, les préambules de mainte ordonnance et les manifestes de tant

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de princes qui lui promettaient soulagement. Et tandis que la voix publique a imposé au peuple anglais, en le personnalisant, le nom d'un animal indompté, Jacques Bonhomme est le sobriquet que le Français d'autrefois se donna à lui-même.

Cette façon d'envisager l'état de la nation, ce jugement porté sur son esprit général et sur sa condition malheureuse, ne tiennent pas à un système né de nos jours, à une vue de l'esprit qui se fait de vaines théories du passé; c'est tout simplement le retour à une vérité que proclament les faits, et que déploraient les générations des temps passés. Des sophistes croient que la race humaine n'a droit de réclamer bonheur ni dignité; ils s'imaginent froidement qu'aucune compassion n'est due aux peuples qui vivent sous des dominations arbitraires et sans garanties; il leur semble que la soumission est une consolation suffisante aux maux que ces peuples endurent; qu'ils s'en font une habitude; qu'il y a des mœurs appropriées à cet état de la société, où la justice due aux faibles est au gré de la volonté du fort; que la pitié qu'on leur accorde est une déclamation séditieuse. L'histoire se présente pour démentir cette commode résignation aux malheurs des nations; elles peuvent être abruties au point de perdre l'espérance d'un soulagement et le courage de tenter de généreux efforts, mais elles ne s'abdiquent jamais assez pour cesser de souffrir. L'imagination recule devant les tableaux que nos pères nous ont laissés de leurs misères, devant ces peintures d'une société où la propriété, l'industrie, la famille, la vie, étaient en proie aux ravages des guerres civiles et

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

étrangères ; où les discordes des grands, leur manque de foi, leur brillante mais fatale activité, désolaient le royaume et le couvraient de morts et de ruines. Pour n'en pas affaiblir l'idée, il eût fallu peut-être, sans crainte de tomber dans la monotonie, répéter à chaque page, comme l'ont fait les contemporains, ces scènes de deuil qui les jetaient dans le désespoir et la rage. C'est sans doute une belle et poétique chose que cette ardeur guerrière, cet esprit d'aventures, ce besoin du danger, cette confiance en sa propre force; l'existence de l'homme semble agrandie par cet affranchissement de tous les liens. Lorsque la loyauté et la vertu se présentent avec une telle indépendance, au milieu d'un temps et d'un régime où rien ne les commande, elles apparaissent avec une noblesse inconnue aux époques de civilisation et d'ordre. L'historien qui n'éprouverait point l'impression que produit un tel spectacle tomberait dans une étroite partialité : il doit laisser à la vie chevaleresque son éclat et son charme; mais il faut aussi ne la point présenter d'une façon théâtrale et romanesque; il faut qu'elle se montre dans sa rudesse et sa cruauté, pour qu'on puisse voir combien de calamités faisaient le fond de ces mœurs épiques.

De même, cette haine, quelquefois si terrible, des communes contre la noblesse, n'est point une supposition destinée à soutenir une opinion moderne : c'est un récit des anciens temps. Froissart et les contemporains ont vu nettement de quoi il s'agissait dans cette grande révolte de la Flandre; ce sont eux qui ont dit qu'il y allait du sort de la noblesse en Europe,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

et qu'elle avait été sauvée par la victoire de Rosebecque. C'est d'eux que nous avons appris comment Paris avait perdu ses libertés par la défaite des Flamands, et comment cette grande question politique avait été posée et résolue d'une façon aussi claire et aussi générale qu'elle pourrait l'être dans nos temps civilisés, où les opinions, plus que le sol, établissent une communauté d'intérêts et de cause. Après que l'orgueil et l'espérance de ces puissantes républiques municipales de la Flandre eurent été abattus, nous voyons les communes de France asservies sans ressource. Cet humble recours à l'autorité royale, cette foi en sa protection, apparaissent dans le respect touchant du peuple pour Charles VI. La filiale vénération pour un monarque en démence dont le peuple n'avait jamais reçu aucun bienfait, l'espoir attaché aux lueurs passagères de sa raison, sont les signes assurés du manque complet de garanties. Les regards ne sont-ils pas frappés aussi d'un caractère déjà imprimé à notre histoire politique ; caractère qui appartient à une nation sans droits et sans institutions, et pourtant impatiente du joug? Parfois elle semble docile, sans fierté et sans aiguillon, soumise pour jamais à un pouvoir dont rien n'arrête les abus; l'opinion paraît asservie et assoupie. Cependant les fondements de cette domination qui ne rencontre nulle résistance sont insensiblement minés; peu à peu elle se trouve, à son insu, sans racines et sans force réelle. Alors arrive un embarras, un accident, une faible attaque, et tout à coup on voit se relever terrible la volonté publique; rien ne subsiste devant son impétuosité; l'au-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

torité ne trouve plus de défenseurs; ses partisans, confus, la renient et l'abandonnent; le lendemain de sa chute on dirait qu'elle est depuis longtemps vaincue, tant elle est désertée et méprisée. Puis les hommes ou la faction qui ont servi d'instrument à cette révolution, forts de la faveur populaire, aidés par la confiance aveugle qu'on a mise en eux, commencent à régner sans réaliser aucune des espérances qu'ils ont données, et marchent plus ou moins rapidement à une chute pareille. C'est ainsi que, d'abord dans les conseils du roi et parmi les seigneurs, le parti des oncles de Charles VI et le parti du connétable et du duc d'Orléans se succèdent dans le gouvernement, jusqu'à ce que ces déplorables alternatives, descendant plus bas, soulèvent la population parisienne et excitent les monotones et sanglantes réactions des Bourguignons et des Armagnacs.

Qu'était-il besoin aussi de faire ressortir par d'inutiles remarques, par des parallèles académiques, les différences nationales de l'Angleterre et de la France? Ne sont-elles pas frappantes? Ne suffisait-il pas de ne point changer les couleurs avec lesquelles fut représenté, dans le temps même, ce long conflit entre deux peuples qui, marchant d'un pas égal dans la civilisation, rapprochés par tant de rapports et divisés par tant d'antipathies, ont donné à l'Europe, durant des siècles, le spectacle d'une inimitié d'autant plus vive qu'elle semblait une de ces haines de famille, les plus âcres de toutes, comme dit Tacite?

Les peuples d'Aquitaine, lassés du gouvernement du prince Noir, et retournant sous l'administration

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

déréglée de la France, plutôt que d'endurer l'insolence des Anglais; la vieille aversion des Bretons pour leur alliance; toute l'habileté et la sagesse de Henri V échouant à se faire un parti en France; la fierté des gentilshommes bourguignons, incompatible avec la morgue britannique; la cruauté où l'orgueil blessé jette les chefs et les soldats anglais lorsque Jeanne d'Arc tombe entre leurs mains; tous ces récits n'en disent-ils pas plus que nos propres remarques n'en pourraient dire?

D'autre part, les grands désastres de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt, de Crévant, de Verneuil, ne sont-ils pas plus puissants pour exciter en nous une pitié éclairée qu'un portrait satirique de notre noblesse rançaise, de sa vanité frivole, de son esprit de déréglement, de sa folle confiance? Faudrait-il, par de banales réflexions, nuire au sentiment d'admiration douloureuse qu'excitent tant de vaillance, un si noble dédain de la mort, un courage si facile contre le malheur? Des dissertations sur les armées de ce siècle en diraient-elles plus que le spectacle de nos haines et de nos méfiances civiles troublant la constitution militaire comme la constitution politique? Nos hommes d'armes et nos chevaliers dédaignant, ou plutôt redoutant le secours de l'infanterie et des archers tirés des communes; ne sachant point mettre pied à terre pour les guider et leur servir de chefs; craignant que le peuple n'acquît le sentiment de sa force en apprenant l'usage de l'arbalète; refusant le dévouement de la milice parisienne, tandis que les Anglais conquièrent deux fois le royaume avec leur yeomanry et marchent

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

avec confiance à la tête de la classe populaire, c'est là ce qui s'offre à nos yeux ; que peut-on y ajouter ?

J'en dirai autant pour la seconde époque de cette histoire, tout importante qu'elle est à observer comme point de départ d'une ère nouvelle de la civilisation. Elle est moins dramatique et moins animée, sans doute ; cependant n'y démêle-t-on pas pleinement la lassitude des peuples brisés par de longues souffrances, le besoin universel de l'ordre, et la possibilité de l'établir après la sanglante agonie du grand régime féodal? Les révolutions de la France n'ont jamais créé une vraie et solide garantie; mais à chaque fois, lorsque la convulsion a cessé, l'état de la société s'est trouvé changé, et les progrès de l'égalité ont compensé l'incurable défaut de liberté fondée sur les lois. Une fois que le mouvement est apaisé, Charles VII, roi faible et frivole, successivement gouverné par de mauvais ministres, sans que la gloire puisse s'attacher à son nom ni à aucun autre de cette époque, réussit à commencer une sorte d'administration, à régler les impôts, à solder régulièrement les troupes, à avoir quelque police. Tout est changé : l'attitude des seigneurs devant l'autorité royale n'est plus la même; tous ces petits souverains sont presque devenus des sujets; et le fils du roi, plus actif et plus habile que lui, impuissant à troubler un peuple fatigué, est contraint de sortir du royaume en fugitif.

Pendant qu'en France l'ordre se fonde, et que le pouvoir de la couronne s'accroît ainsi par la seule force des choses, les vastes États du duc de Bourgogne, mieux gouvernés et plus riches, nous offrent un aspect

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

à peu près pareil. On y voit le progrès rapide de l'autorité. Un joug bienfaisant en apparence s'appesantit sur des peuples jusque-là indomptés. Le souverain, régnant sur des contrées diverses, dès que sa domination ne fut plus un combat continuel, employa les forces que lui donnait une province pour en comprimer une autre. Ce fut parce qu'il était maître de la Bourgogne, pays sans libertés ; ce fut parce qu'il avait, d'après la politique constante de sa dynastie, transformé ses vassaux en courtisans, que Philippe-le-Bon réussit à tenir la Flandre captive.

Ce pouvoir absolu, qu'il légua à son fils, devint la cause de sa ruine. Il lui fut permis d'être insensé dans ses projets et de se livrer à l'activité dévorante qui le perdit. Ce n'était plus le temps des passions aveugles et de l'ambition aventureuse. Les ressorts de la société étaient déjà devenus compliqués et plus difficiles à toucher. Sa chute ne fut pas un cas fortuit. Le dénouement de notre histoire se trouve ainsi ne pas être une simple date, mais le résultat de causes nécessaires et manifestes.

Cependant on n'a pas demandé seulement à l'histoire la connaissance des faits, l'exposition méthodique de l'état de la société, et l'examen de la marche de la civilisation ; on a voulu aussi qu'il en résultât quelque grande leçon morale, qu'elle formât comme un vaste apologue dont le sens fût profond et d'une application générale. Ici l'auteur peut encore, ce nous semble, s'abstenir de se montrer ; il peut s'en fier à la vérité, s'il a su la raconter naïvement. L'histoire, quand elle est sincère, donne ses enseignements à

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

haute voix ; lorsqu'on veut en tirer une moralité mensongère, il a fallu d'abord mettre le mensonge dans ses récits. Ainsi, malgré une scrupuleuse impartialité, le temps passé ne m'est pas apparu comme un simple divertissement. Ses mouvants tableaux ont sans doute préoccupé mon imagination, mais n'ont point laissé ma pensée indifférente. La marche générale des choses a bien pu me sembler nécessaire et inévitable ; je n'ai pas cru pour cela que les événements se succédassent, poussés l'un par l'autre, sans être destinés par la Providence à l'accomplissement de quelque grand résultat.

J'espère donc, sans l'avoir traitée explicitement, ne pas être demeuré inutile à cette vaste question qui occupe et absorbe tous les esprits, et qui se plaide sur toute la surface du monde civilisé par la parole ou par les armes ; à cette question qui embrasse aujourd'hui la politique, la morale, la religion, et jusqu'à l'intelligence humaine ; à cette question du pouvoir et de la liberté, ou, pour mieux parler, de la force et de la justice.

Des hommes établissent en doctrine que tout pouvoir est non-seulement permis, mais préposé par la Providence ; ils ne demandent au succès que d'être durable pour le nommer légitime et pour lui reconnaître une mission divine. Ils nient que Dieu ait mis en nous une loi de justice pour apprécier les actes humains. Selon eux, la force, c'est l'Esprit-Saint ; elle a vaincu, obéissez et adorez ! Il y a orgueil à se croire des droits, rébellion à les réclamer. Le trouble et la corruption résultent toujours de la résistance du faible.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Tout, au contraire, devient régulier et moral par l'action unique du pouvoir. Comme il est l'instrument de Dieu, il devient de même, par la force des choses, le représentant de la société; elle est en lui; donc il ne peut rien faire qui soit préjudiciable à la société. Aucune condition mutuelle n'existe entre eux, ni expressément, ni tacitement. Le devoir de la société est de se soumettre; le devoir de l'autorité est envers Dieu seul, qui prononce par l'événement; il applique la peine, sans avoir laissé connaître aux hommes la loi qu'on ne doit point transgresser envers eux.

De même pour la règle morale : elle n'est pas en nous, elle nous est imposée du dehors. La puissance du consentement universel ne provient même pas de l'harmonie intérieure qui s'établit entre les hommes par une pensée nécessaire et inhérente à leur âme; elle est la puissance du nombre. Il s'agit de constater un fait, non de reconnaître un droit; partout et toujours il n'y a qu'un mérite : c'est de se soumettre au pouvoir; qu'une faute : c'est de compter avec lui.

Les temps dont on va lire l'histoire sont, pour ainsi dire, une longue expérience faite sur cette doctrine. L'esprit des hommes était alors humble et borné dans ses connaissances et ses lumières. Il ne demandait que soumission! partout il cherchait un appui dans l'autorité, et, lorsqu'il voulait échapper à l'une, c'était pour recourir à une autre. L'inégalité entre les races humaines, et la différence de droits entre elles, était chose reconnue; c'était l'organisation naturelle et nécessaire de la société. Dans les lettres, dans la philosophie, dans la morale, l'examen ne s'était pas en-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

core introduit; les textes étaient un pouvoir, et pour convaincre il ne fallait que citer.

Cependant fut-il heureux, fut-il moral, fut-il religieux, fut-il même obéissant, ce siècle où la raison humaine ne pêchait certes pas encore par trop d'orgueil? Il y a plus, cette religion du pouvoir donna-t-elle à l'homme, pouvait-elle lui donner cette complète sécurité, cette facilité à trouver sa route, qu'on promet aux obéissants? Fut-il dispensé de la condition humaine? N'avait-il pas encore, et bien plus qu'aujourd'hui, à chercher, à choisir, à se tromper? Ses passions, qui aujourd'hui le font se méprendre dans son examen, ne pouvaient-elles pas l'égarer dans son obéissance?

En effet, pour parler de la puissance religieuse, et sans examiner les désordres du clergé, à quoi sert l'esprit de soumission lorsque, durant cinquante années, la chrétienté se partage entre deux papes qui lancent des anathèmes l'un contre l'autre? Auquel obéir? Quel est le véritable? L'emploi de la raison et l'examen ne deviennent-ils pas nécessaires?

Mais peut-être la puissance civile en pourra dispenser! Autre exemple du système d'obéissance passive. Ce roi, qui doit imposer son autorité, il ne jouit pas de sa raison. Vainement dira-t-on que la royauté existe indépendamment du prince; en ce cas, vous accordez déjà un commencement de garantie. Mais aucune n'est jamais assurée si elle ne s'appuie sur beaucoup d'autres. La puissance royale avait, dans sa prudence, réglé la minorité, la tutelle, la régence; mais, comme aucun force de résistance ne pouvait maintenir ces

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

règlements, on vit les princes s'arracher le pouvoir sous prétexte que le roi était captif; ils couvrirent la France de massacres, en proclamant qu'un monarque insensé devait gouverner librement.

Et pour achever ce tableau de la mission absolue accordée au pouvoir, ce même roi donne le royaume aux Anglais, et les sujets ont à choisir entre deux souverains.

Montrerons-nous le désordre que ce même esprit d'obéissance sans examen peut apporter dans la morale? Fondée sur des textes et sur l'autorité doctorale, elle disparaît en entier; l'on ne sait plus où est le mal. Les apôtres et les Pères de l'Église sont appelés en témoignage pour justifier l'assassinat, un confesseur publie l'apologie de son pénitent meurtrier, et un concile délibère longtemps sur les ménagements qu'il faut garder envers cette doctrine.

La foi jurée elle-même, cette dernière ressource de la morale dans les temps où elle est détruite, la foi jurée, ce principe de la chevalerie, n'est qu'une occasion de scandale. Les serments violés profanent les reliques et les Évangiles; on cherche vainement un moyen d'enchaîner l'homme à sa parole : les parjures succèdent aux parjures; tout demeure incertain, parce que l'homme ne sait plus ou ne sait pas encore consulter la voix intérieure de la conscience. On a placé sa règle hors de lui; dès lors il ignore où il la doit trouver.

Nous ne parlerons pas de cet horrible dédain pour la vie humaine, de ce manque de pitié pour la souffrance; car les docteurs que nous combattons attachent

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

une sorte de courage et d'ostentation à ne point reculer devant le sang. Ils sont cruels dans leurs abstractions; les supplices sont à leurs yeux une expiation, et les bourreaux des sacrificateurs[1]. Cela est tout est simple; pour tous ceux qui reconnaissent une souveraineté absolue et sacrée, qu'ils la placent dans le peuple ou dans le prince, la dernière raison est en définitive, le droit du plus fort. Les relations entre les hommes doivent donc leur apparaître comme un état de guerre.

Mais de même qu'un Père de l'Église a dit : « Ce n'est pas la mort qui fait le martyre, c'est la cause, » de même ne peut-on pas dire à ces hommes : « Ce n'est pas la cruauté qui fait le mérite, c'est la cause? » Et si nous recherchons pourquoi tant d'inhumanité dans les temps passés, nous trouverons que ce n'était ni un enthousiasme aveugle, ni une conviction profonde, ni même un sentiment d'obéissance au pouvoir qui mettaient le glaive à la main : c'étaient la rapine, l'envie, la vengeance, l'enivrement progressif du sang répandu. En observant les générations et les hommes qui furent cruels, on s'assure qu'on peut laisser amollir son cœur à la miséricorde sans courir le risque d'y perdre une seule vertu.

Si donc les récits qui vont passer sous les yeux du lecteur lui font sentir combien plus de lumières, plus de raison, plus de sympathie et d'égalité entre les hommes ont perfectionné, non pas même les arts et le bien-être de la vie, mais l'ordre des sociétés, la morale

[1] M. De Maistre, *Soirées de Saint-Pétersbourg*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

des individus, le sentiment du devoir, l'intelligence de la religion ; s'il reste convaincu qu'à travers tant de vicissitudes et de calamités les peuples civilisés peuvent se comparer, avec un juste orgueil, à leurs devanciers courbés sous des jougs pesants et retenus par tant de liens, je ne croirai pas avoir accompli une tâche inutile. Étudiés isolément, les exemples de l'histoire peuvent enseigner la perversité et l'indifférence : on y peut voir la violence, la ruse, la corruption, justifiées par le succès ; regardée de plus haut et dans son ensemble, l'histoire de la race humaine a toujours un aspect moral : elle montre sans cesse cette Providence qui, ayant mis au cœur de l'homme le besoin et la faculté de s'améliorer, n'a point permis que la succession des événements pût faire un instant douter des dons qu'elle a faits.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

PHILIPPE-LE-HARDI

1364-1405.

LIVRE PREMIER

1364-1385.

Ancien duché de Bourgogne. — Le roi Jean, régent de Bourgogne. — Le duché donné à Philippe-le-Hardi. — Guerre contre les ompagnies.— Prise de possession du duché. — Gouvernement du duché. — Mariage du Duc. — Guerre contre les Anglais. — Séjour en Bourgogne. — Continuation de la guerre. — Conférences pour la paix. — Schisme de l'Église. — Gouvernement du duché. — Troubles de Flandre. — Le Duc créé capitaine général. — Continuation de la guerre. — Mort du roi. — Régence du duc d'Anjou.—Troubles à Paris.—Guerre de Flandre. — Bataille de Rosebecque. — Les Parisiens châtiés. — Combat du sire de La Trémoille. — Voyage en France. — Guerre avec les Anglais. — Mort du comte de Flandre. — Le Duc hérite de la Flandre. — Mariage du comte de Nevers. — Mariage du roi. — Expédition préparée contre l'Angleterre. — Guerre de Flandre. — Fin des troubles de Flandre. — Traité avec les Gantois.

Philippe, duc de Bourgogne, mourut au château de Rouvre, dans les premiers jours de décembre 1361. Il était le dernier de la maison des ducs de Bourgogne, qui avait eu pour origine Robert, fils du roi Robert. Cette branche

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de la maison de France avait régné sur la Bourgogne pendant trois cent vingt-neuf ans. Mais ce n'était plus ce grand royaume de Bourgogne, fondé par les Goths, qu'avait ensuite possédé la postérité de Clovis, et qui souvent avait compris dans ses limites la comté de Bourgogne, la Suisse romande, la Savoie, Lyon et le pays qui l'entoure, le Dauphiné, Avignon et la Provence.

Ce royaume de Bourgogne fit corps avec la France sous Charlemagne et Louis-le-Débonnaire, puis commença à être divisé par l'empereur Lothaire. On put dès lors le distinguer en trois régions différentes, dont les limites ont varié souvent : le royaume de Provence, la Bourgogne transjurane, comprenant la Comté, et le duché proprement dit, devenu par la suite province du royaume de France, sous le nom de Bourgogne.

Les deux premières régions eurent d'abord des rois, puis furent quelque temps réunies sous le nom de royaume d'Arles. Quant à la troisième, au milieu des désordres de la race carlovingienne, il y eut des ducs de Bourgogne qui semblent y avoir commandé au nom du roi de France, et qui, comme la plupart des hauts seigneurs de ce temps-là, ne possédaient pas encore à titre de domaine et de succession. Cependant c'était bien moins l'autorité royale que la guerre et l'anarchie qui rendaient cette autorité changeante et révocable. Les ducs de Bourgogne, sous la seconde race, furent membres ou alliés de cette grande famille des comtes de Paris et des ducs de France, bien plus puissante alors que les rois, qui, après avoir usurpé la couronne une fois, et l'avoir depuis placée sur la tête de Raoul, duc de Bourgogne, finit par la garder, et commença, en la personne de Hugues Capet, la troisième race de nos rois.

Ce fut vers ce temps que tous les hauts seigneurs devinrent propriétaires du territoire où autrefois ils avaient dû exercer par délégation la puissance royale. Ce qui existait

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

en fait et avec désordre fut désormais reconnu et habituel. Ainsi se créa le droit.

De sorte que Henri-le-Grand, frère de Hugues Capet, est censé, aux yeux de nos historiens, être devenu duc et légitime possesseur de la Bourgogne en même temps que son frère devint roi de France. Ce qu'il y a d'assuré, c'est qu'il l'était avant, qu'il le fut après, et qu'on ne trouve aucun titre de donation. Mais, par un penchant naturel et respectueux, les écrivains aiment à se persuader que les origines ont toujours quelque chose de régulier; ils veulent que la loi ait disposé même des circonstances d'où elle est dérivée.

Quoi qu'il en soit, après la mort de Henri, son fils adoptif, Othe-Guillaume, fils d'Aldebert, duc de Lombardie, disputa le duché de Bourgogne au roi Robert pendant plusieurs années; puis il finit par en quitter le titre, mais conserva la comté de Bourgogne et de grands biens. Robert donna d'abord le titre de duc de Bourgogne à son fils Henri, qui depuis fut roi de France. A son avénement, Robert, son frère, devint duc de Bourgogne. A quel titre et à quelles conditions, c'est ce qu'on ignore faute de documents. La force peut bien encore n'avoir pas été tout à fait étrangère à ce droit; car, en 1029, on voit que Robert s'empara, les armes à la main, de plusieurs villes de Bourgogne. C'est en 1032 qu'on fixe le commencement de son autorité légale.

Cette autorité ne fut d'abord ni puissante ni étendue. Le souverain de la Bourgogne, comme celui de la France, n'était qu'un seigneur qui s'établissait le premier parmi ses égaux; et de même qu'on déterminerait difficilement quels étaient pour lors ses devoirs envers le roi de France, de même on ne saurait bien dire jusqu'où s'étendait son pouvoir sur ceux qui depuis furent ses vassaux, et qui furent soumis aux institutions féodales lorsque, peu après,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

elles eurent pris leur assiette et leurs règles. Les jurisconsultes qui ont voulu trouver un principe originaire et fondamental à la règle des fiefs ont fini par dire que sa seule essence était la fidélité : pur devoir moral qui n'était pas toujours observé.

Le territoire de ce duché était bien éloigné d'être ce qu'il fut depuis. Les comtés d'Auxerre, de Tonnerre et de Mâcon n'en dépendaient point; le territoire de Châtillon-sur-Seine appartenait à l'évêque de Langres; la comté de Bourgogne, et même le comté de Dijon, étaient restés à Othe-Guillaume.

L'histoire intérieure de la Bourgogne offre le même spectacle que l'histoire du royaume de France : c'est la création successive et contestée du pouvoir souverain et d'un régime qu'on s'efforçait à rendre régulier; ce sont des fondations continuelles de couvents, et des contestations avec les couvents sur la possession des territoires, sur la faculté de créer des impôts et d'établir des redevances; des querelles du même genre avec les seigneurs, dont il est resté moins de traces, parce qu'on y procédait moins par écritures et que les titres ont dû être moins bien conservés; c'est le droit de suzeraineté s'établissant plus expressément; des agrandissements par mariage et par saisie; des établissements de communes et des procès avec les communes; des voyages à la Palestine; durant ces intervalles, des régences et plus de liberté dans les sujets. En même temps, et par le progrès même, on voit les liens féodaux avec le roi de France devenir plus étroits, et le duché institué en pairie du royaume.

Ainsi, et peu à peu, la Bourgogne était devenue un puissant État au moment où s'éteignait la race de ses ducs.

Le jeune Philippe de Rouvre, ainsi surnommé parce qu'il naquit et mourut en ce château, près de Dijon, était fils de Philippe de Bourgogne, tué au siége d'Aiguillon, où il combattait dans l'armée française. Il succéda en 1349, étant

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

encore enfant, à Eudes IV, son aïeul. Sa mère, Jeanne de Boulogne, lui avait apporté les comtés de Boulogne et d'Auvergne; il tenait de Jeanne de France, sa grand'mère, les comtés de Bourgogne et d'Artois; ainsi son duché comprenait une grande partie du royaume. Comme il était âgé de quatre ans seulement, Jean, fils aîné de France, duc de Normandie, qui épousa Jeanne de Boulogne, fut régent de Bourgogne, aux droits de sa femme, ainsi qu'il le déclara authentiquement. Il continua, quand il fut devenu roi de France, à remplir cet office, sans nulle confusion entre les deux gouvernements. En 1356, lorsqu'il fut vaincu et fait prisonnier à la bataille de Poitiers, la reine prit la régence et la conserva jusqu'en 1360.

Ce fut l'année d'après que mourut le duc Philippe. Le roi Jean était récemment revenu de sa prison d'Angleterre; il était le plus proche parent du jeune duc, par sa mère, Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe de Valois, et qui était sœur d'Eudes IV, avant-dernier duc de Bourgogne. Ce fut sans nulle difficulté, et sur-le-champ, qu'il se porta héritier. Ce ne fut pas un fief faisant retour à la couronne; car la Bourgogne avait été concédée, sans nulle clause semblable, par le roi Robert; ce fut un domaine advenant naturellement par succession [1].

Cependant tous les États de Philippe ne passèrent pas au roi Jean. Marguerite de Flandre, sa veuve, eut les comtés d'Artois et de Bourgogne. Jean de Boulogne, comte de Montfort, eut les comtés d'Auvergne et de Boulogne.

Jean gouverna la Bourgogne pendant deux ans; puis, retournant en Angleterre se remettre aux mains du roi d'Angleterre, à qui il n'avait pu encore payer sa rançon,

[1] Notes de l'*Histoire de Bourgogne*. — Gollut : *Mémoire de la république séquanoise*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

il commit au gouvernement de la Bourgogne Philippe, duc de Touraine, son quatrième fils.

Philippe était le fils chéri du roi. A la bataille de Poitiers, le Dauphin, qui fut depuis si sage roi, s'était retiré dès le commencement du combat, ainsi que ses deux frères. Cette conduite avait passé pour trop prudente; tandis que Philippe, âgé de seize ans seulement, avait, jusqu'à la dernière extrémité, combattu aux côtés de son père avec la plus chevaleresque vaillance; il y avait été blessé, et avait été ensuite son compagnon de captivité en Angleterre.

Son caractère avait de quoi plaire à un prince plus chevalier que roi. Déjà le combat de Poitiers lui avait valu le surnom de Hardi[1]. Fier dans sa captivité, il frappa un jour l'échanson d'Édouard III, qui, dans un repas, avait servi son maître avant le roi de France, lui disant : « Qui « t'a donc appris à servir le vassal avant le seigneur? — « Vous êtes bien Philippe-le-Hardi, » repartit Édouard, qui jamais ne manqua de courtoisie pour un si noble malheur[2].

Le Dauphin, durant sa triste régence, ayant à remplir autant de devoirs envers le royaume qu'envers son père, parut peut-être ne pas hâter assez sa délivrance. Des conditions consenties par le roi prisonnier ne furent pas ratifiées en France.

Le duc d'Anjou, second fils du roi, avait été donné parmi les ôtages de l'exécution du traité de Brétigny. Il s'était lassé de son exil, et, sous un prétexte quelconque, il était retourné en France. Il semble que ce fut un grand chagrin pour son père, le plus loyal chevalier qui fut jamais. Sa grande raison pour retourner en Angleterre était surtout d'excuser son fils, le duc d'Anjou[3].

Le roi Jean avait donc de grands motifs de préférence pour son fils Philippe. Aussi, en partant de France, où il

[1] Froissart. — [2] Gollut. — [3] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ne devait plus revenir, il voulut assurer son état, et déposa entre les mains de Philibert Paillart, chancelier de Bourgogne, des lettres de donation du duché à son très-cher fils le duc de Touraine, commandant de ne les remettre qu'après sa mort. Elle arriva le 8 avril 1364. Le 26 mai, le roi Charles V fut sacré à Reims; le duc de Touraine quitta son gouvernement de Bourgogne pour assister à cette cérémonie, et peu de jours après, le 2 juin, le roi publia, en la forme suivante, les lettres par lesquelles le roi défunt avait donné à Philippe le duché de Bourgogne pour lui et ses héritiers :

« Charles, par la grâce de Dieu roi des Français, à tous présents et à venir savoir faisons que nous avons vu des lettres de notre père, d'illustre mémoire, conçues en la forme ci-dessous : Jean, par la grâce de Dieu roi des Français, toujours occupé avec soin et sollicitude de la paix et du repos de nos sujets, nous avons appris, par expérience, que ce n'est pas un petit avantage d'avoir des vassaux fidèles et courageux; car, par leurs mérites, les envieux et les rivaux sont repoussés, la tranquillité de la paix est acquise, et la justice, ce fondement de tous les royaumes, est paisiblement administrée pour l'honneur et la gloire de ceux qui règnent; d'où s'élève une ferveur d'amour envers le seigneur, lequel aussi devient porté d'une vive affection pour ses vassaux. Nous avons connu, en outre, que la couronne se maintient d'une manière royale lorsque des personnes de race illustre, également remarquables par leurs mœurs et leur probité, sont portées aux plus hautes dignités, leur assistance et leur adjonction ne relevant pas moins le sceptre de ceux qui règnent que les perles ne relèvent l'éclat de la couronne. C'est pourquoi, suivant les traces des rois nos prédécesseurs, qui étaient accoutumés à répandre leur munificence sur ceux qui en étaient dignes, et bien que nous regrettions de ne pouvoir, par nos faveurs et grâces, récompenser chacun selon son mérite, nous

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

avons résolu de décorer les plus dignes par les plus grandes dignités. Considérant que, si nous sommes naturellement tenus d'assigner à nos enfants de quoi supporter honorablement l'éclat de leur origine, nous sommes pourtant induits à traiter plus libéralement celui d'entre eux dont les mérites le réclament avec plus d'instance; d'autre part, désirant avec affection faire cesser les fléaux et l'oppression que l'invasion des ennemis a fait souffrir à nos sujets du duché de Bourgogne, qui, par la succession du dernier duc Philippe, d'excellente mémoire, nous a été dernièrement déféré, comme à son plus proche parent; voulant pourvoir au repos desdits sujets, et rappelant encore à notre mémoire les services excellents et dignes de louange de notre très-cher Philippe, le quatrième de nos fils, qui s'exposa de plein gré à la mort avec nous, et, tout blessé qu'il était, resta inébranlable et sans peur durant la bataille de Poitiers; qui a été captif et prisonnier chez les ennemis, et qui, depuis notre libération, n'a pas cessé de nous donner des preuves de son constant amour filial; voulant donc, à juste titre, honorer sa personne et lui témoigner, par une récompense perpétuelle, l'amour paternel que nous lui rendons; plaçant notre foi et notre espérance en Dieu, dont la providence favorable soulagera de leurs calamités nos dits sujets du duché de Bourgogne; c'est pourquoi à tous présents et à venir savoir faisons qu'à ces causes, et par d'autres encore plus justes, et d'après les humbles supplications des sujets de notre susdit duché, nous avons, par la teneur de ces présentes, avec connaissance de cause, autorité royale et grâce spéciale, concédé, comme aussi nous concédons et donnons à notre dit fils le susdit duché et pairie de Bourgogne, avec tout ce que nous y pouvons avoir de droit, possession et propriété, ainsi qu'en la comté de Bourgogne ou en toute autre part de ladite succession, et aussi les honneurs généraux et parti-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

culiers, droits, rentes, prébendes, hommes, vassaux, hommages, fiefs, arrière-fiefs, hautes, moyennes et basses juridictions, souveraineté complète ou incomplète, cités, villes, châteaux et châtellenies, maisons, manoirs, étangs, rivières et francs bords, bois, forêts, vignes, terres, prés, cens, et toutes autres possessions dudit duché, ainsi que les droits que nous pourrions avoir pour ladite cause dans la susdite comté, quels que soient leur nom et leur valeur, pour le tout être transféré à lui, de telle sorte qu'il le tienne et possède par lui-même ou les héritiers provenant de lui en légitime mariage, et qu'il en jouisse paisiblement et tranquillement; plaçant dès à présent ledit duché de Bourgogne et le droit que nous avons, par la susdite succession sur la susdite comté, avec les appartenances ci-dessus désignées, hors de notre domaine, et les en séparant absolument, bien que nous eussions statué que tout ce qui est dessus désigné devait être joint à notre domaine. Nonobstant donc ce que nous aurions voulu et ordonné sous quelque mode, obligation, permission, condition et teneur que ce puisse être; et malgré ce que nous aurions pu désormais concéder, en tout ou en partie, de notre domaine ou du domaine de notre couronne, soit aux habitants du susdit duché, soit aux communautés des villes, châteaux ou autres lieux, ou à tous particuliers, duquel nous faisons et instituons notre susdit fils duc et premier pair de France; voulant et concédant que lui et les héritiers provenant de lui en légitime mariage, qui lui succéderont audit duché, usent et jouissent en paix et à perpétuité de tous et de chacun des priviléges, franchises, droits, libertés et prérogatives dont ont joui et jouissent les autres pairs de France, en la même forme et manière, et avec les mêmes susdits priviléges dont jouissaient par le passé les ducs de Bourgogne, et spécialement le dernier duc Philippe en son vivant, sauf toutefois les donations et concessions que

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

nous avons faites depuis que ledit duché est venu entre nos mains, et dont nous ne voulons pas anéantir l'effet; sauf, en outre, et réservant pour nous et les rois de France nos successeurs la suzeraineté et le ressort desdits objets donnés, ainsi que la foi et hommage que le Duc doit rendre à nous et à nos successeurs, en la manière due et accoutumée qu'ils étaient rendus par les ducs de Bourgogne aux temps passés, et sauf les régales et autres droits royaux à nous appartenant à cause de notre couronne, et que nous avions dans ledit duché durant la vie du susdit dernier Duc. Pour laquelle donation notre dit fils nous a fait hommage, comme duc et premier pair de France, en la même manière que les ducs de Bourgogne étaient tenus et accoutumés de le rendre à nous et à nos prédécesseurs; auquel hommage nous l'admettons, et à ce moyen l'avons émancipé et placé, et le plaçons par les présentes hors de notre puissance paternelle; sauf, en outre, et sous la réserve que, si notre dit fils ou sa postérité, comme il a été dit plus haut, viennent à manquer, ce que Dieu ne veuille, et restent sans héritiers de leur corps succédant audit duché, tous et chacun des objets ainsi donnés retournent de plein droit et intégralement à nous, ou pour le temps à venir aux rois nos successeurs, pour être réunis au domaine de notre couronne. Par cette même concession et notre présente donation, nous reprenons et remettons en notre main le duché de Touraine et ses appartenances, que nous avions précédemment donné à notre dit fils, nous réservant d'en disposer selon notre bon plaisir. A ces causes, nous ordonnons par les présentes, à tous les prélats et autres personnes ecclésiastiques, à tous les ducs, comtes et autres nobles, et tous autres clercs et laïques à qui il appartiendra, de rendre et d'acquitter sans delai envers notre fils, et les héritiers provenant de son légitime mariage, les hommages et devoirs, honneurs, services et

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

obéissances auxquels ils étaient tenus envers nous, avant la présente donation, à raison dudit duché et des autres susdits objets, le tout en la même forme et manière qu'ils l'ont fait et devaient le faire envers le dernier Duc défunt; de laquelle prestation nous les absolvons et acquittons, moyennant qu'ils obéissent pleinement et sans difficulté à notre dit fils comme duc du duché et premier pair de France. Mandons, en outre, à nos fidèles et amés conseillers, présidents et autres gens à nous de notre parlement de Paris, à tous autres présents et à venir, gens de justice et officiers à nous dans notre royaume, de recevoir et admettre notre dit fils et ses héritiers comme ducs de Bourgogne et premiers pairs de France, en toute occasion et en tout lieu, tant en jugement que hors jugement; de leur permettre et de les faire jouir paisiblement des prérogatives, franchises, libertés, honneurs et droits du duché et de la pairie, en la même sorte que les ducs et premiers pairs de France; leur commandant de tenir et d'observer à perpétuité et inviolablement notre présente ordonnance, et de ne rien faire ni entreprendre qui y soit contraire en aucune façon; nonobstant toutes coutumes, statuts, usages ou priviléges quelconques, comme aussi toutes donations et grâces que nous aurions pu faire par ailleurs à notre dit fils, et qui ne seraient pas exprimées dans les présentes. Et, afin que ceci demeure ferme et stable à l'avenir, nous y avons fait apposer notre sceau, sauf notre droit sur toutes autres choses. — Donné à Germiny-sur-Marne, le 6 septembre, l'an du Seigneur 1363. »

Le roi Charles V confirmait ensuite cette donation dans les termes les plus formels, et y ajoutait l'abandon de l'hôtel de Bourgogne, situé à Paris, sur la montagne Sainte-Geneviève, qui depuis longtemps avait appartenu aux ducs de Bourgogne, et leur servait de demeure lorsqu'ils habitaient auprès du roi. Il fut en même temps réglé que la suc-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

cession du duché ne serait transmissible qu'en ligne directe. Cet acte est daté du Louvre, près Paris, le 2 juin 1364.

Le même jour, le roi s'occupa de régler un autre droit fort important qu'avait à réclamer son frère. Quand il n'était encore que duc de Touraine, en 1362, l'empereur Charles IV, de la maison de Luxembourg, grand ami et allié des rois de France, l'avait investi de la comté de Bourgogne. C'était un fief de l'Empire, et l'empereur alléguait qu'il devenait vacant à défaut d'héritier mâle. La chose était fort contestable, puisque Jeanne, comtesse de Bourgogne, avait porté cette comté à Philippe-le-Long, roi de France, et que c'était de Jeanne de France, leur fille, que le duc Eudes IV, et par suite le duc Philippe de Rouvre, la tenaient. C'était donc après deux successions féminines qu'on venait appliquer une règle qui n'était pas même celle des fiefs, mais seulement la loi d'hérédité de la couronne de France. Aussi Marguerite de France, veuve du comte Louis de Flandre, réclamait-elle l'héritage de Jeanne sa sœur, qui devait lui revenir à défaut d'héritiers directs. Elle habitait dès longtemps la comté; comme elle y avait de grandes terres, elle y était fort puissante et regardée comme souveraine par le pays, qui, depuis la mort du dernier duc de Bourgogne, lui obéissait, du moins en attendant.

Elle s'était alliée avec quelques hauts seigneurs des environs, le comte de Montbelliard, Jean de Châlons, Jean de Neufchâtel, le sire de Rigny, et avait essayé la voie des armes. Le duc de Touraine avait facilement vaincu cette ligue; alors la comtesse s'était adressée au roi, que l'affaire ne semblait pas concerner, puisqu'il s'agissait d'un fief de l'Empire; mais, dans ces temps-là, il n'y avait pas tant de règles fixes qu'on a voulu le dire depuis.

Le roi, qui faisait toutes choses avec prudence, et qui n'avait déjà que trop de troubles en son royaume, de-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

manda à son frère de lui remettre sa lettre impériale d'investiture, et lui promit de ne la donner ni à la comtesse Marguerite ni à nul autre, se réservant ainsi de traiter directement avec elle. Les deux frères se signèrent à ce sujet un mutuel engagement. Ce fut dans le même esprit de sagesse que le roi Charles V, voyant que le roi de Navarre et le duc d'Orléans, frère du roi Jean, demandaient quelque part dans le duché de Bourgogne et se prétendaient héritiers, promit par écrit à son frère de lui donner un apanage équivalent dans le cas où l'on reconnaîtrait des droits à ces princes, ce qui n'était pas apparent. Depuis, après la mort du duc d'Orléans, le roi, qui héritait de ses droits, renonça solennellement à tous ceux qu'il pouvait avoir sur la Bourgogne [1].

Philippe ne put retourner sur-le-champ dans son nouveau duché. La situation du royaume était pour lors bien triste. La guerre avait recommencé avec Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, dont les troupes occupaient une grande partie de la Normandie. En outre, des compagnies de gens de guerre, formées d'hommes de toute nation et de tout état, désolaient la France par leurs brigandages. Depuis la paix de Brétigny, elles avaient mis deux fois à rançon le pape dans Avignon; elles avaient gagné en 1362 [2] la bataille de Brignais, près Lyon, sur Jacques de Bourbon, qui y avait été tué. Le marquis de Montferrat en avait bien pris une partie à sa solde; mais ces bandes aimaient mieux guerroyer pour le pillage et sans discipline : elles se trouvaient si bien en France qu'elles la nommaient leur chambre. Les unes étaient commandées par de vaillants chevaliers, habiles et expérimentés dans les armes; les autres par des aventuriers qui se faisaient ainsi un grand état. Elles tra-

[1] Histoire de Bourgogne. — [2] Menestrier : *Histoire consulaire de Lyon.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

versaient la France sans résistance, prenaient des villes et des châteaux, y tenaient garnison, rançonnaient les provinces, traitaient avec le roi, et recevaient parfois son argent sans trop lui garder parole. Il y en avait qui prétendaient appartenir au roi de Navarre. On y comptait beaucoup d'Anglais et de sujets du duché d'Aquitaine, et l'on croyait en France que le roi d'Angleterre et le prince de Galles aidaient et favorisaient secrètement ces grandes compagnies. Le duc de Bourgogne, quand il n'était encore que gouverneur de la province, avait eu à la défendre de ces ravages, et n'y avait pas encore bien réussi ; mais comme la Beauce et le pays Chartrain étaient en ce moment encore plus saccagés, Philippe fut envoyé par le roi son frère pour les dégager. Il se rendit à Chartres et y manda tout son monde. Ensuite on se forma en trois armées : l'une, commandée par Bertrand Duguesclin, alla garder le Cotentin contre les Navarrais, l'autre, sous les ordres d'un loyal chevalier nommé Jean de La Rivière, qui avait toute l'amitié du roi, alla faire la guerre dans le comté d'Évreux, patrimoine du roi de Navarre; la troisième, plus considérable, fut conduite par le duc de Bourgogne contre la forteresse de Marcheville, près de Chartres, qu'occupaient les Navarrais et les gens des compagnies. Les nobles chevaliers de Bourgogne étaient venus sous le commandement de leur nouveau Duc, il avait près de lui Jean de Vienne, maréchal de Bourgogne, les seigneurs de Coucy, de Beaujeu, de Noyer, de Crux, de Jaucourt, avec leurs gens d'armes, leurs écuyers et leurs archers. Le maréchal de Boucicault était aussi de cette armée.

Le siége de Marcheville fut vivement pressé; on fit venir des machines de Chartres, et jour et nuit on jetait de grosses pierres dans la forteresse, si bien qu'elle fut contrainte de se rendre. De là le Duc alla assiéger Camerolles, qui ne put tenir davantage; les soldats étrangers qui s'y

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

trouvèrent furent reçus à merci, et le Duc fit pendre les Français qui s'étaient mis dans ces compagnies de pillards. Il eût peut-être conservé ce château, comme Marcheville; mais, les bourgeois de Chartres étant venus demander leur payement pour les grandes machines qu'ils avaient fournies, le Duc, n'ayant point d'argent à leur compter, leur abandonna le château, qu'ils pillèrent et détruisirent en vengeance des maux que la garnison leur avait faits [1]. Dreux fut aussi pris sur les compagnies, et ceux qui étaient dedans tous mis à mort; puis le Duc reçut à composition la garnison de Preuil, et, après quelques jours de repos à Chartres, il s'en alla mettre le siége devant Conneray. Comme les gens qui s'y tenaient avaient fait mille ravages dans le pays d'alentour, le Duc jura sa foi qu'il ne s'en irait point sans les avoir pris à discrétion. Or il arriva que le roi, ayant appris que le comte de Montbelliard pénétrait du côté de Besançon et dévastait toute la contrée, fit dire au Duc de s'en retourner au plus tôt défendre son duché de Bourgogne. Le Duc fut fort en peine pour ce serment qu'il avait prêté; mais les gens de son conseil lui dirent qu'étant là par les ordres du roi il devait lui obéir en tout, et que ce ne serait pas forfaire à son honneur. Conneray n'en fut pas moins pris, mais point à discrétion; la garnison obtint sûreté pour sa vie et ses biens [2].

Le Duc laissa l'armée au maréchal de Boucicault et au comte d'Auxerre, et partit avec ses Bourguignons. Il s'arrêta un jour près du roi, à Vaux en Brie, et continua promptement sa route. A Langres il trouva un grand rassemblement de seigneurs bourguignons qui l'attendaient impatiemment; le sire de Vergy, le sire de Sombernon, le sire de Grançay, messire Hugues de Vienne, l'évêque de Langres et d'autres s'étaient réunis pour arrêter

[1] Froissart. — [2] Idem.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

l'ennemi. Ils étaient sous le commandement du plus célèbre de tous les chefs des compagnies, Arnaud de Cervolles, surnommé l'archiprêtre parce qu'il possédait un fief ecclésiastique. Le roi de France avait acheté ses services, et avait eu parfois à se louer beaucoup de son habileté et de son courage. Se trouvant pour lors forts et nombreux, ils marchèrent contre le comte de Montbelliard, qui se retira, sans combat, de l'autre côté du Rhin. Ils entrèrent dans son comté, et en mirent une grande partie à feu et à sang, par justes représailles[1].

Mais, tandis qu'on défendait une des provinces du royaume, les autres étaient en proie aux bandes et aux Navarrais; il fallait toujours courir de l'une à l'autre. Déjà, depuis assez longtemps, la Charité-sur-Loire était tombée aux mains d'une compagnie qui s'y était fortifiée. De concert avec Louis de Navarre, qui parcourait, en les ravageant, la Basse-Auvergne et le Bourbonnais, cette garnison de la Charité se rendait maîtresse d'une grande partie du cours de la Loire. Le roi y avait envoyé le connétable Moreau de Fiennes et les deux maréchaux Boucicault et Neuville avec une nombreuse armée; mais ce n'était pas assez, car il fallait empêcher Louis de Navarre de venir au secours des assiégés. Le duc de Bourgogne reçut donc l'ordre de s'y rendre aussitôt après son expédition de Montbelliard. Il y vint avec plus de mille lances; de sorte que l'armée était bien de trois mille lances, ce qui, avec les écuyers, gens d'armes et fantassins ou archers, formait une armée d'environ vingt mille hommes. La fleur de la chevalerie française s'y trouvait; aussi, comme cela se pratiquait aux occasions solennelles, y fit-on des chevaliers, entre autres Pierre d'Alençon, arrière-petit-fils de Philippe-le-Hardi, roi de France, dont

[1] *Histoire de Bourgogne.* — Gollut.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

le père avait été tué à Crécy, et messire Louis d'Auxerre, de l'illustre maison de Châlons. Ils eurent ainsi pouvoir de lever une bannière à eux au premier combat que l'on livra contre les assiégés quand ils firent une sortie. Bientôt cette garnison n'eut plus aucun espoir de secours. Le duc de Bourgogne voulait qu'elle se rendît à discrétion ; mais le roi, avec plus de sagesse, lui ordonna de la recevoir à composition. Ces gens promirent de ne pas servir de trois ans contre la France, et s'en allèrent sans pouvoir rien emporter de leurs biens.

Mais tandis que le duc de Bourgogne s'occupait à délivrer le royaume, qu'il y employait la noblesse de son État et tout son avoir, ses propres affaires n'allaient pas mieux. Pour payer les seigneurs et capitaines avec leurs gens d'armes, il avait été obligé de contracter beaucoup de dettes et d'engager plusieurs de ses terres et châteaux. D'autre part, en recevant de son frère le duché de Bourgogne, il avait consenti à la condition nouvelle que le roi pourrait lever, de sa propre autorité, des impôts en Bourgogne. Toutefois, Charles V, sachant les dépenses que le duc Philippe avait faites pour le plus grand bien du royaume, lui concéda d'abord tout ce qui restait encore à payer par le duché pour la rançon du roi leur père. Peu après, le roi lui donna aussi le produit d'un impôt qu'il venait d'établir, consistant en douze deniers par livre du prix de toutes les denrées vendues dans l'étendue de la Bourgogne, ce qui montait à environ trente-quatre mille francs par an.

La pauvre province de Bourgogne, bien qu'elle n'eût pas été le théâtre d'autant de guerres ni le passage d'autant d'armées que le reste du royaume, était donc fort obérée. Il avait fallu, après la bataille de Crécy, se racheter des Anglais, qui menaçaient d'envahir le pays ; il avait fallu se taxer pour la rançon du roi Jean ; enfin, on avait

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

traité à prix d'argent avec beaucoup de compagnies de pillards, tout en étant dévasté, soit de nouveau par celles-là, soit par les autres.

Encore en ce moment, pendant que le Duc était à l'armée du roi avec ses chevaliers, il y avait une bande qui occupait le château de Vesvres, près Autun, et qui de là faisait des incursions dans tout le pays. Les habitants en portèrent plainte au duc. Autun ne faisait pas partie de son duché; mais comme il était lieutenant du roi dans les diocèses de Langres, Autun, Mâcon et Lyon, c'était à lui qu'on s'adressait. Ne pouvant s'y rendre ni employer les armes, il autorisa son conseil à faire un traité. La garnison promit de se retirer, moyennant deux mille cinq cents francs d'or.

On n'avait pas cette somme; alors on l'emprunta à l'archiprêtre, qui s'était établi en Bourgogne, où il avait reçu la seigneurie de Château-Vilain, et qui, au métier qu'il avait fait, ne manquait pas d'argent; le château de Vesvres lui fut remis en gage. Guy de Pontailler, maréchal de Bourgogne, et le bailli d'Autun se portèrent caution; le Duc ordonna que la somme fût imposée sur les cantons d'alentour.

Mais les habitants s'y refusaient; ils avaient souvent payé fort inutilement à des bandes ou à des garnisons, sans pour cela s'être trouvés plus en sûreté. Ils demandaient du moins que le Duc s'engageât à ne donner jamais le château en fief à aucun seigneur particulier, qui ne saurait le défendre contre les compagnies, ou qui même pourrait bien, comme d'autres, s'y enrôler tout le premier. Ils disaient aussi que le Duc n'avait pas droit de les taxer, puisqu'ils n'étaient point ses sujets. Le Duc leur donna la satisfaction de réunir Vesvres à son domaine, avec serment de ne l'aliéner jamais; puis il accorda quelque diminution aux gens qui avaient déjà été

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

taxés pour d'autres traités pareils, et fit porter l'impôt sur un territoire plus étendu [1].

Ce fut vers ce temps-là que le Duc trouva enfin le loisir de prendre possession authentique de son duché. Le 26 novembre 1364, il fit son entrée solennelle dans sa ville capitale de Dijon, accompagné de son frère le duc d'Anjou, de l'évêque d'Autun, dont le diocèse et les domaines comprenaient une grande part de la Bourgogne, des prélats, de la noblesse, des gens de justice, des gens des villes et communes. Il se rendit d'abord à Saint-Bénigne. Cette antique église, agrandie et embellie de siècle en siècle, où se trouvait la sépulture de l'apôtre des Bourguignons, appartenait à une puissante abbaye qui avait joué un rôle important dans l'histoire de Bourgogne : tantôt dotée et enrichie par les ducs; tantôt réclamant contre leur autorité, alléguant ses priviléges, les faisant confirmer et accroître; se plaignant de la justice ducale ou des officiers fiscaux, et forçant souvent les ducs à les désavouer [2]. L'abbé de Saint-Bénigne était un des grands personnages de Bourgogne.

Là le Duc, étant devant le grand autel, fit lire à haute voix par Philibert Paillart, chancelier de Bourgogne, la donation du roi son père et les lettres du roi régnant qui la confirmaient. Le procureur de la ville s'avança et en demanda copie; le Duc ordonna qu'elle fût donnée à la ville de Dijon, ainsi qu'à toute autre qui la pourrait demander.

Et alors s'avança Jean Poissonnet, maire de Dijon, à la tête de ses échevins. Il représenta au Duc qu'en 1187 le duc Hugues III, sous l'autorité du roi Philippe-Auguste, avait établi la commune de Dijon; que son fils Eudes III y avait adhéré du vivant de son père, et avait confirmé

[1] *Histoire de Bourgogne.* — [2] *Ibid.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

depuis les libertés et priviléges de la commune de Dijon ; que le duc Eudes IV, en 1334, les avait encore, sur les plaintes des habitants, expressément renouvelés par une charte authentique, d'après laquelle les ducs de Bourgogne devaient, en prenant possession, faire serment, en l'église de Saint-Bénigne, de garder et faire garder les priviléges de la ville de Dijon [1] ; qu'ainsi il suppliait humblement le Duc de promettre et jurer, comme ses prédécesseurs, de garder les franchises de la commune.

Le Duc écouta le maire ; puis, après avoir demandé l'avis de son frère et consulté ses conseillers, il fit répondre par son chancelier :

« Messieurs, monseigneur le Duc, que vous voyez ici « présent en cette église, a fait examiner par son conseil « les chartres qui contiennent vos franchises et vos li- « bertés. Voulant suivre l'exemple des ducs ses prédéces- « seurs, il va jurer ici devant Dieu et sur les saints Évan- « giles qu'il tiendra et gardera fidèlement, et fera tenir « et garder par ses officiers, les libertés, priviléges, im- « munités, franchises, que les ducs de Bourgogne ont « accordés par leurs chartres aux maire, échevins et com- « mune de Dijon, et de la manière qu'ils ont été accordés « par ces mêmes chartes, qu'il confirme par les patentes « qu'il en fera délivrer. Mais aussi, vous, maire, éche- « vins et procureur de la commune de Dijon, vous pro- « mettrez à monseigneur le Duc, et jurerez de garder et « faire garder, et conserver tous les droits qu'il a et doit « avoir en la ville et banlieue de Dijon, ainsi qu'ils « sont rapportés dans les mêmes chartres qui con- « tiennent vos priviléges ; de rendre à monseigneur le « Duc toute l'obéissance que vous lui devez, et de lui

[1] Cartulaires des priviléges de la ville de Dijon : manuscrit de la Bibliothèque de Dijon.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« donner un acte scellé du sceau de votre commune, « qui contiendra vos promesses et vos engagements. »

Le Duc jura alors sur les saints Évangiles de garder les libertés de la ville de Dijon, et les officiers de la ville lui jurèrent obéissance. Puis l'abbé de Saint-Bénigne mit au doigt du prince l'anneau consacré, signe de ce mutuel engagement[1].

Cependant le Duc ne pouvait faire un long séjour dans ses États. Le roi son frère avait en lui une telle confiance que sans cesse il le chargait d'expéditions contre les compagnies, ou voulait le retenir près de lui pour s'aider de ses conseils. Ses soins eussent néanmoins été nécessaires à la Bourgogne. Il y régnait un grand désordre; les compagnies y faisaient sans cesse des courses; elles se mêlaient et s'alliaient avec les seigneurs de la comté, qui faisaient la guerre au nom de leur prétendue souveraine, nonobstant les traités qu'elle avait faits avec le roi. Le Navarrais, de son côté, prétendant toujours avoir des droits sur le duché, soudoyait et autorisait les compagnies. Ce désordre mettait la Bourgogne dans un véritable état de guerre privée; car chaque seigneur tâchait de se défendre par ses propres moyens, ce qui rompait parfois les mesures que le roi et le Duc prenaient pour faire des traités et des compositions, surtout avec les seigneurs de la comté.

Le Duc, malgré son dévouement à son frère et au royaume, ne donnait pas moins tous ses soins à la défense et au bon ordre de son duché. Il nommait de sages et vaillants chevaliers pour commander les principales forteresses, ou même les villes, comme Dijon, par exemple, bien que les bourgeois se refusassent à payer une garnison et réclamassent leurs priviléges : ce que le Duc trouva rebelle et étrange. Quand il avait traité avec quelque bande,

[1] *Histoire de Bourgogne.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

il la faisait escorter par des gens d'armes jusqu'aux frontières, pour la forcer à tenir ses conditions. Il faisait payer très-ponctuellement la solde des chevaliers bannerets, des chevaliers bacheliers, qui n'avaient pas assez de vassaux ni d'argent, ou qui étaient trop jeunes encore pour lever bannière, ainsi que celle des écuyers, des archers et des arbalétriers; il en faisait passer d'exactes revues. Souvent il convoquait des assemblées de notables pour consulter sur les affaires du pays. Il rachetait et dégageait les terres que les Ducs ses prédécesseurs avaient mises en gage ou vendues sous conditions; il faisait examiner par des commissaires royaux le compte des impôts levés et de leur emploi. Malgré la concession qu'il avait faite au roi, il défendait les priviléges de la province contre l'établissement des gabelles et autres taxes nouvelles. Il maintenait ses droits et sa juridiction contre les prétentions des évêques. La commune de Dijon, étant grevée de dettes qu'elle ne pouvait payer, obtint un secours sur sa propre finance. On a conservé même un ordre de lui, à son trésorier, de donner à l'aumônier une somme suffisante, afin que tous les pauvres qui chaque jour se présentaient à la porte de son hôtel, pour manger les restes de sa table, reçussent quelque argent lorsque ces restes étaient insuffisants.

Le Duc croissait toujours en faveur auprès du roi son frère, à qui il rendait tant de bons services. Pour lui en donner une preuve nouvelle, il l'avait créé, en 1366, son lieutenant dans les diocèses de Reims, Châlons, Laon, Troyes et Soissons; mais il s'agissait dès lors d'une marque bien plus importante de l'affection du roi.

Le duc Philippe de Rouvre avait épousé la fille et l'unique héritière du comte Louis de Flandre; restée veuve, elle était assurément le plus puissant parti qu'un prince pût épouser. On avait fort blâmé le roi de France de ne 'avoir pas recherchée; mais, tant riche qu'elle fût, le bon

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

prince l'avait trouvée trop laide, et avait préféré la belle Jeanne de Bourbon, qu'il aima toujours tendrement[1]. Édouard III avait demandé cette héritière de Flandre pour son fils Edmond, duc de Cambridge, et le mariage avait été conclu; mais le pape Urbain V, qui était Français de cœur[2] et de nation, n'avait pas voulu accorder les dispenses de parenté. La jeune Marguerite de Flandre était petite-fille de Marguerite de France, que nous avons vue réclamer les comtés d'Artois et de Bourgogne. Le roi et le Duc avaient traité à des conditions fort avantageuses pour elles; d'ailleurs, étant fille de France, elle devait préférer sa famille aux Anglais : aussi pressait-elle beaucoup son gendre, le comte de Flandre, de donner sa fille au duc de Bourgogne[3]. Le comte Louis y faisait une grande résistance, et toutes les villes de Flandre déclaraient hautement qu'elles ne voulaient point cette alliance avec la France. Il y avait plus de sept années que ce mariage se négociait sans se conclure; le roi de France était venu jusqu'à Tournay pour s'efforcer d'y mieux réussir, et le comte de Flandre, feignant d'être malade, avait refusé de s'y rendre. Enfin madame Marguerite, courroucée du peu de pouvoir qu'elle avait sur son fils, vint le trouver; comme il persistait dans ses refus, elle écarta tout à coup sa robe, et, se découvrant le sein, elle lui dit avec colère : « Puisque vous ne voulez point obéir à la volonté de votre roi et de votre mère, pour vous faire honte, je vais trancher ce sein qui vous a nourri, vous et point d'autres, et je le donnerai à manger aux chiens. Sachez aussi que je vous déshérite, et que vous n'aurez jamais mon comté d'Artois. » Le comte, ému et effrayé, se jeta aux pieds de sa mère et promit de donner l'héritière de Flandre

[1] Meyer. — Duhaillan. — [2] Guillaume Grimoard, abbé de Saint-Victor de Marseille. — [3] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

au duc de Bourgogne [1]. Cependant, tout en y consentant, il n'oublia point ses intérêts; il prétendait depuis longtemps que les villes de Douay, Lille et Orchies devaient lui être restituées par la France; en outre il demanda cent mille francs. Le roi avait tant à cœur de faire faire ce haut mariage à son frère qu'il consentit à contribuer pour moitié dans les cent mille francs et à abandonner les trois villes, moyennant promesse du Duc de les rendre quand il hériterait de la Flandre. Ainsi cette alliance fut arrêtée, et le pape, pour lors, donna la dispense, bien que le degré de parenté fût le même.

Ce mariage jeta le Duc dans de grandes dépenses, car il convenait de faire les choses magnifiquement; il emprunta de l'argent au roi et à tous les grands seigneurs; il assembla les États de Bourgogne, et leur envoya son conseiller Pierre d'Orgemont, qui leur fit part de tous ses embarras. On obtint d'eux que l'on continuerait encore pendant un an la taxe de douze deniers pour livre sur les marchandises vendues. Le Duc ramassa tout ce qu'il put trouver de perles, de diamants, de joyaux, de pierreries de toutes sortes. Enguerrand, sire de Coucy, lui en vendit à lui seul pour onze mille francs [2].

Il partit au mois de juin 1369, avec une suite brillante, pour se rendre à Gand, où devaient se célébrer les noces. Il traversa la Flandre dans le plus grand appareil, donnant partout de grandes fêtes. Une foule de grands seigneurs et de noblesse étaient accourus de toutes parts pour assister à ces solennités. Le sire de Coucy y brillait entre tous par la grandeur et la courtoisie de ses manières. Le roi de France l'y avait exprès envoyé, comme le chevalier qui était le mieux séant dans une fête [3].

[1] *Annales Flandriæ*, par Meyer. — [2] *Histoire de Bourgogne* — [3] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Mais le duc Philippe avait été si magnifique, avait agi si généreusement, que, quatre jours après son mariage, il n'avait plus d'argent pour son retour; il lui restait encore quelques pierreries; il les mit en gage chez trois bourgeois de Bruges, où il donna encore un repas splendide aux principaux de la ville [1].

Le Duc ne put rester que peu de jours auprès de sa femme et n'eut pas même le temps de la conduire en Bourgogne; de grandes affaires se commençaient en France en ce moment, et jamais le roi Charles V n'avait eu tant besoin de son frère.

Par le traité de Brétigny, le roi Jean avait été contraint de céder au roi d'Angleterre une grande partie de son royaume. L'Aquitaine, le Béarn, la Saintonge, l'Angoumois, le Limousin, le Quercy, le Poitou et le comté de Ponthieu avaient servi à acheter la paix. C'était avec une grande douleur que ces bonnes provinces françaises avaient passé sous l'obéissance des Anglais. Il avait fallu toutes les instances du roi Jean pour les faire consentir à se soumettre : « Car, disaient-elles, nous aimerions mieux être taxées chaque année de la moitié de notre avoir, et rester Français. » Le roi d'Angleterre leur envoya, pour les gouverner, son fils, le prince de Galles, duc d'Aquitaine, le vainqueur de Crécy et de Poitiers. C'était un loyal et courtois chevalier, brillant de gloire, habile à la guerre et aux affaires. Il tenait à Bordeaux, à Angoulême, à Niort, une cour brillante, et montrait bonne volonté de faire accueil aux seigneurs gascons; mais l'orgueil des Anglais était si grand qu'ils ne savaient se faire aimer d'aucune nation. Ils ne voulaient laisser arriver à aucune charge ni emploi les gentilshommes de Gascogne et d'Aquitaine, ne les en trouvant pas dignes. Cela déplaisait fort à ceux-ci, qui

[1] *Histoire de Bourgogne.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

avaient besoin du revenu des charges pour réparer les pertes de la guerre.

Aussi, comme l'avaient écrit les gens de La Rochelle au roi Jean quand il leur avait fallu se séparer du royaume de France, c'était des lèvres qu'on obéissait aux Anglais, mais les cœurs ne changeaient pas. Quelques seigneurs se laissaient bien séduire par les faveurs du prince de Galles, et mêlaient leurs bannières aux bannières anglaises; mais les grands seigneurs, ceux surtout dont les domaines étaient sur les frontières, les sires de Périgord, d'Albret, d'Armagnac, de Comminges, quelque ménagement qu'on fût obligé d'avoir pour eux, gardaient leur indépendance et n'étaient qu'à demi soumis. Quant aux communes et aux bonnes villes, qui ne voyaient dans les Anglais que des maîtres étrangers, la seule crainte les empêchait de secouer le joug [1].

Mais, le prince ayant eu besoin de lever une taxe extraordinaire, la résistance se déclara; on commença à dire que le roi de France n'avait pu disposer des droits de ses sujets, et qu'il ne dépendait pas de lui de renoncer à être leur seigneur suzerain. Les sires de Périgord, d'Albret, de Comminges, et plusieurs autres, se rendirent à Paris et réclamèrent auprès du roi contre cette taxe. Le roi, qui ne faisait rien soudainement, mais qui agissait toujours avec prudence, soumettant sa volonté à la raison [2], voyait bien qu'il allait s'engager dans une grande guerre, lorsqu'à peine son royaume commençait à rentrer dans l'ordre. Il réfléchissait mûrement, et accueillait, sans se résoudre, les prières des Gascons, les conseils des grands seigneurs, les instances de tous les prélats, comtes, barons ou chevaliers du royaume. Enfin il céda, et, après avoir fait consulter les plus fameux docteurs en droit de Bo-

[1] Froissart. — [2] Christine de Pisan.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

logne, Montpellier et Orléans, ainsi que les plus notables clercs de la cour de Rome [1], il commença par faire ajourner le prince de Galles pour venir, au parlement de Paris, voir juger la réclamation que les Gascons faisaient contre la taxe. Le prince répondit qu'il y viendrait à la tête de soixante mille lances. Alors le roi de France envoya un serviteur de son hôtel défier le roi d'Angleterre, et se prépara à la guerre.

Elle commençait avec des circonstances favorables. Édouard III était vieux et avait perdu son activité. Son fils, le prince de Galles, l'espoir de l'Angleterre, se mourait d'une lente maladie et ne pouvait plus faire la guerre. Partout les villes se révoltaient contre les Anglais et ouvraient leurs portes aux gens du roi de France. Les chevaliers gascons quittaient chaque jour le service de l'étranger pour venir retrouver leurs anciens compagnons d'armes ; on avait pris à solde plusieurs des bandes qui couraient le royaume, car toute cette guerre ne se faisait encore que par compagnies françaises ou anglaises ; elles s'assaillaient et se poursuivaient dans les diverses provinces, assiégeant alternativement les villes ou châteaux qu'elles tenaient.

Mais le roi avait envie de tenter une bien plus grande entreprise. Il rassemblait à Honfleur une grande quantité de navires et de bateaux de toutes grandeurs, pour porter en Angleterre une forte armée : c'était le duc de Bourgogne qui devait en être le chef. Il quitta la Flandre peu de jours après son mariage, pour venir à Rouen retrouver le roi, qui était là pour hâter les préparatifs de l'expédition ; mais beaucoup de gens sages et habiles la déconseillaient, entre autres le sire de Clisson. Comme le roi d'Angleterre envoya à Calais une nombreuse armée sous

[1] Christine de Pisan.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

les ordres de son fils le duc de Lancastre, et qu'elle menaçait déjà le royaume, on renonça à l'embarquement. Le duc de Bourgogne emmena sur-le-champ son armée, et s'en vint camper du côté de Montreuil, d'Hesdin et de Saint-Pol; les Anglais se retirèrent à Tournehen, où le Duc les suivit. Les deux armées prirent position près l'une de l'autre; les Français étaient plus nombreux, et tous les chevaliers demandaient avec instance qu'on les menât au combat. Le Duc lui-même avait grande envie de venger l'honneur de la France; mais le roi ne voulait pas risquer ainsi le sort de son royaume en une seule bataille; il se souvenait de Crécy et de Poitiers. En vain le Duc lui envoya messages sur messages, il résista à ses instances et défendit de livrer bataille. Il fallut supporter toutes les bravades des Anglais, il fallut que Philippe-le-Hardi se résignât à entendre faire des railleries et des chansons sur sa prudence [1]. Tout se borna à quelques faits d'armes que des chevaliers des deux camps tentaient les uns contre les autres sous les ordres de leurs chefs. Enfin, après plus d'un mois de séjour et de patience, le Duc envoya représenter au roi que toute cette assemblée de chevaliers était là à grands frais, qu'il devenait difficile de les retenir, qu'il y avait peu d'honneur à gagner, et que sûrement les Anglais n'attaqueraient pas. Comme les choses se passaient sans doute de même sorte dans le camp du duc de Lancastre, il faut être peu surpris que le roi ait tout à coup licencié cette belle armée. Les Anglais gardèrent encore assez de monde pour parcourir la côte jusqu'à Harfleur, et ravager le canton de Saint-Pol, une partie de la Picardie et de la Normandie; mais ils n'avaient plus les forces nécessaires pour tenter aucun siége; les habitants de la campagne se réfugièrent dans les villes. Peu après, l'armée

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

anglaise fut licenciée aussi, et le duc de Lancastre promit aux chevaliers étrangers, qui étaient venus chercher fortune avec lui, de revenir une autre fois avec une plus grosse armée, pour pouvoir pénétrer en France.

Le duc de Bourgogne, pendant ce loisir, envoya la comtesse de Vendôme, la dame de Saint-Étienne et le comte de Dammartin, avec une suite de quatorze chevaux, chercher la duchesse sa femme, qu'il avait laissée à Lens en Artois; elle vint à Paris, et s'établit dans l'hôtel d'Artois, rue Mauconseil, qui lui appartenait, et qui commença à s'appeler hôtel de Bourgogne; puis elle alla, quelques mois après, rejoindre son mari à Montbart, où elle arriva avec pompe et solennité. Elle fut reçue avec le plus grand accueil dans une province dont elle se trouvait duchesse pour la seconde fois, et où elle s'était fait aimer du temps de son premier mari.

Le Duc et la duchesse faisaient leur séjour habituel au château de Rouvre, près de Dijon. Là ils tenaient fort grand état, y recevant de hauts personnages qui venaient de toutes parts les visiter [1].

Le Duc faisait aussi de fréquentes courses dans la province pour en régler les affaires, et surtout afin de pourvoir à sa sûreté, toujours menacée par les compagnies et les Navarrais. Ce fut dans cette vue qu'il contracta une alliance défensive avec la comtesse Marguerite, grand'mère de sa femme, avec le comte de Savoie et avec le comte de Châlons. Comme il était exposé à faire de fréquentes et longues absences pour le service du roi son frère, il établit Eudes de Grancey gouverneur du duché de Bourgogne, lui confiant tout pouvoir de veiller à la défense du pays, l'autorisant à rassembler des hommes d'armes, à contraindre les communes de s'armer pour

[1] *Histoire de Bourgogne.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

garder leurs villes et bourgs; il lui assigna trois florins par jour pour ses honoraires [1].

De cette sorte les dépenses du duché continuaient à être considérables; il fallut s'adresser aux États. Du commun accord des gens d'Église, des nobles et des bourgeois, la taxe de douze deniers fut encore continuée pour deux ans, et la gabelle du sel fut aussi établie pour le même terme. Mais, quelque complaisants que fussent les États, il y avait des murmures dans le pays; aussi le Duc promit-il par lettres-patentes que ces impositions ne tireraient pas à conséquence pour l'avenir, ne porteraient aucun préjudice aux priviléges et franchises de la province, et dispenseraient de tout autre subside. Il s'engageait aussi à défendre de tout son pouvoir le pays contre toute subvention venant de la part de monseigneur le roi.

Toutes ces promesses n'étaient pas tenues bien fidèlement. Peu après il y eut des députés à envoyer au roi pour les affaires du duché. Les abbés de Citeaux et de Saint-Bénigne, le sire de Grançay et le maire de Dijon furent chargés de cette commission, et il fut alors ordonné de lever deux mille francs sur le duché pour payer les frais de leur voyage. On y fit d'abord quelque résistance, puis on acquitta la somme, et encore une autre de trois mille francs pour un second voyage des mêmes députés.

Vers ce temps-là, son frère le duc d'Anjou, qui commandait en Languedoc et se tenait d'ordinaire à Montpellier, lui donna rendez-vous à Avignon auprès du pape. Le Duc s'embarqua à Châlons avec une grande suite. Le Duc était dans un premier bateau avec les principaux seigneurs, puis venait le bateau du chancelier avec d'autres chevaliers. Il y avait ensuite les bateaux de la cuisine, de la

[1] Pièces de l'*Histoire de Bourgogne*, 15 décembre 1369.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

garde-robe, de l'échansonnerie et du poisson. Il parut avec grand éclat à Avignon, et offrit au pape un coursier, une haquenée, deux flacons et deux bassins de vermeil. Il répandit aussi ses générosités parmi les cardinaux; aussi fut-il obligé, pour revenir, de mettre en gage ses joyaux chez un Lombard, et de lui emprunter vingt mille francs[1].

Il tarda peu à faire un autre voyage en Auvergne, où commandait son frère le duc de Berri; car il importait de bien concerter la guerre qu'on allait faire à l'Angleterre. Le duc de Bourgogne ne fut pas moins magnifique en Auvergne qu'à Avignon; il traversa les villes de Riom, Clermont, Issoire, Brioude, Saint-Flour, partout faisant des offrandes aux églises, distribuant des aumônes, récompensant tous ceux qui lui rendaient le moindre service.

Revenu en Bourgogne, il continua à donner ses soins au gouvernement de son État. Une des choses qui troublaient le plus le bon ordre, c'étaient les entreprises et voies de fait que les seigneurs faisaient les uns sur les autres, recourant sans cesse à la voie des armes pour vider leurs débats, au mépris de toute juridiction. Cela allait si loin que Humbert, seigneur de Rougemont, qui avait fait partie de la suite du Duc lors de ses noces à Gand, fut, au retour, pris et dépouillé par Jean de Blaisy; celui-ci le retenait en prison pour venger, disait-il, la mort de Garnier de Blaisy, son cousin. Cette querelle divisait la Bourgogne: chacun des seigneurs prenait fait et cause pour l'un ou pour l'autre. Enfin les parties se soumirent à en passer par ce que le Duc ordonnerait, et consentirent que leur juge naturel et leur souverain prononçât entre eux[2]. Le Duc, s'autorisant encore plus de ce consentement que de ses droits, et voulant que le service du roi ne souffrît pas

[1] *Histoire de Bourgogne.* — [2] *Ibid.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de telles discordes, régla que Jean de Blaisy irait tenir prison un jour chez le seigneur Leray, ami de Humbert de Rougemont; puis, que les deux chevaliers boiraient ensemble en sa présence[1].

Ce fut cette année 1371 que la duchesse accoucha, le 28 mai, de son premier enfant, qui eut pour parrain le pape Grégoire XI et pour marraine sa bisaïeule Marguerite de France. La cérémonie du baptême fut fort pompeuse; le pape avait délégué, pour tenir sa place, Charles d'Alençon, archevêque de Lyon, et avait envoyé de beaux présents. La ville de Châlons donna aussi deux grands bassins d'argent en témoignage de sa joie. L'enfant fut nommé Jean. Toute la noblesse de Bourgogne, tant les dames que les seigneurs, fut mandée pour assister aux cérémonies.

La guerre continuait toujours à se faire par compagnies et par courses des Français sur le territoire anglais, ou des Anglais sur le territoire français. Toutefois, elle profitait moins à ces derniers, qui avaient partout le pays contre eux. Beaucoup de villes et de châteaux passaient aux mains du roi et de ses capitaines. Le Duc eut donc le temps de faire un assez long séjour en Bourgogne; il alla cependant conduire en Flandre, chez le comte de Flandre, la duchesse, qui voulait revoir son père. Ce mariage avait empêché le comte de devenir l'allié des Anglais; mais les villes de ce pays avaient déjà un si grand commerce que la guerre leur faisait un tort notable, et il ne fut pas possible de les faire déclarer contre l'Angleterre. Elles promirent d'être neutres, et les Anglais rendirent les navires qu'ils avaient commencé à leur prendre. Enfin, vers le milieu de l'année 1372, le Duc reçut ordre du roi de se rendre en Guienne avec trois cents lances; elles furent sur-le-champ convoquées avec leur suite; mais il s'en

[1] Pièces de l'*Histoire de Bourgogne*, 11 mars 1371.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

offrit un plus grand nombre. Le Duc s'engagea à payer deux francs d'or par jour à chaque chevalier banneret, un franc à chaque chevalier bachelier, à l'écuyer un demi-franc, à l'arbalétrier et à l'archer un tiers de franc. Le franc d'or se divisait alors en vingt sols. Le gage d'un valet de charrue était de sept francs par an, et il consommait pour trois à quatre francs de blé [1].

Le Duc partit de Nevers, et arriva, par Bourges et Chinon, à Poitiers, que les Français avaient repris l'année d'avant. Il y trouva les ducs de Berri et de Bourbon, et le sire Duguesclin, qui venait d'être fait connétable.

Ils ne tardèrent pas à voir arriver des députés de la ville de La Rochelle. Le maire, qui se nommait Jean Candorier, voyant toutes choses bien tourner pour le roi, et qu'il pourrait être secouru par les Français, résolut de délivrer la ville. Le commandant anglais était un brave chevalier, mais assez simple. Le maire, l'ayant à dîner chez lui, fit arriver une belle lettre du roi d'Angleterre. Le commandant reconnut le sceau royal, et demanda qu'on lui dît le contenu, car il ne savait pas lire. Alors le maire lut un ordre de faire sortir la garnison du château, pour en passer la revue sur la place de la ville. Le chevalier n'y manqua point. Pendant la revue, les postes furent surpris et les Anglais contraints de se rendre. C'était ce que les députés venaient dire aux princes. Ils avaient refusé de rendre la place à nul autre qu'à eux; encore demandaient-ils, en rentrant sous l'obéissance royale, que jamais, soit par mariage, donation ou apanage, la ville de La Rochelle ne sortît du ressort et domaine direct du roi, et que désormais il n'y eût point de château fort en la ville. Les princes n'osèrent accorder une telle demande, et en-

[1] *Essai sur les monnaies. — Variations dans le prix de diverses choses.* Dupré de Saint-Maur.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

voyèrent les députés vers le roi, qui leur fit grande fête, leur donna de beaux présents, et leur octroya, par chartre authentique, les priviléges qu'ils demandaient, comme aussi d'avoir chez eux un hôtel des monnaies et de ne jamais être taxés sans leur consentement. Ils revinrent, firent au plus tôt abattre leur château, puis mandèrent aux princes que maintenant ils pouvaient envoyer prendre possession de la ville. Les princes y allèrent dîner, et y furent reçus avec une grande joie [1].

Tout le reste de la campagne s'écoula à faire successivement le siége d'un grand nombre de villes et de châteaux, qui ne tardaient guère à se rendre. Tout allait mal pour les Anglais en ce moment. Le prince de Galles était à Londres, bien près de mourir; le valeureux Jean Chandos avait été tué l'année d'avant auprès de Poitiers; Jean de Grailly, captal de Buch, était prisonnier; tous les chevaliers de Gascogne et de Poitou rentraient dans l'obéissance du roi de France. Autrefois le roi Philippe et son fils Jean avaient perdu leur affection par légèreté et par hauteur; le roi Charles V la regagnait par sa sagesse et sa douceur [2]. Les garnisons anglaises n'attendaient nul renfort ni secours; partout elles étaient trahies par les habitants; aussi, en peu de mois, Benon, Surgères, Saint-Jean-d'Angely, Saintes, Niort, Fontenai, Thouars, furent pris par l'armée du connétable et des princes. « Il n'y eut jamais roi, disait le roi d'Angleterre parlant du sage Charles V, qui moins s'armât, et qui tant me donnât à faire. »

Après cette campagne, le Duc revint en Bourgogne et séjourna tantôt dans son duché, tantôt auprès du roi. Il continuait toujours à faire de grandes dépenses, à se jeter dans l'embarras et à grever ainsi ses sujets. Sa magnificence était telle que non-seulement il faisait des pensions

[1] Froissart. — [2] Idem.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

à ses vassaux et serviteurs, mais encore aux serviteurs du roi dont il avait à se louer, comme, par exemple, à sire Bureau de La Rivière, premier chambellan du roi et son ami de confiance, à qui le Duc accorda une pension de huit cents francs à titre de fief. Il donna aussi des pensions aux sires Jean et Guy de La Tremoille, qui, dans l'expédition contre Montbelliard, avaient fait prisonnier Jean de Neufchâtel et le lui avaient cédé moyennant huit mille francs. Le comte de Neufchâtel était mort en prison, de sorte que le duc de Bourgogne n'avait touché aucune rançon; et, comme il était trop obéré, ne pouvant payer les sires de La Tremoille, il leur faisait une pension. Il assigna aussi des sommes aux avocats qui défendaient ses affaires au parlement de Paris, où il en avait assez souvent. Pourtant, selon les mœurs du temps, il ne se conformait pas toujours aux arrêts qui en émanaient, comme il arriva avec l'évêque d'Autun. Ils se disputaient tous deux sur l'étendue de leur justice dans la ville, et, mécontents du jugement rendu, ils agirent de force et d'autorité. L'évêque fit mettre en prison un officier du Duc; le Duc fit abattre le pont-levis du palais épiscopal; l'évêque excommunia les gens du Duc; enfin il fallut que le roi et le pape se rendissent arbitres de ce différend [1].

Les Anglais avaient envoyé une seconde armée à Calais; le roi, fidèle à ses projets, ne voulut pas risquer une grande bataille. On laissa le duc de Lancastre pénétrer en France; les forteresses et les villes étaient en bon état de défense; les habitants s'y réfugiaient de toutes parts, ne laissant aucune provision aux Anglais. Des troupes françaises surprenaient les détachements ennemis dès qu'ils s'éloignaient de l'armée; elle prit la route de Soissons, Auxerre, le Nivernais, le Forez, l'Auvergne, le Limousin,

[1] *Histoire de Bourgogne.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

et enfin arriva à Bordeaux, réduite à moins de six mille hommes, sans avoir pris un seul château de France. Jamais les Anglais n'avaient fait une entreprise plus malheureuse. Le Duc avait, pendant ce temps-là, laissé la régence à sa femme, qui rendit toutes les ordonnances nécessaires pour que la province fût mise en état de défense, et que le plat pays ne pût fournir aucune ressource aux Anglais partout où ils passeraient.

Cependant le pape s'entremettait de son mieux pour engager les rois de France et d'Angleterre à faire la paix. Ses légats avaient suivi l'armée anglaise pendant toute sa course en France, s'efforçant d'amener le duc de Lancastre à des sentiments pacifiques. Enfin, au commencement de l'année 1374, on commença à traiter. Ce fut dans la ville de Bruges que se réunirent les envoyés des deux royaumes : le duc de Bourgogne, le comte Saarbruck, l'évêque d'Amiens et l'élu de la ville de Bayeux étaient de la part du roi de France ; le duc de Lancastre, le comte de Salisbury et l'évêque de Londres, de la part de l'Angleterre. Le duc de Bourgogne y arriva avec sa magnificence accoutumée ; il commença par faire faire des prières publiques et une grande procession, où, afin d'obtenir le succès du traité, on porta le vrai sang de Notre-Seigneur, que Thierry d'Alsace, comte de Flandre, avait, en 1150, rapporté de la Terre-Sainte. Après quelques mois de pourparlers, on ne conclut cependant qu'une trêve d'un an. Le Duc promit de revenir avant la Toussaint et retourna en Bourgogne.

Deux ans après environ, il eut à faire un nouveau voyage à Avignon. Le pape Grégoire VI, se sentant dangereusement malade, avait résolu de retourner à Rome, que les papes n'habitaient plus depuis tant d'années. Le roi, apprenant son dessein, en fut très-affligé, car il lui était commode de conserver le pape sous sa main. Il envoya ses

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

frères de Bourgogne[1] et d'Anjou pour rompre ce projet. « Très-Saint-Père, dirent-ils au pape, vous allez parmi des gens dont vous êtes petitement aimé; vous laissez un royaume qui est la source de la foi, et où l'Église est plus excellente que dans tout le monde. Elle pourra bien, par votre fait, tomber en de grandes tribulations; car si vous mourez là-bas, ce qui est bien apparent selon vos médecins, les Romains, qui sont merveilleusement traîtres, se rendront maîtres des cardinaux, puis feront un pape par force et à leur volonté. » Les cardinaux, qui pour la plupart étaient Français, joignaient leurs instances aux avis des princes; mais tous ces efforts furent inutiles : le pape se rendit à Rome[2].

Il y mourut un an environ après, et il arriva ce qu'avaient annoncé les frères du roi. Les Romains se portèrent à une sédition furieuse et demandèrent un pape d'Italie. Les seize cardinaux qui étaient à Rome, effrayés de leurs menaces, nommèrent, le 16 avril 1378, l'archevêque de Bari. Peu après, treize cardinaux se réunirent à Anagni et protestèrent contre la violence de l'élection; puis, le 20 septembre, à Fondi, dans le royaume de Naples, ils élurent le cardinal de Genève, qui était Français. Ces cardinaux étaient même si bien portés pour les intérêts de la France qu'ils avaient pensé à choisir le roi Charles V lui-même[3].

Le premier pape élu, qui se nomma Urbain VI, avait été reconnu par presque toute la chrétienté; mais il avait vainement offert au roi de France les plus grands avantages, il n'avait pu le décider. Dès que Clément VII fut pape, le conseil de France se mit sous son obédience. Bientôt après il vint établir le siége pontifical à Avignon. Ainsi commença un schisme qui divisa l'Église durant plus de quarante ans; l'Espagne et la France tenaient

[1] *Histoire de Bourgogne*. — [2] Froissart. — [3] Villaret.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

seules pour le pape d'Avignon; l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre et la Flandre, pour le pape de Rome.

Après le voyage d'Avignon, le Duc était revenu chez lui à Dijon; les affaires de ses finances devenaient de plus en plus embarrassées : il faisait beaucoup de dépenses; il agrandissait son domaine en achetant de belles terres; la défense du pays donnait lieu à des frais considérables. D'un autre côté, le roi taxait aussi la province et venait de lui demander un subside de vingt-sept mille livres. Le voyage de Bruges avait été fort coûteux, car les cinq mille livres par mois que le roi avait assignées au Duc pour tenir sa maison avaient été loin de lui suffire; il avait emprunté à la ville de Dijon et à plusieurs autres de son duché. Enfin, il était si dénué d'argent que maintenant il était obligé, quand il promettait une somme à quelqu'un de ses serviteurs, de lui abandonner une portion de son domaine pour servir de gage à sa promesse et compenser l'intérêt de la somme par le revenu[1].

Aussi faisait-on toutes sortes de projets et règlements pour être plus économe; si bien que le Duc fit stipuler, par les gens de ses comptes, jusqu'où pourraient aller les dépenses de sa maison. Trois officiers devaient en être chargés : le premier, son trésorier, devait pourvoir à la dépense des chevaux, à l'achat des draps d'or, de soie ou de laine, des broderies et joyaux, tant pour le propre usage de monseigneur et de madame que pour les cadeaux et étrennes qu'ils auraient à faire. Cette dépense ne devait pas excéder dix-huit mille livres, qui devaient se prendre sur les revenus de la chancellerie, sur les droits perçus à la foire de Châlons, sur la taxe des laines et sur la ville d'Auxonne.

La dépense de la maison, y compris les commissions

[1] Pièces de l'*Histoire de Bourgogne*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

faites à un seul cheval, était payée par un autre, à qui l'on assignait trente-deux mille livres pour le plus. Elles étaient fournies et octroyées par le duché, savoir : vingt-un mille livres sur la taxe des douze deniers, et onze mille livres sur l'impôt que les États venaient d'établir en remplacement de la gabelle qu'ils n'avaient pu endurer.

Enfin, dix mille livres environ devaient servir à réparer les châteaux et faire travailler les vignes, à acheter le parchemin, les armes, armures, éperons et autres quincailleries, les épices pour l'usage de la chambre, et à donner à monseigneur et à madame l'argent dont ils pourraient avoir besoin.

Plus tard, il réduisit de près d'un tiers les gages de ses officiers et serviteurs, et abolit les pensions de toute espèce.

Les États se montraient assez faciles à accorder de l'argent au Duc, mais ils prenaient de leur mieux des précautions pour que les impôts fussent bien répartis et levés sans trop de vexations; souvent ils instituaient, de leur propre autorité, les élus chargés de percevoir les taxes. Ils voulurent aussi que le compte de la recette et de la dépense fût rendu à ces mêmes élus. Le Duc ne se conforma pas en cela à leur intention et en chargea les maîtres de ses comptes; à la vérité, on appelait quelquefois les élus pour y être présents.

Vers ce temps-là, le Duc trouva moyen de tirer aussi quelque revenu des Juifs, en leur permettant, moyennant mille livres par an, de rester en Bourgogne; car les princes en voulaient beaucoup moins aux Juifs, quand ils pouvaient donner de l'argent, qu'aux hérétiques, dont on brûla pour lors bon nombre, qui se nommaient Begards ou Turlupins.

Cependant le roi Édouard venait de mourir, peu de temps après son fils le prince de Galles. Les Anglais n'étaient plus en état de résister aux armes de la France;

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

néanmoins leurs garnisons de Calais et des environs faisaient des ravages dans le pays. Le roi sut qu'il était possible de prendre Ardres sans grands frais. On assembla une armée choisie, en tenant secret le but de l'expédition. Quand tout fut prêt, le duc de Bourgogne vint en prendre le commandement. Le château fut investi sur-le-champ; on avait de grosses machines qui jetaient des pierres de deux cents livres pesant. Le commandant n'était pas muni contre une si vive attaque; il fut forcé de se rendre. Le Duc s'empara aussi de Mardick, que défendaient les sires de Maulevriers, Poitevins, qui n'avaient pas encore quitté le service d'Angleterre. Gravelines ne se défendit pas non plus; de sorte que les Anglais n'avaient plus que Calais sur cette côte. Après ces succès l'armée fut congédiée.

Au commencement de l'année 1378, l'empereur Charles IV arriva en France pour accomplir le vœu qu'il avait fait de venir en pèlerinage à Saint-Maur près de Paris. Le Duc fit les plus grands préparatifs pour le recevoir. Il ordonna à tous les seigneurs et chevaliers de sa maison et de sa suite ordinaire de se fournir d'habits et d'équipages convenables, puis de le venir joindre à Paris. Le séjour de l'empereur fut une suite des plus belles fêtes et des plus solennelles cérémonies. On lui offrit, ainsi qu'à tout ce qui l'accompagnait, des présents magnifiques. Le duc de Bourgogne n'était jamais en reste dans de telles occasions; il donna au fils de l'empereur une épée dont le pommeau d'or était enrichi de diamants.

Bientôt après, il se mit à la tête d'une expédition dont le roi le chargea. Le roi de Navarre continuait à faire la guerre à la France, en violant tous les engagements qu'il prenait et en suscitant toutes sortes d'ennemis au roi. Il n'y avait sorte de crimes qu'on ne lui imputât et qu'on ne pût croire de lui; on disait même qu'il venait d'empoi-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sonner sa femme, sœur de la reine de France. Le roi résolut de lui enlever toutes les villes et forteresses qu'il avait encore en Normandie. Deux de ses fils étaient comme otages entre les mains du roi. Le Duc emmena avec lui Charles, l'aîné; et ce fut sur l'ordre du jeune prince que toutes les places furent ouvertes, hormis Pont-Audemer et Mortagne, qu'il fallut assiéger. L'armée fut ensuite congédiée.

Le Duc avait une fille âgée pour lors de cinq ans; tout enfant qu'elle était, elle était déjà promise en mariage au jeune fils du duc Léopold d'Autriche, et le contrat fut solennellement passé dans l'abbaye de Remiremont, par des ambassadeurs envoyés des deux parts. Puis le duc d'Autriche et le duc de Bourgogne se réunirent à Montbelliard avec toute leur cour, pour y célébrer par des fêtes, des tournois et des jeux publics, l'espoir de cette heureuse union.

Dans le même temps, la Flandre, qui devait être un jour l'héritage et le domaine du Duc, était livrée à de grands troubles. Le comte Louis de Mâle, ainsi surnommé parce qu'il était né au château de Mâle, avait jusque-là vécu le plus tranquille et le plus heureux des souverains. Son pays était fertile et bien cultivé; les villes avaient reçu depuis deux cents ans, de leur comte Philippe d'Alsace, des chartres de commune, et presque aussitôt après elles avaient commencé à devenir le siége d'un grand commerce; elles étaient ainsi parvenues à être fort peuplées et puissantes. Les quatre communes principales, autrement les quatre membres de Flandre, étaient Gand, Ypres, Bruges et la campagne de Bruges, qu'on nommait le Franc. La richesse et la liberté des habitants, surtout de ceux de Gand, les avaient rendus fiers et difficiles à soumettre. Ils connaissaient leurs priviléges et se montraient courageux et habiles à les défendre; ils avaient même souvent, les

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

armes à la main, forcé les comtes de Flandre à les accroître. Ils étaient divisés en corps de métiers qui avaient chacun leurs magistrats, leur justice, leur bannière. La juridiction des juges de la commune était universelle, et les gens du comte n'avaient pas pouvoir de prononcer des peines contre les bourgeois. Ils ne pouvaient être taxés sans leur consentement. Le commun peuple était donc plus redoutable que dans les autres États. Les princes et les seigneurs ne le trouvaient point si humble et si respectueux pour la noblesse. Tout ce qui pouvait faire tort à son commerce éveillait surtout son attention et sa résistance [1].

Aussi le comte avait-il toujours fort ménagé ses sujets. Pour ne les point mécontenter, il ne s'était pas jeté dans les guerres qui l'environnaient; mais il était très-adonné à ses plaisirs et en faisait sa seule affaire. De même que ses riches sujets étaient de toute la chrétienté ceux qui se livraient le plus à bien vivre et à se divertir, de même leur souverain était environné d'un luxe inconnu dans les autres cours. Cela le rendait grand dépensier, et il avait souvent besoin d'argent. Déjà trois fois les communes de Flandre avaient payé ses dettes, et il demandait encore qu'on le tirât de peine. En accordant aux gens de Bruges la permission de creuser un canal pour faire communiquer la rivière de Lys, qui passe chez eux, avec la Verze, qui passe à Gand, il avait obtenu leur consentement; mais les Gantois se refusaient à établir de nouvelles taxes.

Le comte avait depuis quelque temps accordé toute sa confiance à un riche bourgeois de Gand, nommé Jean Hyons, homme réfléchi, froidement hardi et entreprenant, au besoin même assez cruel. Il avait été exilé de la ville pour avoir tramé le meurtre d'un bourgeois qui déplaisait au comte; mais ce prince avait eu le pouvoir de le ramener

[1] Froissart. — Meyer. — Gudegherst.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

à Gand, et de le faire nommer syndic des marchands bateliers. Tout habile qu'était Jean Hyons, il ne put faire consentir le peuple à la nouvelle taxe. Il avait un en personnel nommé Mathieu Ghisbert, qui, par sa famille et sa richesse, jouissait d'un grand crédit dans la ville. Cet homme profita de l'occasion, offrit au comte de faire passer l'impôt, et supplanta ainsi Jean Hyons dans sa faveur.

Alors celui-ci n'eut d'autre pensée que de se venger. Il commença à faire valoir auprès du peuple tous les sujets de mécontentement que pouvait donner l'autorité du comte, les violations de privilége, les craintes pour le commerce, et surtout la permission donnée aux gens de Bruges de construire un canal qui détournerait les bateaux de passer à Gand. Il rétablit aussi une sorte de confrérie qu'on nommait les chaperons blancs, où il enrôla tous les gens qui aimaient mieux le trouble que le repos et qui n'avaient rien à perdre. Ce lui fut chose facile; car il n'y avait rien de si turbulent et de si querelleur que le menu peuple de Gand. Le commerce allait si bien qu'on gagnait sa vie largement en ne travaillant guère; les tavernes et tous les lieux de divertissement étaient sans cesse remplis; ce n'étaient que désordres et rixes continuelles; on comptait que, dans l'année d'auparavant, il y avait eu quatorze cents meurtres dans la ville[1]. En excitant tout ce peuple, Hyons se rendit donc puissant et redoutable. Il s'établit grand défenseur des franchises de la commune; les hommes paisibles eux-mêmes n'étaient pas fâchés de voir leurs droits soutenus par des gens excessifs et turbulents. Ce fut donc avec l'approbation de tous que les chaperons blancs s'en allèrent chasser et mettre en déroute les pionniers de Bruges qui travaillaient au canal.

[1] Meyer. — Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Or il arriva que le bailli du comte fit arrêter un bourgeois de Gand et le fit retenir en prison. « Cela est directement contre nos priviléges, disaient les amis de Jean « Hyons, et c'est ainsi que se brisent petit à petit et s'affaiblissent nos franchises, qui, du temps passé, étaient « si nobles, prisées si haut, et avec cela si bien gardées « que nul n'osait les enfreindre, et que le plus noble chevalier de Flandre se tenait pour lors tout glorieux d'être « bourgeois de Gand. » Les magistrats envoyèrent réclamer le prisonnier; mais le sire d'Auterme, bailli du comte, qui était hautain et présomptueux, et ne parlait jamais que de pendre tout le monde, répondit seulement : « Ah! que de paroles pour un marchand! Il serait dix « fois plus riche que je ne le mettrais pas hors de prison si monseigneur le comte de Flandre ne le commandait. »

Jean Hyons était content d'une si folle conduite, et savait bien en tirer parti en l'exagérant auprès du peuple. « Je ne dis pas que nous affaiblissions en rien l'héritage « de monseigneur de Flandre, car raison et justice s'y « opposent. Je ne suis pas d'avis non plus que nous fassions « rien qui nous mette mal avec lui et nous attire son indignation; car on doit toujours être bien avec son seigneur. « Monseigneur de Flandre est notre bon seigneur, un très-« noble prince, fort illustre et redouté; il nous a toujours « tenus en grande paix et grande propérité. Nous devons « le reconnaître et avoir plus de patience envers lui que « s'il nous avait tourmentés et ruinés par la guerre. Mais « il est à présent mal conseillé contre nous et contre les « franchises de la bonne ville de Gand. Il faut donc lui « députer des hommes sages et avisés, sachant bien parler, « qui lui remontreront hardiment tous nos griefs; ils lui « diront qu'il ne pense pas, lui et ses gens, qu'au besoin « nous ne puissions résister si nous le voulons. — Il dit

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« bien! il dit bien! » se mit à crier tout le peuple. On envoya des députés au comte, qui se tenait au château de Mâle. Il les reçut fort bien et leur accorda toutes leurs requêtes; mais il demanda avec douceur que la confrérie des chaperons blancs fût dissoute.

Ce n'était pas l'affaire de Jean Hyons. « Bonnes gens, « dit-il au peuple de Gand, vous avez vu comment ces « chaperons ont gardé vos franchises mieux que n'eussent « fait chaperons d'écarlate. Ils se sont fait craindre; et si « l'ordonnance de monseigneur, qui les veut dissoudre, « s'exécute, je ne donnerais pas trois deniers de toutes vos « libertés. — Il dit vrai et nous conseille bien, » répondirent les gens de Gand.

Alors le comte voulut employer la force, et sire d'Auterme, le bailli, s'en vint à Gand avec deux cents chevaux pour enlever Jean Hyons. Celui-ci s'en était douté et avait pris toutes ses mesures. Les chaperons blancs se réunirent à l'heure même; on tomba sur les hommes du comte; son bailli fut massacré sur la place du marché, sa bannière renversée et déchirée; puis les maisons des principaux bourgeois qui étaient de son parti furent pillées et démolies.

Les chaperons blancs pour lors dominèrent toute la ville; nul n'osait s'y opposer. Cependant les bons bourgeois de Gand, les hommes riches et notables, ceux qui, ayant femmes, enfants et marchandises, aimaient à vivre honorablement et en paix, n'étaient pas bien aises de voir les choses en cet état. Après beaucoup de pourparlers et d'assemblées, on résolut d'envoyer douze députés au comte pour lui demander pardon de la mort de son bailli, mais en requérant que tous fussent compris dans l'amnistie et que jamais personne ne fût inquiété. Ils supplièrent le comte, à mains jointes, d'avoir pitié d'eux et de rendre ses bonnes grâces à la ville de Gand, qui l'aimait tant. Le comte les reçut d'abord rudement; cependant ils le

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

prièrent si humblement que, sa première colère passée, il leur donna une réponse favorable.

Mais Jean Hyons, pendant ce temps-là, avait mis les choses au point qu'il n'y avait plus de paix à espérer. Il avait rassemblé ses chaperons blancs au nombre de dix mille, et les avait conduits au château d'Andreghien, que le comte venait de faire bâtir magnifiquement et qu'il aimait beaucoup [1]. Ils le saccagèrent et y mirent le feu. La nouvelle en arriva comme les douze députés étaient encore à Bruges auprès du comte. Il les fit venir. « Mauvaises gens, leur « dit-il tout pâle de colère, vous me priez l'épée à la main. « Je vous avais accordé toutes vos demandes, et voici vos « gens qui ont brûlé l'hôtel que j'aimais le mieux au « monde. Sachez que, si ce n'était pour mon honneur, et « que je ne vous eusse pas donné un sauf-conduit, je vous « ferais à tous trancher la tête. Sortez de ma présence, et « dites à vos méchantes gens de Gand que jamais ils n'au- « ront la paix, que je n'entendrai parler d'aucun traité « jusqu'à ce que je les aie à merci pour faire couper la tête « à ceux que je voudrai. »

C'était là ce que désirait Jean Hyons. La guerre était tout à fait déclarée. Le comte manda tous les chevaliers de la Flandre, prit leur avis, reçut leurs serments de loyauté, et les distribua en garnison dans ses forteresses, avec des hommes d'armes allemands qu'il avait fait venir. D'un autre côté, les villes de Flandre, sans bien examiner qui avait tort ou raison, voyant que leurs libertés souffriraient beaucoup si le comte domptait ceux de Gand, s'unirent toutes sous la conduite de Jean Hyons. Celui-ci, suivi d'une grande troupe, alla à Bruges, où le comte devait avoir beaucoup de partisans, puisque les préférences et faveurs qu'il avait accordées à cette ville étaient au fond la

[1] Froissart, Meyer, Oudegherst. Chronique manuscr., n° 8380.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

première et principale cause qui avait ému les Gantois. Les échevins et les riches bourgeois penchaient en effet pour le prince; mais il leur fallut céder à la volonté prononcée du commun peuple et des gens des petits métiers.

Ce fut au milieu de ces succès que Hyons tomba malade et mourut subitement, non sans soupçon de poison. Ce fut une grande désolation à Gand et dans la Flandre; mais rien ne changea de ce qu'il avait mis en train. Les doyens de chaque métier et les centeniers élurent quatre capitaines et leur donnèrent toute autorité. On se mit en campagne. Courtray et Thourout ouvrirent volontiers leurs portes et se joignirent aux Gantois. Ypres en aurait bien fait autant, mais le comte y avait mis une garnison de chevaliers. « Ouvrez à nos bons amis et voisins de Gand, disaient les « gens des petits métiers. — Nous n'en ferons rien et gar- « derons le commandement du comte de Flandre, » répondaient les chevaliers. La querelle s'anima, et alors le peuple se mit à crier : « A la mort ! Vous ne serez pas seigneurs dans notre ville. » L'on se jeta sur les chevaliers; ils n'étaient pas les plus forts; plusieurs furent tués, et les autres échappèrent à grand'peine [1].

Alors les Gantois allèrent mettre le siége devant Audenarde. C'était là qu'étaient réunis presque toute la noblesse de Flandre et les meilleurs chevaliers du comte. Les Flamands étaient environ soixante mille hommes, bien armés, pourvus de tout, ayant beaucoup de canons et de machines de guerre; mais la vaillante garnison se sentait en mesure de se défendre, malgré la mauvaise volonté des bourgeois de la ville et la hardiesse des assiégeants, qui faisaient chaque jour des attaques, sans beaucoup de précaution ni de connaissance de la guerre.

[1] Froissart. — Meyer. — Oudegherst. — Chronique manuscr.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le comte se tenait près de là, à Termonde. Une nuit, les Flamands essayèrent de l'y surprendre; mais leur projet fut connu. Les chevaliers et écuyers se tinrent sur leurs gardes, et l'attaque fut vivement repoussée.

Cependant il n'y avait nul espoir de secourir Audenarde. La ville ne pouvait manquer d'être prise, du moins par famine. Le comte de Flandre vit bien qu'il fallait traiter. C'était comme malgré lui que cette guerre avec ses sujets avait été allumée, et elle lui déplaisait beaucoup. Sa bonne dame de mère, la comtesse Marguerite d'Artois, en était encore plus affligée et le blâmait sans cesse. Elle écrivit au duc de Bourgogne de venir aviser aux troubles qui désolaient son héritage. Le Duc vint à Arras où elle habitait, amenant avec lui son conseil et les principaux de sa suite. Il commença à parlementer avec les Flamands. Tous ceux d'entre eux qui avaient quelque sagesse étaient las de cette guerre; elle troublait tout leur commerce. Néanmoins le Duc avait affaire à des gens qui montraient beaucoup de fierté et le prenaient sur un ton bien haut. Ils voulaient absolument qu'on leur rendît Audenarde pour en démolir les murailles. Le Duc eut permission d'y envoyer le maréchal de Bourgogne; il trouva les chevaliers manquant de tout, mais en ferme attitude. « Dites de « notre part à monseigneur de Bourgogne, dirent-ils, « qu'il n'entende pour nous à aucun mauvais traité, car, « Dieu merci, nous saurons nous défendre. » Le Duc n'en continua pas moins à négocier[1]. Il promettait que tout serait pardonné sans réserve ni exception, que le comte viendrait habiter sa bonne ville de Gand. Ces propositions, les bonnes façons du Duc, les avis des gens sages, et surtout de ceux de Bruges, finirent par l'emporter et par décider une paix que les plus habiles regardaient

[1] Froissart. — Meyer. — Oudegherst.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

comme peu solide et arrachée au comte de Flandre seulement par le péril où étaient ses chevaliers. Jean Pruniaux, qui avait succédé en quelque sorte à l'importance de Hyons, vint trouver le Duc à Tournay. On lui fit grand accueil; il y eut des festins magnifiques, des fêtes, et le traité fut signé.

Cependant le comte ne pouvait s'empêcher de garder beaucoup de rancune contre ses sujets, tout en faisant de son mieux pour la cacher; il ne venait point habiter à Gand, comme il l'avait promis, et se tenait toujours à Bruges. Les honnêtes gens, les sages et riches bourgeois s'en affligeaient beaucoup, car son absence ne profitait qu'aux chaperons blancs et aux amis du trouble. On lui envoya des députés, à qui l'on dit que, s'ils ne ramenaient pas le prince, ce n'était pas la peine qu'ils rentrassent jamais en la ville, et qu'on leur fermerait les portes. Ils trouvèrent le comte, qui voyageait à cheval avec toute sa suite, entre Bruges et Deynse. Ils s'inclinèrent humblement; à peine fit-il semblant de les voir, et porta seulement un peu la main à son chaperon sans les regarder. A Deynse, où il s'arrêta, il consentit enfin à les recevoir à l'issue de son dîner. Ils se jetèrent à genoux devant lui, le suppliant de revenir dans sa bonne ville de Gand, qui le désirait tant. « Je crois bien, répondit-il d'un ton assez « calme, qu'il y a à Gand des gens qui me désirent; mais « je m'étonne qu'on se souvienne si peu du temps passé. « J'ai toujours été propice et débonnaire à leurs requêtes; « j'ai chassé de mon pays mes gentilhommes, quand ils « avaient offensé leurs lois et leur justice; j'ai ouvert mes « prisons à leurs bourgeois, et même à des gens à moi, « quand ils m'en ont prié. Je les ai aimés et honorés plus « que tous les habitants de mon comté. Eux, au contraire, « ont massacré mon bailli, ruiné les maisons de mes « gens, chassé mes officiers, brûlé l'hôtel que j'aimais le

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« mieux du monde, forcé et pillé mes villes, tué mes che-
« valiers, et fait tant de maux que je voudrais n'en pas
« garder souvenir comme je fais malgré moi. — Ah! Mon-
« seigneur! dirent-ils, ne regardez jamais à cela; vous
« avez tout pardonné. — C'est vrai, répliqua le comte, et
« je ne veux point par ces paroles vous menacer de nul
« tort pour l'avenir; j'ai voulu seulement rappeler les
« cruautés et félonies des gens de Gand. » Il s'apaisa, se leva, les fit relever, et ordonna qu'on apportât du vin pour boire avec eux.

Le lendemain il entra à Gand. Les habitants étaient venus au-devant de lui tout joyeux, et lui témoignèrent leur respect et leur amour. Pour lui, il passait parmi eux sans parler, et saluant à peine de la tête. Les jurés de la commune lui apportèrent des présents et se confondirent en humilités. « En bonne paix, dit-il, il ne doit y avoir
« que paix; cependant il faut que les chaperons blancs
« soient dissous, et que la mort de mon bailli soit vengée,
« car sa famille l'exige de moi. — Monseigneur, nous le
« voulons bien, reprirent les jurés; mais ce peuple est si
« réjoui de vous voir que vous le persuaderez beaucoup
« mieux que nous. Venez demain sur la place du marché,
« parlez-leur, et ils vous accorderont tout ce que vous vou-
« drez. »

Les capitaines des chaperons blancs, avertis de ceci, rassemblèrent leurs plus méchantes gens et leur enjoignirent de se trouver sur la place du marché, bien armés, de s'y tenir tranquilles et froids, mais de garder leurs chaperons. Le comte arriva à cheval, accompagné de tous ses chevaliers, des jurés et des plus riches bourgeois de la ville. En traversant la place, il vit ces chaperons, et cette vue le rendit tout soucieux. Cependant il monta à un balcon qu'on avait orné d'une draperie d'écarlate. De là il harangua le peuple du ton le plus raisonnable; il leur rappela l'amour

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

qu'il leur avait autrefois montré, et comment le devoir d'un peuple étant d'aimer, craindre, servir et honorer son prince et seigneur, ils avaient fait tout le contraire; qu'il les avait défendus envers et contre tous; qu'il les avait maintenus dans la paix et dans la prospérité; qu'il avait favorisé leur commerce, et ouvert des passages de mer qui, avant son règne, leur étaient fermés. Il parla environ une heure avec bonté et sagesse, et fut écouté en grand silence; puis il finit par leur dire qu'il pardonnait toutes les offenses qu'il avait reçues, et n'en voulait plus entendre parler, mais qu'il ne fallait rien faire de nouveau contre lui et dissoudre les chaperons blancs. A peine eut-il dit cette parole qu'il s'éleva des murmures qu'il entendit fort bien. Il pria chacun de se retirer tranquillement; mais les chaperons blancs restèrent, et quand il traversa la place il crut les voir sourire pour le braver et le regarder insolemment. Ils ne lui firent aucun salut. Il rentra triste en son hôtel, disant : « Je ne pourrai jamais venir à bout « de ces chaperons blancs; ce sont de méchantes gens e « des forcenés. Le cœur me dit que la chose n'en restera « pas là; elle est au point qu'il en doit sortir de grands « maux; mais je devrais tout perdre que je ne puis souf- « frir leur orgueil et leur méchanceté. » Il ne passa que cinq ou six jours à Gand, et s'en alla de mauvaise humeur sans prendre congé de personne.

Les habitants s'en affligèrent, et pensaient que jamais il ne les aimerait, pas plus qu'eux ne pourraient l'aimer. Jean Pruniaux et les capitaines des chaperons blancs étaient au contraire fort joyeux; ils annonçaient que le comte allait rompre la paix et faisaient faire des provisions de toutes sortes. Les hommes sages et notables, les riches marchands se trouvaient maintenant conduits où ils n'auraient pas voulu aller. Au commencement, ils avaient vu avec un secret plaisir les chaperons blancs prendre la dé-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

fense des franchises de la ville; ils avaient mieux aimé se tenir hors de presse, se conserver dans leur honorable repos et leur bonne renommée, que de se porter ouvertement contre leur souverain. De la sorte les chaperons blancs étaient devenus leurs seigneurs et maîtres; nul n'osait plus parler ni leur résister, et ces bons bourgeois payaient bien cher leur prudence. Pourtant, quelque différence qu'il y eût entre les habitants dans la manière de juger toutes ces choses, ils étaient très-résolus à ne se point diviser, et à ne faire qu'un pour défendre les franchises et bourgeoisies de la ville. La suite le fit bien voir : rien ne leur coûta; chacun donnait, pour la défense commune, or, argent, joyaux, provisions, les gens les plus riches contribuant plus que les autres.

Cependant le roi de France entendait chaque jour faire des récits différents sur les divisions et les guerres de Flandre. Pour savoir à quoi s'en tenir, et les apaiser s'il était possible, il manda au comte de venir le trouver; mais ce prince ne se hâtait point de se rendre à la volonté de son seigneur[1]; il avait sujet, en effet, de redouter sa colère, car il l'avait gravement offensé. D'abord il avait reçu et gardé longtemps près de lui le duc de Bretagne, pour lors ennemi de la France; peu après, il avait commis une faute plus grande encore.

Le roi avait envoyé en Écosse Pierre de Bournezeaux, sage chevalier qui avait toute sa confiance. Ce messager prit la route de Flandre. Tandis qu'il attendait au port de l'Écluse que le vent fût favorable, et qu'il menait un fort grand train d'ambassadeur, le bailli vint à Bruges raconter cela au comte de Flandre; il ordonna qu'on lui amenât ce gentilhomme. On l'arrêta rudement en le prenant au collet, sans tenir compte de sa qualité d'envoyé du roi de

[1] Chron. manuscr. — Meyer.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

France, qu'il allégua en vain. Conduit devant le comte, il le trouva qui conversait avec le duc de Bretagne, appuyés tous deux sur une fenêtre et regardant les jardins. Le chevalier se jeta à ses genoux en disant : « Je suis votre pri-« sonnier. — Comment! ribaud, dit le comte avec colère, « a-t-il fallu te mander pour venir devant moi? Les gens « de monséigneur peuvent bien venir me parler; tu as « passé longtemps à l'Écluse, tu me savais si près de toi, « et tu ne daignais te présenter ici! — Monseigneur, re-« partit le chevalier, faites-moi grâce. » Alors le duc de Bretagne ajouta : « Vous autres beaux parleurs du palais « de Paris et de la chambre du roi, vous gouvernez le « royaume à votre volonté, vous disposez de monseigneur « selon votre bon plaisir, et il n'y a prince du sang assez « puissant pour être écouté quand vous l'avez pris en « haine; mais il faudra pendre ces gens-là, et que tous les « gibets en soient garnis. » Le pauvre chevalier était toujours à genoux, bien confus d'être si rudement traité. Les princes le renvoyèrent à son logis; mais la chose avait fait du bruit : les Anglais le guettaient, et son voyage fut manqué en Écosse. Il revint, et raconta au roi, surpris de son retour, ce qui lui était arrivé en Flandre. Messire Jean de Ghistelles, chambellan du roi, qui se trouvait là, voulut, pour justifier le comte son cousin, dire que Bournezeaux faisait un faux récit. Le chevalier ne se laissa pas intimider. « Messire Jean, dit-il, toutes les paroles que « j'ai dites sont vraies, et si vous les démentez, jetez votre « gage; je le ramasserai. — C'est assez, interrompit le « roi; n'en parlons plus. » Mais quand le sage prince fut retiré en sa chambre : « Je suis bien aise, reprit-il, que « sire Pierre ait si franchement parlé, et relevé ainsi « messire de Ghistelles; il lui a bien tenu pied, et je ne « donnerais pas cette aventure-là pour vingt mille francs. » Jean de Ghistelles fut obligé de quitter le service du roi,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

et le roi écrivit des lettres fort dures au comte de Flandre.

Après ces lettres reçues, le comte avait assemblé les députés des bonnes villes et leur avait dit : « Mes enfants « et bonnes gens du pays de Flandre, je suis, par la grâce « de Dieu, votre seigneur depuis longtemps ; je vous ai « gouvernés en paix tant que j'ai pu, et vous ai entretenus « en grande prospérité, ainsi qu'un seigneur doit tenir « ses gens. Mais aujourd'hui, à mon grand chagrin, et « au vôtre aussi sûrement, monseigneur le roi me hait, « parce que je soutiens et garde près de moi le duc de « Bretagne, mon cousin germain. Il veut que je le chasse « de mon hôtel et de mes États, ce qui serait chose bien « étrange. Si je venais au secours de mon cousin en lui « donnant des villes ou châteaux pour qu'il y mît garni- « son contre le royaume de France, le roi aurait, certes, « bien cause de se plaindre ; mais je n'en ai nullement « la volonté. Je vous ai assemblés pour savoir si vous con- « sentez que le duc de Bretagne reste près de moi, en « vous exposant à tout ce qui peut en arriver. » Les députés répondirent tout d'une voix : « Oui, Monseigneur, « et nous avons deux cent mille hommes bien armés à « votre service contre tout seigneur qui viendrait vous at- « taquer [1] » Voilà comment était le comte de Flandre avec ses sujets avant ces malheureux troubles.

Maintenant le comte avait, au contraire, besoin du roi contre les Flamands ; il fallait s'efforcer d'apaiser son courroux, et il ne savait s'il oserait se rendre à Paris. Heureusement sa mère, madame Marguerite, que le roi et tous les princes de France aimaient beaucoup, s'offrit à l'accompagner. Elle fut courtoisement accueillie par le roi, qui traita aussi fort doucement le comte et reçut ses soumissions. Il leur fit de beaux présents à tous deux, et

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

les écouta répéter toutes leurs plaintes contre leurs sujets. « Leur rébellion vient de ce qu'ils sont trop riches, trop « contents et trop paisibles; il serait à propos qu'ils souf- « frissent et fussent rudement traités. » Tel était le langage qu'on tenait au roi, et il promit que dans peu, s'il ne lui survenait point d'autres affaires, il chercherait quelque remède à ces fâcheuses discordes [1].

Ainsi rassuré sur la volonté du roi, le comte se trouva plus fort contre ses sujets; il alla s'établir à Lille. Les gens de Bruges continuaient à lui être favorables, et le suppliaient de revenir parmi eux. Dans ce même temps, Olivier d'Auterme et plusieurs autres seigneurs envoyèrent défier la ville de Gand pour le meurtre du bailli, Roger d'Auterme. Sur-le-champ, ayant rencontré quarante barques chargées de marchandises, qui se rendaient à Gand par l'Escaut, ils les arrêtèrent, crevèrent les yeux aux mariniers, et les envoyèrent tout mutilés aux gens de la ville [2].

Les Gantois sentaient vivement cette injure; leurs magistrats ne savaient que leur dire pour les apaiser. C'était au comte que tout était imputé, et pas un homme de bien ne pouvait l'excuser. En effet, ce n'était plus depuis longtemps une chose commune, ni permise, qu'un vassal déclarant la guerre à un autre sans la permission de son souverain.

Dans leur embarras, les Gantois ne firent aucune plainte, ne réclamèrent aucune justice du comte; mais Pruniaux et les chaperons blancs, sans consulter personne, s'en allèrent à Audenarde, où ils abattirent deux portes et une portion des murs. « Ah! les maudites gens! le diable les tient, dit « le comte en apprenant cette nouvelle; je n'aurai jamais « la paix tant que cette ville de Gand sera si puissante. » Il envoya donc aux magistrats pour leur reprocher d'avoir violé la paix qu'ils avaient signée avec le duc de Bour-

[1] Chron. manuscr. — [2] Froissart. — Meyer.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

gogne. Les jurés alléguaient les cruautés commises sur les mariniers. « Vous avez donc prétendu, disaient les en-« voyés du comte, vous venger, au lieu de demander jus-« tice à votre seigneur; il eût convenu de vous adresser « d'abord à lui, en rendant plainte. — Ce n'est pas, ré-« pondaient les jurés, que nous voulions excuser les cha-« perons; mais ceux qui ont mis à mort ou mutilé nos « bourgeois sont des gens de l'hôtel même du comte, et il « a consenti à la violence. » Les conseillers s'en allèrent en menaçant les Gantois de toute la vengeance du comte. Il avait cependant grande envie de ravoir Audenarde, se repentait assez d'avoir violé la paix, et tâchait de la renouer. Après plusieurs messages, et par l'entremise des bourgeois les plus riches et les plus sages, il fut encore convenu qu'Audenarde serait rendu, que Pruniaux serait banni de Gand, et que les seigneurs qui avaient massacré les mariniers seraient aussi bannis du pays.

Dès que le comte tint Audenarde, il le fit fortifier mieux qu'auparavant; puis il se fit livrer, par son cousin le duc de Brabant, Pruniaux, qui s'était réfugié à Ath, et le fit périr sur la roue; ensuite il se rendit à Ypres, et, pour venger la mort de ses chevaliers, il fit punir aussi quelques bourgeois turbulents. Alors ceux de Gand commencèrent à se repentir d'avoir écouté les avis des hommes sages. Jean de la Faucille, le plus riche et le plus notable bourgeois, qui avait toujours servi les intérêts du comte, mais qui ne voulait pas perdre l'amour de ses concitoyens, s'était déjà retiré et se tenait en arrière des uns et des autres, nageant, comme on disait, entre deux eaux. « Le comte veut « nous détruire, s'écriait-on; n'a-t-il pas fait mourir Pru-« niaux? C'est nous qui en sommes cause, c'est nous qui « l'avons tué; prenons garde à nous[1]. » Pour lors un

[1] Froissart. — Meyer.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

nommé Pierre Dubois se mit à dire : « Nous ne serons pas « en sûreté tant qu'il y aura une maison ou un château de « gentilhomme, car c'est de là qu'on peut nous détruire. » Les autres répondirent : « Vous dites vrai ; allons ! » Sans plus tarder, ils abattirent, brûlèrent et pillèrent toutes les maisons des gentilshommes. Pour cette fois il ne se trouva pas un homme à Gand qui leur dît : « Vous avez « mal fait. »

Les gentilshommes, chevaliers et écuyers ne pouvaient rester sans se venger ni se défendre ; ils demandèrent au comte la permission d'abattre un peu l'orgueil des gens de Gand ; il leur donna toute licence. Alors, s'associant à leurs amis de Brabant et de Hainaut, ils commencèrent une rude guerre de seigneurs contre bourgeois, où l'on combattait bravement de part et d'autre sans se faire quartier.

Les Gantois essayèrent de diminuer le nombre de leurs ennemis en demandant au duc de Hainaut de rappeler ses chevaliers : il s'y refusa. Comme c'était surtout de son pays que la Flandre tirait ses objets de commerce, on ne pouvait pas risquer de le fâcher, et il fallut bien se contenter de sa réponse ; mais ils imaginèrent de confisquer les biens des seigneurs du Hainaut qui se trouvaient dans leur territoire. Les seigneurs n'en tinrent compte et continuèrent à faire la guerre plus âprement. Le comte de Flandre finit par y envoyer sa propre bannière et par faire la guerre en son nom.

Rien n'importait plus aux gens de Gand que de ne pas avoir contre eux le roi de France ; ils lui envoyèrent des messagers, et lui écrivirent les lettres les plus humbles en le priant de ne point se déclarer contre eux. « Nous ne vou- « lons, disaient-ils, que paix, obéissance, amour et justice ; « mais le comte notre seigneur est trop cruel pour nous : il « veut nous enlever nos franchises et nous abattre tout à « fait. »

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le sage roi Charles écoutait volontiers, et, sans trop le montrer, il inclinait vers le parti des villes. Il ne pardonnait pas au comte les offenses qu'il en avait reçues, et lui en voulait surtout d'avoir reconnu le pape de Rome plutôt que le pape d'Avignon [1].

Mais le roi ne pouvait guère se mêler de cette affaire. Sa santé s'affaiblissait de plus en plus, et il sentait sa fin approcher; aussi retenait-il toujours près de lui son frère le duc de Bourgogne, qui ne pouvait pas non plus s'occuper de la Flandre. Depuis plusieurs années, en 1374, il l'avait désigné pour régent du royaume en cas de mort du duc d'Anjou, le préférant ainsi au duc de Berri. En même temps il l'avait, ainsi que le duc de Bourbon, associé à la reine pour la garde et tutelle du jeune roi; cette princesse étant morte en 1377, il le nomma pour être principal tuteur, dans le cas où il n'aurait pas à exercer la régence [2].

Enfin, en 1380, dans les derniers mois de sa vie, voyant les Anglais nouvellement descendus en son royaume et les affaires de Bretagne en mauvais train, parce qu'il avait voulu, avec une imprudence qui ne lui était pas ordinaire, réunir ce duché à la France, et qu'il avait ainsi excité contre lui tous les habitants, le roi nomma son frère capitaine général des gens d'armes et des arbalétriers. Les plus grands pouvoirs furent joints à ce titre; il pouvait réunir les armées et les conduire où il jugerait convenable, mettre garnison en toutes villes et forteresses, élever des murailles et fortifications, nommer et renouveler les commandants et capitaines, contraindre tous nobles ou autres à marcher avec lui, remettre et pardonner tout crime qu'il trouverait rémissible, accorder des lettres de grâce, rappeler les bannis; enfin, faire tout ce qu'il trouverait nécessaire pour défendre le royaume et y rétablir la paix [3].

[1] Froissart. — [2] *Histoire de Bourgogne.* — [3] *Ibid.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

La France était alors livrée encore une fois aux ravages d'une invasion des Anglais. Le duc de Buckingham, dernier fils d'Édouard III, avait débarqué à Calais et s'était dirigé vers la Champagne; il faisait la guerre comme auxiliaire du duc de Bretagne, et prétendait se rendre dans cette province en traversant le royaume. Le duc de Bourgogne avait donné mandement pour que la réunion des gens d'armes se fît à Troyes. Il se trouvait à la tête d'une belle armée. Le duc de Bourbon, le comte d'Eu, le sire de Coucy, l'amiral Jean de Vienne, le sire de Vergy et tous les grands seigneurs du royaume étaient avec lui. Le roi avait ordonné, comme il l'avait toujours fait et s'en était si bien trouvé, de ne point livrer de grande bataille; mais toute cette chevalerie ne désirait que combattre et s'illustrer. On envoya donc le sire de La Tremoille pour obtenir du roi la permission de se mesurer avec les Anglais.

Il n'était pas encore de retour que les ennemis parurent devant Troyes et s'y arrêtèrent dans une belle plaine; le duc de Buckingham fit venir ses deux hérauts, Chandos et Aquitaine. « Vous irez à Troyes, leur dit-il, et vous parlerez aux seigneurs français; vous leur direz que nous « avons quitté l'Angleterre pour nous distinguer par des « faits d'armes, que nous allons où nous croyons en rencontrer; comme la fleur des lys et de la chevalerie de « France est ici, nous y sommes venus, et, s'ils veulent « nous dire quelque chose, ils nous trouveront dans la contenance que doivent avoir de loyaux ennemis. » Les hérauts demandèrent qu'on écrivît cela dans des lettres; mais on leur répondit : « Allez, et répétez ce qu'on vous « a dit; vous êtes assez croyables. »

Ils arrivèrent auprès d'une bastille que les Français avaient construite un peu au-devant de la ville avec des planches, des tables, des portes et des fenêtres. Il y avait

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

là des arbalétriers génois, et les chevaliers s'y portaient en foule pour voir les Anglais de plus près, pensant les combattre. Le duc de Bourgogne se tenait à la porte de la ville, la hache à la main, donnant ses ordres et voyant passer tout son monde. Les hérauts voulurent pénétrer jusqu'à lui, mais il y avait tant de presse qu'ils ne pouvaient avancer. « N'allez pas plus loin, leur criaient les chevaliers; le commun peuple de la ville est méchant : nous « ne répondons pas de vous. » Pendant ce temps-là, de jeunes Anglais, que la veille le duc de Buckingham avait faits chevaliers, commençaient à escarmoucher, et tout était déjà en désordre. Il y eut même un écuyer anglais qui, sans doute pour accomplir quelque vœu, s'élança tout armé, fit franchir les barrières à son cheval, et arriva à la porte de la ville, tout près du duc; il voulait qu'on fît prisonnier ce brave écuyer, mais il avait été sur-le-champ abattu et blessé à mort. Voyant combien l'attaque était vive, et respectant les ordres du roi, le duc fit abandonner la bastille et se renferma dans la ville. Les Anglais n'étaient pas en force pour l'assiéger; ils prirent la route de Sens, assez en peine de se procurer des vivres. De là ils entrèrent en Beauce, et arrivèrent devant Thoury, toujours suivis et harcelés par l'armée française.

Pendant qu'ils étaient là, un écuyer, nommé Gauvain Micaille, sortit de la ville, vint aux barrières et dit aux Anglais : « Y a-t-il parmi vous quelque gentilhomme qui « veuille, pour l'amour de sa dame, essayer un fait d'ar- « mes? Me voici tout prêt et armé de toutes pièces pour « joûter trois coups de lance, trois coups d'épée et trois « coups de dague. Voyons s'il y en a chez vous qui soient « amoureux. » Le sire de Fitz-Water, maréchal des Anglais, lui répondit : « Venez, vous trouverez ici votre « homme. » Les seigneurs français l'aidèrent à se bien

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

armer, en le félicitant; il monta à cheval et passa la barrière, suivi de ses valets, qui portaient ses trois lances, ses trois épées et ses trois dagues. Les Anglais le regardaient avec surprise, car ils ne s'attendaient pas qu'aucun Français voulût ainsi combattre corps à corps. Le duc de Buckingham arriva pour voir la joûte ; mais, comme il y eut quelques retards, et que les Anglais étaient forcés de continuer leur chemin, ils emmenèrent Micaille avec eux, en lui faisant grand accueil, et envoyèrent dire aux Français de ne pas être en peine de lui, car au premier loisir on ferait la joûte. Ce ne put être de quelques jours, les Anglais étant toujours serrés de près par l'armée française.

Les chevaliers avaient beau dire que c'était une honte de refuser ainsi le combat, le roi maintenait ses ordres et disait : « Laissez-les aller ; ils se dissoudront d'eux-mêmes. » Enfin, les Anglais ayant pris quelque repos à Marchenoir, on ordonna la joûte de Micaille. Au combat de la lance, le chevalier anglais, ayant baissé son arme, perça le Français à la cuisse, ce qui courrouça beaucoup le comte de Buckingham et les seigneurs anglais, car c'était un coup déloyal : la joûte était de frapper seulement au corps. Micaille voulut continuer la joûte de l'épée, mais il perdait tout son sang ; on fit cesser le combat. Le comte de Buckingham donna de grands éloges à l'écuyer, lui fit présent de cent francs, et le renvoya aux Français.

L'armée anglaise continuait sa route vers la Bretagne, et les Français s'indignaient de plus en plus de la prudence du roi, qui leur défendait de combattre, tout vaillants et nombreux qu'ils étaient. Aussi étaient-ils bien résolus à ne pas laisser les Anglais passer la rivière de Sarthe, et à livrer bataille, que le roi le voulût ou non. Mais le duc de Bourgogne reçut au Mans, où il était avec l'armée, l'ordre de se rendre, avec le duc de Bourbon, auprès du roi. Ce sage roi se sentait mourir ; jadis il avait

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

été empoisonné par quelque infâme complot de son cousin le roi de Navarre; du moins c'était bien à lui qu'on attribuait ce crime, comme bien capable de le commettre. Ce poison l'avait mis, dans le temps, près de la mort, et il avait été sauvé seulement par les soins d'un médecin allemand que lui avait envoyé l'empereur. Ce qui le maintenait dans sa faible santé et le faisait vivre, c'était une suppuration que cet habile homme avait établie à son bras, lui disant que, lorsqu'elle viendrait à se dessécher, il n'aurait plus longtemps à vivre. Averti ainsi de sa mort, il voulait régler tout, autant qu'il le pourrait, pour le bien de son fils, qu'il laissait encore enfant, ainsi que pour le bonheur de son royaume, dont il avait si bien commencé à réparer les maux et reconquis la moitié presque sans sortir de sa chambre [1].

Il avait lieu de craindre que tout le fruit d'un si bon gouvernement ne fût bientôt perdu pour son peuple, qu'il avait aimé plus qu'aucun roi n'avait fait jusqu'alors. Ses frères ne pouvaient pas rassurer sa prévoyance. Le duc d'Anjou était un prince avide, dur, entreprenant; il avait commis de telles exactions en Languedoc, et y avait si cruellement réprimé les séditions causées par sa mauvaise conduite, que le roi venait d'être obligé de lui en ôter le gouvernement. Il s'était, en outre, fait adopter par la reine Jeanne de Naples, et aurait employé les trésors et le sang de la France à recueillir ce lointain héritage. Le duc de Berri avait des vices d'une moindre étoffe; il était débauché, dissipateur et peu estimé dans le royaume. Le duc de Bourgogne avait toujours eu la confiance et l'amitié du roi son frère, et les avait méritées par son attachement et sa fidélité. Son âme était plus grande et meilleure que celle des autres princes; mais il était loin d'avoir cette

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sagesse et cette prudence, ce soin pour le bien commun, qui avaient rendu le roi mourant si cher à son royaume. Il était prodigue, toujours embarrassé d'argent. Or, la justice envers les sujets résultait toujours de l'économie dans les finances. Quand on ménageait son revenu on n'opprimait point les peuples ; ils étaient heureux ou malheureux selon que le maître savait bien ou mal gérer son domaine. D'ailleurs, le duc de Bourgogne était souverain d'un autre État, et ses intérêts n'étaient pas les mêmes que ceux de la France. Le duc de Bourbon, beau-frère du roi, eût mieux mérité sa confiance ; c'était un excellent prince, mais son rang et sa puisssance ne l'égalaient point aux autres.

Le roi n'avait point fait appeler le duc d'Anjou, et lui avait ordonné, au contraire, de rester dans son apanage à la tête des troupes qu'il commandait pour la guerre de Bretagne. Il le savait d'une telle rapacité qu'il voulait empêcher que le trésor ne tombât entre ses mains [1]. Aussi, en réglant la tutelle du jeune roi, il avait eu soin de séparer la régence de l'administration des finances, qui devait être confiée aux ducs de Bourgogne et de Bourbon, avec la garde et tutelle du jeune roi.

Quand ces deux princes furent, ainsi que le duc de Berri, auprès du roi, qui depuis deux jours se préparait à la mort par les plus saintes prières et avec la plus ferme raison, il les fit approcher et leur dit : « Mes bons frères, « je sens bien que l'ordre de la nature ne me laisse plus « longtemps à vivre. Je vous confie et je vous recommande « mon fils Charles. Conduisez-vous avec lui comme doi- « vent faire des oncles loyaux et fidèles. Couronnez-le roi « au plus tôt après ma mort. Je mets toute ma confiance « en vous. L'enfant est jeune, d'un caractère facile ; il a

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« besoin d'être bien conduit et élevé dans de bonnes « doctrines. Enseignez-lui et faites-lui enseigner les pré- « ceptes et devoirs de la royauté. Mariez-le à un si haut « parti que le royaume en puisse profiter. J'ai eu long- « temps un maître astronome[1] qui affirmait qu'en sa « jeunesse il aurait fort à faire et échapperait à de grands « dangers. J'ai beaucoup réfléchi sans imaginer d'où ils « pourraient venir, à moins que ce ne soit du fait de la « Flandre, car, Dieu merci, les affaires de notre royaume « sont en bon point. Le duc de Bretagne est inconstant et « cauteleux; il a toujours eu le cœur plus anglais que « français; il faut donc, pour rompre ses desseins, que « vous gagniez toujours l'amour des nobles et bonnes villes « de Bretagne. J'aime les Bretons; ils m'ont toujours « servi loyalement et aidé à garder mon royaume contre « mes ennemis. Faites le sire de Clisson connétable; « tout bien considéré, je ne vois personne qui convienne « mieux à cet office. Cherchez à marier mon fils Charles « en Allemagne; il y trouvera de fortes alliances. Vous « savez que notre adversaire veut aussi y prendre une « femme dans le même espoir. Les pauvres gens de notre « royaume sont bien tourmentés et grevés par les subsides « et les aides; ôtez-les le plus tôt que vous pourrez. Non- « obstant que je les aie établis, rien ne me chagrine « plus et ne pèse davantage sur mon cœur; ce sont les « grandes affaires que nous avons eues dans toutes les « parties de notre royaume qui m'ont contraint à y re- « courir[2]. » Il leur parla encore longtemps, leur donnant les plus sages conseils; puis il fit apporter la sainte couronne d'épines et lui adressa une longue prière. Il demanda aussi qu'on tirât du trésor de Saint-Denis sa couronne royale et la fit poser au pied de son lit. « Ah!

[1] Thomas Pisan, père de Christine de Pisan. — [2] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« précieuse couronne de France, dit-il, et à cette heure si « impuissante et si humble : précieuse par le mystère de « justice renfermé en toi, mais vile, plus vile que toutes « choses à cause du fardeau, du travail, des angoisses, des « tourments, des peines de cœur, de corps, d'âme, et des « périls de conscience que tu donnes à ceux qui te portent. « Ah ! s'ils pouvaient d'avance les savoir, ils te laisse- « raient plutôt tomber en la boue que de te placer sur leur « tête. »

Il avait fait entrer dans sa chambre des gens du peuple, et, se tournant vers eux et vers la foule de ses domestiques, il leur dit : « Je sais bien que, dans le gouverne- « ment du royaume, et en mainte occasion, j'ai dû offen- « ser les grands, les moyens et les petits, auxquels j'aurais « dû être bienveillant et reconnaissant pour leurs loyaux « services. Ayez donc merci de moi, je vous en prie ; je « vous en demande pardon. »

Et comme tout le monde pleurait autour de lui, il les consolait en disant : « Réjouissez-vous, mes bons amis, « mes loyaux serviteurs ; dans une heure ce sera fini. »

Sa fin approchait; il ordonna qu'on fît venir le jeune Dauphin pour le bénir, ce qu'il fit dans les paroles de la Bible, comme Isaac avait béni Jacob. « Plaise à Dieu « d'accorder à mon fils Charles la rosée du ciel, la graisse « de la terre, l'abondance du froment, du vin et de « l'huile; que sa famille lui obéisse; qu'il soit le sei- « gneur de ses frères; que les fils de sa mère s'inclinent « devant lui; qui le bénira soit béni, qui le maudira soit « maudit! »

Il donna encore sa bénédiction à tous ceux qui étaient présents, ajoutant : « Mes amis, maintenant retirez-vous ; « priez pour moi, et laissez-moi endurer en paix le der- « nier travail de la mort. » Il se tourna de l'autre côté, se fit lire la Passion, et commença d'agoniser. Peu après,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

il rendit le dernier soupir entre les bras de son ami le sire de La Rivière[1].

Le duc d'Anjou n'avait point obéi; il avait de secrets amis près du roi, qui l'instruisaient de moment en moment, par des messages, des progrès de la maladie. Quittant son armée, il arriva avant la mort de son frère, sans chercher à le voir; il était à Paris, même assez près de sa chambre, au moment où il expira.

A peine eut-il les yeux fermés que le duc d'Anjou commença à s'emparer des joyaux et du trésor, qu'on faisait, chose incroyable! monter à dix-neuf millions. Sans nul égard pour les dernières volontés de son frère, il voulait aussi se saisir de l'autorité entière et absolue; les autres princes étaient loin d'y consentir. Chacun avait ses partisans, ses hommes d'armes. Le duc d'Anjou se tenait à Paris; ses frères avaient emmené le jeune roi à Melun. La guerre allait éclater entre eux. Les hommes sages et considérables du royaume obtinrent cependant qu'on proposerait les difficultés à une assemblée composée des princes du sang, des évêques, des principaux seigneurs et des gens les plus habiles du parlement et de la chambre des comptes.

Il n'y avait par malheur nulle règle et nulle habitude dans le royaume. Les nobles ni les communes n'avaient jamais eu la coutume de se réunir en parlement chaque année. Chacun des seigneurs et des gentilshommes défendait ses droits comme il pouvait, et cherchait ses avantages en se mettant du parti de quelqu'un des princes ou des grands vassaux. Les bonnes villes faisaient leurs affaires chacune à part, selon qu'elle avait de bonnes relations avec le roi, avec les gouverneurs qu'il envoyait, ou avec le seigneur héréditaire dont elle dépendait plus ou moins. Il n'y

[1] *Livre des faits et bonnes mœurs du roi Charles V*, par Christine de Pisan.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

avait pas, à bien dire, de libertés ni de priviléges du royaume, pas plus que de moyens légitimes de les faire valoir. Ce qu'il y avait de droits et de franchises tenait plus à chaque province qu'à la France. Les états-généraux ne s'assemblaient jamais en la même forme, ni de la même sorte. Depuis longtemps on ne les appelait plus que lorsque le royaume était tombé dans la détresse; alors les communes arrivaient toutes courroucées de tant de maux, de tant d'abus, de tant de promesses violées. Sans tenir compte des périls et des malheurs où l'on avait jeté la France, elles ne songeaient qu'à en prévenir le retour, à éloigner les nouveaux conseillers, et à gêner le pouvoir du roi au moment où il aurait eu besoin d'en avoir beaucoup pour se tirer d'affaires. Les factions qui divisaient la noblesse cherchaient d'abord à se faire un appui de la force des communes; mais les intérêts étaient si différents, les répugnances et les rancunes si grandes, que de telles alliances étaient peu durables. Rien ne préservait donc le royaume des calamités que le gouvernement d'un roi peut amener à sa suite. L'œuvre du sage roi Charles V ne devait pas survivre à sa personne; sa dernière volonté, les dispositions qu'il avait prises n'étaient garanties par rien; elles étaient considérées comme non avenues, bien qu'il en eût fait jurer solennellement le maintien par ses frères.

Il avait, par son ordonnance de 1374, désigné un conseil de tutelle, formé des archevêques de Reims et de Sens; des évêques de Laon, de Paris, d'Auxerre et d'Amiens; des abbés de Saint-Denis et de Saint-Maixent; du chambellan de France, du connétable, du bouteiller, du panetier, des deux maréchaux; du grand-maître de la maison, garde de l'oriflamme; de Pierre d'Aumont et Philippe de Savoisy, chambellans; du comte de Brienne, du sire de Coucy, du sire de Clisson; d'Arnaud de Corbie et Étienne de La Grange, présidents au parlement; de Ni-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

colas Dubois et Évrard Tramagon, conseillers; de Philibert l'Espinasse, Thomas Boudenay et Jean de Rye, chevaliers; de Nicolas Braque, Jean Pastourel, Jean Bernier, Bertrand Duclos, Philippe d'Augier et Pierre Duchatel, maître des comptes; du doyen de Besançon, de Jean Le Mercier, général des aides; de Jean d'Ay, avocat, et de six bourgeois de Paris, au choix des princes [1]. Ce ne fut point ce conseil qu'on rassembla et auquel on eut recours pour décider les querelles des princes. On réunit à la hâte les personnages importants de l'État qui se trouvaient présents, et l'on conféra sur les affaires du moment [2]. Le duc d'Anjou, qui savait fort bien parler, soutint que la régence lui appartenait de droit, et que la garde et la tutelle du roi ne pouvaient en être séparées. Ses frères, moins habiles dans le discours, ne répliquèrent point eux-mêmes; mais le chancelier d'Orgemont demanda que les dernières volontés du roi Charles V fussent exécutées. L'avocat général Desmarets soutint qu'elles ne devaient pas l'être en ce qui était contraire au droit du duc d'Anjou. On ne se persuada point; les esprits s'animèrent; chacun avait dans la ville ou aux environs ses hommes d'armes prêts à combattre. Il fallait se hâter de prévenir de grands maux; c'était, pour le moment, la suprême justice [3]. Sur les instances de l'avocat général, les princes consentirent à en passer par la décision de quatre arbitres dont les noms ne sont pas restés connus. Ces arbitres prêtèrent serment, sur les saints Évangiles, de n'agir ni par haine, ni par crainte, ni par intérêt, et de ne consulter que le bien du royaume [4]. La convention fut agréée par les princes et enregistrée au parlement en solennel lit de justice.

[1] Le Laboureur. — [2] Le Religieux de Saint-Denis; Juvénal des Ursins. — [3] Le Religieux de Saint-Denis. — [4] Registres du Parlement; Juvénal des Ursins.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le point important, aux yeux de toute la France, c'était que le jeune roi fût sacré; sans cette solennité, il n'eût pas semblé qu'il fût revêtu de la puissance souveraine. Le duc d'Anjou y consentit pour le meilleur gouvernement du royaume, et pour nourrir la paix et l'union entre les princes. En conséquence, de sa propre autorité, il émancipa le roi et le réputa suffisamment âgé[1]. On ne toucha pas non plus à la sage disposition du feu roi qui avait fixé à quatorze ans la majorité des rois. La garde et la tutelle furent conservées aux ducs de Bourgogne et de Bourbon; mais le duc d'Anjou obtint ce qu'avant tout il avait voulu avoir, les joyaux, la vaisselle et l'argent : sa seule pensée était de réunir le plus de trésors qu'il pourrait, afin de commencer son entreprise sur Naples. Il cessa de solder les hommes d'armes qui environnaient Paris, et qui pour lors se répandirent de tous côtés en pillant. Le duc de Bourgogne s'en plaignit; le régent licencia alors les troupes, ce qui ne fit qu'augmenter le désordre[2].

En même temps le peuple de Paris, qui savait que le bon roi Charles avait, en mourant, recommandé qu'on supprimât les aides, voulait que cette paternelle volonté fût accomplie. On refusa de payer, on se mutina. Les bourgeois vinrent en foule, le prévôt des marchands à leur tête, trouver le régent, et se mirent à crier qu'ils mourraient plutôt mille fois que d'endurer tant d'exactions et d'injures faites à leurs libertés[3]. Le régent n'avait pas de forces pour leur résister, et aucune envie de leur rendre justice. Il fit de vagues promesses qui ne réussirent à rien calmer. Cependant il continuait à presser les receveurs des impôts et à faire argent de tout. Il s'entendait avec le pape Clément, d'Avignon, pour laisser les bénéfices en vacance et

[1] Registres du Parlement; Juvénal des Ursins. — [2] Le Religieux de Saint-Denis.. — [3] Idem.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

partager les revenus; il taxait aussi les bénéficiers. Ce fut encore par avidité qu'il vendit aux juifs une prolongation de cinq ans de séjour dans le royaume.

On se rendit à Reims pour le sacre. Chemin faisant, le duc d'Anjou apprit que le roi Charles V avait caché un trésor dans son hôtel de Melun. Il manda le sire de Savoisy, chambellan, et lui demanda où était ce trésor. Le sire de Savoisy s'y refusa, et voulut demeurer fidèle aux promesses qu'il avait faites. Le régent, furieux, fit avancer le bourreau, et obtint, par cette menace, la révélation qu'il souhaitait [1].

La pompe du sacre fut magnifique. Le roi était accompagné de ses quatre oncles, des ducs de Brabant, de Lorraine, de Bar, des comtes d'Eu et de Namur; auprès de lui étaient les jeunes princes de son âge et de sa parenté, les fils du roi de Navarre, du comte d'Albret, du duc de Bar, du sire d'Harcourt, et tous les jeunes gens des premières maisons du royaume, qui lui servaient de compagnons. Il entra à Reims au son de vingt-quatre trompettes, ce qui sembla à tout le monde une bien harmonieuse musique. Le jeune roi fit, suivant l'usage, la veille des armes dans la cathédrale de Reims, car il devait être reçu chevalier en même temps que roi. Le lendemain, entouré de tout ce beau et jeune cortége, où l'on voyait son frère, encore enfant, porter la Joyeuse, célèbre épée de Charlemagne, le roi fut sacré de la sainte Ampoule par l'archevêque de Reims et armé chevalier par son oncle le duc d'Anjou; puis lui-même conféra la chevalerie à ses jeunes compagnons, qui avaient fait avec lui la veille des armes. L'église était remplie de toute la noblesse de France, si pressée qu'on ne pouvait se retourner [2].

Puis on se rendit au festin dans une grande salle de

[1] Le Religieux de Saint-Denis.— [2] Froissart; Grandes Chroniq.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

charpente qui avait été élevée en la cour du palais. Les prélats s'assirent à la droite du roi. Le duc d'Anjou avait mis son siége à la gauche; mais le duc de Bourgogne, réclamant les droits et les honneurs de premier pair de France, s'élança, et, sans s'adresser à personne, se plaça entre son frère et le roi. Chacun fut surpris de cette assurance; le duc d'Anjou resta interdit; le roi et les autres princes ne parurent point blâmer la démarche soudaine de Philippe-le-Hardi, et il assura ainsi, pour le présent et l'avenir, le rang de sa pairie, qui jusqu'alors n'avait passé qu'après le duc de Normandie et le comte de Flandre[1].

Le service du festin fut commandé par les plus hauts barons du royaume; le sire de Coucy, le connétable de Clisson, l'amiral de Vienne, le sire de La Tremoille remplirent cet office, montés sur leurs chevaux de parade et vêtus de drap d'or. On représenta aussi, pendant le repas, plusieurs beaux mystères nouvellement composés; puis on revint à Paris, où se célébrèrent encore de nouvelles fêtes.

Cependant tout allait de plus mal en plus mal. Chaque jour les amis et les conseillers du feu roi Charles V étaient renvoyés et exilés par le crédit des princes, entre autres l'évêque d'Amiens et le chancelier d'Orgemont; le sire de La Rivière l'eût été aussi sans l'amitié du connétable[2] qui prit sa défense. Le peuple, mécontent, se mutinait; les princes étaient en discorde; les gens de guerre se payaient par le pillage. C'était surtout au duc d'Anjou qu'on reprochait ces désordres. Son frère, le duc de Bourgogne, ne l'épargnait point, rappelait sans cesse qu'il avait dérobé les trésors du roi et voulait les lui faire restituer. Les grands et les prélats s'efforçaient d'apaiser ces dangereuses querelles. Maître Jean Desmarets était alors l'homme le plus

[1] Gollut, Grandes Chroniques, Juvénal, Le Religieux de Saint-Denis. — [2] Idem.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

habile et le plus considéré des conseils du roi; mais il inclinait toujours pour le régent contre les autres princes.

Le peuple de Paris se lassa de tant de désordres, et commença à s'émouvoir de ce que le duc d'Anjou n'acquittait point la promesse solennelle qu'il avait faite d'abolir les aides et les gabelles. Le prévôt des marchands, ainsi que les sages et riches bourgeois, faisaient leur possible pour calmer la populace; mais enfin l'on fut contraint de faire une assemblée des gens des petits métiers. Le prévôt les exhortait à prendre encore patience, à ne point troubler la joie que causait le retour du jeune roi, lorsque tout à coup un savetier prit la parole[1].

« Nous n'aurons donc jamais de repos, dit-il, et l'avarice « des seigneurs nous chargera donc toujours d'exactions « prises contre nos droits! On nous demande plus que « nous ne pouvons payer, on nous écrase jusqu'à en mou- « rir; en outre, on nous méprise trop. A peine veut-on « nous reconnaître la voix et la figure d'hommes. On ne « nous appelle point dans les assemblées des notables, et « l'on nous dit avec arrogance que la terre ne doit pas se « mêler au ciel. Nous leur donnons tout notre avoir, nous « prions pour eux, et, avec nos impôts, ils ne songent qu'à « se vêtir d'or et de perles et à bâtir de beaux hôtels. On « accable la bonne ville de Paris, cette mère des autres « villes du royaume; mais il n'y a plus de patience à « avoir : que tous les bourgeois prennent les armes; il « vaut mieux mourir que de vivre si misérables et d'en- « durer tant d'injures. »

Aussitôt plus de trois cents hommes s'armèrent et se portèrent au palais en grande fureur. Le duc d'Anjou ne manquait ni de courage ni d'habileté; il reçut ce peuple avec douceur et sang-froid, puis monta, avec le chancelier de

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

France, sur la grande table de marbre pour entendre la remontrance du prévôt. Celui-ci commença à parler avec force au nom des Parisiens; puis, peu à peu, prenant le ton le plus respectueux, il s'y prit si bien que le peuple ne fut point mécontent et se trouva tout apaisé. Alors le duc d'Anjou parla avec bonté, adoucit ses auditeurs par ses discours, et, lorsqu'ils furent mieux disposés, le chancelier prit la parole d'un ton plus grave. Il rappela ce que la ville devait aux rois, les priviléges qu'ils lui avaient accordés, les beaux édifices qu'ils y avaient construits, la bonté avec laquelle on avait toujours écouté ses plaintes; puis il parla plus sévèrement, reprocha aux Parisiens cette sédition, blâma ce manque de respect, promit qu'on s'occuperait de leur demande, car les rois ne pouvaient rien résoudre sans conseil. Ainsi il renvoya chacun chez soi.

On se croyait hors de danger; on parlait déjà de ne pas encourager le peuple par trop d'indulgence, lorsqu'il revint dès le lendemain plus animé de colère. Pour lors il fallut céder, et le roi, par des lettres patentes, abolit les aides et les gabelles. Cette complaisance n'apaisa pas le trouble; plusieurs seigneurs s'étaient mêlés parmi le peuple, et, profitant de l'occasion, ils l'excitèrent à se porter contre les juifs, dont ils étaient débiteurs pour de fortes sommes. On courut à leur quartier, on entra dans leurs maisons, on pilla toutes leurs richesses. Les seigneurs reprirent les titres de leurs dettes; un massacre s'ensuivit. Beaucoup d'hommes et de femmes furent égorgés, et l'on baptisait les petits enfants. Le reste se sauva dans le Châtelet comme dans un asile. Enfin le désordre s'apaisa; le conseil du roi prit ces malheureux sous sa protection, les rétablit dans leurs maisons et maintint leurs priviléges[1].

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Cependant l'état des affaires, la suppression soudaine des aides et des gabelles, l'embarras des finances rendaient nécessaire d'assembler les États du royaume. Ils exigèrent aussi impérieusement que les Parisiens la suppression des impôts, et redemandèrent les franchises, libertés, priviléges et immunités, tels qu'ils avaient été donnés par Philippe-le-Bel. Mais tous ces beaux édits et ces ordonnances que faisaient rendre les états-généraux n'étaient que vain langage. Les princes auraient voulu s'y conformer, que ce n'eût pas été chose possible. Il fallait des armées, il fallait payer des hommes d'armes. Les rois avaient aliéné leurs domaines, et leurs revenus propres ne suffisaient plus. Les seigneurs et les vassaux ne pouvaient plus aller à la guerre à leurs dépens. Toutes les promesses qu'on faisait pour apaiser le peuple ne pouvaient donc être sincères. Cette mauvaise foi courroucait d'autant plus les sujets que les impôts étaient perçus avec dureté et malversation, ensuite fort mal employés.

Ce fut à ce moment que les quatre princes firent encore un nouvel arrangement; ils convinrent qu'ils formeraient entre eux un conseil de régence donc le duc d'Anjou aurait la présidence; qu'ils établiraient au-dessous d'eux un autre conseil de douze personnes. La garde de la personne du roi continuait à être confiée aux ducs de Bourgogne et de Bourbon. Le duc de Berri se fit donner le gouvernement du Languedoc, au grand chagrin des habitants de cette province. Le duc d'Anjou n'avait d'autre pensée que son expédition de Naples, et disposait tout pour que rien ne le retînt en France. Le duc de Bourgogne sentait que sa présence était chaque jour plus nécessaire dans son héritage de Flandre, où tout était en guerre et en discorde. On fit la paix avec le duc de Bretagne; plus empressé encore de se délivrer de la présence des Anglais qu'il ne l'avait été de les appeler, il perdait chaque jour l'estime et l'affection

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de ses sujets pour avoir introduit de tels alliés dans son duché. Peu après, une trève de six mois fut conclue avec l'Angleterre.

Mais les troubles et les séditions étaient loin de s'apaiser. Le duc d'Anjou s'occupait de pressurer le royaume par toutes sortes de moyens. Les impôts ayant été refusés par les états-généraux, il tâcha de les obtenir des États de chaque province. Le Languedoc, le Ponthieu, le comté de Boulogne, l'Artois cédèrent aux instances qui leur furent faites; mais la ville de Paris fut intraitable. Depuis la mort du roi, le calme ne s'y était pas rétabli : c'étaient toujours séditions nouvelles. Il y en eut une grande contre Hugues Aubriot, prévôt de Paris. Cet Aubriot était un bourgeois de Dijon que le duc de Bourgogne avait reconnu pour fort habile, et qu'il avait placé dans la faveur de son frère le roi Charles V. Le prévôt avait mis beaucoup d'ordre dans la ville; il avait fait construire les nouveaux remparts de Paris, la bastille Saint-Antoine, le pont Saint-Michel, le Petit-Châtelet, les égouts, le quai du Louvre et d'autres bâtiments. Toutes ces constructions avaient coûté de grandes sommes d'argent. En outre il faisait prendre les vagabonds, les mauvais sujets et gens sans aveu, et les contraignait à travailler par corvée. C'était donc un homme fort détesté dans le peuple. L'Université le haïssait encore plus, car il ne ménageait point les écoliers, et au moindre bruit les faisait mettre en prison. En outre, on lui imputait, tout vieux qu'il était, une conduite fort débauchée, un dédain public des choses de la religion et des discours fort impies. Ce fut ce qui le perdit. L'Université, soutenue de la voix publique, le traduisit devant la justice de l'évêque. La protection des princes ne put le sauver; il fut condamné, comme hérétique, à demeurer jusqu'à sa mort dans un cachot; mais, n'étant pas remis à la justice séculière, sa vie fut sauvée. Le peuple

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

poursuivait partout ses partisans comme des ennemis de Dieu[1].

Dans le même temps, à Rouen, le menu peuple se souleva, nomma roi, par une sorte de dérision, un marchand mercier, le porta en triomphe, et lui présenta requête pour abolir les aides. Le duc d'Anjou et le duc de Bourgogne y menèrent le roi. On réprima la sédition par des peines sévères; mais au même instant il en éclata une plus cruelle à Paris. Pressé d'argent, on avait voulu y rétablir les aides par force et par surprise. Le bail en avait été passé en secret et sans publication. Quand ce fut pour faire payer le peuple, il fallait bien, selon l'usage du temps, lui signifier l'ordonnance; on croyait que, pour le mettre dans son tort, cette formalité était nécessaire. Un huissier à cheval parut au milieu du marché, commença à dire qu'on avait dérobé la vaisselle du roi, et, quand il vit la foule un peu occupée de cette nouvelle, il s'enfuit en grande hâte en criant que le lendemain on était tenu de payer les aides.

Alors l'émeute fut terrible. On se saisit de maillets de plomb; les collecteurs des aides furent assommés; beaucoup de maisons furent pillées. On parlait d'aller brûler les hôtels du roi. On alla délivrer Hugues Aubriot pour le mettre à la tête de la ville; lui, bien prudemment, ne profita de sa liberté que pour s'en retourner en Bourgogne. Le conseil de régence, qui était à Rouen, fit marcher des gens d'armes. Les Parisiens avisèrent à se défendre; mais les riches bourgeois étaient effrayés et désolés des cruautés des maillotins : ainsi nommait-on les porteurs de maillets. L'on pensa donc que cette sédition pourrait encore se calmer par les voies de la douceur. Le sire de Coucy, qui était le plus sage et le plus aimable chevalier de son temps, s'en vint, accompagné de ses seuls serviteurs, et sans armes, descendre

[1] Le Religieux de Saint-Denis, Juvénal.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

à l'hôtel qu'il avait à Paris. Il fit venir les principaux bourgeois, et leur parla si bien de l'amour que le roi avait pour sa bonne ville, de l'indignité des maillotins, qui avaient tué les officiers royaux et forcé les prisons, du chagrin que les princes auraient d'assiéger Paris à main armée, qu'il acheva de toucher leur cœur[1]. Ils se concertèrent avec l'évêque et l'Université, qui s'en allèrent à Vincennes faire au roi des discours d'excuse. On leur accorda que les aides seraient remplacées par une taxe que la ville mettrait sur elle-même et verserait chaque mois chez son propre receveur. Une amnistie fut aussi promise; les chefs de la révolte en furent exceptés. On ne pouvait cependant ni les juger ni les exécuter publiquement, à cause du peuple; chaque nuit on en liait quelques-uns dans des sacs, et on les jetait dans la rivière[2].

Mais le duc d'Anjou, qui voulait partir pour Naples, était pressé d'argent; il lui en fallait à tout prix. Les états-généraux furent encore une fois mandés; on leur représenta qu'il y avait des dépenses nécessaires, que le roi avait fait beaucoup de retranchements sur sa maison, que des officiers royaux avaient été supprimés, qu'on avait même retranché sur les gages des compagnies de justice : rien ne put persuader les députés. On leur disait des choses vraies et raisonnables, leurs motifs ne l'étaient pas moins; d'ailleurs Paris leur aurait inspiré la fermeté nécessaire pour résister. Ils se séparèrent, disant qu'ils n'étaient pas autorisés à consentir les subsides.

Le roi n'avait pu encore entrer dans la ville, tant le calme y était mal rétabli; les gens sages et ceux qui avaient quelque chose à perdre s'efforçaient toujours de remettre la paix et d'obtenir le retour du roi. Le conseil exigeait que le menu peuple fût désarmé, que le roi entrât en appareil de

[1] Froissart. — [2] Le Religieux de Saint-Denis; Juvénal.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

guerre, que les portes de la ville restassent ouvertes, et que les chaînes des rues ne fussent plus tendues ni jour ni nuit. De semblables conditions mirent la populace en fureur; elle voulait massacrer l'avocat général Desmarets et ceux qui s'étaient entremis de négocier. Alors ils retournèrent à Vincennes, chez le roi. Ils y furent tout aussi mal reçus, et traités de rebelles par les gens du conseil. On ne voulait ni les croire ni écouter leurs excuses. Le sire Villiers de l'Isle-Adam, grand-maître de France, fut envoyé dans la ville pour y voir les choses par lui-même et proposer le rétablissement, sinon des aides, du moins de la gabelle; dès qu'il eut entrevu comment les choses allaient, il revint sans avoir osé même dire un mot de sa commission. Le conseil du roi se radoucit et consentit à une amnistie générale; mais le duc d'Anjou voulut que la ville fît un présent de cent mille francs au roi, c'est-à-dire à lui. Le lendemain, le roi rentra et fut fort bien reçu. Pour avoir la somme de cent mille francs, les bourgeois taxèrent le clergé, qui trouva ce procédé contraire à la raison et se refusa à payer. Le duc d'Anjou en toucha ce qu'il put et partit pour la Provence[1].

Le duc de Bourgogne se trouvait dès lors seul à gouverner la France. Le plus pressant usage qu'il avait à faire de son pouvoir, c'était de secourir le comte de Flandre, et de remettre en obéissance des sujets qui allaient devenir les siens. D'ailleurs, on disait que c'était l'exemple, et même les messages et les exhortations des Flamands, qui excitaient sans cesse les Parisiens[2]. Pendant les deux années que les affaires de France avaient retenu le Duc, tout avait empiré en Flandre, nonobstant les hommes d'armes de Bourgogne qu'il avait envoyés en grand nombre et à grande dépense, sous les ordres de son maréchal Guy de Pontailler, pour renforcer l'armée de son beau-père.

[1] Le Religieux de Saint-Denis; Juvénal. — [2] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Or, voici ce qui s'était passé : les gros bourgeois de Bruges, qui avaient toujours été du parti du comte, avaient réussi à prendre tout à fait le dessus sur les gens des petits métiers ; ils avaient fait périr un grand nombre de foulons et de tisserands ; le prince était alors revenu dans leur ville. La banlieue de Bruges, qui formait une commune à part sous le nom du Franc, se rangea aussi à l'obéissance du comte. Il arriva, persuadé que tout irait dorénavant pour le mieux et qu'il fallait venir à bout des rebelles. Il fit mettre en prison, à Bruges, ceux qu'on soupçonnait d'être favorables aux Gantois, et chaque jour il faisait couper la tête à quelqu'un d'entre eux ; puis il alla mettre le siége devant Ypres.

Les Gantois envoyèrent neuf mille hommes sous leurs meilleurs capitaines pour secourir la ville, qui en mit aussi huit mille en campagne ; mais les deux troupes manquèrent leur jonction. Les gens de Gand furent entièrement défaits ; le capitaine des troupes d'Ypres, contre l'avis duquel la marche avait été dirigée, n'en passa pas moins pour un traître et fut mis en pièces par les Gantois fugitifs.

Les riches bourgeois d'Ypres firent alors ouvrir au comte les portes de leur ville, en implorant sa miséricorde. Il leur promit merci, mais on trancha la tête à trois cents hommes des petits métiers, et l'on envoya trois cents otages dans les prisons de Bruges. Courtray se rendit ensuite, en conjurant le prince d'accorder son pardon. Il se contenta d'enlever deux cents otages[1].

Voyant que tout lui succédait, et que son pays était presque en entier rentré en obéissance, le comte alla mettre le siége devant la ville de Gand. Ce n'était pas une entreprise facile ; la ville était si grande qu'il eût fallu au moins deux cent mille hommes pour l'environner. Il arrivait

[1] Froissart, Meyer, Chroniques manuscrites.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

donc des vivres et des munitions par trois ou quatre de ses portes. Elle recevait des secours du Hainaut, et surtout de Bruxelles, qui était très-favorable aux Gantois. Les gens de Liége étaient encore plus portés pour la cause des communes de Flandre; car eux aussi étaient fort sujets à se révolter contre leur seigneur évêque et vivaient mal avec les gentilshommes. Ils pensaient que le bon droit était tout entier pour la ville de Gand, et, s'ils eussent été plus voisins, ils y auraient volontiers envoyé des renforts.

Les Gantois continuaient à tenir la campagne, tout en soutenant le siége. Ils se portaient aux lieux où l'ennemi était le moins en force, et s'emparèrent ainsi successivement d'Alost, de Termonde et de Grammont. Ils rencontrèrent aussi les milices de Bruges; ils les mirent en déroute et s'emparèrent même de la bannière du corps des orfèvres, qui furent presque tous exterminés. L'hiver approchait; l'armée du comte était fatiguée; il leva le siége, en laissant forte garnison à Audenarde.

Au printemps de 1381, il rassembla encore ses hommes d'armes. La campagne commença malheureusement. Les Gantois rencontrèrent un parti de chevaliers et en tuèrent bien six cents; mais ce succès les rendit si présomptueux qu'ils vinrent attaquer le gros de l'armée à Nivelle. Le comte de Flandre avait quinze cents chevaliers, et du reste environ vingt mille hommes. Il ne se fiait pas trop aux gens des bonnes villes; aussi, après avoir bien prié et averti les chevaliers de faire de leur mieux pour tirer vengeance de ces enragés de Gantois, il harangua d'autre sorte les bourgeois, leur disant : « Soyez sûrs que, si vous « vous enfuyez, vous n'y gagnerez rien; car je vous ferai « couper la tête à tous[1]. »

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

La bataille fut rude, et, bien que les gens du comte fussent quatre fois plus nombreux, ils trouvèrent une ferme résistance; enfin ils l'emportèrent. Rasse de Harselles, le plus brave et le plus habile des chefs gantois, fut tué, et Jean de Launoy, qui était aussi un bon capitaine, s'étant réfugié dans le clocher de Nivelle, fut environné. Il se défendit longtemps; on mit le feu au monastère. Il montra aux ennemis sa cotte remplie de florins et les leur offrit; mais on se moquait de lui en lui criant : « Sautez comme vous en avez tant fait sauter des nôtres. »

Un troisième capitaine, nommé Pierre Dubois, et qui avait un grand crédit à Gand, y ramena les restes de l'armée; on lui reprocha de n'avoir pas secouru les autres, et il faillit être mis à mort. Cependant il parvint à se justifier et à empêcher les riches bourgeois de traiter avec le comte, comme ils en avaient la secrète envie. On remit des troupes sur pied, et l'on reprit la campagne d'autant plus facilement que le comte venait de retourner à Bruges et de séparer son armée; il ne pouvait jamais la garder longtemps rassemblée, tant à cause du manque d'argent que parce que les milices des bonnes villes ne pouvaient faire de longues absences.

La guerre continuait ainsi avec des fortunes diverses. Les bourgeois de Gand voyaient que les troubles ne finissaient pas; ils se trouvaient de plus en plus sous la tyrannie des chaperons blancs et autres compagnons sans bien et sans aveu; on les faisait sans cesse contribuer pour la défense des franchises de la ville; enfin ils auraient bien voulu se réconcilier avec leur seigneur. Quand Pierre Dubois vit que les riches commençaient ainsi à faiblir et la ville à se fatiguer, ne se trouvant pas assez d'autorité parmi le peuple, il s'avisa d'un homme auquel personne ne pensait à Gand; son nom y était pourtant bien connu. C'était le fils du fameux Jacques d'Artevelde, dont Pierre

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Dubois avait entendu conter tant de choses à son maître Jean Hyons et aux anciens de la ville, et qui avait gouverné sept ans la Flandre avec tant d'honneur et de succès. Il avait laissé une si grande mémoire que les Gantois disaient tous les jours : « Ah! si Jacques d'Artevelde vivait! » Il avait été, dans son temps, si bien venu des rois et des princes que la reine Philippe d'Angleterre, femme d'Édouard III, avait été marraine de son fils, qui en effet se nommait Philippe. Ce fils était assez riche et vivait tranquillement. Il appartenait, ainsi que son père, à la corporation des *poorters*, c'est-à-dire des hommes riches qui n'avaient pas de métier. Beaucoup de familles nobles et anciennes faisaient partie de cette corporation, qui avait grande autorité dans la ville tant qu'on était en un temps de bon ordre et de repos. La plupart de ces poorters, pour se donner crédit ou sûreté, se faisaient pourtant inscrire dans un corps de métier. C'est ainsi que Jacques d'Artevelde avait été patron des brasseurs [1].

Un soir Pierre Dubois vint trouver Philippe d'Artevelde et lui dit : « Si vous voulez suivre mon conseil, je « vous ferai le plus grand de toute la Flandre. — Et com- « ment cela? répondit Philippe. — Nous avons mainte- « nant très-grand besoin de choisir un souverain capitaine « d'un grand renom. Vous aurez le gouvernement et « l'administration de la ville de Gand; vous ressusciterez « en ce pays votre père Jacques d'Artevelde, qui fut, de « son vivant, tellement aimé et craint en Flandre. Il m'est « facile de vous mettre en sa place; mais vous vous gou- « vernerez par mon conseil jusqu'à ce que vous vous soyez « mis au fait; ce qui ne tardera guère. — Pierre, repartit « Philippe, vous m'offrez là une grande affaire; je vous

[1] Hoofdman. Informations transmises par M. de Conelissens, secrétaire de l'Université de Gand.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« crois, et vous promets que, si vous me placez là, je ne « ferai rien sans votre conseil. — Ah çà, ajouta Pierre « Dubois, saurez-vous bien être hautain et cruel? Car un « homme de la commune, ainsi que nous sommes, et spé- « cialement pour ce que nous avons à faire, ne vaudrait « rien s'il n'était pas fort redouté pour sa cruauté. Les « Flamands veulent être ainsi menés, et avec eux il ne « faudra pas plus tenir compte de la vie des hommes que « de celle des alouettes quand vient la saison d'en man- « ger. — Je ferai ce qu'il faudra, » dit Artevelde; et ils se quittèrent là-dessus [1].

Le lendemain, Pierre Dubois proposa ce choix à l'assemblée, en rappelant toute la gloire et les services de Jacques d'Artevelde. Cette idée saisit tout à coup les habitants, et ils crièrent tout d'une voix : « Nous n'en voulons pas d'au- « tre; qu'on aille le chercher! — Non, dit Pierre Dubois; « allons plutôt le trouver et nous expliquer avec lui. »

Alors le peuple, ayant à sa tête les syndics des métiers et les capitaines, s'en vint chez Artevelde. Là ils lui exposèrent comment la bonne ville de Gand avait besoin d'un souverain capitaine au nom duquel on pût se rallier tant au dedans qu'au dehors; comment aussi tous les habitants de Gand le préféraient à cause de la mémoire de son père et de son nom, qui leur paraissait mieux séant à prononcer que nul autre. « Vous dites, répondit-il, que vous y êtes « portés par l'amour que vos pères ont eu pour le mien; « et cependant, malgré tous les grands services qu'il leur « avait rendus, ils finirent par le tuer. Je ne dois pas être « engagé par une telle récompense. » Pierre Dubois prit la parole et dit : « Vous serez toujours si bien conseillé que « personne n'aura qu'à se louer de vous. »

Il accepta, fut conduit sur la place du marché, où il prêta

[1] Froissart, Meyer, Oudegherst.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

serment, et reçut celui du maire et des échevins. Au commencement il obtint grande faveur, car il parlait avec douceur et sagesse à tous ceux qui avaient affaire à lui. Toutefois il n'oubliait pas le conseil de Pierre Dubois et savait aussi se montrer cruel. Il tarda peu à faire trancher la tête à douze bourgeois de Gand, sous divers prétextes, mais, au vrai, parce qu'ils avaient autrefois pris part à la mort de son père. Peu après il fit aussi exécuter le syndic des tisserands, qu'on accusa de trahison et chez qui l'on trouva du salpêtre et de la poudre. Ces rigueurs ne le rendaient que plus cher aux gens de guerre et à ceux qui craignaient la paix. Les Gantois continuaient ainsi à être fort unis, nonobstant quelques murmures.

Le comte n'en avait pas moins repris le siége de Gand. Le chevalier le plus vaillant et le plus aimable de son armée était alors le jeune sire d'Enghien; c'était tout l'honneur de la Flandre. Le comte l'aimait beaucoup, l'appelait son fils, et se plaisait à dire que ce beau et noble enfant serait par la suite un vaillant homme et un bon chevalier. Il se mettait à la tête de toutes les entreprises hasardeuses, et les jeunes gentilshommes qui aimaient les aventures venaient se ranger sous ses ordres. Une fois, entre autres, il amena sa bannière devant la ville de Grammont, que tenaient les Gantois, et l'emporta d'assaut. Suivant les ordres du comte, la ville fut brûlée; plus de cinq cents personnes, hommes, femmes ou enfants, y périrent. Le comte de Flandre le loua fort de ce succès; aussi s'en allait-il tous les jours tenter quelque nouveau fait d'armes, tantôt en grande compagnie, tantôt avec si peu de gens d'armes qu'il était bientôt repoussé; enfin, il ne laissait aucun repos aux Gantois. Eux, animés du désir de venger les massacres de Grammont, et voyant le sire d'Enghien si aventureux, espéraient bien qu'à force de se risquer il finirait par trouver mauvaise chance. Ils le

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

guettèrent si bien qu'un jour il tomba dans une embuscade. « Maintenant à la mort! lui crièrent-ils. — C'est « trop tard pour s'en tirer, dit le sire d'Enghien; il ne « nous reste qu'à vendre chèrement notre vie. » Les chevaliers firent le signe de la croix, se recommandèrent à Dieu et à saint Georges, puis combattirent de leur mieux jusqu'au moment où ils tombèrent. Les Flamands portèrent leurs corps en triomphe dans la ville.

Ce fut un coup mortel pour le comte. « Ah! Walter, « Walter, mon fils, dit-il, qu'il est vite arrivé malheur à « votre jeunesse! Je veux que chacun sache que jamais les « gens de Gand n'auront de paix de moi jusqu'à ce qu'ils « aient payé ceci tant que ce sera assez. » Il envoya rechercher son corps afin de lui faire un noble convoi. Les Gantois le lui vendirent cent mille francs; puis le comte, triste et découragé par cette mort, leva encore une fois le siége [1].

Quand il voulut le recommencer, il prit mieux ses précautions; il obtint de ses cousins, le duc de Brabant et le comte de Hainaut, qu'ils interdiraient à leurs sujets de commercer avec la ville de Gand et d'y apporter des vivres et des provisions. Il eût voulu faire adopter la même résolution aux Liégeois; mais ils étaient gens libres et orgueilleux, et ne tinrent aucun compte de l'invitation du prince. C'était là le vrai moyen de réduire les Gantois. Dès qu'ils virent ainsi leurs communications coupées, ils songèrent à traiter. Le duc de Brabant, le comte de Hainaut et l'évêque de Liége se firent médiateurs; des députés furent envoyés à Harlebecque; enfin la chose était en bon train, à la grande satisfaction de tous les gens sages de Gand.

Mais Pierre Dubois savait bien que la paix ne pourrait se faire qu'aux dépens de lui et de ses pareils. « Je ne

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« veux pas encore mourir, disait-il, et mon digne maître « Jean Hyons n'est pas encore assez vengé. » Il s'en alla trouver Artevelde et lui remontra leur danger commun ; il le détermina à se rendre à l'assemblée des habitants avec cent hommes bien armés, et à l'avouer de tout ce qu'il y ferait. Là, deux des meilleurs bourgeois de la ville se levèrent; ils dirent comment ils avaient parlementé à Harlebecque, et obtenu à grand'peine, par les soins du duc de Brabant et du comte de Hainaut, que la paix serait faite sous la condition que la ville livrerait deux cents otages au choix du comte; il avait même laissé espérer qu'il leur ferait grâce. « Comment avez-vous osé, reprit Pierre Du- « bois, traiter à de si honteuses conditions pour la ville? « Il vaudrait mieux pour elle être toute ruinée que d'être « ainsi déshonorée et trahie. On voit bien que ce n'est ni « vous ni vos amis qui serez dans les deux cents prison- « niers. Vous avez fait votre affaire ; nous allons faire la « nôtre. » Disant cela, il tira son poignard et frappa à mort un de ces deux bourgeois; autant en fit Artevelde à l'autre député. Puis ils se mirent à crier : « A la trahison! » Leur parti était puissant; la plupart des hommes riches ne voulaient pas se brouiller avec eux et les craignaient; leur conduite fut approuvée. Le comte fut plus outré que jamais, se repentit d'avoir eu la faiblesse de traiter, et la guerre continua plus cruellement encore qu'auparavant; mais le prince ne cherchait plus qu'à affamer la ville. Les habitants du comté d'Alost ayant contrevenu à la défense et continué d'y porter leur lait et leurs fromages, le comte fit brûler et saccager tout leur pays, en telle sorte qu'ils furent obligés de se réfugier en Hainaut avec leur bétail.

Cependant les vivres commençaient à manquer; les greniers étaient vides; on avait même forcé ceux des abbayes. Une troupe de douze mille hommes sortit de la ville

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

pour tâcher d'y faire entrer quelques convois de provisions. Ils arrivèrent, tout hâves et tout jaunis par la faim, devant les portes de Bruxelles. Les habitants leur étaient assez favorables, mais le duc de Brabant avait défendu de secourir les Gantois. Néanmoins on leur fournit des vivres pour ceux de la troupe seulement. De là ils allèrent à Louvain, où ils furent reçus aussi avec pitié et affection. Se trouvant alors assez près de leurs amis de Liége, le capitaine François Aterman s'y rendit et y reçut grand accueil. « Ah! lui dit-on, si nous étions vos proches voisins « comme ceux de Hainaut et de Brabant, nous vous aide- « rions bien autrement à soutenir votre bon droit et à gar- « der vos franchises. Ce n'est pas que les gens de Bruxelles « n'aient grande compassion de vos souffrances; mais le « duc et la duchesse de Brabant les contraignent dans « l'intérêt de leur cousin le comte de Flandre; car tous « ces seigneurs s'entendent toujours entre eux. Pour nous, « nous n'allons pas moins vous secourir de notre mieux; « ils ne peuvent pas refuser passage à nos marchandises; « ainsi emmenez avec vous cinq ou six cents chariots de « vivres et de farine; payez-les seulement aux bonnes « gens qui vous les fourniront [1]. »

Au retour, François Aterman, du consentement de sa troupe, s'en alla trouver la duchesse de Brabant, et la supplia bien humblement de s'entremettre encore avec l'évêque de Liége pour réconcilier la ville de Gand avec le comte de Flandre, son beau-frère. « Volontiers, dit la duchesse, « et il y a longtemps que j'aurais fini cette guerre si je « l'avais su ou pu faire; mais vous avez tant de fois cour- « roucé votre seigneur, vous lui avez montré une opinion « si merveilleusement contraire, que cela maintient sa co- « lère et sa haine. Cependant j'y enverrai mes conseillers

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« avec ceux de Liége et de Hainaut. » Aterman continua ensuite sa route, et amena les six cents chariots dans la ville; elle se trouva ainsi soulagée, mais pour peu de temps. Le comte, qui savait la détresse des Gantois, se croyait sûr de les tenir; ni lui, ni son conseil, et encore moins les Gantois fugitifs qui l'entouraient, ne voulaient entendre à aucun traité.

Aussi résista-t-il à toutes les instances des médiateurs et aux supplications de la ville de Gand. Pour cette fois, tout le monde y désirait la paix. Artevelde et ses amis, touchés des maux de leurs concitoyens, consentaient sincèrement à se sacrifier pour leur salut; la seule condition était que le comte ne ferait périr personne, se contentant de bannir qui il voudrait. Artevelde lui-même s'était rendu à Tournay, où des conférences avaient été indiquées. On y attendait le comte; il avait promis de s'y rendre. Comme il ne venait pas, on lui députa à Bruges des conseillers et des bourgeois de Brabant, de Liége et de Hainaut. Il les reçut assez bien, et dit qu'il enverrait sa réponse. Elle fut dure : il exigeait que tous les habitants de la ville de Gand, depuis quinze ans jusqu'à soixante, vinssent, pieds nus, en chemise et la corde au cou, à moitié chemin de Gand à Bruges, et là se missent à sa merci. Les Gantois demeurèrent saisis de cette réponse. « Mes « beaux seigneurs, leur dit le bailli de Hainaut, vous êtes « là en grand péril. Je vous conseille d'accepter cette « offre tandis qu'on veut bien encore vous la faire. Le « comte ne fera pas mourir tous ceux qui viendront se « présenter devant lui; il ne prendra que ceux contre les- « quels il est le plus courroucé; puis la pitié s'en mêlera, « et les choses ne se passeront pas comme on le craint « maintenant. — Nous vous remercions bien de vos soins « et de vos peines, dit Artevelde; mais nous n'avons pas « pouvoir d'accepter de telles conditions; nous allons les

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« reporter à ceux de la ville; s'ils y consentent, il ne « tiendra pas à nous qu'elles s'exécutent[1].

Il revint à Gand. Tout le peuple était venu au-devant de lui, empressé de savoir la réponse du comte. Dès qu'ils virent Artevelde : « Eh bien! crièrent-ils, donnez-nous vos bonnes nouvelles. » Il baissa tristement la tête, et, comme on le pressait : « Retournez chez vous, dit-il, « pour aujourd'hui, et venez demain matin sur la place « du marché. Alors vous les saurez, les nouvelles. » Pierre Dubois vint le trouver, et dès qu'il sut ce qu'exigeait le comte : « Par ma foi! dit-il, il a bien raison. M'en voilà « venu à mes fins et à celles de mon maître Jean Hyons. « Il n'y a nul moyen de remettre la paix et le repos à « Gand; maintenant il faut prendre le mors aux dents, « et montrer s'il y a dans la ville des gens habiles et cou- « rageux. Dans peu de jours Gand sera la plus glorieuse « ville de la chrétienté ou la plus misérable. Si nous mou- « rons pour cette querelle, du moins nous ne mourrons « pas seuls. C'est à vous à aviser comment vous raconterez « cela demain au peuple, et ce que vous leur conseillerez; « car ils vous aiment tant, pour votre père et pour vous « aussi, qu'ils vous croiront à la vie et à la mort. — Oui, « dit Artevelde, voici le moment où nous, qui gouvernons « cette ville, nous devons vivre ou mourir avec honneur, « et je sais bien ce que je leur dirai. »

Le lendemain, à neuf heures, tous se rendirent au marché. Artevelde monta sur le balcon, et raconta par le détail toute la négociation et l'exigence du comte. « Main- « tenant, mes bonnes gens, dit-il, c'est à vous de voir si « vous voulez prendre ce parti. » Alors ce fut grande pitié de voir les hommes, les femmes, les enfants, pleurer et se tordre les mains de désespoir. Quand ce premier

[1] Froissart, Meyer.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

trouble fut un peu apaisé, Artevelde fit faire silence et reprit :

« Il n'y a autre chose à faire que de prendre une réso-
« lution prompte. Vous savez que nous n'avons plus de
« vivres, et qu'il y a ici trente mille personnes qui depuis
« quinze jours n'ont pas mangé un morceau de pain. Or,
« il y a trois partis à prendre : le premier, de nous en-
« fermer dans la ville, d'aller tous confesser nos péchés,
« de nous jeter à genoux dans les églises et les monastères,
« et là d'attendre la mort comme des martyrs à qui l'on
« a refusé toute miséricorde. Dieu, du moins, aura pitié
« de nos âmes, et le monde dira que nous sommes morts
« en braves gens. Le second est de s'en aller tous, hommes,
« femmes et enfants, pieds nus et la corde au cou, sur la
« route de Bruges, crier merci à monseigneur le comte de
« Flandre. Il n'a pas le cœur assez dur ni assez obstiné
« pour n'avoir pas pitié de son peuple quand il le verra
« en cet état. Moi, tout le premier, je lui présenterai ma
« tête pour l'apaiser. Enfin, le dernier parti est de choisir
« cinq à six mille hommes des mieux armés et des plus
« vaillants de la ville, et de les envoyer attaquer sur-le-
« champ le comte à Bruges. Si nous mourons, ce sera au
« moins honorablement; Dieu prendra de même pitié de
« nous, et le monde dira aussi que nous avons loyalement
« défendu notre querelle. Si, au contraire, nous sommes
« victorieux, et que Dieu nous fasse la même grâce qu'aux
« Machabées, qui détruisirent la nombreuse armée des
« Syriens, alors nous serons le plus glorieux peuple qu'on
« ait connu depuis les Romains. Voyez donc laquelle de
« ces trois choses vous voulez faire. — Ah! cher seigneur,
« s'écrièrent les Flamands, nous avons toute confiance en
« vous; conseillez-nous. — Eh bien! par ma foi, dit Ar-
« tevelde, mon avis est que nous allions, à main armée,
« trouver monseigneur. — Nous le voulons, répondirent-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« ils. — Retournez donc en vos maisons, préparez vos « armures, continua Artevelde; je vais envoyer le con- « stable de chaque paroisse choisir les mieux équipés et « les plus dignes. » La ville fut fermée étroitement. Les cinq mille hommes s'apprêtèrent; ils chargèrent deux cents chariots de leur artillerie. C'étaient de petits canons ou ribaudequins portés sur deux roues comme une brouette, et qu'un homme ou deux pouvaient manœuvrer. On leur apporta tout ce qui restait de vivres dans la ville : cinq chariots de pain et deux tonneaux de vin. Puis tous les habitants vinrent leur dire adieu. « Braves gens, leur « disait-on, vous voyez en quel état vous nous laissez; « n'espérez pas revenir ici autrement que victorieux, car, « dès que nous vous saurons morts ou défaits, nous met- « trons le feu à la ville et nous nous détruirons nous- « mêmes. — Allons, disaient les hommes armés, c'est « bien dit; mais priez Dieu pour nous; nous avons espoir « qu'il nous aidera [1]. »

Ils arrivèrent le surlendemain à une lieue de Bruges, le jour où l'on célébrait la fête du sang de Notre-Seigneur par de magnifiques processions qui avaient attiré une foule d'étrangers. Les Gantois se retranchèrent derrière leurs chariots. Artevelde ordonna d'abord que tout le monde se recommandât à Dieu, comme gens qui implorent sa miséricorde, et que la messe fût célébrée. Des frères mineurs, qui étaient venus avec l'armée, officièrent en sept endroits différents, et prêchèrent, comme on le leur avait recommandé, afin de soutenir le courage des hommes d'armes. Ils leur parlèrent des Hébreux délivrés de Pharaon et des Égyptiens.

« De même, mes bonnes gens, vous êtes tenus en servi- « tude par votre seigneur le comte de Flandre. Vos ennemis

[1] Froissart, Meyer.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« sont en grand nombre et ne craignent guère votre puis-
« sance ; ne regardez pas à cela. Dieu, qui peut tout, aura
« pitié de vous. Ne pensez pas non plus à ce que vous avez
« laissé derrière vous ; car, si vous êtes défaits, il ne vous
« reste aucun espoir. Vendez votre vie vaillamment, et, s'il
« vous faut mourir, mourez avec honneur. Ne vous éba-
« hissez point si vous voyez sortir de Bruges de grandes
« troupes contre vous. Souvenez-vous que la victoire n'est
« pas aux gros bataillons, mais à ceux que Dieu favorise,
« et l'on a vu par sa grâce, comme par exemple les Ma-
« chabées ou les Romains, des gens de bonne volonté se
« confiant à Dieu défaire un grand peuple. Songez aussi
« que vous avez le bon droit et la justice pour vous ; que
« cela vous soutienne et vous encourage ! »

Plus des trois quarts de l'armée communia avec grande dévotion et crainte de Dieu ; puis Artevelde les rassembla encore autour de lui, et leur parla avec éloquence ; car cet homme, qui avait passé tranquillement sa vie sans autre occupation ni passe-temps que de pêcher à la ligne dans l'Escaut, se trouva tout à coup habile dans son langage, ferme dans ses projets et courageux dans l'action [1]. Il représenta aux Gantois tous leurs griefs envers leur seigneur, comment ils avaient humblement demandé pardon et voulu se soumettre, et comment on les avait repoussés par des conditions trop cruelles. « Maintenant, dit-il en finissant
« et montrant les chariots, voici toutes vos provisions ; après
« celles-là, si vous voulez manger, il faut en gagner d'au-
« tres par l'épée. Partageons-les cordialement et en bons
« frères. » Ils se mirent en rangs, on leur distribua un peu de pain et un coup de vin. Puis, se sentant pleins de courage et de force, ils se disposèrent en bataille, plaçant toujours leurs chariots sur le front de leur armée,

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Cependant le comte avait su que cette petite troupe de Gantois approchait. « Ah! dit-il, qu'ils sont fous et in-« solents! Leur malice les conduit à leur ruine. Pour le « coup, voici la fin de la guerre. Il faut s'en aller com-« battre ces méchantes gens; encore sont-ils vaillants de « mieux aimer périr par l'épée que par la famine. »

Les barons, chevaliers et gens d'armes s'assemblèrent; toute la milice de Bruges, plus ardente encore contre les Gantois, prit aussi les armes et sortit de la ville en belle ordonnance, au nombre de quarante mille environ. L'on arriva auprès de cette poignée de gens qu'on allait exterminer. Quelques chevaliers dirent au comte : « Sire, il se « fait tard ; le soleil baisse déjà ; attendons à demain ; cette « troupe n'a pas de vivres; nous les aurons demain pres-« que sans combattre. » Le comte penchait assez pour cet avis; mais les gens de Bruges étaient si pressés qu'ils attaquèrent sans ordres et commencèrent à tirer. Alors les Gantois démasquèrent leurs canons et en tirèrent trois cents à la fois. En même temps ils changèrent leur ordre de bataille et se placèrent de façon à mettre les ennemis en face du soleil. Puis, voyant les milices de Bruges ébranlées et troublées, ils se jetèrent dessus, marchant toujours serrés, en criant : « Gand! » Les gens de Bruges s'épouvantèrent, prirent la fuite, laissèrent là leurs armes, se dispersèrent. Jamais on ne vit de si lâches combattants après avoir été si présomptueux. Les chevaliers ne purent pas même essayer de les rallier ni s'opposer à l'ennemi; ils furent entraînés par la déroute. Le comte de Flandre lui-même fut abattu de son cheval et tiré à grand'peine de la presse et du péril. Une peur panique avait gagné tout le monde; on s'enfuyait à qui mieux mieux; le fils n'attendait pas le père, ni le père le fils.

Le comte voulait au moins arriver à temps aux portes de la ville et les fermer; ce fut chose impossible. La

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

pompe des processions ajoutait encore au désordre. Bref, les Gantois, toujours poursuivant et abattant les fuyards, entrèrent dans la ville avec eux. La seule ressource du comte était de réunir son monde sur la place du marché; les Gantois y pensèrent, et commencèrent par y mettre leur troupe en bataille. Le jour était tombé, de sorte que le comte, en arrivant sur la place avec des lanternes, la trouva occupée par l'ennemi. « N'allez pas plus avant, « monseigneur, lui cria-t-on; les Gantois sont maîtres du « marché et de toute la ville. Ils vous cherchent déjà; « ceux de Bruges qui sont de leur parti se joignent à eux « et les guident partout. » Artevelde avait en effet grand désir de prendre le comte; il avait ordonné qu'on ne lui fît aucun mal, afin qu'on pût le mener à Gand et pour lors traiter à bonnes conditions.

Le comte n'eut donc rien de plus pressé que de faire éteindre les lanternes. Il se jeta en une petite ruelle, se fit désarmer par son valet, dont il vêtit la houppelande, et lui dit : « Va-t'en, sauve-toi, et, si tu es pris, ne me tra- « his pas. » Alors le comte de Flandre erra de rue en rue pendant la nuit, tandis que les Gantois couraient la ville, le cherchant, lui et ses partisans, qu'on tuait à mesure qu'on les découvrait. Enfin, après minuit, il se trouva dans une petite rue obscure, devant la demeure d'une pauvre femme. Il entra dans cette maison sale et enfumée, où il n'y avait qu'une salle basse et une soupente à laquelle on montait par une mauvaise échelle. « Femme, « sauve-moi, dit en entrant le comte tout troublé; je suis « ton seigneur le comte de Flandre; les ennemis me cher- « chent; cache-moi, je te récompenserai. — Ah! je vous « connais bien, dit la pauvre femme; j'ai souvent reçu « l'aumône à votre porte. Montez vite à cette échelle, et « cachez-vous dans le grabat où dorment mes enfants. » Le comte y grimpa comme il put et se blottit entre la

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

paillasse et le lit de plume. Il était temps; les gens de Gand entraient. « Nous avons vu un homme entrer ici, « dirent-ils. — Non, dit-elle, c'était moi qui rentrais : « cherchez. » Et elle continua à jouer auprès du feu avec un de ses enfants. Les Gantois prirent la chandelle, regardèrent partout, montèrent à l'échelle, ne virent dans la soupente que les enfants dormant sur le grabat; puis se retirèrent. Le comte parvint ensuite à s'échapper de la ville, seul, à pied. Il cheminait à l'aventure, ne connaissant aucun chemin, comme un prince qui n'a jamais voyagé à pied. Il vit venir un homme d'armes et se cacha sous les broussailles; mais, reconnaissant à la voix un chevalier à lui qui avait même épousé une de ses filles bâtardes, il l'appela. « Ah! monseigneur, je vous ai bien cherché dans « la ville et à l'entour, s'écria le chevalier. — Vite, fais- « moi avoir un cheval, dis le comte, car je ne puis mar- « cher, et allons à Lille, si tu sais le chemin. » Ils furent encore près d'un jour avant de trouver un cheval. Enfin le comte monta sur la jument d'un paysan, et arriva dans sa bonne ville de Lille en cet équipage, sans selle à son cheval et couvert de la misérable souquenille de son valet. Beaucoup de chevaliers, échappés de la déroute de Bruges, y arrivaient aussi de tous côtés[1].

Pendant ce temps-là les Gantois usaient de leur victoire à Bruges. Ils prirent grand soin qu'aucun dommage ne fût fait à tous les marchands étrangers qui se trouvaient en ville. La vengeance et la colère se portèrent d'abord sur les quatre corporations des verriers, des bouchers, des poissonniers et des corroyeurs, qui avaient toujours tenu le parti du comte. On allait chercher ces pauvres gens dans les maisons et on les tuait. Il en périt bien douze cents de la sorte, et ce massacre fut accompagné de beaucoup de

[1] Froissart. Chroniques manuscrites.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

désordre et de pillage. On se porta aussi au beau château de Mâle, qui était à une demi-lieue de Bruges; il fut saccagé. Le berceau en orfévrerie, où le comte avait dormi en son enfance, y fut trouvé et fondu; cela lui fit beaucoup de peine quand il l'apprit.

Cependant Artevelde remit le bon ordre dès qu'il le put, et défendit, sous peine de mort, toute violence et tout larcin. Aucun mal ne fut fait aux gens des petits métiers, et, en somme, jamais ville ainsi forcée ne fut aussi doucement traitée dans ces temps-là. Bien qu'on eût grand désir d'avoir le comte, on ne s'occupa point beaucoup de le chercher; les Gantois étaient si joyeux de leur victoire qu'ils ne se souciaient d'aucun comte, baron ou chevalier qui fût en Flandre[1]. Ils ne songèrent pas non plus à profiter du premier moment de surprise pour s'emparer d'Audenarde, qu'il leur était si important d'avoir. Du reste, toutes les villes de Flandre se mirent avec empressement sous leur obéissance. Artevelde se trouva alors comme souverain de Flandre; il prit le titre de régent et tint état de prince, faisant sonner les trompettes au dehors à l'heure de ses repas, se servant de la belle vaisselle du comte, passant par les villes de Flandre, recevant partout de grands honneurs et des serments de fidélité.

Après la première ivresse du succès, Artevelde, pour achever toute la conquête de Flandre, fit mettre le siége devant Audenarde, où se tenaient trois cents braves chevaliers. Ils répondirent à toutes sommations qu'ils ne faisaient aucun cas des menaces d'un brasseur de bière, et qu'ils défendraient et garderaient jusqu'à la mort l'héritage de leur seigneur le comte de Flandre. Le prince eut ainsi le temps de renforcer la garnison, d'approvisionner la ville, et d'y envoyer pour gouverneur un de ses pre-

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

miers chevaliers, le sire d'Hallwyn. Les Gantois firent alors les plus grands efforts, construisirent d'énormes machines de siége et redoublèrent leurs attaques. Cette résistance les irritait, et ils avaient recommencé à courir les campagnes pour brûler et démolir les châteaux des gentilshommes. Ils poussèrent même jusqu'à Lille, dont les habitants s'armèrent pour les chasser. Dans cette excursion, ils pillèrent et brûlèrent la ville d'Elchin, qui était du royaume de France. C'était mettre peu de prudence en leur conduite.

En effet le comte de Flandre, voyant toutes ses villes révoltées contre lui d'un commun accord, ne pouvait plus les ramener à l'obéissance que par l'aide des autres princes. Son recours le plus naturel était le duc de Bourgogne, son gendre et son héritier, qui pour lors avait la principale part au gouvernement de la France. Le sage roi Charles V ne se fût sans doute mis en peine et en dépense pour tirer d'embarras un prince qui lui avait toujours été contraire, ou du moins il eût profité de l'occasion pour réunir le fief à la couronne; mais le nouveau roi était trop jeune pour ne pas se conduire entièrement à la volonté de son oncle. C'était donc une grande folie à ces Flamands de fournir des motifs au duc de Bourgogne pour décider le conseil du roi à leur faire la guerre.

D'ailleurs les affaires de Flandre commençaient à importer beaucoup à tous les princes et seigneurs. La victoire et la grande puissance des gens de Gand réjouissaient et donnaient courage aux petits bourgeois de toutes les villes et au commun peuple. Louvain, Bruxelles et tout le Brabant ne cachaient point leur contentement : il semblait que ce fût leur cause qui eût été gagnée. Le duc de Brabant était bien informé de tous les discours qu'on tenait; mais ce n'était pas le moment de les entendre : il fallait plier la tête et fermer les yeux. Les choses allaient de même en Hainaut; c'était pis encore à Liége. Enfin, les séditions

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de Paris, de Rouen et des autres villes s'autorisaient aussi beaucoup du succès des communes de Flandre. Environ en même temps, il y avait eu en Angleterre des révoltes pareilles et plus fortes encore, puisqu'un couvreur nommé Wat-Tyler s'était emparé de la ville de Londres et avait exercé de grandes contraintes sur le roi.

Le comte de Flandre vint trouver son gendre à Bapaume et implorer son secours. Le duc lui montra grand intérêt, disant : « Monseigneur, par la foi que je dois à « vous et aussi au roi, je n'ai pas une autre pensée que « votre rétablissement ; vous aurez satisfaction, car ce se- « rait manquer à son devoir que de laisser une telle ca- « naille gouverner un pays. Si l'on n'y mettait ordre, « toute chevalerie et seigneurie pourraient être détruites « dans la chrétienté [1] ! » Il partit aussitôt pour se rendre auprès du roi, à Senlis, où chacun s'enquérait avec soin des nouvelles de Flandre. Il commença par conférer avec le duc de Berri ; il lui représenta combien il importait d'abattre l'orgueil de ces Gantois, et le danger que leur puissance faisait courir à toute la noblesse. Il fit valoir l'insulte qui venait d'être faite au royaume de France par ces rebelles. Le duc de Berri répondit : « Mon frère, nous en « parlerons au roi. Nous sommes les deux plus hauts de « son conseil, et nous en pourrons décider ; mais ce ne « peut être chose légère que d'émouvoir la guerre entre le « royaume de France et la Flandre ; s'il en arrivait mal- « heur, c'est à nous que la faute en serait imputée. Voyez, « dirait-on partout, ces ducs de Bourgogne et de Berri, qui « ont jeté la France dans une guerre où elle n'avait que « faire ! Il faut donc rassembler la meilleure partie des pré- « lats et des nobles du royaume, leur exposer toute l'affaire, « et nous verrons la volonté générale de la France. » Comme

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

il finissait, le roi entra, un épervier sur le poing. « Eh « bien ! dit-il, mes oncles, de quoi parlez-vous donc ? en « quel grand conseil êtes-vous ? Est-ce chose que je puisse « savoir ? — Ah ! monseigneur, dit le duc de Berri, c'est « vous que cela regarde. Mon frère de Bourgogne raconte « comme quoi les Flamands ont chassé de son héritage « leur seigneur et tous les gentilshommes, et comment un « brasseur nommé Artevelde, qui d'ailleurs a le cœur « tout anglais, assiége le reste des chevaliers de Flandre « enfermés dans Audenarde ; ils ne peuvent recevoir de se- « cours que de vous. Qu'en dites-vous donc ? Voulez-vous « aider votre cousin le comte de Flandre à reconquérir son « héritage, que ces orgueilleux vilains lui ont ôté ? — Par « ma foi, repartit le roi, j'en ai grande volonté. Au nom « de Dieu, allons-y ! Je ne désire rien de plus que de « m'armer, car je n'ai pas encore porté les armes, et « pourtant il le faut, si je veux régner avec puissance et « honneur. »

Les princes se regardèrent l'un l'autre bien contents. « Ah ! monseigneur, reprit le duc de Berri, que tout cela « est bien dit ! Puisque vous êtes en si bonne volonté, « parlez ainsi à tous ceux qui sont autour de vous. Nous « allons assembler les prélats et les barons de votre « royaume ; dites-leur votre pensée, haut et clair, comme « vous venez de faire, et tous diront : Nous avons un roi « entreprenant et bien décidé. — Par ma foi ! je voudrais « partir demain, » disait le jeune roi [1].

On rassembla à Compiègne les principaux seigneurs du royaume. Il n'y eut pas grande délibération : le roi n'avait pas une autre idée que cette guerre. Il disait que, pour faire de bonne besogne, il ne fallait pas tant parlementer, que c'était donner du temps aux ennemis ; et quand on lui

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

parlait des périls qui pourraient en advenir : « Oui, oui, « disait-il ; mais qui ne commence rien n'achève rien. »

Les Flamands, instruits de cette résolution du roi de France, essayèrent de la prévenir; ils lui écrivirent des lettres soumises et respectueuses, en le suppliant de leur servir de médiateur auprès de leur seigneur. Les messagers arrivèrent à Senlis; les lettres furent remises et lues au conseil du roi, où l'on ne fit qu'en rire; les envoyés furent même retenus en prison. Quand Artevelde le sut, il entra en grande colère de cette insulte. « Il faut, dit-il, nous « allier aux Anglais, car le roi de France n'est qu'un en- « fant; c'est le duc de Bourgogne qui le mène, et il n'en « demeurera pas là. Nous avons à pourvoir à notre dé- « fense, ou du moins à intimider la France en lui mon- « trant que nous allons avoir les Anglais pour alliés. »

On envoya douze députés des plus considérables bourgeois du pays en Angleterre pour y traiter d'une alliance; en même temps on les chargea de redemander deux cent mille florins que le roi Édouard III avait empruntés à la Flandre, et qui étaient dus depuis quarante ans. Cette exigence des Flamands, au moment où ils avaient besoin d'aide, parut aux seigneurs anglais trop insolente et orgueilleuse; ils se raillèrent des députés, et il n'y eut pas d'alliance. L'Angleterre n'était plus alors habilement gouvernée; elle avait aussi un très-jeune roi dont les oncles dictaient les volontés. D'ailleurs c'était ici la querelle des communes contre la noblesse, et les seigneurs de tous les pays savaient bien qu'ils avaient même intérêt [1]. Mais, comme cette réponse des Anglais se fit attendre, le conseil du roi de France s'inquiéta des négociations que les Flamands avaient entamées, et commença à montrer moins d'empressement à la guerre. Le messager fut tiré de sa

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

prison et renvoyé à Artevelde. Des commissaires furent choisis et allèrent à Tournay pour s'expliquer et traiter. Cette prudence de conduite enfla beaucoup l'espérance et la présomption d'Artevelde; il déclara que jamais il ne traiterait avant d'avoir Audenarde. Néanmoins les commissaires, dont était Miles de Dormans, évêque de Beauvais et chancelier de France, ne laissèrent pas que d'écrire fort honnêtement à Artevelde, non pas comme au régent de toute la Flandre, mais comme au capitaine de la ville de Gand, le traitant sur le même pied que les capitaines d'Ypres et de Bruges. Artevelde fit mettre les messagers en prison, et commença par dire : « Je crois « que ces gens de France se moquent de moi. Ils doivent « bien savoir que j'ai déclaré ne pouvoir traiter qu'après « Audenarde rendu. » Cependant il consentit à leur écrire, mais d'un ton fort insolent, exigeant pour préliminaire qu'il ne restât pas une forteresse ni une ville close dans toute la Flandre, et parlant de la mauvaise foi du comte, qui rendait de telles garanties nécessaires. Il annonçait ses alliances prochaines avec les Anglais, disait le peu de craintes que lui inspirait la puissance de la France, et, se plaignant de la prison de son messager, il déclarait que par représailles ceux de la France étaient retenus. Pour porter cette réponse il s'avisa d'un valet fait prisonnier au siége d'Audenarde, et lui dit : « Tu es mon prisonnier; « je pourrais te faire mourir si je le voulais, et tu en as « couru le risque; mais je te délivre; seulement donne-« moi ta foi que tu rendras cette lettre aux conseillers du « roi de France, qui sont à Tournay. » Le valet fut joyeux, car il comptait bien mourir; il reçut deux écus, emporta la lettre, et la remit respectueusement et à genoux aux commissaires. Ils s'émerveillèrent d'une telle insolence. La lettre fut lue publiquement devant l'assemblée de la ville de Tournay, dont les échevins avaient reçu

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

en même temps une autre lettre d'Artevelde; mais celle-là était flatteuse et polie, comme s'adressant à de bons amis et confrères en bourgeoisie.

Les commissaires revinrent auprès du roi, rendirent compte de leurs négociations, et montrèrent les lettres d'Artevelde. Un si grand orgueil ne devait pas être enduré, et la guerre, pour laquelle on s'était déjà fort préparé, ne pouvait se reculer. Le comte de Flandre se trouvait pour lors auprès du roi, à qui il était venu rendre foi et hommage pour le comté d'Artois, dont il venait d'hériter de sa mère. « Votre querelle est la nôtre, lui dit le « roi; retournez en Artois; nous y serons bientôt, et « nous verrons nos ennemis. » Le comte partit, et commença par mettre en liberté tous les otages qu'il avait enlevés aux villes de Flandre, afin de les disposer en sa faveur.

Les préparatifs pour la guerre étaient formidables; tous les seigneurs du royaume, même des provinces les plus reculées, avaient été convoqués à Arras. Le duc Philippe envoya aussi ses commandements en Bourgogne, et alla y tenir les États de la province à Châtillon-sur-Seine. Il obtint d'eux un subside pour cette guerre de Flandre. On taxa chaque feu, et l'on imposa le huitième du vin vendu en détail. Déjà, l'année d'auparavant, la Bourgogne avait payé un fort impôt pour solder les gens d'armes qui s'étaient rendus au secours du comte de Flandre; aussi, cette fois, pour ne pas trop mécontenter ses sujets, le Duc leur accorda plusieurs de leurs demandes; il les dispensa de tout ce qui restait dû sur les taxes précédentes, imposées soit par le roi, soit par lui; il promit de chasser les Juifs et les Lombards. La perception devait se faire, dans les villes, par les soins des officiers de la commune; dans la campagne, par les seigneurs ou les officiers royaux, selon la juridiction. Les nobles étaient exempts de ces taxes comme à la coutume.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Mais ces subsides n'étaient pas encore suffisants aux grandes dépenses du Duc; il fit des emprunts considérables, et fut même contraint à fondre et à monnayer une partie de sa vaisselle et de celle de la duchesse; elle fut envoyée aux orfèvres de Malines, en Brabant, et produisit trente-six mille cinq cent soixante-douze livres [1].

L'assemblée des hommes d'armes se fit donc en Artois, et vers la fin d'octobre 1382 le roi partit de Paris avec le duc de Bourgogne pour aller la joindre. Il vint auparavant à Saint-Denis prendre l'oriflamme, qui fut confiée à Pierre Villiers, maître de la maison du roi, suivant le droit de sa charge. Ce qui était le plus à redouter, c'est qu'en l'absence du roi, des princes et des seigneurs, les séditions de Paris ne vinssent à recommencer. Les esprits y semblaient assez disposés, le duc de Bourgogne réunit les principaux bourgeois et leur recommanda de garder obéissance et fidélité au roi leur seigneur [2].

Artevelde continuait à montrer un grand dédain pour les armes du roi de France. « Ah, ah! disait-il, de quoi « s'avise ce roitelet ? Il est encore trop jeune d'un an pour « nous faire peur avec ses assemblées de gens d'armes. « Par où compte-t-il donc entrer en Flandre ? »

C'était là, en effet, la principale espérance des Flamands. Leur pays est entouré presque entièrement par la rivière de Lys, qui est large et profonde; des autres côtés il touche à la mer et à l'Escaut, qui est un énorme fleuve. Calais et son territoire, qui appartenaient aux Anglais, défendaient à peu près tout l'espace entre la Lys et la mer. Le soin d'Artevelde et des capitaines était donc de garder la Lys, dont ils avaient fait couper tous les ponts. Cependant une compagnie de chevaliers s'était risquée la première, et,

[1] *Histoire de Bourgogne.* — [2] Juvénal; le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sans ordres, sous la conduite d'un bâtard du comte de Flandre, avait passé la Lys. Ce fut derrière elle que les ponts furent coupés. Elle se trouva ainsi presque entièrement massacrée. Ce premier succès ne servit pas peu à Artevelde pour encourager le peuple et lui donner grand espoir.

Il s'agissait donc pour les Français de passer cette rivière. On était au moins de novembre, la pluie tombait tous les jours; le sol est gras et marécageux; on commençait à trouver que l'entreprise était téméraire en cette saison. « Mais d'où vient donc cette rivière de Lys? disait le « connétable de Clisson. — Elle commence à quinze lieues « d'ici, du côté de Saint-Omer, lui répondit-on. — Eh « bien! reprit-il, puisqu'elle a un commencement, nous « la passerons bien. Remontons jusqu'à Saint-Omer, et « par là nous entrerons en Flandre. D'ailleurs ces gens-là « sont si orgueilleux et si méchants, qu'ils viendront au- « devant de nous nous combattre. » Le plan en fut d'abord arrêté ainsi; mais, en s'informant mieux, on sut que c'était s'enfoncer dans un pays de marais d'où l'on ne se tirerait jamais. « Par où passerons-nous donc? » s'écriait le connétable. Le sire de Coucy conseillait de prendre un long détour, de renoncer à passer la Lys, mais de s'emparer du cours de l'Escaut, et d'aller jusqu'à Audenarde, où sans doute Artevelde viendrait attaquer l'armée française. Ce projet était sage, mais c'était s'éloigner de l'ennemi, lui montrer de la timidité, encourager son audace, et cela affligeait beaucoup tous les braves chevaliers. Il était surtout fort important de finir promptement cette guerre. L'Angleterre pouvait envoyer des secours; les séditions pouvaient s'étendre. Déjà l'on apprenait qu'à Paris les troubles recommençaient. Les maillotins avaient voulu assaillir et raser le Louvre, Vincennes, Beauté et tous les châteaux du roi. Ils l'eussent fait sans le conseil de Nicolas

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Flamand, un des leurs, qui leur représenta qu'il valait mieux attendre que les gens de Gand en fussent venus à leurs fins, ce qui était fort à espérer, que pour lors on ferait ce qu'on voudrait [1]. A Orléans, à Blois, en Beauvoisis, à Rouen, tout commençait aussi à s'émouvoir contre les gentilshommes, comme au temps de la Jacquerie; aux bords de la Marne, presque sur les derrières de l'armée, les gentilshommes, leurs femmes, leurs enfants étaient en grand péril. Les gens de Reims osèrent même prendre et retenir Guy de Pontailler, maréchal de Bourgogne, qui allait rejoindre l'armée. Le Duc, pressé de le délivrer, fut contraint de le racheter pour une rançon [2].

Tout commandait de se hâter. L'avant-garde de l'armée se porta sur Comines, pour essayer d'y forcer le passage de la Lys; mais il était si bien gardé qu'il parut insensé de faire la moindre tentative. Le connétable commençait à se désespérer, lorsqu'il apprit que quelques chevaliers de son avant-garde, ayant aussi tenu conseil de leur côté, avaient fait transporter de Lille trois petites barques, et qu'ils établissaient un passage au-dessus de Comines, à un endroit où les bords de la rivière étaient assez couverts, et que les Flamands ne gardaient pas. « Allez donc voir ce qu'ils « font, dit le connétable au maréchal de Sancerre, et, si « vous trouvez que ce soit chose possible, il faudra les ai- « der. » Le maréchal trouva le sire de Saimpy, chevalier de Hainaut, prêt à monter dans une des barques, qu'on avait attachée à des cordes et disposée pour aller et venir d'un bord à l'autre comme un bac. « Sire, dit Saimpy, « vous plaît-il que nous passions ici? — Certes, oui, cela « me plaît beaucoup, repartit le maréchal; mais vous vous « mettez en grande aventure. Vous ne pouvez passer qu'à « très-petite compagnie, et si les gens de Comines s'en

[1] Froissart. — [2] *Histoire de Bourgogne.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« aperçoivent, vous êtes des gens perdus. — Qui ne risque « rien n'a rien, » répliqua le sire de Saimpy; et il planta sa bannière dans la nacelle. Il traversa la rivière avec huit autres, car les barques ne tenaient que neuf hommes au plus. Arrivés à l'autre bord, ils se tapirent dans un petit bois d'aunes et attendirent leurs compagnons. C'était à qui passerait; sans le maréchal, qui y mit un peu d'ordre, on eût enfoncé les barques en les chargeant plus que de raison.

Il y avait là beaucoup de chevaliers bretons qui étaient de cette entreprise : le sire de Rohan, le sire de Laval, le sire de Malestroit, Olivier Daguesseau, le sire de Camboût. Quelques Poitevins s'étaient joints à eux : le sire de Thouars, le sire de Pouzauges, le sire de La Jaille, le vicomte de Meaux et le sire de Mailly passèrent aussi. Le connétable envoya son neveu, le sire de Rieux, voir comment allaient les choses; il y courut, et se jeta tout joyeux en une barque pour traverser avec les autres. Pendant ce temps-là, le connétable faisait une fausse attaque avec ses arbalétriers au pont de Comines. De la sorte il passa près de quatre cents hommes. Le maréchal de Sancerre, trouvant qu'il serait honteux à lui de ne pas être avec tant de gens d'honneur, les rejoignit; mais c'était le sire de Saimpy qui conduisait la troupe, parce qu'il connaissait le pays. Ils marchèrent tout hardiment sur Comines, où Pierre Dubois, instruit de leur passage, tenait ses Flamands en grand ordre, en belle position et fort nombreux.

Quand le connétable, qui était resté de l'autre côté du pont, vit apparaître sur la rive opposée les bannières flottantes de cette petite troupe, qui venait combattre la redoutable armée flamande, qu'il voyait aussi toute déployée, son sang commença à se glacer d'angoisse. « Ah! par saint « Yves et Notre-Dame, dit-il, je voudrais être mort! Qu'est-« ce que je vois? La fleur de notre armée qui s'est mise en « dure position! Quelle imprudence! O messire de San-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« cerre, je vous croyais plus froid et plus habile! Comment!
« vous avez osé risquer de si nobles chevaliers et écuyers,
« de si vaillants hommes de guerre, contre dix ou douze
« mille gens fiers et bien avisés! Et moi qui ne puis les
« secourir! Ah! Rohan, Laval, Longueville, Beaumanoir;
« ah! mon cher Rieux, qu'allez-vous devenir? Que va-t-on
« dire du connétable de France? On lui en imputera la
« faute; on dira que je vous ai envoyés en cette folie! Eh
« bien! puisqu'il en est ainsi, passe qui pourra, afin d'aller
« les aider. »

Alors chevaliers et écuyers se mirent à travailler au pont, plaçant leurs boucliers sur les poutres, au défaut de planches. La nuit arriva: les chevaliers qui avaient passé l'eau se tenaient serrés et sur leurs gardes. Pour se faire croire plus nombreux, ils poussaient les cris de guerre de chacun des seigneurs de l'armée française, puis ils s'encourageaient l'un l'autre en disant: « Nous avons de biens meilleures
« armes que ces bourgeois; nos épées sont longues et faites
« de bon fer de Bordeaux, ainsi que nos lances; à tout
« coup nous percerons leurs hauberts. » De l'autre côté, le maréchal de Bourgogne et d'autres chevaliers tâchaient de rassurer le connétable. « Monseigneur, lui disaient-ils,
« ne vous alarmez pas; ce sont des gens vaillants, sages,
« bien avisés; ils ne feront rien qu'avec bon sens. Vous
« voyez qu'ils n'attaquent pas ce soir, et demain nous
« passerons le pont pour les secourir. »

Le lendemain Pierre Dubois, à la pointe du jour, pensa que tous ces chevaliers, qui avaient passé une longue nuit, très-froide, sans rien manger, tout armés et les pieds dans la boue, seraient plus aisés à combattre. Il fit avancer sa troupe à petit bruit; mais le sire de Saimpy, qui n'avait fait toute la nuit qu'aller et venir pour reconnaître les mouvements de l'ennemi, annonça à ses compagnons que le moment était venu de se montrer bons hommes d'armes;

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ils s'apprêtèrent. Voyant arriver les Flamands, ils avancèrent serrés, pas à pas, et frappant de grands coups avec leurs bonnes épées, qui, comme ils l'avaient pensé, tranchaient et perçaient tout. Par bonheur pour eux, Pierre Dubois fut blessé des premiers, et l'on fut obligé de l'emporter. Ce qui découragea encore beaucoup les Flamands, c'est qu'une devineresse, femme de mauvaise vie, qui leur avait assuré que la victoire serait à eux si elle tirait le premier sang aux Français, et à qui ils avaient en conséquence confié leur bannière, fut aussi tuée d'abord [1]. Bientôt la déroute commença, et le carnage fut horrible. Pendant ce temps le connétable, qui avait entendu le cri des Français, s'efforçait de faire achever le pont pour aller les secourir. Il passa comme la victoire était décidée.

Le roi et les princes, qui étaient à l'abbaye de Marquette, apprirent cette nouvelle avec grande joie; ils partirent dès le lendemain pour Comines, où ils trouvèrent la ville toute saccagée et pleine de morts: on y avait tué plus de quatre mille personnes. Le pillage était grand et profitable dans de si riches pays, où les habitants n'avaient pas eu le temps de rien mettre à l'abri. Les Bretons, qui étaient arrivés des premiers, firent là de grands profits; ils ne se souciaient même plus des belles pièces de drap ni des plumes d'autruche; ils ne tenaient compte que de l'or, de l'argent et des joyaux; mais ceux qui venaient après eux ramassaient le reste, de façon qu'ils n'y laissaient rien. Pour tirer parti de ce butin, on ouvrit de grands marchés, et l'on vendait le pillage aux gens de Lille, de Douai, de Tournay, qui achetèrent à bon compte les beaux draps de Verviers. D'autres gens d'armes, qui avaient mieux le temps d'attendre, et surtout les Bretons, faisaient emballer l'or, l'argent, la vaisselle, les étoffes précieuses, et envoyaient cela

[1] Le Religieux de Saint-Denis; Chronique, nº 10,297.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

chez eux sur des chariots avec l'escorte de leurs valets.

De Comines l'armée marcha sur Ypres; pendant qu'on délibérait si on y mettrait le siége, les riches bourgeois assemblèrent le conseil de ville et résolurent de se rendre au roi. Le capitaine qu'Artevelde y avait placé s'y refusa ; mais la prise de Comines avait commencé à abattre les espérances et l'orgueil des Flamands : ils ne voyaient point d'apparence d'être secourus par l'Angleterre. Les riches bourgeois furent mieux crus que le capitaine; les habitants se révoltèrent et le massacrèrent. Alors on envoya au roi et aux princes deux frères prêcheurs. Le roi consentit à recevoir les députés d'Ypres et à parlementer. Il fallait montrer de la douceur, encourager les villes à se rendre, et ne pas commencer par la cruauté; c'est ce qui fut bien conseillé au roi ; aussi il fit bon accueil aux bourgeois, et se contenta d'exiger quarante mille francs pour les frais de la guerre. Quand la somme eut été payée, il consentit à venir se rafraîchir quelques jours dans la ville.

Bientôt après, Cassel, Bergues, Bourbourg, Gravelines, Poperinghes, Thourhout et d'autres villes imitèrent cet exemple. Les habitants saisirent les capitaines et les amenèrent au roi, lui disant à genoux : « Noble roi, nous met-« tons nos personnes et nos biens en votre obéissance; et, « pour montrer que nous vous connaissons pour notre lé-« gitime seigneur, voici les capitaines qu'Artevelde nous « a donnés : disposez d'eux à votre volonté, car ce sont eux « qui nous ont gouvernés. » Ils en furent quittes pour soixante mille francs et la charge de fournir des vivres. Le comte de Flandre n'était pour rien dans tout cela; il n'était pas appelé au conseil; on le tenait fort à l'écart; ses troupes avaient défense de passer la Lys; il fut même défendu, sous peine de la vie, à tous les gens de sa suite de parler flamand. Les Français craignaient quelque trahison, et avaient d'ailleurs en grande déplaisance ceux qui parlaient

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

une autre langue que la leur [1]. C'était un grand chagrin pour le comte; mais il ne pouvait que l'endurer [2].

Les gens de Bruges auraient voulu se rendre; la ville avait toujours été opposée aux Gantois, mais elle leur avait donné des otages. D'ailleurs Pierre Dubois en était le capitaine; il s'y était fait transporter après ses blessures, et il savait bien encourager et contenir les habitants. Pendant ce temps, Artevelde se préparait avec espoir et présomption à combattre les Français. Cela était peu sage, puisque la mauvaise saison et les misères de toutes sortes qu'avaient à souffrir les guerriers de France auraient, sans bataille, bientôt détruit leurs forces. Enfin, les deux camps se trouvèrent près l'un de l'autre à Rosebecque, entre Ypres et Courtray. De part et d'autre on se prépara à combattre. La veille au soir, Artevelde réunit à souper ses capitaines et leur dit: « Mes compagnons, j'espère que demain nous « aurons rude besogne; car le roi de France est là, à Ro- « sebecque, en grande volonté de combattre. Conduisez- « vous tous loyalement; ne vous alarmez point: nous défen- « drons notre bon droit et les libertés de la Flandre. Les « Anglais ne nous ont point secourus, mais nous n'en aurons « que plus d'honneur: s'ils fussent venus, ils nous auraient « dérobé notre renommée. Avec le roi de France est toute « la fleur de son royaume; il n'a rien laissé derrière lui. « Dites à vos gens de tout tuer et de ne faire nul merci. Il « ne faut épargner que le roi de France: ce n'est qu'un en- « fant, on doit lui pardonner; nous l'emmènerons à Gand « pour lui apprendre à parler flamand. Quant aux ducs, « comtes, parents et autres gens d'armes, tuez-les tous; les « communes de France ne nous en sauront pas mauvais « gré, et je suis bien assuré qu'elles voudraient qu'il n'en « revînt pas un [3]. »

[1] Meyer. — [2] Froissart. — [3] Idem.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Les capitaines assurèrent Artevelde de leur bonne volonté, et ils se retira en sa tente avec une demoiselle de Gand qu'il aimait et avait amenée avec lui. Pendant qu'il dormait, on rapporte que, ne pouvant trouver le sommeil, cette fille sortit pour regarder le ciel et les étoiles. Elle aperçut dans le lointain les flammes et la fumée des feux que les Français avaient allumés dans leur camp; en même temps il lui sembla entendre, sur la colline qui séparait les deux armées, un grand bruit d'armes et le cri de guerre des Français: « Mont-Joye et saint Denis. » Tout effrayée, elle éveilla Artevelde, qui passa en hâte une robe, prit sa hache, entendit les mêmes bruits, et fit sonner la trompette. Les Flamands s'éveillèrent; on accourut à sa tente pour prendre ses ordres. Il demanda si l'on avait entendu du bruit sur la colline. Plusieurs capitaines lui dirent que oui, et qu'ils y avaient envoyé sans qu'on y eût rien trouvé; qu'alors ils n'avaient pas voulu réveiller le camp et mettre l'armée en vaine rumeur. Tous pensèrent que c'était quelque prodige, peut-être les démons qui couraient, se réjouissant déjà de la belle journée qu'ils allaient avoir le lendemain et de la proie qu'ils y feraient. Cette merveille jeta le trouble dans l'âme des Flamands et détruisit leur assurance.

Pendant ce temps-là, le roi avait autour de lui à souper les princes ses oncles, le comte de Flandre, le connétable, les maréchaux, le sire de Coucy et les plus grands seigneurs de France, de Flandre, de Brabant, de Hainaut, d'Allemagne, de Lorraine, de Savoie; car il était venu des chevaliers de partout. Là on régla l'ordre de bataille pour le lendemain. Le conseil n'était pas sans inquiétude pour la personne du roi. En effet, beaucoup de gens sages avaient blâmé le duc de Bourgogne d'emmener un si jeune prince, l'espoir du royaume, dans une guerre hasardeuse. Déjà huit des plus braves et des plus renommés chevaliers avaient été

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

commis pour l'entourer et ne le jamais quitter pendant le combat; pour plus de sûreté, on résolut de confier sa garde au connétable de Clisson, en chargeant, pour ce jour seulement, le sire de Coucy de remplir son office et de commander l'armée. Le connétable demeura tout surpris. « Très-« cher seigneur, dit-il, je sais qu'il n'y a pas de plus grand « honneur que de garder votre personne; mais ce serait un « grand chagrin pour mes compagnons, et surtout pour « mon avant-garde, s'ils ne m'avaient pas avec eux. Je ne « dis pas qu'on ne puisse se passer de moi, ni finir l'affaire « sans que j'y sois; mais voilà quinze jours que je prépare « tout pour le plus grand honneur de vous et de vos gens. « C'est moi qui ai tout réglé et ordonné, et ils seraient bien « surpris si maintenant je me retirais; ils croiraient sûre-« ment que c'est moi qui ai arrangé cela en dessous pour « ne pas affronter les premiers coups avec eux. » Le roi ne savait trop que répondre. « Je voudrais beaucoup, disait-« il, vous avoir en ma compagnie dans une telle occasion, « car vous savez bien que feu monseigneur mon père vous « aimait et se fiait plus à vous qu'à aucun autre; mais, au « nom de Dieu et de saint Denis, faites ce que vous trou-« verez le meilleur. Vous y voyez plus clair que moi et que « ceux qui m'ont conseillé. Venez seulement demain à ma « messe. »

Le lendemain matin, un brouillard épais couvrait les deux camps; à peine voyait-on à quelque pas devant soi. On envoya plusieurs chevaliers à la découverte; ils rencontrèrent bientôt l'armée flamande, qui avait quitté sa position et s'avançait sur la colline. Artevelde était à la tête des gens de Gand, en qui il avait plus de confiance qu'en tous les autres. Chaque ville avait sa bannière, et ses hommes étaient habillés de sa livrée. Les corps de métiers portaient aussi chacun leur enseigne, tous bien armés de casques de fer, de hoquetons, de brassards, portant des lances, de grands coutelas et

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

des maillets. Artevelde leur ordonna de marcher serrés sur l'ennemi, comme ils avaient fait à ce combat de Bruges qui leur donnait tant d'orgueil, et d'entrelacer leurs bras pour ne pas laisser pénétrer l'ennemi entre leurs range. Un page marchait près de lui, conduisant un cheval magnifique qu'il devait monter pour être le premier à la poursuite des Français dans leur déroute.

Les Français avaient aussi bonne espérance, et le connétable, en abordant le roi, lui dit en ôtant son chaperon : « Sire, réjouissez-vous ; ces gens-ci sont à nous : il suffirait « de nos valets pour les battre. — En avant donc, dit le roi, « au nom de Dieu et de saint Denis. » On commença par faire beaucoup de chevaliers qui levèrent bannière pour la première fois ; bientôt après on déploya l'oriflamme. Le pape Clément d'Avignon avait permis qu'elle flottât contre des chrétiens, disant qu'il regardait comme hérétiques les Flamands qui tenaient pour le pape Urbain de Rome. A peine l'oriflamme eut-elle été développée que le soleil commença à dissiper le brouillard et le temps à s'éclaircir, ce que les Français attribuèrent à la vertu miraculeuse de cette simple bannière qu'ils croyaient venue du ciel. Il y en eut qui virent aussi une colombe blanche volant au-dessus du roi. Tout contribuait de la sorte à leur donner courage et confiance [1].

Avant de commencer le combat, le duc de Bourgogne, qui désirait épargner le sang de ses futurs sujets, envoya encore un héraut pour proposer aux Flamands de se remettre à la merci de leur seigneur et de payer une demi-année de solde à l'armée de France [2]. A peine les Flamands eurent-ils entendu lire le parchemin que portait le héraut qu'ils s'écrièrent que le bon droit était de leur côté, qu'ils voulaient leurs priviléges et le main-

[1] Meyer. — [2] Chronique manuscriste.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tien de leurs vieilles chartres; que, sans ces conditions, ils n'avaient rien à entendre et s'en remettaient à la justice de Dieu [1].

Voyant les Flamands venir en une masse serrée, le connétable avait disposé l'armée française pour les envelopper. Leur premier choc fut rude. Ils allaient droit devant eux, descendant la colline comme un sanglier lancé, si bien que le corps d'armée où était le roi en fut ébranlé au premier moment. Mais bientôt les Flamands furent attaqués et enveloppés sur leurs flancs ; le désordre se mit parmi eux. Artevelde fut tué des premiers. Alors on tomba sur eux de toutes parts, et l'on en fit un horrible massacre. Les valets suivaient les chevaliers pour piller, et ils égorgeaient avec leurs couteaux les ennemis abattus. La déroute fut complète, et la victoire ne coûta pas même beaucoup aux Français.

Ainsi fut gagnée, le 29 novembre 1382, cette grande bataille de Rosebecque, qui sauva toute la noblesse du sort cruel qui la menaçait [2], et qui fut aussi bien gagnée contre la ville de Paris et les communes de France que contre les Flamands. On chercha le corps d'Artevelde. Un pauvre Flamand blessé qu'on trouva sur le champ de bataille le montra parmi un monceau de gens de Gand qui s'étaient fait tuer près de lui. Le roi et sa suite regardèrent un moment la figure de ce fameux régent de Flandre, puis il fut pendu à un arbre. Le roi voulut sauver la vie et faire panser les blessures de l'homme qui avait indiqué le corps d'Artevelde; il refusa, et ne voulut pas survivre à son capitaine [3].

La poursuite des fuyards avait conduit jusqu'aux portes de Courtray; elles étaient sans défense : on y entra. C'était près de cette ville que, quatre ans auparavant, Robert

[1] Le Religieux de Saint-Denis; Juvénal. — [2] Froissart. — [3] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

d'Artois avait péri à la tête d'une grande armée de chevaliers français. Les Flamands avaient ramassé sur le champ de bataille les éperons dorés de ces chevaliers, et en avaient fait un trophée dans l'église de Notre-Dame. Tous les ans ils en célébraient l'anniversaire. Pendant cette guerre, le souvenir de la victoire de Courtray avait contribué souvent à augmenter leur fierté et à leur donner bonne espérance. Les Français se sentirent animés d'un grand désir de vengeance contre cette ville de Courtray, et le roi annonça qu'il allait en la quittant y faire mettre le feu, de façon à ce qu'on se souvînt dans l'avenir que le roi de France y avait passé. Le comte de Flandre, instruit de cette dure résolution, vint conjurer à genoux le roi d'épargner sa ville. « Mon cousin, « dit le roi, je vous ai aidé et si bien secouru que vos ennemis sont détruits. Cependant, du temps de feu monseigneur mon père, vous aviez alliance avec nos ennemis « les Anglais, et leur étiez très-favorable. N'y revenez pas « désormais, et je vous aurai en ma grâce; quant à la ville « de Courtray, j'en ferai à ma volonté[1]. » Le comte n'osa pas ajouter un mot et se retira. La ville fut réduite en cendres après avoir été pillée. Il y avait une horloge fameuse qui sonnait les heures; le duc de Bourgogne la fit enlever avec soin, pièce par pièce, pour l'envoyer à Dijon. Il n'y en avait guère alors qu'à Paris et à Sens, où le roi Charles V les avait fait faire. On ne se contenta point de s'emparer de toutes les richesses de Courtray; des hommes, des femmes, des enfants furent emmenés comme en servitude, pour être ensuite rendus à leur famille moyennant rançon.

L'ardeur du butin était si grande, surtout parmi les Bretons, qu'en ce moment tout leur désir était de traiter de la même sorte la riche ville de Bruges. Le comte de Flandre tremblait pour sa ville favorite, la plus belle de ses États. Il

[1] Juvénal; Froissart; le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

en parla à son gendre, le duc de Bourgogne, et promit qu'il allait s'employer à obtenir la soumission des gens de Bruges si on voulait les recevoir à composition. Le Duc y consentit. Les frères mineurs s'entremirent encore à négocier, et douze des principaux bourgeois de la ville furent admis devant le roi. Ils se prosternèrent en lui demandant de les épargner, et en rappelant leur attachement constant pour leur seigneur. C'était le comte qui leur servait d'interprète, et il finit par se mettre à genoux avec eux. Le roi leur dit qu'il fallait pourtant de l'argent pour apaiser ses Bretons, et demanda deux cent mille francs. On marchanda, et ils en furent quittes pour cent vingt.

Les Bretons ne furent nullement apaisés ; ils disaient que cette guerre de Flandre ne leur rapportait rien, et qu'ils en auraient trop peu de profit ; si bien que, pour se dédommager, ils résolurent de se répandre dans le Hainaut; ils s'accordèrent pour cela avec des chevaliers bourguignons et savoyards. Leur prétexte fut que, le comte de Hainaut n'étant point venu au secours de son cousin de Flandre, il était juste d'aller chez lui se payer de leur solde et de leurs frais [1]. Le comte de Blois fut instruit de ce projet; alors, de concert avec les principeux seigneurs de l'armée, le sire de Coucy, le seigneur d'Enghien, le comte de Saint-Pol, le comte de la Marche, il fit tous ses efforts pour en rompre l'exécution. Enfin, à force d'aller de l'un à l'autre et de faire agir ses amis, il dissuada les chevaliers de cette entreprise. Le sire d'Esquemines, chevalier flamand, avait résolu de profiter aussi de l'occasion pour se venger de la ville de Valenciennes, où l'un de ses parents avait été jugé à mort à cause de quelques crimes qu'il avait commis; il s'entendit avec les amis qu'il avait dans le camp, et se disposa à aller, avec une troupe de cinq cents lances, mettre

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

la ville à feu et à sang. Le comte de Blois s'employa encore et, par menaces et par exhortations, il parvint à sauver Valenciennes.

Si l'on fût entré à Gand, comme on l'eût pu faire au premier moment, lorsque la victoire de Rosebecque y avait jeté l'alarme et le trouble, la guerre eût été finie ; mais les pillages de l'armée française et le peu d'obéissance qu'on y trouvait furent cause que les Gantois eurent le temps de se remettre. Pierre Dubois arriva dans la ville et leur rendit courage ; en peu de jours ils retrouvèrent leur orgueil et leur ferme résolution. Cependant ils demandèrent un sauf-conduit pour envoyer des députés au roi, qui se tenait à Tournay. Là ils offrirent de se soumettre au roi, à condition de relever directement de lui et d'être du ressort du parlement de Paris, sans jamais rentrer sous la juridiction et le pouvoir du comte de Flandre [1]. Il fut impossible de rien obtenir de plus. Ils eussent gagné la bataille de Rosebecque qu'ils ne se fussent pas montrés plus fiers et plus intraitables. Leur proposition ne pouvait pas être agréée par un conseil où dominait le duc de Bourgogne ; il n'aurait pas renoncé à la plus grande ville de tous ses domaines ; d'ailleurs, on exigeait, avant tout, que les Flamands reconnussent le pape d'Avignon, et ils ne voulaient rien entendre sur ce point. Les députés retournèrent à Gand. La ville se rassura de plus en plus, et ce n'était pas sans motif ; car l'armée française se trouvait désormais hors d'état d'en faire le siége. La saison était froide et pluvieuse, les rivières débordées, les routes fangeuses, les gens d'armes fatigués, mécontents d'être mal payés de leur solde ; il fallut congédier ceux des provinces lointaines du Languedoc, de l'Auvergne, de la Savoie, du Dauphiné, de la Bourgogne. Mais les princes voulurent garder les Bretons et les Normands, parce qu'ils

[1] Meyer.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

croyaient en avoir besoin à Paris. Ainsi l'on mit de fortes garnisons dans les villes de Flandre, puis l'on reprit la route de France. A Arras, les Bretons commencèrent à se mutiner, et voulaient piller la ville, puisque leur solde n'était pas payée. Le connétable et les maréchaux leur firent à grande peine entendre raison, et se portèrent personnellement garants qu'on leur paierait à Paris ce qui leur était dû [1].

Les princes amenèrent ainsi le roi jusqu'à Senlis, et l'on cantonna l'armée aux environs. On ne croyait pas pouvoir rentrer à Paris sans précautions. Les habitants avaient, pendant la guerre de Flandre, montré toute leur mauvaise volonté contre les seigneurs; on avait même, disait-on, trouvé à Courtray des lettres qui prouvaient des intelligences avec les rebelles flamands. Le roi envoya donc d'abord quelques-uns de ses serviteurs préparer son logement au Louvre; autant en firent les princes pour leur hôtel. On voulait par là sonder le terrain et savoir des nouvelles.

Les Parisiens prirent un mauvais parti : ils voulurent montrer au roi quelles étaient leurs forces et crurent en imposer par-là; ils firent sortir de la ville vingt mille hommes bien armés, qui se rangèrent en bataille devant Saint-Lazare, sous Montmartre. Le roi s'était avancé jusqu'au Bourget, et, quand cela lui fut annoncé, les seigneurs se mirent à dire : « Voyez l'orgueilleuse canaille et sa jac-
« tance ! Ils n'avaient qu'à venir avec cette belle armée
« servir le roi en Flandre. Mais ils s'en sont bien gardés;
« ils n'avaient au contraire d'autre pensée en tête que de
« prier Dieu pour qu'il ne revînt pas un seul d'entre nous.
« Si le roi est bien conseillé, il ne se mettra pas aux mains
« de ce peuple-là, qui, au lieu de venir humblement, en
« louant Dieu, et de sonner les cloches pour célébrer nos

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« victoires sur les Flamands, ose se présenter en armes de-
« vant son seigneur [1]. » Cependant l'affaire était grave et demandait de la prudence. Il fut résolu que le connétable, le sire d'Albret, le sire de Coucy, messire de La Tremoille et messire Jean de Vienne iraient parler aux Parisiens et s'expliquer avec eux. Ils ne s'armèrent point et envoyèrent avant eux des hérauts. « Où sont vos chefs? Lesquels de « vous sont capitaines ? » dirent les hérauts. Les Parisiens furent surpris et répondirent ; « Nous n'en avons point « d'autres que le roi et ses seigneurs. » Les hérauts annoncèrent de quelle part ils venaient, et demandèrent si le connétable et les quatre barons pourraient entrer en sûreté. « Ah! vous nous raillez, repartirent les Parisiens; c'est « sans doute par dignité qu'ils en usent de la sorte avec « nous. Allez leur dire que nous sommes prêts à recevoir « leurs ordres. » Le connétable arriva au milieu d'eux, entouré de leur respect. « Eh bien! gens de Paris, leur dit-il, « qui vous a donc fait sortir ainsi de la ville ? Il semble « que vous vouliez combattre le roi votre seigneur. — Mon-« seigneur, nous n'en avons nulle volonté et ne l'avons « jamais eue. Nous désirons seulement que le roi voie la « puissance de sa bonne ville de Paris. Il est bien jeune, et « ne sait pas ce qu'il pourrait faire de nous si jamais il en « avait besoin. — C'est bon, ajouta le connétable; mais le « roi, pour cette fois, ne veut pas vous voir ainsi. Si vous « voulez qu'il vienne dans votre ville, rentrez chacun chez « vous et quittez vos armures. » Ils obéirent.

Le roi s'arrêta d'abord à Saint-Denis pour y rapporter humblement l'oriflamme, qu'il remit à l'abbé, tête nue et sans ceinture. Le prévôt des marchands de Paris et douze bourgeois vinrent implorer sa bonté pour la ville. Il ne leur donna pas de réponse et se mit en marche pour y rentrer,

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

à la tête des hommes de guerre, comme si c'eût été une place conquise. Le connétable commandait l'avant-garde et commença par faire enlever les portes de Saint-Denis. On mit les gens d'armes en bataille sur les principales places, et le roi, à cheval au milieu de ses oncles et des autres princes, s'avança jusqu'à l'église de Notre-Dame sans vouloir écouter ou recevoir aucune députation ni aucun des magistrats [1]. Les ordres les plus sévères furent donnés aux hommes d'armes de ne commettre aucun désordre. Le reste de l'armée était campé près des portes de la ville. Le duc de Bourgogne et le duc de Berri, à la tête des hommes d'armes, parcouraient les rues à cheval. Les habitants se tenaient chez eux, n'osant pas même ouvrir leurs portes ou leurs fenêtres.

Bientôt après commencèrent les rigueurs. On emprisonna d'abord trois cents bourgeois, parmi lesquels il y en avait de fort considérables, et des avocats très-estimés dans la ville. Les craintes devinrent plus grandes quand on vit deux des prisonniers, l'un orfèvre et l'autre drapier, pendus publiquement. La femme de l'un d'eux, qui était grosse, se précipita de sa fenêtre ; chacun tremblait pour soi. Les chaînes des rues furent enlevées et portées au château de Vincennes. Tous les bourgeois eurent ordre de rapporter leurs armes et leurs maillets. On ordonna de démolir la porte Saint-Antoine et d'achever la forteresse de la Bastille, commencée sous le règne précédent.

La duchesse d'Orléans, fille de Charles-le-Bel et belle-sœur du roi Jean, arriva pour lors dans cette ville désolée, qui attendait, dans le désespoir, le sort dont on semblait la menacer. Cette princesse se rendit auprès du jeune roi, son arrière-neveu, et le supplia de pardonner à la bonne ville de Paris. L'Université se présenta aussi, et son ora-

[1] Juvénal ; Froissart ; le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

teur fit une si noble et si touchante harangue que le roi en fut tout ému [1]. Mais son oncle et le duc de Berri, qui se trouvait là, prit la parole et ne laissa nul espoir aux suppliants. « On doit faire bon exemple, dit-il, sur les auteurs « de tant de rébellions; mais on verra à distinguer l'inno- « cent du coupable. » En effet, les supplices commencèrent. Un des principaux fut celui de Nicolas Flamand, marchand drapier, le même qui, pendant l'absence du roi, avait calmé la dernière sédition des maillotins. Son crédit sur eux le recommandait mal; d'ailleurs on se souvint que, plus de trente ans auparavant, il était des compagnons de Marcel, lorsque les maréchaux de Clermont et de Conflans avaient été massacrés en présence du dauphin. Il était si aimé du peuple qu'on offrit quarante mille francs pour racheter sa vie; car il y eut beaucoup de riches bourgeois qui se sauvèrent ainsi par leur argent. On les faisait venir, un à un, en la chambre du conseil; là on les taxait, avec menace de la mort, les uns à six mille, les autres à trois mille francs, qui plus, qui moins, selon la richesse de chacun [2]. Le roi se procura bien environ quatre cent mille francs de la sorte. Pour les pauvres gens, il n'y avait nulle grâce. Beaucoup furent exécutés en public, d'autres cousus dans des sacs et jetés à la rivière pendant la nuit; d'autres se tuèrent eux-mêmes dans leur prison [3].

Mais, de tous les supplices, celui qui répandit le plus de deuil et de surprise, ce fut celui de l'avocat général Jean Desmarets; c'était un vieillard de soixante-dix ans, le magistrat le plus honoré du parlement, qu'on avait toujours vu sage et prudent conseiller des rois Philippe, Jean et Charles, qui s'était toujours loyalement entremis pour apaiser le peuple par des conditions justes et raisonnables.

[1] Le Religieux de Saint-Denis; Juvénal. — [2] Froissart. — [3] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Ce fut justement son crédit et son autorité dans la ville qui le perdirent. Beaucoup de gens disaient aussi qu'on ne lui pouvait connaître d'autre crime que d'avoir défendu la prérogative du duc d'Anjou contre le duc de Bourgogne. Tout clerc qu'il était, il fut soustrait à la justice de l'évêque et condamné à mort.

Pendant qu'on le menait à l'échafaud sur une charrette, et placé au-dessus de douze autres condamnés, il disait : « Où sont-ils ceux qui m'ont jugé ? Qu'ils viennent et « qu'ils exposent les motifs de ma mort. » Il haranguait le peuple, qui pleurait, sans que personne osât parler. Il exhortait saintement ses compagnons de malheur et leur donnait courage. « Jugez-moi, mon Dieu, disait-il encore « en répétant les paroles du psaume, et discernez ma cause « de celle des impies. » Arrivé aux halles, on commença par abattre devant lui la tête des autres condamnés ; et quand ce vint à lui de mourir on lui cria : « Demandez « merci au roi, maître Jean, pour qu'il vous pardonne « vos fautes. » Il se retourna et dit : « J'ai servi bien et loya- « lement le roi Philippe son bisaïeul, le roi Jean et le roi « Charles son père; jamais aucun de ces rois n'a rien eu « à me reprocher, et celui-là ne me reprocherait rien « non plus s'il avait l'âge et la connaissance d'un homme « fait. Je ne pense pas que ce soit lui qui soit en rien cou- « pable d'un tel jugement. Je n'ai donc que faire de lui « crier merci. C'est à Dieu seul qu'il faut demander merci, « et je le prie de me pardonner mes péchés. » Son corps fut recueilli pour être enseveli secrètement, et beaucoup d'années après il reçut une honorable sépulture dans l'église de Sainte-Catherine [1].

Le conseil du roi ne témoigna pas moins sa rigueur par la manière dont il traita les libertés et priviléges de la ville.

[1] Froissart ; le Religieux de Saint-Denis ; Juvénal.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Par lettre du 27 janvier, tous les offices qui étaient à l'élection des bourgeois, le prévôt des marchands, les échevins, le greffier, furent abolis ; toute juridiction municipale fut ôtée à la ville, comme aussi la gestion de ses propres deniers. Les maîtrises, corporations, confréries et assemblées des métiers furent supprimées, hormis pour se rendre aux processions et à l'église, et leurs syndics remplacés par des visiteurs que pouvait nommer le prévôt de Paris, officier royal qui devenait ainsi le seul magistrat de la ville. Les centeniers, quarteniers, dizainiers de la milice bourgeoise furent supprimés. La recette des impôts cessa aussi de se faire par les hommes de la commune.

La veille, le roi, sur l'avis de son conseil et sans appeler les États du royaume ni des notables, avait rétabli les aides et les impôts. La taxe de douze deniers pour livre de toutes marchandises vendues, le quart du prix du vin débité, plus douze deniers, furent de nouveau exigés de ce peuple qui s'était révolté si furieusement contre ces exactions. Quelques conseillers voulaient même qu'on déclarât que ces taxes faisaient partie du domaine royal, et que, pour les lever, on n'aurait jamais besoin du consentement des peuples. D'autres, plus prudents, empêchèrent qu'on allât jusque-là [1].

Il y avait plus d'un mois que duraient ces exécutions sévères ; elles se terminèrent par une grande scène. On assembla le peuple dans la cour du palais. Un échafaud avait été élevé sur les degrés ; le trône du roi y fut placé et magnifiquement orné. Le jeune prince s'y assit, entouré de ses oncles, de sa suite et de son conseil. Pierre d'Orgemont, chancelier de France, que le ressentiment du duc d'Anjou avait éloigné, et que la faveur du duc de Bourgo-

[1] Ordonnances des rois de France ; le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

gne venait de rappeler, prit la parole. D'une voix tonnante, il rappela toute la longue histoire des séditions de Paris depuis quarante ans, l'audace des bourgeois contre l'autorité royale, les désordres et les cruautés qui avaient mainte fois rempli la ville. Puis il parla des justes punitions qui déjà étaient tombées sur les coupables et de celles qui étaient encore nécessaires. Il se retourna ensuite vers le roi, et lui demanda s'il n'avait pas parlé selon ses intentions. « Oui, » dit le roi. Alors toute cette foule se mit à gémir, à se désespérer en criant miséricorde. Les femmes et les filles des pauvres bourgeois qui étaient encore en prison sanglotaient et s'arrachaient les cheveux.

En ce moment, les ducs de Bourgogne et de Berri s'avancèrent devant le trône, mirent le genou à terre, et demandèrent grâce pour la bonne ville de Paris. Le roi dit qu'il y consentait, et qu'il voulait bien commuer en peine civile la peine criminelle méritée par tant de rébellions. C'était le besoin d'argent qui faisait parler ainsi, et l'on continua à taxer et à pressurer tous les riches bourgeois de Paris, les quarteniers, les centeniers, les dizainiers [1].

Les bonnes villes de Rouen, de Reims, d'Orléans, de Troyes, de Sens, de Châlons, furent traitées de même sorte. On y vit beaucoup de supplices, et l'on y leva de fortes sommes. Cet argent passa presque en entier au profit du duc de Berri et du duc de Bourgogne, à qui l'on assigna même authentiquement trois cent mille livres [2]. Le connétable, les maréchaux et les principaux seigneurs de la suite du roi y eurent part aussi, afin de payer leurs gens de guerre. Mais la chose fut si mal gouvernée qu'en définitif, pour solder les hommes d'armes des grands vassaux et pre-

[1] Le Religieux de Saint-Denis; Juvénal. — [2] *Histoire de Bourgogne*; Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

miers barons du royaume, on ne fit que leur permettre de taxer leurs sujets. Comme le roi les taxait aussi en même temps, et que la taille royale devait toujours être payée avant celle du seigneur, cette permission ne pouvait procurer grande ressource [1].

Dans ce même temps il y eut un défi qui attira grandement l'attention du roi, des princes et des principaux du royaume. Le roi d'Angleterre avait promis une grande récompense à celui de ses chevaliers qui viendrait soutenir contre le meilleur chevalier de France que l'Angleterre l'emportait en vaillance et en chevalerie. Le sire de Courtenay passa la mer, vint à Paris, et défia le sire de La Tremoille, grand-chambellan de Bourgogne. C'était le favori et le plus intime conseiller du Duc; aussi le roi fit-il tout ce qu'il put pour empêcher ce combat et s'efforça d'en dissuader le sire de Courtenay; mais le chevalier anglais insistait; le sire de La Tremoille n'était pas homme à refuser; et quand on lui disait qu'il n'y avait nulle matière à combattre : « Il est Anglais et je suis Français, disait-il; c'est une cause suffisante. » On s'apprêta à ce mémorable fait d'armes. Les astrologues furent consultés et donnèrent bonne espérance. Ils choisirent les jours et les heures pour que les armes du sire de La Tremoille fussent forgées aux moments favorables. Le champ clos était derrière l'abbaye de Saint-Martin-des-Champs. Le roi s'y rendit en grand appareil. Les astrologues avaient annoncé un jour clair et serein; cependant la pluie ne cessait point. Le combat n'en commença pas moins; mais le duc de Bourgogne, sitôt qu'il vit les chevaliers courir l'un sur l'autre les lances baissées, supplia le roi de faire cesser la joûte. On combla d'honneurs et de présents le sire de Courtenay. Il s'en retourna très-fier, et se vanta assez publiquement de n'avoir pu trouver

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

un chevalier français qui voulût le combattre. Comme, à son retour, il tenait de tels discours chez la comtesse de Saint-Pol, en Picardie, le sir de Clary, chevalier languedocien, s'en offensa et le défia. La comtesse, qui était sœur du roi d'Angleterre, permit le combat, où l'Anglais, renversé et blessé, fut contraint de s'avouer vaincu. Le duc de Bourgogne fut très-courroucé de ce que le sire de Clary avait ainsi acquis cet honneur comme aux dépens du sire de La Tremoille, et voulut le faire punir de mort pour avoir combattu sans le congé du roi. Le sire de Clary fut obligé de se tenir longtemps caché avant d'obtenir son pardon [1].

Paris et les grandes villes situées au nord de la Loire étant domptées, le duc de Bourgogne voulut que le roi visitât le reste du royaume. Il avait d'abord eu l'intention de lui faire traverser la Bourgogne, et des ordres avaient été donnés pour qu'on s'y préparât à recevoir dignement le roi. C'était un grand sujet de dépense. Lorsque le roi s'arrêtait en une ville, il ne fallait pas moins, pour la nourriture de lui et de sa suite, que six bœufs, quatre-vingts moutons, trente veaux, sept cents poulets, deux cents pigeons, et encore beaucoup d'autres objets pour la table, l'écurie et l'éclairage. On estimait à deux cent trente livres les frais d'une journée du roi. Les grandes villes, comme Dijon, avaient aussi des présents à offrir en joyaux ou vaisselle d'argent. Mais le roi ne passa point par le duché; les villes en furent pour leurs emprunts, et les bourgeois pour les taxes qu'ils avaient payées [2].

Le roi se rendit directement à Lyon, où il passa deux mois avec ses oncles. Les États du Languedoc y furent assemblés, et le duc de Berry descendit à Vienne pour y tenir ceux du Dauphiné. On demandait de l'argent à toutes les

[1] Froissart. — [2] *Histoire de Bourgogne.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

villes et provinces. Puis le duc se rendit en Guienne avec une suite nombreuse de chevaliers et d'arbalétiers. Quelques rébellions, qui semblaient commencer en Touraine, le forcèrent ensuite à aller un moment dans cette province.

En quittant la Flandre, on l'avait laissée bien loin d'être soumise. La ville de Gand avait repris son audace et sa fierté. D'ailleurs les seigneurs anglais, après avoir vu avec contentement les communes de Flandre vaincues et affaiblies, craignirent que les Français ne s'enorgueillissent trop pour avoir culbuté un tas de vilains à Rosebecque, et reprirent leurs traités avec les Gantois [1]. Le comte de Flandre voulut d'abord faire prendre des Anglais établis à Bruges, par qui l'alliance se négociait en secret. Ils eurent le temps de quitter le pays; mais leurs biens furent saisis. C'était le moyen d'irriter l'Angleterre encore davantage.

Dans le même temps, le pape de Rome, Urbain VI, qui était reconnu des Anglais, résolut de ranimer la guerre contre le roi de France, principal allié et soutien du pape d'Avignon, Clément VII. Il fit prêcher la croisade en Angleterre, et promettre des indulgences à ceux qui s'armeraient. Cela ne suffisait pas; car les nobles d'Angleterre ne se seraient pas mis en mouvement pour des absolutions : il leur fallait de l'argent. Les gens d'armes ne pouvaient pas vivre d'indulgences seulement, et n'en faisaient guère de cas, hormis à l'article de la mort [2]. Aussi le pape ordonna-t-il la levée d'une dîme sur tous les biens d'Église, et chargea-t-il Henri Spenser, évêque de Norwich, de solder et commander les hommes d'armes qui marcheraient contre les sectateurs du pape Clément. L'évêque de Norwich était jeune et aventureux; il aimait le métier des armes, et leva promptement deux mille lances des meil-

[1] Froissart. — [2] Idem.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

leurs chevaliers d'Angleterre, avec quatre mille archers; puis il passa à Calais. Sans plus tarder, et pour bien employer l'argent de l'Église, il résolut d'entrer en Flandre. Les principaux chevaliers lui représentèrent que les Flamands, et même le comte, tenaient pour le pape Urbain, et qu'il était peu raisonnable de dévaster leur pays. Il répondit que c'était le roi de France qui y avait mis garnison, qu'ainsi c'était faire la guerre aux Français et aux schismatiques. Il donna assez durement les mêmes raisons aux envoyés du comte de Flandre, et leur refusa des saufs-conduits pour l'Angleterre, où ils voulaient aller traiter.

Le bâtard du comte de Flandre, voyant que cette troupe, après avoir pris Gravelines, s'avançait sur Dunkerque, rassembla à la hâte douze mille hommes, tant chevaliers qu'habitants du pays. L'évêque marcha hardiment à leur rencontre. « Mais, lui disait sir Hugues Colwerlie, un des « principaux chevaliers de l'armée, ce n'est pas faire la « guerre avec courtoisie. Vous entrez dans le pays du comte « de Flandre, vous allez attaquer ses hommes sans lui « avoir envoyé un défi, sans pouvoir donner un motif; car « il est de la même opinion que nous et tient pour le pape « Urbain. — C'est au roi de France et au duc de Bourgogne « que je fais la guerre, répliqua l'évêque, et ils sont tous « défiés depuis longtemps. D'ailleurs, qui sait si ces gens « d'armes qui sont là en face de nous sont Urbanistes ou « Clémentins ? — Au nom de Dieu, ajouta sir Hugues, « envoyons du moins un héraut pour le leur demander, « et les sommer, s'ils sont Urbanistes, de se joindre à nous « pour entrer en France. » En effet, un héraut fut envoyé; mais à peine fut-il à portée de ces Flamands que, comme gens grossiers et ignorant les usages de la guerre, ils le tuèrent, nonobstant les remontrances des gentilshommes [1].

[1] Froissart; Meyer.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Ce fut le signal de l'attaque; elle fut vive. Les archers anglais, qui étaient les meilleurs de la chrétienté, commencèrent par mettre le désordre dans la troupe des Flamands; puis les hommes d'armes et plusieurs vaillants prêtres qui avaient suivi l'évêque [1] y pénétrèrent à coup de lances. La déroute fut entière, et les Anglais poursuivirent si vivement les fuyards qu'ils entrèrent en même temps qu'eux à Dunkerque. Le combat recommença dans les rues avec une nouvelle ardeur; mais enfin les Anglais demeurèrent maîtres de la ville, après avoir exterminé presque toute l'armée du comte de Flandre. Il fut consterné de ce nouveau malheur. Toute sa ressource était dans le duc de Bourgogne; il lui manda promptement ces nouvelles. Le Duc envoya sur-le-champ ses hommes d'armes de Bourgogne tenir garnison à Saint-Omer, à Aire, à Bergues, et dans toutes les forteresses et châteaux des frontières de France.

L'évêque de Norwich ne perdit pas de temps; cependant il n'osa pas marcher tout d'un coup à Bruges, qui lui aurait sans doute ouvert ses portes. Il prit en peu de jours Bourbourg, Cassel, Saint-Venant et plusieurs autres places où les garnisons que le Duc y venait d'envoyer se défendirent bravement, bien qu'elles ne fussent pas en force. Puis les Anglais allèrent mettre le siége devant Ypres. Les gens de Gand vinrent en grande joie, et au nombre de vingt mille hommes, se joindre à l'armée de l'évêque de Norwich. Le duc de Bourgogne se hâtait de sauver son comté de Flandre; mais ce n'était pas avec de faibles secours qu'il pouvait s'opposer aux Anglais. Soixante lances bretonnes, qu'il envoyait renforcer la garnison de Courtray, tombèrent dans une troupe de deux cents lances anglaises, et presque tous les hommes d'armes périrent en cette rencontre.

[1] Hollinshed.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le Duc vit bien qu'il fallait agir avec toutes les forces de la France. Les hauts barons et les princes du royaume furent convoqués en parlement à Compiègne [1]. Là il fut arrêté que le roi se rendrait en Flandre avec une aussi puissante armée que l'anné précédente. Les ordres furent envoyés partout pour que les hommes d'armes se trouvassent sans faute à Arras le 15 d'août 1383. Les chevaliers des pays les plus éloignés furent avertis, le comte d'Armagnac, le comte de Savoie, et jusqu'au duc Frédéric de Bavière, qui arriva de la Haute-Allemagne pour s'illustrer en combattant avec les Français; car la France était la source de tout honneur [2]. Le duc de Bretagne se joignit à l'armée française avec deux mille lances pour secourir son beau-frère le comte de Flandre. Le comte de Blois, tout malade qu'il était, s'y fit traîner à la tête de ses chevaliers. Le comte de Genève, le duc de Lorraine, le duc de Bar, le comte de Namur amenèrent aussi leurs bannières. Jamais on n'avait vu une armée française ni si grande ni si belle. Le ban et l'arrière-ban avaient été convoqués. Toutes poursuites en justice contre les gens de guerre avaient été suspendues. Cependant les chevaliers des cours souveraines avaient été exemptés de service, comme, par exemple, les maîtres des comptes [3]. On comptait vingt-six mille lances. Cette armée était aussi en fort bon ordre; et, afin qu'elle ne manquât point de vivres, on avait passé un marché avec Boulard, bourgeois de Paris, pour qu'il fournît du blé à cent mille hommes pendant quatre mois, précaution fort utile et fort nouvelle [4].

L'évêque de Norwich avait conduit toute cette guerre avec tant de présomption et de jeunesse qu'il avait même

[1] Froissart. — [2] Idem. — [3] Le Religieux de Saint-Denis; Ordonnances des rois de France. — [4] Le Religieux de Saint-Denis; Juvénal.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

refusé les renforts qu'on voulait lui envoyer d'Angleterre. Il commença donc à être blâmé hautement par les sages chevaliers, qui lui avaient donné de meilleurs conseils. On trouva qu'il avait très-mal employé l'argent du pape. Après un rude et inutile assaut donné à la ville d'Ypres, il fallut lever le siége. Les Anglais se réfugièrent d'adord à Bergues, espérant bien s'y défendre; mais leurs capitaines les plus expérimentés ne soupçonnaient pas la force de l'armée française: cela passait toutes leurs idées; ils ne voulaient même pas croire ce qu'on en rapportait. A son approche, ils quittèrent Bergues précipitamment. Les Français y entrèrent sans combat, mais sans conditions; aussi la ville fut-elle pillée, bien que les Anglais n'y eussent presque rien laissé. Par bonheur, les femmes et les enfants s'étaient réfugiés en une grande église, de façon qu'ils purent être sauvés et conduits à Saint-Omer. Les autres habitants furent exterminés, et la ville brûlée et détruite au point que le roi ne put y trouver le soir à s'y loger [1].

L'armée anglaise se retira dans Bourbourg, et s'y croyait en force pour soutenir des assauts; mais les Français étaient nombreux. On entoura la ville.

Pendant ce temps, les Gantois ne se décourageaient point. Le même jour où le roi de France prenait Bergues, Aterman, à la tête de quatre cents hommes d'élite, s'en vint le soir, à la nuit tombée, pour surprendre Audenarde, dont presque toute la garnison était allée rejoindre l'armée française. Une pauvre vieille femme, qui ramassait de l'herbe pour ses vaches sur les remparts, vit s'avancer ces Gantois avec leurs échelles. Par deux fois, et au péril de sa vie, elle vint avertir la sentinelle; mais on se moqua de ses bons avis, et la ville fut surprise [2]. Quelques gens

[1] Froissart; le Religieux de Saint-Denis. — [2] Froissart; Meyer.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

d'armes se sauvèrent à demi nus sans pouvoir essayer de se défendre. Aterman trouva dans Audenarde de grandes provisions, et sa troupe y fit de beaux profits; mais ils avaient toujours soin de ménager les magasins qui appartenaient aux marchands étrangers.

Lorsque la nouvelle en arriva au camp du roi de France, elle hâta les traités qui se négociaient avec l'armée anglaise. Le comte de Flandre, et surtout le duc de Bretagne, faisaient tous leurs efforts pour que la ville de Bourbourg fût reçue à composition, et même pour qu'une trêve fût conclue; mais les Bretons, les Allemands et les Bourguignons, qui espéraient un grand pillage, ne craignaient rien tant que le succès d'un tel projet. En attendant, ils pressaient et redoublaient leurs attaques. Les canons mettaient chaque jour le feu en maint endroit de la ville. Enfin l'assaut fut annoncé, et l'on fit crier dans le camp que quiconque apporterait un fagot devant la tente du roi recevrait un blanc de dix deniers: c'était pour combler les fossés. Toutefois le traité se négociait toujours, et le duc de Bretagne le fit agréer au roi et aux princes, malgré les avis de presque tous les seigneurs du conseil. Les Anglais, que les capitaines français tenaient pour perdus et sans ressources, obtinrent de repasser la mer et même d'emporter leurs armes et leurs biens. Le sire de Courtenay et d'autres chevaliers anglais vinrent dans le camp français, où le roi et les princes leur firent grand accueil comme à de loyaux ennemis. Cette courtoisie hâta la conclusion du traité; car le jeune roi avait le don et le désir de plaire [1].

Le lendemain les Anglais partirent, emmenant leurs bagages; cela faisait un grand chagrin aux Bretons, tellement que ceux des Anglais qui tardèrent un peu en arrière n'étaient pas en sûreté. La ville de Bourbourg en

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

souffrit aussi; elle fut toute pillée. Les Bretons se répandirent même dans les églises. Un d'entre eux monta sur l'autel de l'église Saint-Jean pour arracher une pierre précieuse de la couronne d'une statue de la sainte Vierge; mais l'image fit un mouvement, dit-on, et le sacrilége tomba roide mort sur le pavé. Un autre voulut encore prendre ce diamant; aussitôt toutes les cloches sonnèrent. Ces prodiges furent rapportés au roi, qui vint en cette église et fit de beaux présents à l'image de Notre-Dame; autant en firent les principaux seigneurs de l'armée, et toute la foule se porta bien dévotement dans la chapelle [1].

Cette grande armée française se trouvait pour lors inutile. Le roi la congédia, en témoignant toute sa reconnaissance aux seigneurs des pays lointains qui étaient venus à son armée. Lui-même revint en France; mais le duc de Bourgogne resta encore quelque temps dans ces cantons, qui étaient en grand désordre et tout ravagés; d'ailleurs le duc de Bretagne avait tant fait que des négociations allaient s'ouvrir pour la paix. Les oncles du roi d'Angleterre, le sire de Percy et l'évêque de Suffolk se rendirent entre Calais et Boulogne, où vinrent aussi les ducs de Bourgogne et de Berri, le chancelier de France et l'évêque de Laon. Le duc de Bretagne et le comte de Flandre s'y trouvaient. On y attendit des envoyés d'Espagne. Mais la paix n'était pas possible: la France exigeait que les Anglais lui rendissent toutes les villes et tous les territoires qu'ils tenaient encore par-delà de la mer; les Anglais n'y voulaient pas entendre, surtout pour Bordeaux, Brest, Cherbourg et Calais. Il fut donc question d'une trêve seulement. Le comte de Flandre demanda avec instance que les Gantois n'y fussent pas compris. Le duc de Lancastre, qui était né dans leur ville et s'était fait leur patron, déclarait, au

[1] Froissart; le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

contraire, que l'Angleterre n'entendait à aucune trêve dont on voudrait les exclure. Rien ne pouvait se terminer. Enfin, le duc de Berri, impatient de tant de difficultés, s'adressant au comte de Flandre, lui dit : « Mon cousin, « je voudrais vous voir plus doux. Les Gantois seront dans « la trêve. Par votre peu de sagesse vous avez jeté vous « et les vôtres dans de grands périls et dommages. Laissez « là votre colère et montrez plus de prud'homie [1]. »

Ce discours fier et hautain pénétra de douleur le comte de Flandre; il se retira à Saint-Omer. Une trêve d'un an fut signée, en laissant toutes choses en leur état ; ainsi Audenarde et Gravelines restaient aux mains des Gantois. Ce fut le dernier affront qu'endura le comte de Flandre ; il en mourut de chagrin peu après, le 20 janvier 1384. Sa mort pourtant fut racontée d'autre sorte. Suivant un bruit qui se répandit en Flandre, il avait voulu exiger du duc de Berri l'hommage du comté de Boulogne que ce prince tenait de sa femme, et qui toujours avait relevé du comté d'Artois. Alors une vive querelle s'était engagée entre eux ; tellement qu'après d'injurieuses paroles le duc de Berri, transporté de colère, l'avait frappé d'un coup de poignard. On ajoutait que le duc de Bourgogne avait tenu secrète, autant qu'il avait pu, cette action cruelle de son frère [2].

Quoi qu'il en soit, il fit faire à son beau-père, auquel il allait succéder, les plus magnifiques funérailles qu'on eût jamais vues ; son corps fut transporté auprès de celui de sa femme, dans l'église de Saint-Pierre, à Lille.

Le duc héritait, par cette mort, des comtés de Flandre, d'Artois, de Rhetel et de Nevers; des seigneuries de Malines et de Salins; des terres de l'Isle, en Champagne, de Beaufort et de Jaucourt. Cette succession, qui le rendait

[1] Meyer. — [2] Heuterus ; Meyer, d'après une vieille chronique dont il cite le passage ; Mézeray.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

le prince le plus puissant de la chrétienté, n'empêchait pas qu'il ne fût pour lors très-gêné dans ses finances; aussi obtint-il d'abord du roi une somme de cent mille francs, puis une autre de cent vingt mille, et la pension de mille francs par mois, qu'il recevait d'abord, fut aussi portée à quinze cents francs, puis à trois mille.

Ce fut au mois de mai 1384 qu'il alla prendre possession solennelle de son héritage, accompagné d'un nombreux et brillant cortége de chevaliers bourguignons. Il commença bientôt à déployer toute sa munificence accoutumée. Il accorda des pensions aux principaux seigneurs de Flandre, et surtout à ceux de la maison du feu comte ; mais il ne pouvait, par les mêmes moyens, se concilier l'amour des bonnes villes. Elles ne se soumirent pas plus à lui qu'elles n'avaient fait à son prédécesseur. Bruges et Ypres, fidèles auparavant, contractèrent même alliance avec Gand pour la défense des libertés de Flandre.

Le Duc se voyait donc contraint d'employer la force et la guerre. Il commença par faire confisquer tous les biens que les Flamands pouvaient avoir dans son duché de Bourgogne; puis il convoqua les États à Dijon, et obtint d'eux quarante mille francs pour faire la guerre aux Flamands rebelles [1]. Le clergé refusa d'abord de payer sa part dans cette taxe, qui se levait à la diligence des commissaires nommés par les États eux-mêmes ; mais Jean, comte de Nevers, fils aîné du Duc, et qu'il avait nommé son lieutenant général de Bourgogne, menaça de faire saisir tout le temporel du clergé; ainsi il le contraignit à céder. Les Juifs donnèrent aussi trois mille francs pour les frais de cette guerre.

Elle ne pouvait pas encore commencer, car la trêve n'expirait qu'au mois de novembre. Cela n'empêchapas un

[1] *Histoire de Bourgogne.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

seigneur flamand, nommé le sire d'Escournay, de rassembler ses gens et ses amis pour se saisir à l'improviste de la ville d'Audenarde ; il voulait se venger de la garnison, qui avait ravagé ses domaines, touché ses revenus, exigé les redevances de ses vassaux. Aterman, se fiant sur la trêve, n'était pas sur ses gardes, et même se trouvait à Gand. Le sire d'Escournay, avec quatre cents hommes d'armes, parmi lesquels se trouvaient d'illustres chevaliers, comme le sire Jacques de La Tremoille, le seigneur d'Estripont et d'autres, s'avança vers la ville. Des valets hardis s'étaient déguisés en charretiers et avaient embarrassé la porte de leurs voitures. A l'aide de ce stratagème, les chevaliers entrèrent, tuèrent ceux qui essayaient de se mettre en défense, et firent un grand butin [1].

Les Gantois envoyèrent au duc pour se plaindre de cette violation de la trêve ; il répondit qu'elle ne provenait point de son fait, et qu'il consentait à écrire au sire d'Escournay pour le blâmer et lui commander de rendre Audenarde ; mais le sire d'Escournay se justifia en disant que la garnison, avant et depuis la trêve, avait dévasté son héritage, qu'il y avait donc guerre entre eux, et que, pour sa part, il n'avait signé aucune trêve. Il offrait seulement de rendre Audenarde lorsque Gand obéirait à son légitime seigneur. Les choses en demeurèrent là, et Audenarde fut perdu pour les Gantois.

Le duc de Bourgogne et le conseil du roi étaient résolus à pousser vivement la guerre avec l'Angleterre en même temps qu'avec les rebelles de Flandre. On faisait de grands préparatifs pour envoyer une armée en Écosse. Une autre, sous les ordres du duc de Bourbon, devait assiéger les châteaux et forteresses que les Anglais avaient encore sur les limites du Limousin et de l'Auvergne, et qui

[1] Froissart ; Meyer.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

servaient d'asile aux compagnies dont le pays était dévasté.

A cette même époque se négociaient des traités qui promettaient encore plus de puissance et de prospérité au duc de Bourgogne. Le duc de Brabant, de la maison de Luxembourg, était mort, et sa veuve avait pour héritière Marguerite de Flandre, duchesse de Bourgogne, fille de sa sœur. Ainsi le Brabant était destiné à passer au même seigneur que la Flandre. La duchesse douairière, pour accroître encore le pouvoir de ses héritiers, et pour préserver de la guerre des pays qu'elle aimait, résolut de marier les enfants du duc Albert de Bavière aux enfants du duc de Bourgogne. Le duc Albert était héritier de son frère Guillaume-l'Insensé, comte de Hainaut, de Hollande, de Frise et de Zélande; il gouvernait déjà le pays comme régent, à cause de la maladie de son frère.

Déjà le duc de Lancastre, oncle du roi d'Angleterre, avait voulu donner sa fille à Guillaume de Bavière, fils aîné du régent de Hainaut, et lui avait envoyé, comme l'ambassadeur qui pouvait mieux le persuader, le maître de l'étape des laines en Angleterre [1]; car il n'y avait rien de si important que ce commerce pour le pays de Hainaut. De son côté, la duchesse de Brabant fit des démarches actives; elle représenta au duc de Bourgogne et au régent de Hainaut que c'était le vrai moyen de pacifier la Flandre : si bien qu'elle réussit à faire conclure à la fois le mariage de Jean, comte de Nevers, fils aîné du duc de Bourgogne, que son père destinait cependant à Catherine, sœur du roi de France, avec Marguerite de Bavière. On arrêta aussi un second mariage entre Guillaume de Bavière et Marguerite de Bourgogne, qui avait été fiancée, comme on a vu, avec Léopold d'Autriche. La princesse de Bavière reçut

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

en dot deux cent mille francs, et un douaire de treize mille francs de rente lui fut assigné. La princesse de Bourgogne eut une dot de cent mille francs, et son douaire fut réglé à douze mille francs. Guillaume de Bavière, son futur époux, fut investi sur-le-champ de la seigneurie du comté d'Ostrevent, en Hainaut, et la succession des souverainetés de son père lui fut assurée. Ce contrat fut ratifié et signé par les principaux seigneurs du Hainaut, de la Hollande et de la Zélande, ainsi que par les députés des bonnes villes.

Avant que ces mariages fussent célébrés, le Duc, voulant reconnaître les bienfaits que la Providence lui avait accordés depuis son enfance, fonda solennellement la chartreuse de Champmol, près Dijon, donna des fonds pour en construire les édifices, et lui assigna un revenu considérable.

Le 12 avril suivant, les noces se célébrèrent à Cambrai avec une magnificence inconnue jusqu'alors. Le roi était venu honorer ces fêtes de sa présence, et tous les grands seigneurs du royaume, de la Bourgogne, de la Flandre, du Braban, du Hainaut, se trouvaient là réunis. Ce fut de toutes parts une émulation d'éclat et de dépenses. Jamais on n'avait vu de si beaux vêtements. Le Duc avait fait habiller cinquante chevaliers de sa suite en velours vert. Les moindres officiers, au nombre de deux cent quarante, étaient en satin de la même couleur, et toute la livrée en vert et en rouge. Les dames étaient parées d'étoffes d'or et d'argent venues de Chypre et de Lombardie. Le Duc leur avait donné de superbes diamants. On avait apporté de Paris les joyaux de la couronne, qui servirent à l'ajustement de la duchesse de Bourgogne, de sa belle-fille et de sa fille. Les présents que fit le Duc furent estimés soixante-dix-sept mille huit cents francs. Sa libéralité fut telle que, ayant voulu laisser à l'église cathédrale les draperies d'or et d'argent dont elle avait été tendue, il les racheta de ses

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

chambellans, qui prétendaient y avoir droit par leur charge.

Le festin fut magnifique et servi par les grands-officiers de la couronne, montés sur leurs chevaux de parade. Il y eut ensuite une joûte où le roi descendit dans la lice et joûta contre messire d'Espinoit, chevalier du Hainaut. Le prix fut remporté par Jean de Destrenny, qui était aussi du Hainaut. L'amiral Jean de Vienne et le sire de La Tremoille le présentèrent à la duchesse, qui lui donna le fermail de diamant qu'elle portait sur sa poitrine.

Pendant que tous ces princes étaient ainsi réunis pour célébrer ces grands mariages, ils en conclurent, sans tarder beaucoup, un bien plus illustre encore. Le duc de Bourgogne avait déjà eu l'idée de marier le roi avec la fille du duc Étienne de Bavière. Les premières paroles en avaient été dites fort secrètement avec le duc Frédéric, quand il était venu à l'armée française. L'empressement qui le faisait venir de plus de deux cents lieues, si loin de son pays, pour servir le roi, avait plu au duc de Bourgogne et lui avait rappelé que la maison de Bavière avait de tout temps été dans les intérêts de la France. Il songeait aussi au désir que son frère, le sage roi Charles V, avait témoigné en mourant de voir son fils contracter des alliances en Allemagne; aussi demanda-t-il au duc Frédéric s'il n'y avait point quelque princesse de Bavière à marier. Le duc répondit que son frère aîné avait une fille très-belle d'environ quatorze ans.— « C'est tout ce qu'il nous faut, reprit « le duc de Bourgogne; tâchez de nous l'amener ici. Le « roi aime beaucoup les belles personnes, et, si elle lui « plaît, elle sera reine de France. » Le duc Frédéric, à son retour, en avait parlé à son frère. Celui-ci, après y avoir mûrement réfléchi, lui dit : « Mon cher frère, ce serait « sûrement un grand honneur pour ma fille de devenir « reine de France; mais c'est bien loin d'ici. Si l'on menait « ma fille en France, et puis qu'on me la renvoyât parce

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« qu'elle ne conviendrait pas, ce me serait un trop grand « chagrin. J'aime mieux la marier, tout à mon aise, près « de moi [1]. » Il y avait surtout une cérémonie fort déplaisante à laquelle, disait-on, devait se soumettre une prétendue du roi de France : c'était d'être examinée par des matronnes pour voir si elle était bien conformée et capable d'avoir des enfants. Le duc de Bavière se refusa donc à cette proposition ; mais la duchesse de Brabant, qui venait de faire les deux mariages de Bourgogne, voulut aussi conclure celui-là. Elle en reparla, puis fit tant que le duc Étienne consentit, quoiqu'à grand'peine, que sa fille fût amenée par le prince Frédéric, son oncle, en pèlerinage à Saint-Jean d'Amiens. Ce voyage devait sembler tout naturel, parce que les Allemands étaient, en ce temps-là, fort dans l'habitude d'aller aux divers pèlerinages [2]. La princesse Isabelle de Bavière vint d'abord au Quesnoy passer quelques jours avec la duchesse de Brabant, qui l'endoctrina bien et qui lui fit faire de belles robes ; car, en Allemagne, on se mettait trop simplement pour la mode de France ; en un mot, elle prit soin d'elle comme de sa propre fille. Puis, quand tout fut bien disposé, madame Isabelle fut conduite à Amiens. Le roi, à qui l'on en avait parlé, et qui connaissait son portrait [3], était fort impatient de la voir ; elle lui fut présentée par les trois duchesses de Bourgogne, de Brabant et de Bavière. Elle commença par mettre le genou en terre devant lui ; il se hâta de la relever, et ne pouvait détacher son regard de dessus elle. Aussi le connétable dit-il tout bas au sire de Coucy : « Par ma foi ! « elle nous demeurera. » Le soir, quand le jeune roi fut retiré, il n'eut rien de plus pressé que de dire au sire de La Rivière : « Elle me plaît. Allez dire à mon cher oncle

[1] Froissart. — [2] Idem. — [3] Froissart; le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« de Bourgogne de terminer tout de suite. » Le Duc vint annoncer cette bonne nouvelle aux dames, qui en furent bien joyeuses et crièrent : « Noël ! » Il voulait que les noces se fissent à Arras ; mais le roi ne souffrait aucun délai [1], et ordonna que, sans quitter Amiens, tout fût conclu ; car, disait-il, il n'en dormait pas. « Or bien, répondit le duc de « Bourgogne, il faut vous guérir de vos maux. » Dès le lendemain la princesse Isabelle fut conduite à la cathédrale d'Amiens, dans un beau chariot dont les cerceaux étaient recouverts d'étoffe d'argent. Le mariage fut célébré le 18 juillet 1385. C'est ainsi qu'entra dans la maison royale de France cette reine qui devait y causer tant de maux.

De si grandes fêtes ne retardaient point les préparatifs qu'on faisait contre l'Angleterre. Le Duc avait proposé au roi de descendre en personne, avec une nombreuse armée, dans ce pays, et ce projet avait été ardemment saisi par le jeune prince. On rassembla une grande flotte au port de l'Écluse, que le Duc venait d'acquérir, par voie d'échange, du comte de Namur, en lui donnant en retour Béthune, à quoi le comte n'avait consenti que malgré lui et presque par contrainte [2]. De grands amas d'armes devaient être emportés pour être distribués aux Écossais. Toutes celles qu'on avait rassemblées à Vincennes, après le désarmement de Paris, furent apportées à l'Écluse. Le Duc mettait un grand zèle à cette expédition ; il avait convoqué toute la noblesse de ses États ; il avançait des sommes considérables, et pour cela s'engageait dans de grands emprunts, tout en taxant ses sujets, qui l'étaient en même temps au nom du roi [3]. On forçait les riches bourgeois et le clergé à prêter de fortes sommes sans intérêt. Contre l'ordinaire, et à la grande surprise de tous, la parole du roi ne fut point vio-

[1] Le Religieux de Saint-Denis. — [2] *Histoire de Bourgogne.* — [3] *Idem.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

lée, et l'on commença bientôt à rendre les emprunts, dont en effet la levée était difficile. Il est vrai qu'on doubla les taxes et les tailles, et qu'on les exigea avec une horrible rigueur. Les artisans quittaient les villes de France pour aller s'établir dans les pays étrangers [1].

L'amiral Jean de Vienne avait mis le premier à la voile avec quinze cents hommes d'armes, Bourguignons pour la plupart, comme lui-même. La traversée fut heureuse, et ils débarquèrent en Écosse quelques semaines avant le mariage du roi. Les Anglais, de leur côté, firent de grands préparatifs pour se défendre d'une aussi forte attaque. Leur meilleure défense était encore la guerre de Flandre, qui s'était rallumée plus que jamais. Les Gantois avaient demandé au roi d'Angleterre de leur envoyer un gouverneur. Ils avaient aussi reçu de Calais le renfort de quelques milliers de ces célèbres archers anglais qui savaient si bien faire la guerre; de sorte que, malgré les garnisons et l'armée française qui commençait à s'assembler à l'Écluse, François Aterman n'en continuait pas moins à tenir la campagne et à surprendre les partis français lorsqu'ils n'étaient pas en force. En outre, la misère des temps et les ravages de la guerre ayant laissé une foule de gens sans ressource et sans asile, et les ayant jetés dans le désespoir, ils formaient des bandes de pillards appelés les Pourcelets, qui se tenaient dans les forêts, se fortifiaient dans quelques châteaux, et couraient le pays en combattant, disaient-ils, pour la ville de Gand [2].

De son côté, le duc de Bourgogne avait nommé grand-bailli de Flandre un chevalier nommé Jean de Jumont, homme courageux et dur, qui se tenait à Ardembourg et faisait le plus de mal qu'il pouvait aux Pourcelets et aux Gantois. Il n'accordait merci à aucun de leurs prisonniers,

[1] Le Religieux de Saint-Denis. — [2] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

les faisait tuer, ou les renvoyait les yeux arrachés, le nez et les oreilles coupés. Ces cruautés ne faisaient qu'exciter les Flamands et redoubler les efforts d'Aterman [1]. Il avait, comme on peut croire, des intelligences dans toutes les villes. Peu s'en fallut qu'une nuit il ne s'emparât d'Ardembourg et qu'il ne tirât vengeance du grand-bailli. Il fut plus heureux dans sa surprise du Dam, dont il s'empara en l'absence du gouverneur : c'était une des plus fortes villes du pays. Lorsque cette nouvelle arriva au duc de Bourgogne, pendant les noces du roi, il en fut vivement affligé, et résolut de ne plus songer à aller en Angleterre avant d'avoir réduit les Flamands. Beaucoup de gens pensèrent même que cette entreprise n'avait été qu'une apparence, et que le Duc avait voulu encore une fois user des forces de la France contre ses sujets rebelles. Le roi vint donc, à la tête de son armée, mettre le siége devant le Dam. Aterman s'y défendit vaillamment. Pendant que les Français étaient ainsi occupés, les gens de Gand et les Anglais profitèrent de ce que les vaisseaux et le camp n'étaient plus gardés que par un petit nombre d'hommes d'armes. Ils gagnèrent quelques bourgeois de l'Écluse, qui s'engagèrent à brûler les vaisseaux et à ouvrir les digues de la mer pour inonder le camp. Par bonheur, un sage bourgeois sut ce dessein, et vint raconter la conjuration au capitaine du camp. Celui-ci se hâta de mettre en prison les conjurés et alla au plus vite prendre les ordres du roi et du duc de Bourgogne. Il lui fut commandé de retourner sur-le-champ à l'Écluse et de faire décapiter les coupables; ce qui fut fait [2].

Le siége du Dam se poursuivait, non sans difficulté ; le pays était marécageux et malsain ; les chevaux mouraient

[1] Froissart; Meyer. — [2] Froissart; Meyer; le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

par milliers, et leurs corps infectaient le camp. Beaucoup de maladies s'y étaient répandues. Les chevaliers étaient pour la plupart mécontents de cette manière de faire la guerre. Plusieurs se mettaient dans les villes voisines pour éviter le mauvais air. Le roi même fut contraint de s'éloigner du camp et d'aller se loger à Mâle. Nonobstant ces inconvénients, la ville ne pouvait se défendre contre une si nombreuse armée. Aterman, après avoir bravement résisté, craignant d'être livré par les bourgeois ou de ne point obtenir de bonnes conditions, feignit une sortie contre les assiégeants et retourna à Gand avec toute sa troupe, laissant les gens du Dam s'arranger comme ils pourraient avec les Français. Ce fut un grand malheur pour la ville, qui fut toute saccagée et brûlée, malgré les ordres du duc de Bourgogne. A peine put-on préserver d'outrages les nobles dames, femmes des chevaliers flamands, qu'Aterman avait ménagées et traitées avec grands égards [1].

Après la prise du Dam, tout le pays à l'entour, qui passait pour favorable aux Gantois, fut ravagé. C'était la contrée la plus riche de Flandre ; elle se nommait les Quatre-Métiers, et comprenait les villes de Bouchoute, Assenède, Axèle et Hulst, avec leur territoire. Les Français n'y laissèrent pas une maison debout, ni même un monastère. Les femmes et les enfants étaient massacrés quand ils ne pouvaient se sauver dans les bois. Les haines étaient si fortes et la guerre se faisait avec tant de rage qu'un jour on amena des prisonniers devant le roi ; il voulait leur faire grâce, et se contentait de leur soumission; mais ils furent si fiers qu'ils refusèrent la vie, disant que le roi pourrait bien se soumettre les corps des plus braves hommes du monde, mais jamais leurs âmes, et que, quand bien même tous les Flamands seraient morts, leurs os se

1 Froissart; ycr.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

lèveraient et s'assembleraient contre les Français. Parmi ces vaillantes gens, il y en eut un assez misérable pour offrir, si on lui faisait grâce, de couper la tête à ses compagnons et proches parents avec lesquels il était. On accepta son infâme service; puis on ne lui tint point parole, et il fut tué après les autres [1].

On devait ensuite aller mettre le siége devant la ville de Gand, mais on trouva qu'on en avait assez fait pour cette saison. L'argent manquait; l'armée était fatiguée; elle fut congédiée, et le roi revint à son château de Vincennes.

Le dessein d'aller en Angleterre ne fut cependant pas abandonné, et l'on continua à faire des préparatifs. L'amiral de Vienne et les chevaliers qui l'avaient accompagné avaient été mal reçus en Écosse; ils avaient trouvé un peuple sauvage, ennemi des étrangers, un pays pauvre et sans ressource, où ils ne semblaient pas être vus en alliés. Cependant ils firent de grandes prouesses et des faits d'armes que les Écossais et les Anglais ne purent s'empêcher d'admirer. Les Anglais, de leur côté, entrèrent en Écosse avec une armée nombreuse. Le roi d'Écosse, ne se souciant pas de leur résister autrement que par les difficultés naturelles de ce pays pauvre et désert, ne voulait pas assembler un nombre suffisant d'hommes d'armes. D'ailleurs ces chevaliers français déplaisaient à tout le monde à cause de leur galanterie, qui les faisait au contraire fort bien venir des dames et demoiselles d'Écosse. L'amiral offensa surtout le roi par l'amour qu'il inspira à une dame du sang royal. Ce fut elle qui avertit le sire de Vienne que lui et les siens n'étaient plus en sûreté. Il se prépara donc à revenir en France, mais ce ne fut pas sans peine. On voulait le retenir en gage pour les choses qui avaient été fournies aux chevaliers français, et dont les Écossais exigeaient le paye-

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ment[1], ainsi que des dommages qu'on avait faits chez eux.

Ce mauvais succès ne le rebuta point, et, à son retour, il conseilla plus que jamais une grande entreprise sur l'Angleterre. Le connétable et le sire de La Tremoille étaient aussi de cet avis ; mais le duc de Bourgogne songeait surtout à faire la paix avec les Flamands. Il croyait qu'on ne pouvait auparavant risquer avec prudence d'embarquer l'armée française. C'étaient lui et le duc de Berri son frère qui retardaient cette entreprise tant souhaitée par tous les chevaliers. Aussi disait-on en France que toutes ces sommes tirées du peuple avec tant de peine, ces impôts qui avaient mis le royaume dans la misère, et qu'on avait levés sous prétexte d'envoyer une armée en Angleterre, étaient pillés par les oncles du roi. Ce qui était bien pis, on les accusait d'avoir reçu de l'argent des Anglais pour rompre cette entreprise[2].

Cependant les Gantois se lassaient chaque jour davantage d'une guerre qui détruisait tout leur commerce. Déjà les Turcs et les Sarrasins s'étonnaient de ne plus voir arriver les riches vaisseaux de la Flandre. Toutes les côtes de la mer du Nord, au midi dans l'Océan, dans la Méditerranée, souffraient de la suspension d'un si grand négoce; car les Flamands commerçaient, disait-on, avec dix-sept royaumes ; et puisque les étrangers et les pays lointains souffraient dommage de cette guerre, il est à penser combien les bonnes villes de Flandre devaient s'en ressentir[3].

Ce qui était surprenant, c'est que, nonobstant ce fâcheux état, les Flamands restassent si fermes dans leurs projets et si unis entre eux. A vrai dire, cette union provenait autant de la contrainte et de la peur que de l'amitié. Tout

[1] Le Religieux de Saint-Denis; Froissart. — [2] Le Religieux de Saint-Denis; Juvénal. — [3] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

était gouverné par de méchantes gens de guerre, et notamment par Pierre Dubois, devant qui l'on ne pouvait, sans risquer sa vie, parler de paix ni de traité. Les plus riches et les plus notables n'étaient pas maîtres, et à peine osaient-ils se confier secrètement leurs chagrins, tans ils redoutaient Pierre Dubois et le sire de Borsèle, gouverneur anglais. Heureusement il se trouva deux excellents hommes de la ville de Gand, tous deux fort estimés, de famille et de fortune moyennes, n'appartenant ni aux grands ni aux petits, qui résolurent de mettre fin aux malheurs de leur pays. L'un d'eux, Roger Everwin, était commerçant sur mer; l'autre, Jacques Evertbourg, était le principal du corps des bouchers. « Vous êtes le plus notable et le plus « estimé de votre métier, lui dit Roger, un jour qu'en se « promenant dans son jardin ils déploraient ensemble la « ruine du pays et la tyranie de Pierre Dubois; vous de- « vriez, mon cher compère, parler à vos amis, leur inspirer « secrètement courage, et, si vous voyez qu'ils vous écou- « tent, vous avancer peu à peu davantage. Moi, de mon « côté, je parlerai aux commerçants; ils m'aiment beau- « coup; je sais leur pensée : la guerre leur déplaît et leur « fait grand tort. Quand nous serons maîtres de ces deux « métiers, qui sont grands et puissants, nous gagnerons « bien les autres, et nous nous concerterons avec tous les « braves gens qui désirent la paix. Puis, si nous voyons que « la chose soit possible, je m'en irai bien secrètement trou- « ver monseigneur de Bourgogne à Paris; il est sage et « prudent, et prendra sans doute en gré nos propositions. »

Everwin, après avoir sondé ses amis et ses compagnons de bourgeoisie, feignit d'être malade, et fit prier Pierre Dubois de venir le voir. Ils avaient été ensemble capitaines de la ville et se connaissaient familièrement. « Mon com- « père, dit Everwin, depuis longtemps je suis tout mal « portant, et je crains que ce ne soit pour avoir négligé

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« d'accomplir un pèlerinage que j'avais voué, avant la « guerre, à Saint-Quentin en Vermandois. Y pourrais-je « aller maintenant? Dites-moi votre avis. — Vous êtes un « homme tranquille, reprit Pierre, et vous ne vous êtes « jamais entremis des affaires; ainsi vous n'êtes pas sus- « pect; vous pouvez aller à votre pèlerinage. »

Roger Everwin se mit en route, s'en vint à Paris, et trouva moyen de voir en secret le duc de Bourgogne. « Mon ami, dit le prince, vos avis sont bons et salutaires; « je vous remercie. Si l'on peut réduire les Gantois autre- « ment que par la guerre, vous et votre compagnon serez « grandement récompensés. Continuez tous les deux à « travailler auprès du peuple, et vous m'écrirez. » Puis le Duc fit venir du vin; ils burent ensemble, et il reçut de riches présents pour lui et son compère [1].

Quand il fut de retour, Evertbourg et lui continuèrent encore avec plus de zèle et de prudence à persuader peu à peu tous les bourgeois, et ils y réussirent si vite et si bien qu'on disait que Dieu, qui voulait la paix, faisait parler le Saint-Esprit par leur bouche. Quand les bouchers et les commerçants sur mer furent d'accord, les deux bourgeois s'en allèrent trouver un bon chevalier flamand, nommé messire Jean de Heylle, homme tranquille et fort aimé dans la ville, qui ne disait jamais sa pensée sur la paix ou la guerre, et qu'on laissait aller et venir d'un parti à l'autre sans nulle méfiance. Ils se confièrent à lui, le chargèrent d'aller trouver le duc de Bourgogne et de lui demander si, comme il l'avait fait espérer, il voulait tout pardonner et conserver toutes les anciennes franchises portées aux chartres de la ville.

Il trouva le Duc bien diposé. Après avoir consulté le connétable, l'amiral Jean de Vienne, le sire de La Tremoille

[1] Chron. manuscr.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

et le sire de Coucy, il donna au chevalier parole de tenir les promesses qu'il faisait en son nom. » Mais Aterman « en est-il ? ajouta le Duc. — Non, monseigneur, dit le « chevalier, et je ne sais si ceux qui m'ont envoyé veulent « s'ouvrir à lui. — Dites-leur, reprit-il, de lui parler har- « diment ; il ne m'est point contraire, et je sais qu'il veut « la paix. » Aterman, quand il sut la chose, s'engagea aussi à y travailler, sans exiger d'autre condition qu'un pardon entier et la liberté des bonnes villes. Il ne restait plus qu'à faire accepter cette paix au peuple, malgré Pierre Dubois et le gouverneur anglais, ce qui n'était pas peu dangereux et difficile. Il fut convenu que le chevalier se présenterait à jour donné devant l'assemblée du peuple, avec les lettres, toutes remplies de douceur et de clémence, que lui avait remises le duc de Bourgogne. Roger et Jacques devaient tout disposer pour se rendre, d'ici là, maîtres de la ville. Ils parlèrent et firent parler leurs amis aux syndics des métiers, qu'ils trouvèrent bien disposés. On arrêta que, le jour où le sire Jean de Heylle devait arriver, on lèverait tout à coup la bannière de Flandre, en criant : « Flandre au lion (qui était le cri d'armes des comtes de « Flandre) ! Le seigneur du pays donne la paix à la bonne « ville de Gand et pardonne à tous les coupables. »

Les menées ne furent pas si secrètes qu'elles ne vinssent à la connaissance de Pierre Dubois et du gouverneur. Ils résolurent de lever la bannière d'Angleterre, en poussant aussi le cri de : « Vive Flandre ! » et ajoutant : « Le roi « d'Angleterre est seigneur de la ville de Gand. » Puis ils devaient marcher hardiment sur les autres et les mettre à mort. Mais les deux négociateurs fixèrent leur rendez-vous et le rassemblement à sept heures du matin, une heure avant celui de Pierre Dubois, dont ils avaient su le moment ; de la sorte ils le gagnèrent de vitesse. Tout le peuple se rangea sous la bannière de son seigneur. Ils

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

s'emparèrent de la place du marché. La bannière d'Angleterre fut délaissée, et Pierre Dubois, voyant le danger où il était, s'alla cacher. Le gouverneur anglais et sa troupe n'étaient pas en force et ne pouvaient risquer de combattre. Roger Everwin lui demanda : « Quelle est « votre intention? Êtes-vous ami ou ennemi? — Je veux, dit « le chevalier, demeurer fidèle à mon légitime souverain « le roi d'Angleterre, qui m'a envoyé ici sur votre prière, « s'il vous en souvient. — Il est vrai, répondit Roger ; et « si ce n'était que la bonne ville de Gand vous a mandé, « vous seriez mort ; mais, en l'honneur du roi d'Angle- « terre, nous ne vous ferons aucun mal, et nous vous ferons « conduire à Calais. Retirez-vous tranquillement, vous et « vos gens ; car nous voulons être en paix avec notre « seigneur le duc de Bourgogne. »

Bientôt après arriva le sire Jean de Heylle, qui montra les lettres du Duc ; elles furent lues par tout le monde et plurent beaucoup au peuple. On envoya quérir Aterman, qui parla aussi en faveur de la paix, et fut élu le premier pour aller traiter à Tournay avec le Duc, qui y était venu en grand appareil, et y avait réuni la duchesse de Brabant, le comte de Hainaut, le comte de Namur et les principaux seigneurs de Flandre.

La ville de Gand affecta de donner une grande pompe à cette députation. Ses envoyés se présentèrent magnifiquement vêtus, avec une suite nombreuse et de beaux chevaux. Les chevaliers de la suite du Duc trouvaient, au contraire, qu'ils auraient dû se présenter en toute humilité ; mais, loin de là, leur langage et leur maintien étaient fiers et obstinés ; ils ne voulaient en aucune façon demander merci à leur seigneur, ni se reconnaître coupables. Le traité allait être encore une fois rompu ; mais alors la duchesse de Brabant, la comtesse de Nevers, et même la duchesse de Bourgogne, se jetèrent à genoux devant le

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Duc, le supplièrent de pardonner à sa bonne ville de Gand, et promirent que désormais elle serait obéissante et fidèle. Pendant ce discours, les députés étaient restés debout, à la grande indignation de tous les seigneurs. Enfin le Duc, satisfait de la cérémonie que les duchesses venaient d'accomplir au nom de la Flandre, consentit à signer le traité. Il était conçu en ces termes [1] :

« Philippe, etc., fils de France, duc de Bourgogne, comte de Flandre, d'Artois, et palatin de Bourgogne, sire de Salins, comte de Rhetel et seigneur de Malines; et Marguerite, duchesse et comtesse desdits pays et lieux, à tous ceux qui les présentes verront, savoir faisons que nos bien-aimés sujets, les échevins, doyens, conseillers et communautés de notre bonne ville de Gand, ayant humblement supplié notre sire le roi et nous de vouloir bien avoir pour eux pitié, merci et miséricorde, et leur pardonner toutes les offenses et méfaits commis par eux et leurs complices contre notredit seigneur et nous, nous vons eu pitié et compassion de nosdits sujets, et que nous leur avons, par de précédentes lettres, remis et pardonné lesdites offenses, pour des causes contenues auxdites lettres, et aussi que nous leur confirmons leurs priviléges, franchises, coutumes et usages, si toutefois ils rentrent pleinement en l'obéissance de notredit seigneur et en la nôtre. Laquelle grâce lesdits gens de Gand et leurs complices ont reçue très-humblement de notredit seigneur et de nous, par leurs lettres et messagers qu'ils ont en grand nombre envoyés vers notredit seigneur et vers nous à Tournay, renonçant à toute guerre et débat, retournant de bon cœur à la vraie obéissance de notredit seigneur et de nous, promettant que dorénavant ils seront bons amis et loyaux et vrais sujets à notredit seigneur roi, comme

[1] Froissart; Meyer; Oudegherst; Heuterus.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

seigneur souverain, et à nous comme à leur seigneur naturel. C'est pourquoi nous avons reçu nosdits sujets de Gand et leurs complices à notre grâce, miséricorde et obéissance, et donné lettres de grâce, pardon et rémission, purement et absolument, avec la restitution de leurs priviléges, coutumes et usages. Après lesquelles grâces nosdits sujets nous ont fait plusieurs supplications, lesquelles nous avons reçues et fait voir et visiter par les gens de notre conseil en grande et mûre délibération. Les ayant vues, et, pour le commun bien de notre pays, voulant prévenir toute discussion qui pourrait s'élever à l'avenir, de notre grâce, par amour et considération de nos bons sujets, avons ordonné :

« 1° Sur ce qu'ils nous ont supplié que nous voulussions confirmer les priviléges de Tournay, Audenarde, Grammont, Meule, Termonde, Rupelmonde, Ath, Deyne, Alost et autres, ainsi que les châtellenies du plat pays à l'entour, ainsi que desdites villes, avons ordonné que les habitants desdites villes viendront par devers nous et nous apporteront leurs priviléges, lesquels nous ferons voir par les gens de notre conseil; et, après les avoir vus, nous ferons à ce sujet de telle sorte que nosdits sujets de Gand et ceux des bonnes villes en devront raisonnablement être contents ; et si quelques-uns desdits privilége s étaient perdus, par cas de fortune ou autrement, nous ferons faire à cet égard bonne information, puis nous y pourvoirons de la même sorte.

« 2° Sur ce qu'ils nous ont supplié au sujet du commerce, nous avons consenti qu'il ait cours dans notre pays de Flandre en payant les deniers accoutumés.

« 3° Sur ce qu'ils nous ont supplié que si, à l'avenir, aucun des habitants de notre bonne ville de Gand ou de leurs complices était arrêté hors du pays de Flandre et d'autres pays, pour le fait des susdites dissensions et discordes, nous voulussions bien le protéger dans son repos, avons

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

octroyé que, si aucun d'entre eux était arrêté, nous l'aiderons, conforterons et défendrons de tout notre pouvoir contre ceux qui, par voies de fait, les voudraient grever ou retenir, comme bons seigneurs doivent faire pour leurs loyaux sujets.

« 4° Sur ce qu'ils nous ont supplié que nous fissions délivrer tous les prisonniers qui ont tenu leur parti et qui sont détenus par nous ou par nos sujets, nous avons ordonné que lesdits prisonniers (s'ils se sont mis en rançon) soient délivrés en payant leur rançon ou des dépens raisonnables ; et, en même temps, que si aucun de ces prisonniers tient, par ses parents ou amis, aucune forteresse, il les remette avant tout entre nos mains, et que nos prisonniers détenus par nosdits sujets de Gand et leurs complices soient pareillement délivrés.

« 5° En ampliation de notredite grâce, avons ordonné et ordonnons que tous ceux qui, pour occasion des débats et dissensions qui dernièrement ont eu lieu en notre pays de Flandre, auraient été bannis de nosdites bonnes villes de Bruges, d'Ypres, et du pays du Franc et d'autres villes ou lieux, et aussi tous ceux qui auraient été bannis de notre ville de Gand par la justice et la loi, ou mis et jugés hors la loi, et se sont absentés, seront restitués et pourront retourner et demeurer dans ladite ville, pourvu que ceux qui ont tenu le parti de Gand soient restitués, comme il est dit plus haut, dans les autres dites villes ; et ils feront, dans les mains de nos officiers, en la ville de Gand ou autres susdites villes, le serment qui sera ci-dessous écrit ; et, en outre, ils jureront de garder la paix et sûreté desdites villes, et de ne porter aux habitants d'icelles mal ni dommages, par aucune voie directe ou publique.

« 6° Et quant aux absents, dans le temps qui sera ci-après ordonné, ils seront restitués dans leurs fiefs, maisons, rentes et héritages, en quelque lieu qu'ils soient (nonob-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

stant toute forfaiture ou maléfice commis à l'occasion des susdites dissensions), ainsi qu'ils les tenaient avant ces dissensions.

« 7° Que si aucuns habitants de ladite ville de Gand ou leurs complices sont, hors de la ville susdite, dans les pays de Brabant, Hainaut, Zélande, Cambresis ou évêché de Liége, ils rentreront en l'obéissance de notredit seigneur et de nous, et feront les serments à nous ou à ceux que nous commettrons, dans l'espace de deux mois après la publication de la paix, et jouiront des grâces et pardons susdits; et ceux qui sont aux pays d'Angleterre, de Frise, d'Allemagne et autres, en deçà de la grande mer, rentreront en notre obéissance dans l'espace de quatre mois, et ceux qui sont outre la grande mer, à Rome ou en pèlerinage à Saint-Jacques, dans l'espace d'un an.

« 8° Que les biens meubles qui ont été pris de part ou d'autre ne seront sujets à aucune restitution, et en demeureront quittes tous ceux qui les ont pris, et aussi de toutes obligations faites pour occasion de ces biens meubles, si quelques-unes ont été faites pour la décharge des consciences, et s'ils en voulaient rendre quelque chose.

« 9° Que les possesseurs des maisons à restituer, en vertu de l'article 6, ne pourront rien ôter desdites maisons tenant à plomb, à clous ou à chevilles. Lesdites maisons seront rendues sans donner lieu à nulle restitution de cens, rentes ou revenus. Et dorénavant les fruits, intérêts et revenus desdits héritages seront levés paisiblement pour ceux à qui ils doivent appartenir.

« 10° Bien que nos sujets de Gand et plusieurs de leurs complices aient fait hommage des fiefs qu'ils tiennent à d'autres seigneurs qu'à ceux à qui il appartenait, et que par là leurs fiefs soient tombés en forfaiture, nonobstant nous voulons, de notre grâce, que ces fiefs leur demeurent, en nous faisant hommage de ce qui vient de nous

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sans intermédiaire, et à nos vassaux de ce qui est tenu d'eux, et nous octroyons aussi, par grâce spéciale, les héritages et contrats accomplis légalement entre parties présentes.

« 11° Nosdits sujets de Gand, échevins, doyens, conseillers et toutes les communautés de Gand, ont, par notre ordre et de leur bonne volonté, renoncé et renonceront à toute alliance, serments et obligations, foi et hommage qu'eux et aucuns d'eux auraient fait au roi d'Angleterre ou à ses commissaires et députés, ou à tout autre qui ne serait point en bienveillance avec notredit seigneur et nous; et nous ont fait serment d'être dorénavant bons, vrais et loyaux sujets et obéissants de notredit seigneur (comme leur souverain), et de ses successeurs les rois de France, et de nous comme leur direct seigneur et de nos successeurs les comtes de Flandre, et de nous rendre tels services que bons et loyaux sujets doivent faire à leurs bons seigneurs et dames, comme garder leurs corps, honneur, héritages et droits, empêcher tous ceux qui voudraient les attaquer, et le faire savoir à nous ou à nos officiers, sauf leurs priviléges ou franchises.

« 12° Afin que nos sujets de notre bonne ville de Gand demeurent toujours en bonne paix et en vraie obéissance de notre seigneur le roi, et de nous et nos héritiers, pour prévenir tous débats et dissensions qui pourraient survenir, nous voulons et ordonnons que tous les articles et points susdits soient gardés sans les enfreindre, et défendons à nos sujets, sous peine de se rendre coupables envers nous, qu'à l'occasion des susdits débats et dissensions ils en agissent mal ou fassent mal agir, par voie directe ou détournée, de fait ni de parole, envers les susdits gens de Gand ou leurs complices, et ne leur disent à ce sujet aucun opprobre, reproche ni injure.

« 13° Si quelqu'un faisait le contraire de ce qui est ci-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

dessus ordonné, et qu'en notre nom il fît tort ou portât aucun dommage à aucun des susdits gens de Gand ou à leurs complices, ou eux à aucun de ceux qui ont tenu notre parti, à l'occasion des anciens débats, et se portassent à une offense telle qu'à la connaissance de nos officiers et d'après les lois le fait sera réputé criminel, le coupable, ses complices et ceux qui l'auront aidé seront loyalement punis dans leurs corps et dans leurs biens (comme étant convaincus d'avoir enfreint la paix), par la justice de nos officiers ou des seigneurs, d'après les lois du pays; et il sera fait satisfaction raisonnable à la partie lésée sur les biens du coupable, et le surplus payé à nous ou aux seigneurs, sauf les priviléges des villes.

« 14° Si aucuns des bourgeois de notre ville de Gand étaient mis hors la loi ou bannis pour avoir rompu la paix, supposé que, d'après les priviléges de la ville, ils ne dussent pas perdre leurs biens, néanmoins, pour mieux assurer la paix, ils les perdront, et satisfaction sera faite à la partie lésée sur lesdits biens, et le reste ira à leurs héritiers, comme s'ils étaient décédés.

« 15° Si quelqu'un, par parole ou d'autre sorte, contrevient à ladite ordonnance, à la connaissance de nos officiers et tribunaux du lieu, nous voulons et ordonnons qu'ils soient punis d'amende arbitraire, si grande qu'elle soit exemplaire, sauf les priviléges et franchises des lieux.

« 16° Si aucune personne d'église agissait contre la paix, elle sera livrée à la juridiction de l'ordinaire, pour que vengeance en soit prise selon que le cas le requerra.

« 17° Cette paix entre nous et nos bons sujets de Gand et leurs complices sera criée et publiée solennellement dans ladite ville et les autres villes de notre pays de Flandre.

« 18° Si quelques doutes ou obscurités se présentaient à l'avenir sur les articles et points susdits, nous les éclaircirons et ferons éclaircir et interpréter par notre conseil,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

raisonnablement et de façon à contenter tous ceux à qui il appartiendra.

« Et nous, doyens et communautés de la ville de Gand, pour nous et nos complices quelconques, avons reçu et recevons les grâces, pardons et clémences susdits, à nous faites par le roi Charles, notre souverain seigneur, et par lesdits duc et duchesse, comte et comtesse de Flandre, nos seigneurs directs et naturels, et desdits grâces et pardons nous les remercions de bon cœur, autant que nous le pouvons, et leur ferons les serments que bons et loyaux sujets doivent faire à leurs légitimes seigneurs, et garderons leurs corps et honneurs.

« En témoignage desquelles choses nous duc et duchesse avons fait mettre notre sceau à ces lettres ; et nous, échevins, doyens et communautés de Gand, y avons aussi mis le grand sceau de la ville.

« Et en outre, nous duc et duchesse avons prié, prions et requérons notre très-chère et aimée tante la duchesse de Luxembourg et de Brabant, notre très-cher et très-aimé frère le duc Albert de Bavière, et aussi nous, échevins, doyens, conseils et communautés, supplions très-haute et très-puissante princesse madame la duchesse de Luxembourg et de Brabant, et très-haut et très-puissant seigneur Albert de Bavière ;

« Et en outre, nous duc et duchesse de Bourgogne, et nous, échevins, doyens, conseils et communautés de Gand, prions les barons et nobles ci-après nommés du pays de Flandre, les bonnes villes de Bruges, d'Ypres, de Malines, d'Anvers, et le territoire du Franc, que, pour le bien de la paix et la plus grande sûreté et témoignage de la vérité de toutes et de chacune des choses susdites, ils veuillent mettre à ces présentes leurs sceaux et les sceaux desdites villes.

« Et nous Jeanne, par la grâce de Dieu duchesse de Luxembourg, Brabant et Limbourg; nous duc Albert de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Bavière, bailli, gouverneur et héritier des pays de Hainaut, Hollande, Zélande, et de la seigneurie de Frise ; nous Guillaume, fils aîné du comte de Namur, seigneur de l'Écluse ; Hugues, seigneur d'Antoing et châtelain de Gand ; Jean, seigneur de Ghistelles et de Hornes ; Henri de Bruges, sire de Dixmude et de Heyne ; Jean, sire de Grimberghe et de la Gruthuse ; Arnould de Cavre, sire d'Escournai ; Philippe, seigneur d'Axèle ; Louis de la Hasle, bâtard de Flandre ; Girard de Raseghen, sire de Basrode ; Gautier, sire d'Hallwyn ; Philippe de Massenée, sire d'Eck ; Jean Vilain, châtelain d'Ypres ; et Louis, sire de Boulers, chevalier ;

« Et nous bourguemestres et échevins des villes de Bruges et d'Ypres ; et nous Philippe de Redehen, chevalier échevin du territoire du Franc, au nom dudit territoire, lequel n'a pas de sceau à lui ; et nous conseil des villes de Malines et d'Anvers, avons, à ladite requête et prière, fait mettre et mis nos sceaux aux présentes lettres. Fait à Tournay, le 18 décembre 1385. »

Le duc de Bourgogne fit aussi ses efforts pour amener ses sujets de Flandre à l'obéissance du pape Clément ; mais la cour d'Avignon avait si mauvaise renommée, elle se livrait à de telles exactions, pressurait de telle sorte les bénéfices et les bénéficiers, que les Flamands ne voulurent point entendre à quitter le parti du pape Urbain ; et, en effet, dans le moment même, le roi de France, sur les représentations de l'Université de Paris et d'une portion du clergé, était forcé de s'opposer aux excès et aux déprédations du pape d'Avignon [1].

Après que la chartre de paix eut été expédiée et publiée, et qu'une copie en eut été remise au duc de Bourgogne, l'autre à la ville de Gand, Aterman et les bourgeois

[1] Juvénal ; *Chroniques de France.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de Gand prirent humblement congé du Duc et de la duchesse, et aussi de madame de Brabant, en la remerciant bien de ses bons offices; elle les reçut gracieusement, les priant bien de garder fidèlement la paix, et même d'y amener ceux qui ne s'y voudraient pas soumettre. Elle leur rappela combien il avait fallu de peine pour en venir là.

Quand Pierre Dubois vit que la paix était assurée, que tous les habitants de Gand en étaient joyeux et ne songeaient plus à nulle rébellion, il réfléchit beaucoup pour savoir s'il demeurerait à Gand ou s'il irait en Angleterre avec le gouverneur qui allait partir. Tout bien considéré, il n'osait guère se fier à cette paix. Aterman lui disait : « Mais, Pierre, tout est pardonné. Vous voyez que, par « les traités signés par monseigneur de Bourgogne, il ne « peut être question du passé, et qu'on ne peut ni ne doit « jamais en montrer souvenir.—François, répondait Pierre « Dubois, ce n'est pas dans les écritures que sont les vrais « pardons. On pardonne bien de bouche, on en donne « même des lettres, mais la haine demeure toujours en « l'âme. Je suis un homme de petite origine et d'obscure « famille; je me suis loyalement sacrifié pour soutenir les « libertés et franchises du peuple : pensez-vous que, dans « deux ou trois ans, il s'en souvienne ? Il y a de grandes « familles à Gand; les ennemis de mon maître Jean Hyons « vont y rentrer; ils ne me verront pas de bon œil, non « plus que les parents de ceux que j'ai tués quand ils ont « voulu traiter. Je ne puis vivre ici en confiance ni en sû- « reté. Et vous, François, ne venez-vous pas avec nous en « Angleterre ? Il est encore temps. » Aterman répondit : « Non, je n'irai point; je demeurerai à Gand.—Et croyez- « vous répliqua Dubois, y demeurer paisiblement? Il y a « de grandes haines contre vous, comme contre moi ; je « n'y resterais pour rien au monde : on ne peut se fier au « peuple. Ne voyez-vous pas qu'il vient de fausser le ser-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« ment qu'il avait fait au roi d'Angleterre ? Ne vous sou-
« vient-il plus de ce vaillant et sage Jacques Artevelde,
« qui leur avait fait tant de bien, donné tant d'excellents
« conseils, et les avait tirés de tant de dangers ? Eh bien!
« il fut assassiné sur les propos d'un méchant couvreur.
« Les principaux de la ville, loin de le secourir, furent,
« sans en faire semblant, bien contents de sa mort. Autant
« en arrivera à vous et à moi, François, si nous demeu-
« rons. Pour moi, je pars : adieu.— Il n'en sera pas ainsi,
« répondit Aterman ; monseigneur de Bourgogne a tout
« pardonné; il m'a même offert, si je veux aller demeurer
« avec lui, de me faire son écuyer. Il m'a montré grande
« amitié, lui et tous les chevaliers de son hôtel, surtout
« messire Guy de La Tremoille.— Au nom de Dieu! con-
« tinua Dubois, je ne parle pas de monseigneur de Bour-
« gogne et de ses chevaliers; ils pourront bien tenir la
« paix; mais je parle des gens de Gand. Il y en a à qui
« vous n'avez pas fait de bien. Ne vous souvient-il plus
« de tels et tels que vous avez fait tuer ? Les haines pas-
« seront à leur héritiers. Ne demeurez pas ici; j'aimerais
« mieux, à votre place, m'en aller chez monseigneur de
« Bourgogne. — J'y aviserai, dit Aterman; mais je ne
« veux pas aller en Angleterre. »

Pierre Dubois y alla, bien riche et bien honoré; le roi d'Angleterre et ses oncles lui firent grande fête. Pour Aterman, il tarda peu à voir qu'il avait méprisé de bons et sages conseils; car, le duc de Bourgogne ayant défendu de marcher en armes dans les villes de Flandre, le bailli de Gand ordonna à Aterman de renoncer à tout ce grand train qu'il avait, marchant toujours suivi de trente ou quarante valets armés, obéi et respecté de tous. Vainement il allégua que, tout en respectant la volonté de monseigneur le Duc, il croyait être en position, dans la ville de Gand, de se faire suivre par quelques hommes pour porter ses

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

armes; le bailli lui répondit qu'il fallait obéir, et que cette distinction faisait murmurer. Aterman se soumit loyalement; il désarma tous ses valets. Souvent on le voyait s'en aller tristement par la ville, suivi d'un seul valet ou même d'un enfant. Or il arriva qu'un bâtard du sire de Harselles, qui avait péri au combat de Nivelle, abandonné, disait-on, par Aterman, voulut venger son père. Profitant de ce qu'il marchait ainsi seul, sans suite et sans défense, il tomba sur lui en criant : « A la mort, François! vous « avez fait mourir mon père! » Et il le tua d'un seul coup, puis se retira paisiblement sans que personne lui dit la moindre chose.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

LIVRE DEUXIÈME.

1386-1394.

Préparatifs contre l'Angleterre. — Testament du Duc.—Guerre avec les Anglais.— Grand crédit du Duc.—Le duc de Gueldre défie le roi. — Le connétable prisonnier en Bretagne. — Il demande justice. — Le duc de Bretagne est mandé. — Il vient à Paris. — Guerre de Gueldre. — Le roi hors de tutelle. — Le Duc en Bourgogne. — Le roi gouverne lui-même.— Fêtes données par le roi. — Voyage du roi. — Gouvernement du duché.—Expédition en Afrique.—Divisions entre les princes. — Le comte d'Ostrevant offense le roi. — Projet contre l'Italie. — Le comte d'Armagnac en Italie. — Disgrâce du sire de Craon.— Le duc de Bretagne mandé de nouveau.— Il vient à Tours. — Héritage du comte de Foix. — Vente du comté de Blois. — Conférences d'Amiens. — Projet de croisade. — Assassinat du connétable. — Projet contre le duc de Bretagne. — Départ du roi pour la Bretagne. — Démence du roi.— Gouvernement des oncles du roi. — Disgrâces des conseillers du roi.— Retour du roi à la raison. — Procédures contre les conseillers du roi. — Danger du roi dans une fête. — Conférence de Lelinghen. — Robert-l'Ermite. — Le roi retombe en démence. — Procédure contre Juvénal. — Trève avec l'Angleterre.

La Flandre ainsi pacifiée, le duc de Bourgogne songea à accomplir le grand projet de descendre en Angleterre avec un redoutable appareil. Un nouveau motif, s'ajoutant à l'ardeur du jeune roi et de tous ses chevaliers, pressait l'exécution de tant d'engagements pris d'une façon si publique. Le duc de Lancastre allait faire une grande expédition en Espagne contre le roi de Castille, le plus fidèle et le plus puissant allié de la France. On reprit donc les préparatifs, et jamais on ne se prépara à une guerre avec plus de solennité et de dépense. De nouveaux impôts, et plus forts qu'on n'en avait exigé depuis cent ans, furent

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mis sur toutes sortes de personnes, sur chaque cité, sur chaque bonne ville, et sur toute la campagne. Bien des gens étaient taxés au tiers ou au quart de leur avoir; il y en avait même à qui l'on demandait plus qu'ils n'avaient [1].

Tous les seigneurs les plus éloignés furent convoqués. Les alliés de la France furent invités à se joindre aussi à l'armée. Des vaisseaux furent rassemblés sur toute la côte de la mer, depuis Cadix jusqu'en Prusse; mais les Hollandais et les Zélandais ne livraient les leurs qu'à un bon prix et payés comptant. Les gens de Ziricsée, en Zélande, refusèrent même d'aider en rien une expédition contre les Anglais.

Enfin jamais une telle flotte ne s'était vue dans la chrétienté; si bien que l'on comptait déjà, au mois de septembre 1386, douze cent quatre-vingt-sept vaisseaux au port de l'Écluse. Le connétable, de son côté, en assemblait une autre à Tréguier, en Bretagne. Tout se faisait si grandement qu'il fut fabriqué une ville en bois qui devait être emportée en Angleterre, et dont toutes les pièces pouvaient s'assembler sur-le-champ, afin de se loger en arrivant. Chaque seigneur rivalisait de magnificence dans les provisions qu'il embarquait, et surtout dans l'ornement des vaisseaux qui lui étaient destinés [2]. On ne voyait que peintures et dorures sur les mâts; tout était blasonné et couvert d'armoiries; les voiles étaient aux couleurs de chaque chevalier; les bannières, les guidons, les pavillons de riche étoffe flottaient aux vents. On disait que le sire de La Tremoille avait dépensé plus de deux mille francs à embellir son vaisseau [3]. Mais rien n'approchait du navire du duc de Bourgogne; il était tout peint au dehors en or et en azur. On y voyait cinq grandes bannières aux armes du duché de Bourgogne, du comté de Flandre, du comté

[1] Froissart. — [2] Idem. — [3] Meyer.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

d'Artois, du comté de Rhétel et de la comté de Bourgogne; quatre pavillons de mer, à fond d'azur et à queue blanche; trois mille étendards avec la devise du Duc : elle avait sans doute été prise pour la circonstance, mais il la conserva toujours; c'était : « Il me tarde. » On l'avait aussi brodée en or sur les voiles, avec des marguerites tout à l'entour [1].

Cette magnificence coûtait cher aux peuples; ils se flattaient du moins que, cette fois, leur argent et le meilleur de leur avoir ne seraient pas inutilement dissipés, et qu'on réprimerait pour toujours les Anglais et leurs entreprises [2]. Le Duc non-seulement levait des impôts sur ses sujets de Bourgogne, mais cherchait toute espèce de moyens pour se procurer des ressources. Il vendit sa protection à la commune de Besançon, ville impériale et libre, lui promettant, moyennant cinq cents francs par an, d'entretenir garnison, non dans la ville, mais dans le château de Châtillon, qui était voisin, avec un gouverneur au choix de la commune.

Dans le même temps il tira de sa bonne ville de Dijon la forte somme de huit mille francs d'or pour accommoder un procès que son procureur avait intenté aux maire et échevins. Il s'agissait surtout du droit que la commune prétendait avoir de donner des exemptions de l'impôt et de le répartir comme elle l'entendait. Elle succomba dans sa prétention, et fut obligée d'admettre que les officiers du Duc veilleraient, de concert avec les magistrats, à la levée des tailles et subsides. Le parlement de Paris confirma cet accommodement [3].

Cependant, depuis plus de trois mois, les chevaliers arrivaient de toutes parts et se logeaient dans les villes de Flandre et d'Artois. Partout on faisait du biscuit, on em-

[1] *Histoire de Bourgogne.* — [2] Gollut; Paradin; le Religieux de Saint-Denis. — [3] *Histoire de Bourgogne.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

plissait les tonneaux de vin, de viandes salées, de farines, de graisse, d'huile, de sel, d'oignons, de jaunes d'œufs, d'avoine, et même de foin pour les chevaux. Il semblait qu'on voulait aller former quelque grande colonie au loin [1]. Chacun avait bonne volonté, mais pensait que ce n'était pas une petite aventure. Le duc de Bourgogne prit toutes ses dispositions dernières.

Il fit solennellement son testament à Arras, le 13 septembre, en présence de Jean de Vienne, amiral de France; du sire de La Tremoille, chambellan de Bourgogne; de Jean Canard, chancelier; de Guy de Pontailler, maréchal; de Guillaume de La Tremoille et de Oudard de Chazeron. Il y ordonnait d'abord que son corps fût enseveli au tombeau dont, par avance, il avait acheté les pierres, dans la chartreuse de Champmol, qu'il avait fondée; il voulait que son très-cher cousin et fidèle chambellan, le sire de La Tremoille, fût enterré à ses pieds; il défendait que ses funérailles fussent magnifiques ni coûteuses, et ne demandait d'autre solennité que des messes et des prières; il faisait une prodigieuse quantité de legs aux pauvres et aux hôtels-dieu de ses États et de Paris. Il prescrivait un grand nombre de fondations pieuses pour des églises, des chapitres et des couvents, surtout pour la chartreuse de Champmol. Afin de suppléer aux pèlerinages qu'il s'était proposé de faire à Saint-Claude, à Saint-Antoine de Vienne, à Notre-Dame du Puy en Auvergne, et que sa santé et le service du roi l'avaient toujours empêché d'accomplir, il laissait de fortes sommes à ces trois églises. Aux pauvres écoliers de l'Université de Paris il donnait cent francs d'or. Il léguait vingt mille francs aux serviteurs de son hôtel, confirmait les donations qu'il avait précédemment faites aux sieurs de La Tremoille et à ses principaux chevaliers. Ses

1 Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

dettes n'étaient pas oubliées, et il recommandait instamment de les payer. Il enjoignait à ses successeurs de conserver précieusement un tableau de reliques qu'il tenait de son frère bien-aimé le roi Charles. Il laissait un beau diamant à son frère le duc de Berri, disposant que plusieurs autres pierres très-précieuses passeraient par héritage aux futurs ducs de Bourgogne. Il donnait les autres à la duchssse, sauf à elle à acquitter la moitié du prix pour l'accomplissement des legs portés audit testament.

Il faisait aussi d'avance le partage entre ses enfants. Jean, comte de Nevers, son fils aîné, devait avoir la Bourgogne et la Flandre, Antoine, le second, héritait de l'Artois, du Nivernais, du Réthelois et de la seigneurie de Douay. Il ne laissait à ses filles que des sommes d'argent.

Il réglait aussi avec soin quels devaient être le conseil et la maison de son successeur. Il voulait l'entourer, tant en Flandre qu'en Bourgogne, de serviteurs dont la foi et l'habileté étaient éprouvées, et que rien ne fût changé à l'administration de ses États.

La duchesse de Bourgogne et le comte de Nevers signèrent avec lui ce testament; ils s'engagèrent à en faire exécuter toutes les volontés [1].

Le roi, aussi empressé qu'aucun de ses chevaliers, avait déjà quitté Paris, après avoir pris congé de la reine, de la duchesse d'Orléans et de toutes les dames de la maison de France. Il avait entendu une messe solennelle célébrée à Notre-Dame pour le succès de ses armes; puis il était allé demander l'oriflamme à Saint-Denis. On avait d'abord fait difficulté de la lui donner; car ce saint étendard ne devait être porté que contre les infidèles ou pour la défense du royaume, jamais pour conquérir d'autres pays. De là il s'était rendu à Senlis, où il pressait par sa présence les

[1] Pièces de l'*Histoire de Bourgogne*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

préparatifs de la guerre; puis à Amiens, puis à Arras, où il se réunit au duc de Bourgogne.

Rien n'égalait la joie des seigneurs et des chevaliers. « Nous allons, disaient-ils, contre ces maudits Anglais; « qui ont fait tant de maux et de persécutions en France. « Enfin, cette fois, nous aurons vengeance pour nos pères, « nos frères et nos amis qu'ils ont mis à mort [1]. » C'était dans cet esprit d'ardeur et de guerre qu'ils quittaient leurs maisons et traversaient le pays pour venir en Flandre. Dans les lieux où ils passaient, ils étaient en si grand nombre que toute la contrée était mangée et perdue. Rien ne restait dans les campagnes, déjà ruinées par l'impôt. Les riches se désespéraient et les pauvres s'enfuyaient; les laboureurs, qui avaient recueilli et serré leurs moissons, n'en avaient plus que la paille, et, s'ils voulaient parler, ils étaient battus ou tués; les viviers étaient pêchés; on abattait les maisons pour se chauffer. Les Anglais fussent venus en France qu'ils n'auraient pu y faire plus de dégât que les troupes de gens d'armes français. « Nous n'avons point « d'argent, disaient-ils en prenant tout; au retour nous « vous paierons. » Les pauvres gens les maudissaient entre leurs dents et disaient tout bas : « Allez, et puisse-t-il « n'en pas revenir un [2]! »

Tout était prêt; les mesures étaient prises, l'ordre reglé; le roi était au port de l'Écluse. Chaque jour on répétait : « Le roi part demain. » Lui-même allait par plaisir sur son vaisseau et disait : « J'ai grande envie de partir, et « je crois que je serai bon marin, car la mer ne me fait « point de mal. » Mais on attendait le duc de Berri, qui était encore à Paris. Le roi lui écrivit de venir, et n'en eut d'autre réponse sinon qu'il n'avait qu'à se divertir et à faire bonne chère en attendant [3]. Cette réponse mit le

[1] Froissart. — [2] Idem. — [3] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

roi et le duc de Bourgogne en grande colère. Le désordre commençait à se mettre dans cette nombreuse armée. Les vivres étaient chers; les chevaliers avaient dépensé à l'envi l'un de l'autre sans nulle prévoyance. Les grands seigneurs se faisaient bien payer de leurs gages par les trésoriers des guerres; mais les simples chevaliers ne touchaient pas un denier. On les remettait de semaine en semaine. Les uns étaient obligés de mettre leur armure en gage; les autres, quand ils avaient obtenu huit jours de solde au lieu de huit semaines qu'on leur devait, s'en retournaient chez eux. La saison devenait froide et mauvaise; chacun se disputait et murmurait contre de si étranges retards. Les gens de guerre devenaient encore plus rudes, par ce chagrin, envers les bourgeois et les gens du pays, si bien qu'ils furent sur le point de se révolter. Le souvenir de Rosebecque et des cruautés des Français se mêlait à leurs nouvelles souffrances. Il ne tint pas à grand'chose qu'il n'éclatât une révolte générale, et il ne serait peut-être pas revenu un chevalier ni un écuyer en France. Heureusement le sire de Ghistelles parvint par ses bonnes paroles à calmer les gens de Bruges, qui avaient commencé à prendre les armes [1].

Enfin le duc de Berri se mit en route à petites journées; il arriva à l'Écluse. « Sans vous, mon oncle, dit le roi, « nous serions déjà en Angleterre. » Le duc de Berri ne fit qu'en rire, et répondit par des moqueries et des paroles dérisoires, tournant le tout en plaisanterie. Il examina pourtant les préparatifs, et l'on crut qu'enfin on allait partir; mais au bout d'une semaine il représenta que la saison était trop avancée, que le vent était contraire, que la flotte du connétable avait été maltraitée par la tempête en venant de Tréguier, que l'armée était en mauvais or

[1] Froissart; le Religieux de Saint-Denis; Meyer.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

dre, qu'enfin on ne devait pas souffrir que le roi vînt en personne dans une expédition si périlleuse, qu'il s'y opposait absolument, mais voulait bien y aller lui-même avec son frère de Bourgogne. « Si quelqu'un y va, j'irai, » disait le roi. Bref, il fut résolu que l'entreprise serait reremise à l'année suivante, et que le roi allait retourner en France. C'était renoncer à tout. Les seigneurs et les chevaliers étaient furieux. On les avait trompés et ruinés. Ils vendirent leurs provisions à vil prix pour avoir quelque argent et pouvoir retourner chez eux. Les bonnes villes et tout le royaume étaient épuisés par les impôts, dont tout le fruit était perdu. Le flotte fut dispersée par la tempête, et les Anglais prirent beaucoup de vaisseaux. La belle ville de bois fut laissée au duc de Bourgogne, et il ne resta rien de tant de promesses et de tant de dépenses [1].

Toutefois on résolut de ne pas cesser pour cela de faire une forte guerre aux Anglais. Le duc de Lancastre avait passé en Espagne pour secourir le roi de Portugal contre le roi de Castille. Il fut arrêté qu'on y enverrait une armée, commandée par le duc de Bourbon et par les sires de Lignac et de Passac. L'argent manquait : une nouvelle taille fut imposée, et l'on était si pressé qu'au lieu de laisser les gens des bonnes villes lever eux-mêmes leur impôt, et en faire compter le montant à Paris, des commissaires du roi furent envoyés partout. Là, sans écouter les représentations du seigneur ou de la commune, ils faisaient venir les douze plus riches, leur demandaient toute la taxe, et, à défaut de payement, les envoyaient en prison, sauf à eux à se faire payer ensuite par les plus pauvres. Les habitants de Champagne et de Picardie, réduits à la misère par tant de tailles, dont l'une n'attendait pas l'autre, s'enfuyaient, laissant leurs demeures, et allaient en

[1] Froissart; le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

grand nombre s'établir dans le Hainaut ou dans l'évêché de Liége, où la taille était inconnue [1]. Aussi arriva-t-il, vers cette époque, qu'un saint ermite, qui semblait le plus pieux des hommes et nourri dans les austérités d'une rude pénitence, vint à la cour et demanda à parler au roi. Pour preuve de sa mission, il montrait une croix empreinte par miracle sur son bras. Il fut d'abord refusé, et la chose fit assez de bruit; mais enfin le roi voulut le voir et l'entendre. Alors il dit que Dieu lui avait révélé que, si les aides n'étaient point abolies, sa main s'appesantirait sur le roi; qu'il le punirait en sa personne, et le priverait de toute postérité. Le roi fut grandement ému des paroles de l'ermite et songea tout de bon à ôter les aides. Les ducs de Bourgogne et de Berri, apprenant cela, vinrent le trouver; ils lui dirent que cet ermite n'était qu'un fou, et qu'on ne devait pas prendre garde à ce qu'il disait. Ils montrèrent au roi que sans les aides il n'y aurait pas de quoi soutenir la guerre ni entretenir sa maison et celle de la reine. Ainsi rien ne fut changé [2].

En même temps que l'armée française se mettait en route pour la Castille, on attaquait aussi les Anglais par mer. Le connétable rassemblait les débris de la flotte à Tréguier, et voulait, profitant des grandes discordes qui régnaient pour lors en Angleterre, y descendre avec quelques milliers de lances. Le sire de Coucy et les nobles de Normandie s'étaient mis aussi à tenir la mer et à courir sur les vaisseaux anglais. Leurs succès furent d'abord heureux; ils défirent une flotte ennemie commandée par messire Huges Spenser, le firent prisonnier et s'emparèrent d'un riche butin.

Les Anglais eurent à leur tour une occasion favorable. Ils guettèrent la flotte flamande qui s'en allait chaque an-

[1] Froissart. — [2] Juvénal.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

née chercher à La Rochelle les vins de Saintonge et de Poitou et faire le commerce avec toute cette contrée de la France; ils attaquèrent le convoi lorsque, revenant richement chargé, il allait rentrer dans les ports de Flandre. Le combat fut vif. Les Flamands étaient commandés par un habile amiral, fort aimé du Duc, et qui se nommait Jean Bucq. Le comte d'Arundel était amiral de la flotte anglaise; Pierre Dubois était avec lui, et, comme il avait l'habitude de la mer, et qu'il connaissait les manœuvres des Flamands, il donnait des conseils sages et hardis. La flotte flamande fut défaite, Jean Bucq fut pris, et, si le port de l'Écluse n'avait pas offert refuge aux vaisseaux dispersés, tout eût été perdu. Pierre Dubois voulait qu'on attaquât l'Écluse, et peut-être s'en fût-on emparé au premier moment. Les Anglais descendirent tout auprès, et firent beaucoup de ravages sur la côte [1].

Le duc de Bourgogne eut beaucoup de chagrin de la perte de ses vaisseaux et de son amiral; mais tout lui prospérait du reste. Il disposait à son gré du roi de France. Il avait obtenu de lui de conserver Lille, Douay et Orchies, qu'il s'était autrefois engagé à rendre après la mort du comte de Flandre. Sans cesse il se faisait concéder le montant des taxes royales imposées sur la Bourgogne et ses autres États de France; sans cesse le roi lui remboursait de fortes sommes pour les dépenses qu'il prétendait avoir faites dans l'intérêt du royaume. Aussi répandait-il ses générosités sur la cour et sur tout ce qui entourait le roi; c'étaient, en toute occasion, des cadeaux et étrennes magnifiques au roi, à la reine, au duc de Berri. Il leur donnait des diamants, des perles, des pièces d'orfévrerie du plus beau travail, des draps d'or et d'argent. Sa propre famille et ses principaux serviteurs étaient aussi traités

[1] Froissart; Meyer.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

avec une magnificence sans exemple. Il meublait ses châteaux avec des draps et des tapis d'Arras plus beaux que tous ceux qu'on avait vus jusqu'alors. Il n'était pas moins généreux pour les églises et leur donnait les plus riches ornements. Le mariage de deux de ses filles fut encore un grand objet de profusion et de dépense. Il fiança la seconde avec Léopold d'Autriche, qui avait déjà été destiné à l'aînée, depuis mariée au duc Guillaume de Bavière. La troisième, qui venait à peine de naître, fut accordée, par contrat solennel, à Amé, fils du comte de Savoie. Le duc de Bourgogne s'assurait de la sorte de puissants alliés ; mais aussi était-il très-fidèle à leur rendre de bons offices. Le comte de Savoie se trouvant en guerre avec le marquis de Montferrat, il lui envoya cent hommes d'armes sous les ordres du sire Gautier de Vienne. Peu après, il fit partir deux cent vingt hommes d'armes, commandés par Guillaume de La Tremoille, pour aller au secours de la duchesse de Brabant, sa tante, qui était en guerre avec le duc de Gueldre [1].

Cette affaire prit tout à coup une grande importance. Ce prince s'était allié aux Anglais et avait accepté d'eux une pension de quatre mille francs; enhardi de leur protection, il avait envoyé défier le roi de France. Son père, le duc de Juliers, était un homme sage, qu'autrefois le roi Charles V avait gagné pour allié à la France par de grands présents; il l'avait même fait son vassal en lui donnant la seigneurie de Vierzon. La conduite de son fils ne lui semblait pas prudente, et il lui disait : « Guillaume, vous en ferrez tant « que nous paierons cher votre voyage en Angleterre. Ne « savez-vous pas que le duc de Bourgogne est plus puis- « sant qu'aucun autre prince? Comment pourrez-vous « résister à un si redoutable seigneur ? » A quoi le duc

[1] *Histoire de Bourgogne.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de Gueldre répondait : « Plus il est riche et puissant, « mieux vaut lui faire la guerre. J'aime bien mieux avoir « affaire à un riche seigneur, qui a beaucoup de domaines, « qu'à quelque petit comte à qui je ne pourrais rien pren- « dre. Pour un coup que je recevrai j'en donnerai six. « D'ailleurs, j'aurai le secours du roi d'Angleterre et de « l'empereur d'Allemagne, son allié. — Par ma foi, mon « fils, vous êtes fou, continuait le duc de Juliers ; et il se « passera du temps avant que vos espérances viennent « à bien [1]. »

La présomption du duc de Gueldre était si grande que ses lettres de défi au roi de France étaient écrites d'un langage fort discourtois et ne disaient même aucune raison de guerre. Le pauvre écuyer qui les portait avait grand'peur de se mal trouver d'être porteur d'un tel message. Il vint d'abord à Tournay, et remit les lettres au prévôt de la ville, puis voulait s'en retourner ; mais le prévôt le fit mettre en prison, et envoya demander au duc de Bourgogne ce qu'il en fallait faire. Sur l'ordre du Duc il fut amené à Paris. Pour le coup il se croyait mort ; au contraire, on ne le rendit point garant du procédé de son maître ; le roi lui donna même un beau gobelet d'argent avec cinquante francs dedans [2].

En tout autre moment une telle offense aurait amené une prompte réparation. Les hauts barons de France en étaient tous fort courroucés ; ils disaient que le roi ne devait épargner ni peine ni dépense pour que ce petit prince s'excusât de ses impétueuses paroles, et que, si l'on n'allait pas chercher un voisin aussi insolent, les étrangers parleraient mal des nobles du royaume de France, dont le devoir est de bien conseiller le roi et de garder son honneur. Le sire de Coucy était des plus empressés pour qu'on tirât

[1] Froissart. — [2] Idem ; le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

vengeance de ces Allemands [1]. Mais le conseil du roi était alors dans de grands embarras.

Pendant que le connétable faisait à Tréguier des préparatifs pour son expédition d'Angleterre, le duc de Bretagne, pour faire sa paix avec les Anglais, qui, mécontents de lui, avaient rendu la liberté à Jean de Blois, son concurrent au duché de Bretagne, résolut de faire périr le connétable, leur plus terrible et plus infatigable ennemi. Il songeait en même temps à se venger; car le connétable, sans crainte de lui déplaire, avait marié sa fille à Jean de Blois. En outre, depuis qu'il était entré au service de la France, il y apportait un si grand zèle qu'il entraînait tous les principaux seigneurs de Bretagne à se faire comme lui serviteurs du roi; de sorte qu'ils n'étaient presque plus sujets ni obéissants à leur seigneur direct [2].

Comme on était à la veille de s'embarquer, le duc de Bretagne assembla un grand parlement des barons et des chevaliers bretons. Il fit affectueusement prier le connétable de s'y trouver; le sire de Clisson aurait cru manquer à son seigneur de n'y point venir, bien qu'il le sût mal disposé pour lui. Le duc de Bretagne le reçut à sa table avec les façons les plus aimables, accepta ensuite à dîner chez lui, lui souhaita un heureux voyage, et, comme ils allaient se séparer, l'engagea à venir voir le beau château de l'Hermine, qu'il faisait bâtir près de la ville. Il monta à cheval avec son beau-frère le sire de Laval, le sire de Beaumanoir et quelques autres chevaliers, et s'en vint à l'Hermine.

Le duc de Bretagne le mena par la main de chambre en chambre, lui montrant tout avec soin; ils burent ensemble dans le cellier; puis, quand ils furent près de la grande tour, le duc de Bretagne lui dit : « Sire Olivier, il n'y a

[1] Le Religieux de Saint-Denis. — [2] D'Argentré.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« pas d'homme qui s'entende si bien que vous aux ouvra-
« ges de maçonnerie, car vous en avez fait de bien beaux,
« surtout à votre château de Clisson. Montez sur ma tour,
« et dites-moi comment vous la trouvez. J'y changerai ce
« que vous blâmerez. Montez ; je vais rester un moment
« ici avec le sire de Laval. » Le connétable monta l'escalier ; mais à peine eut-il passé le premier étage que des hommes apostés fermèrent la porte derrière, se jetèrent sur lui et le chargèrent de fers, disant : « Monseigneur,
« pardonnez-nous, car c'est notre ordre. » Le sire de Laval, entendant du bruit et apercevant la porte se fermer, se douta de quelque chose ; il jeta les yeux sur le duc de Bretagne et le vit tout pâle. « Ah ! monseigneur, que
« voulez-vous faire? dit-il. N'ayez, je vous prie, aucun
« mauvais dessein contre mon beau-frère. — Sire de La-
« val, répondit le duc de Bretagne, montez à cheval et
« allez-vous-en. — Non, monseigneur, je ne partirai pas
« sans le connétable, » répliqua le sire de Laval. Alors arriva le sire de Beaumanoir, qui demanda aussi le connétable. Le duc furieux tira son poignard et se jeta sur lui. « Veux-tu être traité comme ton maître? lui dit-il.
« — Monseigneur, repartit le sire de Beaumanoir, je pense
« que mon maître est bien traité. — Je te demande encore
« une fois si tu veux l'être comme lui. — Oui, monsei-
« gneur. » Alors le duc de Bretagne, pâle et tremblant, leva son poignard, disant : « Je vais te crever l'œil ; tu seras
« borgne comme lui. » Le sire de Beaumanoir mit un genou en terre et dit : « Monseigneur, il y a tant de bonté
« et de noblesse en vous que, s'il plaît à Dieu, vous serez
« juste envers nous. Nous sommes à votre merci ; c'est à
« votre requête et à votre prière que nous sommes venus
« ici en votre compagnie : ne vous déshonorez pas en exé-
« cutant la folle pensée qui vous tient ; cela ferait trop de
« bruit. — Eh bien ! dit le duc de Bretagne, tu ne seras

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« traité ni pis ni mieux que lui. » Il le fit enchaîner et enfermer.

La nouvelle se répandit bientôt dans le château et dans la ville; chacun était saisi de surprise et croyait que le duc de Bretagne allait faire mourir le connétable et le sire de Beaumanoir. Les chevaliers disaient : « Jamais prince ne « s'est couvert d'infamie autant que le duc de Bretagne. « Il a prié le connétable d'aller dîner chez lui; il l'est venu « voir dans son hôtel, a bu de son vin, l'a prié de venir « visiter son château; puis il le retient prisonnier. Jamais « il n'y eut chose pareille, ni en Bretagne ni ailleurs. A « quoi pense le duc? Le voilà pour toujours déshonoré et « infâme. On n'aura plus de confiance dans les princes, « puisque le duc a ainsi amené dans son château et a trompé « par des mensonges ces sages et vaillants hommes. En qui « peut-on et doit-on avoir confiance plus qu'en son sei- « gneur? Un seigneur ne doit-il pas faire toujours justice « à ses gens? Si un petit chevalier avait fait une telle chose, « combien il serait déshonoré !..... Que dira le roi de « France quand il saura ces nouvelles? Voilà sa guerre « d'Angleterre manquée! Le duc de Bretagne montre bien « ce qu'il a dans le cœur, et comment il est tout Anglais. « C'est au roi de France à prendre vengeance de cette ac- « tion..... Et que devraient faire maintenant les chevaliers « et écuyers de Bretagne? Il leur faudrait mettre le siége « devant le château de l'Hermine, prendre le duc mort ou « vif, et amener ce déloyal prince au roi de France. » D'autres, plus froids, ajoutaient : « Le sire de Laval est « resté avec lui; c'est un seigneur sage et prudent; il « saura bien remettre le duc en la bonne voie. »

C'est bien aussi à quoi s'employait le sire de Laval, et il n'y avait pas de temps à perdre; car par trois fois le duc de Bretagne fit ôter les fers au connétable et lui fit mettre la tête sur le billot. Enfin il ordonna au sire de Bavalan,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

gouverneur du château, qu'il fût mis en un sac et jeté à l'eau. « Ah ! monseigneur, s'écriait le sire de Laval pro-
« sterné à genoux, au nom de Dieu, merci ! Ne commettez
« pas une telle cruauté envers mon beau-frère le conné-
« table. Il n'a pas mérité la mort. Qui peut vous mettre
« si fort en colère contre lui ? S'il vous a offensé, je vous
« jure que, lui et moi, nous réparerons de notre corps ou
« de nos biens, à votre volonté, le tort qu'il vous a fait.
« Monseigneur, pour Dieu, souvenez-vous comment vous
« fûtes tous deux compagnons de jeunesse et nourris dans
« le même hôtel avec le duc de Lancastre, ce noble prince.
« Souvenez-vous avec quelle loyauté il vous a servi avant
« la paix avec le roi de France; il vous aida à recouvrer
« votre héritage, et vous avez toujours trouvé en lui un
« bon conseiller et un bon homme d'armes. C'est à votre
« service qu'il a perdu un œil. — Sire de Laval, répondait
« le duc de Bretagne, laissez-moi faire ma volonté. Clisson
« m'a trop offensé; voici l'heure de me venger. Je ne veux
« rien de vous; partez, laissez-moi accomplir ma cruauté ;
« je veux qu'il meure. — Monseigneur, poursuivait le sire
« de Laval, pour Dieu merci, retenez un peu votre colère,
« écoutez la raison. Si vous le faites mourir, aucun prince
« n'aura un tel déshonneur; il n'y aura en Bretagne ni
« chevalier, ni écuyer, ni cité, ni château, ni bonne ville,
« qui ne vous haïsse à la mort et qui ne veuille vous
« chasser de votre héritage; le roi d'Angleterre ni son
« conseil ne vous en sauront même pas gré. Vous allez vous
« détruire pour la vie d'un homme. Prenez un autre des-
« sein, car celui-là ne vaut rien. Ce serait se perdre devant
« Dieu et devant le monde que de faire mourir par trahi-
« son un si grand baron et un si noble chevalier que le
« sire de Clisson. Songez donc que vous l'avez prié à
« dîner, que vous avez accepté le sien, que vous l'avez
« mené en votre château en lui montrant le plus grand

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« amour, que vous avez bu ensemble comme bons amis ;
« et vous le voulez mettre à mort! Puisque vous le haïssez
« tant, rançonnez-le; demandez-lui telle somme que vous
« voudrez; s'il a des villes ou châteaux à votre convenance,
« exigez-les : je me rends garant qu'il vous les livrera. »

Rien ne pouvait apaiser la fureur du duc de Bretagne. Quand ce prince était en colère, il n'entendait plus rien et ne connaissait personne. Le sire de Bavalan se jeta aussi à ses pieds et le supplia encore de ne se point déshonorer. « Qu'on ne m'en parle plus, Bavalan, répliqua-t-il ; je « veux avoir raison de ce méchant homme qui m'a outragé! « Fais ce que je t'ai dit, ou tu m'en réponds sur ta vie. »

La nuit se passa de la sorte, le sire de Laval quittant à peine d'un pas le duc de Bretagne et renouvelant ses prières sans se lasser. Enfin, sur le matin, de meilleures pensées lui revinrent; il songea à la grande affaire où il allait se mettre, au déshonneur dont il se couvrait, à la déloyauté de sa conduite. Il était dans ses réflexions quand le sire de Bavalan entra dans sa chambre. « Monseigneur, « dit-il, votre volonté a été faite, encore qu'il m'en ait bien « coûté. » A ces paroles, le duc de Bretagne commença à se désespérer ; il voulait mourir; il pleurait à grands sanglots. « Ah ! mauvais serviteur, disait-il au sire de Bavalan, « d'avoir écouté ma folle colère et d'avoir mis à mort un « si noble chevalier ! » Mais le sire de Bavalan ne pouvait que lui rappeler ses paroles. « Monseigneur, répondait-il, « souvenez-vous en quelle façon vous me l'avez commandé « et quelles menaces vous m'avez faites. » Le Duc de Bretagne s'enferma seul et refusait même toute nourriture. Vers le soir, le sire de Bavalan revint. « Ah ! que venez-vous « faire ? dit le duc, et pourquoi paraître à mes yeux ? Je « voudrais être mort. Plût à Dieu que je le fusse ! Quel « remède peut-on apporter au mal que vous m'avez fait ? » Pour lors le sire de Bavalan lui répartit : « Monseigneur,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« apaisez-vous; messire de Clisson n'est pas mort. Voyant « la colère qui vous troublait, je vous laissai commander « selon votre volonté; mais, ayant songé à ce qui en pour- « rait advenir, je craignis que vous ne fussiez quelque jour « fort chagrin si je faisais ce que vous aviez ordonné. » Le duc de Bretagne se trouva tout à coup bien content; il embrassa plus d'une fois le sire de Bavalan, lui disant: « Bavalan, mon cher ami, tu as été un bon serviteur de « ton maître; tu m'as rendu le meilleur service qu'un « homme puisse rendre à un autre. J'en serai reconnais- « sant toute ma vie, et je te donne dix mille florins sur « mon épargne. »

Tout joyeux qu'était le duc de Bretagne de ne pas s'être porté à un si mauvais coup, sa haine pour le connétable n'était pas devenue moindre. Il fit revenir le sire de Laval et lui dit: « Allez trouver le connétable; dites-lui bien « qu'il est l'homme que je hais le plus au monde. Si vous « ne vous fussiez trouvé là, il ne fut jamais sorti vivant « d'ici; mais, en me donnant à penser, vos paroles l'ont « sauvé. Demandez-lui cent mille francs; qu'il me cède la « ville de Junon et les trois châteaux de Blain, Josselin et « La Roche-Derrien. Alors je le délivrerai, encore que, « selon moi, sa délivrance doive un jour me porter un « grand dommage. » Le sire de Laval descendit dans la tour; il trouva le connétable enchaîné d'une triple chaîne, dans un cachot humide, et couvert seulement d'un méchant manteau que lui avait jeté par pitié un des écuyers qui le gardaient. Il n'attendait que la mort et consentit à la rançon qu'on lui demandait. « Mon frère de Laval, allez, dit-il, « à mon château de Clisson pour quérir les cent mille francs « que veut le duc. — Je ne m'en irai pas d'ici que vous « n'en soyez sorti, répondit le sire de Laval; le duc est « trop cruel; il pourrait se repentir en mon absence; il « n'aurait qu'à être pris encore de quelque folle et furieuse

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« imagination, c'en serait fait. Je vais lui dire de délivrer « le sire de Beaumanoir pour l'y envoyer. »

Le duc y consentit. « Qu'on leur ôte les chaînes, dit-il, « et réglez tout le traité avec eux, car je ne les veux pas « voir. » On les tira de leur cachot, on leur servit un repas. Les serviteurs du duc de Bretagne se montraient tout joyeux, car c'était à leur grand regret qu'ils avaient obéi à leur seigneur [1].

Cependant la nouvelle se répandit partout que le duc de Bretagne avait traîtreusement retenu et allait mettre à mort le connétable de France. Toute son armée, qui était à Tréguier prête à partir pour l'Angleterre, était courroucée de cette déloyauté et de voir ainsi l'expédition rompue. L'amiral de Vienne et le sire de Coucy, qui allaient aussi s'emparquer à Honfleur, furent encore plus émerveilles d'une telle aventure et n'y voulaient point croire. D'abord ils pensèrent à donner congé à tous les hommes d'armes. « Allons seulement trouver le roi à « Paris, dit l'amiral; peut-être aura-t-il besoin de nos gens « pour les envoyer contre ce duc. Pensez-vous que le roi « de France doive laisser passer la chose ainsi ? Par Dieu ! « non. En rompant notre voyage et perdant ainsi nos pré- « paratifs, le duc lui fait tort d'au moins deux cent mille « florins, sans parler de l'outrage fait à son connétable, « qui n'en échappera peut-être pas vivant. »

En peu de jours le sire de Beaumanoir eut remis les quatre forteresses aux gens du duc de Bretagne et recueilli les cent mille francs. Le connétable fut délivré et ne demeura guère en Bretagne. Il monta sur un bon cheval, suivi d'un seul page, et arriva à grandes journées à Paris. Il s'arrêta un moment en son hôtel, puis vint sans délai au Louvre trouver le roi et ses deux oncles, le duc

[1] Froissart; d'Argentré.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de Bourgogne et le duc de Berri. Son aventure était déjà sue ; mais il n'était pas attendu si tôt. Il était suivi des gens de sa maison et d'un grand cortège. On lui ouvrit les portes de la chambre du roi comme à la coutume ; il entra, et, mettant un genou à terre, il parla au roi. « Très-redouté « Sire, votre père, à qui Dieu fasse paix, me créa connétable de France. J'ai exercé loyalement cet office. Je ne « pense pas que personne ait eu à m'en faire reproche, « et si quelqu'un, hormis vous et messeigneurs vos oncles, « voulait dire que je m'en suis mal acquitté, que j'ai manqué à vous et à la noble couronne de France, je jetterais « ici le gage du combat. » Chacun garda le silence, et le connétable continua : » Eh bien! cher Sire, mon noble roi, « il est advenu que, pendant que je remplissais mon office « de connétable, le duc de Bretagne m'a retenu prisonnier « dans son château de l'Hermine, et a voulu me mettre « à mort, sans autre motif que sa colère et sa volonté. « De fait, il en fut venu là si Dieu et mon frère de Laval « ne m'eussent sauvé. Pour me délivrer, il m'a fallu payer « cent mille francs et céder quatre de mes forteresses. « Noble roi, l'outrage que m'a fait le duc de Bretagne « regarde grandement votre royale Majesté. La guerre que « moi et mes compagnons comptions faire pour vous est « arrêtée. Je vous rends donc l'office de connétable ; donnez-« le à qui vous plaira ; pour moi, je ne puis plus le remplir « honorablement. — Connétable, dit le roi, nous savions « bien qu'on vous avait fait tort et outrage. C'est au préjudice de nous et de notre royaume. Nous allons mander « sans délai nos pairs de France, et nous aviserons ce qu'il « y aura à faire. N'ayez point de souci, justice vous sera « rendue. » Il tendit la main au connétable et le releva en ajoutant : « Nous ne voulons pas que vous quittiez « votre office ; conservez-le tant que ce sera notre volonté. » Pour lors le sire de Clisson s'agenouilla de nouveau.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« Cher Sire, dit-il, l'injure que j'ai reçue du duc de Bre-
« tagne occupe tant ma pensée que je ne saurais mettre
« l'attention suffisante pour remplir un si grand office.
« On a affaire à toutes sortes de gens, il faut répondre à
« chacun, et je sens que je ne le pourrais faire convenable-
« ment. Pourvoyez donc, du moins pour un temps, à votre
« charge de connétable. Je demeure toujours à vos ordres.
« — Ce qu'il offre est raisonnable, dit alors le duc de Bour-
« gogne; vous y penserez, Monseigneur. — C'est vrai, »
dit le roi. Le connétable se mit alors à parler à part avec les ducs de Bourgogne et de Berri, leur racontant son aventure en détail; car c'étaient eux qui gouvernaient tout dans le royaume; mais il s'aperçut bientôt qu'ils ne prenaient pas la chose si vivement que le roi. Le duc de Berri avait ses raisons pour cela; il venait de conclure un traité secret avec le duc de Bretagne, et tous ses efforts tendaient alors à obtenir par son moyen la fille du duc de Lancastre en mariage. Bref, au lieu de le plaindre, ils le blâmèrent de son imprudence d'avoir quitté son armée, de s'être fié au duc de Bretagne, de s'être laissé conduire en son château.
« Monseigneur, disait le connétable, il me montrait de si
« beaux semblants, que je n'osais m'excuser. — Ah! dit le
« duc de Bourgogne, ce sont les beaux semblants qui ca-
« chent les tromperies. Connétable, je vous croyais plus
« avisé. Allez, allez, on y pensera. » Le sire de Clisson s'en retourna à son hôtel, fort chagrin d'un tel accueil. Cependant les principaux seigneurs du parlement et du conseil s'empressèrent à venir le voir, l'assurant que tout irait bien, et qu'il serait vengé d'une injure qui touchait à l'honneur de la couronne. L'amiral de France, le sire de Coucy, le sire de Saint-Pol lui conseillèrent de se retirer dans son château de Montlhéry et de les laisser conduire cette affaire. « Elle n'en peut demeurer là, disaient-ils;
« les Pairs de France en ordonneront. » L'office de conné-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

table demeura ainsi vacant. On disait que le sire de La Tremoille allait en être pourvu; mais il était trop avisé pour enlever une telle charge à sire Olivier de Clisson.

En effet, tous les seigneurs, et même le peuple, ne cessaient de parler sur cette offense du duc de Bretagne. « Le roi, disait-on, est jeune, et n'en sent pas les conséquences. S'il avait plus d'âge, il s'en indignerait grandement. » Les plus vieux ajoutaient, rappelant le temps passé, que, pour fait pareil, le royaume avait été autrefois tout en rumeur. « Quand le roi de Navarre eut fait « tuer messire Charles d'Espagne, connétable de France, « le roi Jean ne lui pardonna jamais et la priva de toutes « ses terres de Normandie. Et si le sage roi Chales vivait « encore, lui qui aimait tant le connétable, pense-t-on « qu'il ne vînt pas à son aide ? Par Dieu, il ferait la guerre « au duc de Bretagne, et lui prendrait son duché, quelque « chose qu'il lui en pût coûter. » En outre, on rappelait que le duc de Bretagne avait toujours trahi le roi pour les Anglais; qu'il avait, par ses manœuvres, conclu la trêve qui avait dernièrement sauvé leur armée en Flandre; que depuis il avait fait manquer le siége de Brest; enfin, que c'était un ennemi du royaume [1].

Les oncles du roi virent bientôt que, pour calmer un peu tous les discours, il convenait de s'occuper de cette affaire et de rendre justice au connétable. On résolut d'envoyer d'abord trois hommes sages et considérables au duc de Bretagne pour entendre ses raisons et l'engager à venir trouver le roi. L'évêque de Beauvais, l'amiral Jean de Vienne et le sire de Beuil furent choisis pour ce message. Ils se rendirent d'abord à Montlhéry pour conférer avec le connétable. L'évêque de Beauvais y tomba malade et mourut, fort regretté, car c'était un digne homme, qui avait été

[1] Froissart; le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

chancelier de France. L'évêque de Langre fut mis en sa place, et les trois députés prirent la route de Bretagne. A Nantes, on leur dit que le duc était à Vannes; ils s'y rendirent. L'évêque de Langres porta la parole. « Sire duc, « dit-il, nous sommes envoyés par le roi notre seigneur, « et par nosseigneurs ses oncles, pour vous dire combien « ils sont surpris que vous ayez empêché l'expédition d'An- « gleterre en retenant prisonnier le connétable; de plus, « vous l'avez mis à rançon, et dépouillé d'une part de « son héritage. Nous sommes chargés par le roi, et par « nosseigneurs ses oncles, de vous dire, et nous vous di- « sons, que vous ayez à rendre à messire Olivier de Clisson, « connétable de France, les villes et châteaux que vous lui « avez pris, et aussi son argent : tel est l'avis du conseil « du roi; et, de plus, que vous veniez à Paris vous excuser « devant lui. Vous êtes de sa parenté, et il a tant de dou- « ceur et de patience qu'il recevra bien vos excuses. « D'ailleurs, monseigneur de Bourgogne et monseigneur de « Berri s'y emploieront, et vous demeurerez cousin et ami « du roi. Ai-je parlé selon votre pensée, messire de Vienne « et messire de Beuil ? — Oui, » répondirent-ils [1].

Le duc leur dit qu'il voulait réfléchir à leurs demandes, et, en attendant, les accueillit avec la plus grande courtoisie, comme il convenait aux envoyés du roi son seigneur. Ils dînèrent à sa table. Le lendemain il les fit venir et leur répondit ainsi : « Mes bons seigneurs, je n'ai rien fait à « mesire Olivier de Clisson dont je me repente, à moins « que ce ne soit de l'avoir laissé quitte à si bon marché et « de lui avoir sauvé la vie; mais c'est à cause de son office, « et non à cause de sa personne, car je le hais à la mort. « Quant à la guerre d'Angleterre, je n'ai nullement songé « à l'empêcher. On prend ses ennemis où on les trouve;

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« d'ailleurs, quand il serait mort, les affaires du royaume « de France iraient aussi bien et mieux que par son conseil. « Je garderai donc ses châteaux, à moins que le roi ne m'en « chasse ; quant à son argent, il m'a servi à payer les « dettes contractées à cause des méchantes affaires que le « connétable m'a suscitées. »

Les députés n'en purent tirer d'autre réponse. La haine qu'il portait au connétable l'aveuglait et le privait de toute raison ; il regrettait toujours de ne point l'avoir fait mourir, et bravait toutes les forces et le courroux du roi de France, sans songer au péril où il se mettait. Cependant il se préparait à la guerre ; et, comme la noblesse était contre lui, il s'efforçait de se faire aimer et craindre des bonnes villes de son duché ; en même temps il traitait avec les Anglais et le jeune roi de Navarre.

Telle était l'affaire qui occupait le conseil du roi quand arriva le défi du duc de Gueldre, et peu après une ambassade de la duchesse de Brabant, qui suppliait le roi de lui accorder secours et protection. Quelque désir que le duc de Bourgogne eût de mettre à la raison le duc de Gueldre, il était nécessaire de terminer auparavant les différends qui divisaient le roi et le duc de Bretagne. La guerre avec la Gueldre n'était pas si simple qu'on pouvait le croire d'abord. Les Anglais étaient alliés de ce duc ; les États d'Allemagne pouvaient prendre son parti ; on ne devait pas s'engager dans cette expédition en laissant derrière soi les forces du duc de Bretagne : les seigneurs du conseil du roi ne l'auraient pas souffert. C'est ce que voyaient bien les ducs de Bourgogne et de Berri ; on commençait même à murmurer contre eux [1], surtout contre le duc de Bourgogne, disant que cette guerre de Gueldre ne regardait que lui, et qu'il n'avait qu'à y aller sans emmener

[1] Froissart ; le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

le roi et sans laisser le royaume à la merci des Bretons.

Le duc de Bretagne avait été ajourné à comparaître en personne devant le roi à Orléans, l'an 1388; mais il ne son geait pas à obéir. Le duc de Berri voulut tenter encore u effort; il lui envoya son cousin le comte d'Étampes, de a maison de France, descendant de la branche d'Évreux, vaillant chevalier, et qui passait pour habile négociateur Quelque douceur et patience qu'il y pût mettre, malgré le assurances d'amitié qu'il lui donna de la part des oncles du roi, malgré les promesses qu'il lui fit des forteresses et des domaines en échange de ceux du connétable, il ne put le ramener à la raison ; il n'en reçut qu'un bon accueil et de grands présents pour le roi de France.

Cependant, au jour assigné, après qu'on eut attendu longtemps le duc de Bretagne, le sire de Clisson fléchit le genou devant le roi, disant qu'il maintenait ce qu'il avait déjà dit; c'est à savoir que le duc avait agi à son égard comme un faux, traître et déloyal seigneur, et que, si quelqu'un voulait soutenir le contraire, il jetait le gant et demandait le combat. Personne ne releva le gant. Le roi revint à Paris, plus indigné que jamais contre le duc de Bretagne, et songeant sérieusement à venger son connétable.

La guerre allait en effet commencer; déjà, sur l'avis qu'une armée anglaise était en mer, le sire de Clisson s'empara par précaution de Saint-Malô et de Saint-Mathieu, deux ports de Bretagne. Alors le duc, pour la première fois, se mit à réfléchir au parti qu'il allait prendre. Il consulta les gens de son conseil; ils lui dirent : « Sire, il « vous faut renoncer à votre dessein ou vous résoudre à « perdre beaucoup et à ruiner tout votre héritage. Ce n'est « pas le moment de le risquer quand madame votre femme « est grosse. Restez donc en paix, puisqu'on vous en donne « le moyen. Le roi de Navarre est d'un petit secours; on « dit que le duc de Lancastre donne sa fille au duc de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« Berri ; ainsi vous ne pouvez compter sur l'Angleterre.
« Voici le roi de France qui veut maintenant venger son
« connétable et l'honneur de sa couronne. Il a rassemblé
« une grosse armée pour marcher contre le duc de Gueldre,
« et il va, dit-on, la tourner entièrement contre vous. En
« outre, la meilleure partie des prélats, des barons, des
« chevaliers, des cités et des bonnes villes du pays, sont
« contre vous. Nous vous disons donc, puisque vous nous
« demandez conseil, que c'est l'heure ou jamais de songer
« à ne point perdre votre héritage, qui vous a coûté tant
« de sang, de sueur et de peine. Nous savons bien que vous
« haïssez mortellement messire Olivier de Clisson, et qu'il
« vous a offensé; mais enfin il est connétable de France;
« le roi, ses oncles, les barons du royaume le soutiennent
« contre vous. On vous envoie encore, dit-on, l'amiral de
« France et le sire de La Rivière, et il faut bien que
« l'affaire soit prise au grave, puisque le sire de Coucy,
« votre beau-frère, vient cette fois avec eux. Si vous com-
« mencez une guerre avec les Français après tout ce que
« nous avons dit, ce ne sera point de notre conseil ni de
« celui de personne qui vous aime. Qu'avez-vous affaire de
« ces trois châteaux que vous avez pris à messire de Clisson,
« et qui vous coûteront plus à garder en trois ans qu'ils
« ne vous en rapporteront en douze ? Rendez-les de votre
« propre volonté, doucement et sans nulle contrainte; cela
« calmera les esprits et vous rendra des amis. Monseigneur
« le duc de Bourgogne vous en saura gré ; vous n'ignorez
« pas combien il est puissant et pourrait vous faire de tort.
« Il vous a toujours aimé, à cause de votre bonne amie et
« cousine madame de Bourgogne, sa femme; il a des
« enfants qui sont vos parents les plus proches. C'est de
« ce côté qu'il faut se rapprocher et allier, non pas aux
« Anglais, qui ne vous sont rien et qui songent tou-
« jours à leurs intérêts, jamais aux vôtres, comme vous

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« ne l'ignorez pas. Vous l'avez souvent éprouvé, et, ayant « été élevé chez eux, vous devez les connaître [1]. »

Le duc Bretagne, entendant parler son conseil si raisonnablement, ne savait que résoudre ni que penser. Il se promenait par la chambre et s'appuyait sur la fenêtre, regardant vers la cour. Puis il se retourna vers ses conseillers. « Je vois bien, dit-il, que vous me donnez de « bons conseils, et j'en ai besoin. Mais comment mettre l'a- « mitié à la place de la haine? Comment pourrai-je aimer « Olivier de Clisson, qui m'a offensé tant de fois? Ah! « pourquoi ne l'ai-je pas fait mourir quand je le tenais!

« — Eh! quand il eût été tué, dirent les conseillers, en « seriez-vous plus avancé, Monseigneur, et pourriez-vous « davantage garder ses châteaux et son héritage? Nous « sommes du ressort du parlement de Paris; après sa mort, « Jean de Blois et le vicomte de Rohan, ses gendres et « héritiers, se fussent retirés par-devers la chambre de ce « parlement pour réclamer sa succession, et vous auriez « le même procès qu'aujourd'hui. Vous l'allez perdre, car « vous n'avez personne pour répondre aux griefs pour les- « quels messire Olivier de Clisson vous a mis en jugement « au Palais à Paris. Tout cela fait mal parler de vous en « France. Il vaut bien mieux, avant l'issue du procès, re- « mettre les châteaux sans attendre la sentence. Vous échap- « perez par là à toute l'esclandre populaire, qui est tant à « craindre pour l'honneur; vous ferez votre paix avec ceux « qui doivent être vos amis, avec le roi de France, votre « souverain et naturel seigneur, avec le duc de Bourgogne, « votre parent. Voyez comment votre cousin germain, le « comte de Flandre, s'est bien trouvé d'avoir leur bonne « volonté; sans le roi, ses oncles et les nobles du royaume « de France, il était à jamais chassé de son héritage.

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« — Allons, dit le duc de Bretagne, je veux vous en « croire et ferai ce que vous m'avez conseillé. » En effet, il leva la saisie des châteaux du connétable. Mais ce n'était pas tout : le conseil du roi voulait que l'argent fût rendu; il fallait que le duc vînt en personne comparaître devant les Pairs de France, s'excuser et se soumettre à leur jugement. C'était là ce que le sire de Coucy et les autres députés avaient à obtenir de lui; les ducs de Bourgogne et de Berri leur recommandèrent surtout de lui parler avec douceur et sans rien presser. Ils promettaient de venir eux-mêmes au-devant de lui jusqu'à Blois pour lui faire honneur.

Nul n'était mieux choisi pour cette commission que le sire de Coucy. Outre qu'il était beau-frère du duc et son grand ami, c'était le seigneur le plus rempli de grâce et de persuasion de toute la chrétienté; partout où il était allé, en France, en Angleterre, en Allemagne, en Lombardie, nul n'avait su plaire tant que lui. C'était son naturel, et de plus il avait vu beaucoup de pays, beaucoup d'hommes et beauconp d'affaires. Le duc le vit arriver avec grande joie, le prit par la main. « Ah! mon cher frère, dit-il, que je suis aise de vous voir en Bretagne! Vous aimez la chasse; avant que vous repartiez, je vous en donnerai de belles à courre et au vol. « Le sire de Coucy n'avait garde de lui parler de rien, et ne tenait avec lui que discours frivoles par manière de passe-temps, comme il convenait entre grands seigneurs qui ne se sont pas vus depuis longtemps. Puis, peu à peu, par ses manières faciles et gracieuses, par ses paroles douces et aimables, il brisa tout ce qui lui restait de colère. Les autres parlèrent fort bien aussi; mais un prince tel que le sire de Coucy était mieux fait pour persuader un autre prince.

Bref le duc de Bretagne partit pour Blois. Le duc de Berri s'y était rendu, et peu après y arriva le duc de Bourgogne en grande pompe, avec Guillaume de Hainaut, son

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

gendre, et Jean, comte de Nevers, son fils aîné. Le duc de Bretagne ne tarda pas à venir. Il avait peu de suite et n'amenait guère avec lui que sa maison, ce qui faisait à peu près trois cents chevaux. Son intention n'était pas de venir à Paris; il ne voulait que voir les oncles du roi, puis retourner chez lui. Quand ils le pressaient d'achever ce qu'il avait si bien commencé, et de venir à Paris, il s'y refusait et s'excusait sur sa mauvaise santé, mais on lui offrait une litière ou un chariot; puis sur la petitesse de son équipage, mais on lui répondait que cela convenait mieux quand il allait visiter son seigneur suzerain. Pour lors le duc de Bretagne disait : « Mais je trouvai là messire Olivier de « Clisson, qui me tiendra des discours emportés et déplai- « sants; et voyez les malheurs qui pourront en arriver. — « Non, répondait le duc de Bourgogne; ne craignez pas « cela, mon cher cousin. Nous vous jurons solennellement « que vous ne verrez point, si vous le voulez, ni le connés- « table, ni Jean de Blois; vous ne verrez que le roi, qui vous « fera grand accueil, ainsi que les barons et chevaliers de « France. » Sur ces assurances, le duc de Bretagne consentit à venir à Paris [1]. Il fit son entrée solennelle le 23 juin 1388, accompagné d'une brillante escorte de chevaliers, entre le comte de Hainaut et le comte de Nevers. Il suivit la rue de la Harpe et le pont Saint-Michel, au milieu d'une foule de peuple qui, depuis quelque temps, n'entendait parler que de ce duc de Bretagne qu'on avait envoyé chercher tant de fois sans qu'il voulût venir. Il descendit à la porte du Louvre, et trouva là les premiers seigneurs du royaume qui l'attendaient, le sire de Coucy, le comte de Savoie, messire Jean de Vienne, messire de La Tremoille, le comte de Meaux, messire Jean de Roye, et autres. Il entra chez le roi; on se rangea des deux côtés; il mit un ge-

[1] Froissart; d'Argentré.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

en terre après avoir passé la porte, se releva, fléchit le genou nou une seconde fois, puis enfin s'agenouilla en saluant le roi et en se découvrant : « Monseigneur, dit-il, je suis venu « vous voir; que Dieu vous conserve. — Grand merci, dit « le roi ; nous avions grand désir de vous voir ; nous au- « rons le loisir de parler ensemble. » Pour lors il le releva, et le duc salua tous les princes et seigneurs qui étaient là. Les maîtres d'hôtel du roi lui apportèrent une aiguière et une serviette qu'il toucha du bout des doigts ; un moment après il salua le roi et fut reconduit en grande cérémonie à son hôtel [1]. Depuis il vit plusieurs fois le roi et ses oncles, et en reçut le plus gracieux et le plus public accueil. Beaucoup de gens s'en étonnaient. Le connétable était très-mécontent d'une telle conduite envers lui [2], et aurait volontiers agi par voie de fait ; il voulait essayer si le duc relèverait le gage de bataille qu'il avait jeté. Les oncles du roi s'employaient de leur mieux à l'apaiser : ce n'était pas chose facile. Enfin il consentit à s'en rapporter à ce que jugerait le conseil du roi. Mais sa colère se ralluma quand il sut que le roi avait, à la demande de ses oncles, pardonné au duc toute offense et tout attentat, de sorte qu'il ne s'agissait plus que d'un procès civil entre lui et ce prince. Il se présenta cependant devant le roi en son conseil, et fit porter sa plainte en rappelant les excès du duc et la manière déshonorante dont il s'était comporté. Les gens du duc de Bretagne, qui comparaissaient pour lui, l'excusèrent comme ils purent. Les parties ainsi entendues, la cause fut appointée, et le chancelier dit que le roi ferait justice à qui il appartiendrait. Il y eut encore mainte délibération du conseil ; la chose traîna longtemps, comme il arrivait souvent aux affaires dans ce temps-là ; enfin la sentence fut prononcée par le chancelier. Elle condamnait le duc

1 Froissart. — 2 Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de Bretagne à restituer audit connétable de Clisson la ville de Jugon et les châteaux de Josselin, Blain et La Roche-Derrien, avec tous les joyaux, trésors et meubles qui s'y trouvaient, et en outre cent mille francs de dommages et intérêts. Ainsi fut conclue, entre le duc et le connétable, une paix qui ne pouvait guère durer.

Il fut possible alors d'entreprendre la guerre contre la Gueldre. Le sire Guillaume de La Tremoille et les chevaliers bourguignons y avaient déjà montré leur valeur et fait sentir leur présence. Ils avaient surpris la ville de Stralen, que leurs valets avaient pillée; puis ils avaient mis garnison dans trois châteaux au bord de la Meuse que le duc de Gueldre attaquait, et qui étaient la première cause de sa guerre avec la duchesse de Brabant. Mais les Brabançons avaient été honteusement mis en déroute dans une bataille où ils étaient au moins six contre un. Ce beau fait d'armes n'avait pas peu augmenté l'orgueil et la présomption du duc de Gueldre. La duchesse de Brabant envoyait message sur message à son neveu le duc de Bourgogne pour hâter les secours de la France; mais, bien que la chose la touchât, elle n'avait pas plus d'impatience que le roi de France lui-même. Le défi du duc de Gueldre l'avait vivement offensé; d'ailleurs il ne souhaitait rien tant que d'acquérir de la renommée à la guerre. Il se tenait à Montereau, où il avait amené le duc de Bretagne, à qui il tardait fort de revenir chez lui, et qui attendait de jour en jour la dernière expédition de son affaire. En même temps des ordres étaient partis pour tout le royaume afin d'assembler des hommes d'armes; car on réunissait une armée toute royale, presque aussi nombreuse que lorsqu'on avait voulu marcher contre l'Angleterre. On faisait aussi d'immenses provisions, et de nouvelles tailles furent mises [1]. C'était

[1] Froissart; le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

le duc de Bourgogne qui était à la tête de toute cette affaire; s'il en coûtait de l'argent au royaume, ses États n'étaient pas plus ménagés. Il se fit donner cent mille francs par les villes de Flandre. Quant à la Bourgogne, le Duc s'était borné à se faire concéder les aides et tailles qui y étaient imposées par le conseil du roi [1].

Cependant tous les gens sages du royaume, et même du conseil du roi, pensaient que rien n'était plus inutile que tant de fracas et de dépense ; il eût suffi, disait-on, d'envoyer contre ce petit prince six à sept mille lances sous les ordres d'un des oncles du roi ou du connétable.

Le duc de Bourgogne voyait bien que cet avis était raisonnable, et il eût voulu empêcher le roi de venir en personne à la guerre de Gueldre. Il essaya doucement de persuader au roi d'y renoncer; mais le jeune prince s'était mis cette guerre tellement en fantaisie qu'il répondit à son oncle : « Si vous y allez sans moi, ce sera contre mon « plaisir, et je ne vous donnerai point d'argent ; c'est « mon seul moyen de vous contraindre [2]. » Le roi était pour lors âgé de vingt et un ans et commençait à avoir une volonté. Ses oncles avaient beaucoup d'ennemis, même dans le conseil. Leur conduite envers le connétable avait surtout animé les esprits contre eux. Il leur fallait donc ne pas heurter le roi et lui complaire.

Quelles que fussent l'impatience et la précipitation qu'on apportait dans cette entreprise, il y avait une précaution indispensable à prendre. Le duché de Gueldre faisait partie de l'empire d'Allemagne; le roi de France était obligé, par des traités jurés entre les mains du pape, de ne jamais entrer à main armée sur les terres de la suzeraineté de l'empereur. On jugea donc qu'une ambassade devait être envoyée à l'empereur pour lui expliquer les motifs de

1 *Histoire de Bourgogne.* — 2 Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

cette attaque, et l'outrage que le roi avait reçu du duc de Gueldre. Le sire Guy de Honcourt et maître Yves d'Orient, du parlement de Paris, furent chargés de cette commission [1]. En attendant la réponse, on ne se mit pas moins en route. Il y avait deux chemins à suivre : l'un par le Brabant, qui était le plus facile, et où l'armée devait trouver plus de moyens de vivre ; l'autre était par les provinces de France et la Champagne ; puis il fallait traverser à grand'peine la vaste forêt des Ardennes. Le roi écrivit donc à la duchesse de Brabant pour lui demander passage. Elle y eût volontiers consenti ; mais les bonnes villes de Brabant et les chevaliers de ce pays, pensant à tous les ravages que feraient les Français, s'y refusèrent absolument ; ils dirent qu'ils se fermeraient dans leurs cités et châteaux et traiteraient l'armée du roi en ennemie. La duchesse leur conseilla d'envoyer des députés au roi pour lui porter cette réponse ; elle ne voulait pas qu'un tel refus pût lui être imputé. Le duc de Bourgogne servit de patron aux envoyés de Brabant, et fit prendre parti pour l'autre route. On fut donc obligé de faire marcher en avant deux mille cinq cents ouvriers pour abattre les arbres, les taillis et les haies dans le pays des Ardennes, afin de frayer un passage à cette grande armée et à tous ses équipages, où l'on comptait douze mille chariots, sans parler des bêtes de somme.

Cette résolution de ménager le Brabant, en courant le risque de manquer de vivres et en faisant beaucoup souffrir l'armée, augmenta les murmures contre le duc de Bourgogne. On lui reprocha plus que jamais de ne songer qu'à l'intérêt de ses propres États ; car le Brabant devait lui revenir. Il lui fallut toute son autorité et son habileté à bien parler pour qu'il pût réussir à l'emporter dans les

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

conseils du roi; on commençait à s'y lasser chaque jour de son absolu pouvoir [1]. Pour épargner un peu les provinces de son royaume qui avaient eu tant à souffrir, le roi ordonna que les gens d'armes ne prissent rien sans payer; comme on n'acquittait pas leur solde, ils ne se conformaient point à ce commandement, et le pays souffrait beaucoup. A Châlons, le roi eut la réponse de l'empereur d'Allemagne. Il avait fort bien accueilli les deux envoyés, et s'était contenté de leur dire : « Je m'étonne que mon « cousin le roi de France ait mis sur pied tant de gens et « fait de si grandes dépenses. Il n'avait qu'à s'adresser à « moi; j'aurais bien fait revenir ce duc de Gueldre à la « raison sans tant d'appareil. — Sire, avaient répondu les « envoyés, le roi notre maître ne regarde jamais à la dé- « pense quand il s'agit de son honneur. — En ce cas, dit « l'empereur, il peut agir à sa volonté sans que je songe « à m'en émouvoir [2]. »

L'armée poursuivit son chemin, passa la Meuse à Mouzon, entra dans le duché de Juliers et commença à le dévaster. Le duc de Juliers n'était cependant pour rien dans la conduite de son fils; il s'employait, au contraire, de tout son pouvoir à soumettre son orgueil. C'est ce que l'évêque de Liége vint représenter au roi et à ses oncles, en les priant d'épargner ce malheureux pays. Le conseil du roi décida qu'il fallait que le duc de Juliers vînt lui-même présenter ses excuses. Il arriva en effet, présenté par le duc de Lorraine et l'archevêque de Cologne, son frère. Bien humblement à genoux, il assura au roi qu'il avait fait ses efforts pour s'opposer à la folie de son fils, mais que c'était en vain, parce que le duc de Gueldre n'en faisait qu'à sa tête; que cependant il demandait la permission de se rendre auprès de lui pour tenter encore de le rendre

[1] Le Religieux de Saint-Denis. — [2] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

plus raisonnable. Il offrait, s'il ne pouvait réussir, d'ouvrir ses propres villes et châteaux à l'armée du roi pour y tenir garnison [1]. Le roi le releva, et, après avoir regardé son frère, ses oncles et les gens de son conseil qui étaient là, il répondit qu'il allait en délibérer. Le duc de Bourgogne, que l'affaire concernait plus que tout autre, comme héritier du Brabant, et pour qui le roi et l'armée étaient venus là, trouvant ses offres raisonnables, les agréa. Tout fut convenu. On fit grand accueil au duc de Juliers; il prêta foi et hommage pour la seigneurie de Vierzon qu'on lui rendit, et il devint homme du roi. Puis il s'en alla à Nimègue auprès de son fils; il le trouva d'abord tout aussi présomptueux, et ne voulant entendre à aucune raison. Le duc de Gueldre comptait sur le secours du roi d'Angleterre. Lorsque son père et l'archevêque de Cologne lui représentaient que les Anglais étaient tout occupés de leurs discordes intérieures, que l'expédition d'Espagne et la guerre d'Écosse avaient ruiné leur armée et leurs finances, il s'excusait sur les alliances qu'il avait jurées : « Vous « voulez me déshonorer, disait-il ; je ne puis maintenant « devenir l'ami du roi de France, que j'ai défié, et l'en- « nemi du roi d'Angleterre, qui a ma parole et mon sceau. « Laissez-moi suivre mon dessein. Je m'inquiète peu des « menaces des Français. Les eaux, les pluies, le froid « combattront pour moi, et, vienne le mois de janvier, il « n'en restera guère ici. Les Allemands d'outre-Rhin se « sont déjà mis par bandes. Ce sont les plus rudes pillards « du monde; ils suivent et côtoient l'armée française com- « me des nuées d'oiseaux de proie; ils enlèvent les four- « rageurs, les traînards; dès qu'un chevalier veut s'écarter « et s'aventurer, ils l'ont bientôt pris ou tué. Plus il y a « de Français, moins ils trouveront de quoi vivre. S'ils

[1] Froissart; le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« restent ensemble, ils mourront de faim; s'ils se séparent, « nos gens en auront bon marché [1]. » Le duc de Juliers ne pouvait l'ébranler dans tous les raisonnements qu'il faisait ; pendant six jours entiers son père lui parla ainsi vainement. La duchesse de Juliers, sa mère, vint aussi le supplier. Son oncle, l'archevêque de Cologne, qui était un homme de grande sagesse, n'était pas beaucoup plus écouté. Enfin le duc de Juliers s'irrita de tant d'obstination et le menaça sérieusement de le déshériter. Pour lors le duc de Gueldre lui dit : « Mon devoir est de vous obéir, et je « veux bien, pour l'amour de vous, entendre des proposi- « tions; mais sauvez mon honneur. »

Or, voici ce qui fut convenu : c'est qu'il désavouerait sa lettre de défi, en disant qu'il avait confié son sceau aux chevaliers chargés de négocier son alliance avec le roi d'Angleterre, et que c'étaient eux qui, à son insu, avaient écrit la lettre; que, du reste, il ne romprait pas son alliance, mais s'engagerait, sous serment, à ne jamais faire la guerre au roi de France qu'en le prévenant une année d'avance.

Le roi et ses oncles se contentèrent de cet arrangement, d'autant plus volontiers que ce que le duc de Gueldre avait pensé de leur armée ne laissait pas que d'être vrai et qu'elle commençait à souffrir beaucoup. Le duc de Juliers amena son fils dans le camp du roi; il s'excusa dans les termes prescrits, et prêta son serment à genoux ; puis il fut fort bien reçu du roi et soupa à sa table. Il demanda que les prisonniers qu'on lui avait faits lui fussent rendus, et la chose fut accordée; mais, lorsque le roi demanda aussi les siens, et il y en avait d'importants, comme le sire de Boucicault et le sire de Giac, fils du chancelier, le duc de Gueldre répondit : « Sire, je ne suis qu'un pauvre homme,

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« et, quand j'ai voulu me défendre contre vous, je me suis « aidé, du mieux que j'ai pu, des chevaliers d'outre-Rhin, « en leur promettant de leur laisser tout le profit qu'ils « pourraient faire dans cette guerre. Je ne puis leur ôter « leurs prisonniers, ni les priver de la rançon ; ils me « feraient la guerre à moi-même [1]. » Le roi vit bien qu'il n'en aurait pas davantage. Il pensa qu'il convenait à un grand prince comme lui de ne pas y regarder de si près, et de laisser de pauvres gens bien faire leurs affaires [2]. Le duc de Bourgogne contribua à rendre toute cette négociation facile. Il paya de ses deniers la rançon du sire de Giac, qui était son chambellan, et de quelques autres chevaliers. Il remboursa aussi au duc de Juliers une partie des dégâts qu'on avait faits dans son pays.

On était à la fin d'octobre ; le roi reprit la route de France. La saison était mauvaise, les chemins impraticables. Les bagages s'embourbaient ou se perdaient dans les rivières débordées. Le duc de Bourgogne, qui voulait calmer quelque sédition dans sa ville de Verdun, retarda encore la marche en se dirigeant de ce côté. Le passage de la Meuse fut difficile ; il s'y noya beaucoup de gens. Tout le monde murmurait contre le Duc, et ces maux lui étaient imputés. Peu à peu ceux du conseil du roi qui étaient opposés à ses oncles réussissaient à le tourner contre eux. C'était surtout le duc de Touraine, frère du roi, qui cherchait à lui faire connaître l'opinion de tant de fidèles serviteurs, et à lui persuader que les ducs de Bourgogne et de Berri agissaient toujours pour leur avantage ou celui de leurs partisans, jamais pour le bien public. Le roi arriva à Reims la veille de la Toussaint ; après avoir célébré la fête, et le lendemain la fête des Morts, il assembla un grand conseil dans la salle de l'archevêché où, il logeait.

[1] Froissart. — [2] *Histoire de Bourgogne.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Ses oncles, son frère, ses cousins, les principaux prélats et seigneurs se trouvaient là. Le chancelier exposa d'abord que le roi avait ordonné de mettre en délibération s'il convenait que dorénavant il gouvernât son royaume par lui-même. Puis, s'adressant à Pierre Aicelin de Montaigu, cardinal de Laon, il lui demanda de dire son avis. Le cardinal voulut s'excuser de parler le premier; mais, sur l'ordre exprès du roi, il montra que le roi avait atteint l'âge compétent, qu'il connaissait bien maintenant la situation et les besoins de son royaume, et déclara que, pour prévenir l'effet des haines que les seigneurs avaient conçues les uns contre les autres, au grand détriment général, il était d'avis que le roi seul eût le gouvernement de son royaume, et ne fût plus au gouvernement de personne. Là-dessus il désigna, sans les nommer, les oncles du roi, et surtout le duc de Bourgogne. L'archevêque de Reims et les chefs de guerre furent aussi de cet avis; la délibération fut ainsi conclue : le roi, prenant la parole, remercia gracieusement ses oncles du soin qu'ils avaient pris de sa personne et des peines qu'ils s'étaient données pour les affaires du royaume, les priant de lui conserver toujours leur affection. Ils furent fort étonnés, et ne s'attendaient pas à ce subit changement. Ils prirent congé du roi, après avoir réclamé de grandes indemnités et récompenses. Le duc de Berri s'en alla dans son gouvernement de Languedoc, et le duc de Bourgogne dans ses États, dont le soin pouvait bien suffire à l'occuper. Il n'en était pas pour cela plus content de perdre ainsi l'autorité et l'administration du royaume. Ses serviteurs en étaient encore plus fâchés, car ils y trouvaient bien leur compte, et c'étaient eux qui obtenaient tous les emplois et toutes les faveurs. Du reste, la chose sembla bonne et raisonnable à tout le monde[1].

[1] Juvénal; le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le roi était agréable de sa personne, doux et bienveillant; sa figure, ses manières courtoises et sans orgueil plaisaient à tout le monde. On ne pouvait le voir sans être porté à l'aimer, tant il avait de grâce et de bonté dans le maintien. Le peuple se sentait de la tendresse pour lui, et se complaisait à le voir passer par les rues. On disait qu'il avait beaucoup de sens et de droiture. Les anciens amis et serviteurs du roi Charles V reprirent alors le dessus; le connétable, le sire de Coucy et le sire de La Rivière commencèrent à avoir une grande part au gouvernement. Jean le Mercier, sire de Noviant, grand ami du roi, le sire de Montaigu, le sire de Vilaines avaient aussi beaucoup de crédit. Ils faisaient tous partie d'un conseil de douze personnes qui fut pour lors mis à la tête des affaires [1]. Le duc de Bourbon, que chacun respectait, conserva la confiance du roi.

Le peuple fut surtout bien joyeux de ce changement. Les impôts furent diminués; on supprima beaucoup de pensions et d'offices inutiles que les oncles du roi avaient accordés. La bonne ville de Paris recouvra une partie de ses libertés; on lui rendit un prévôt des marchands, mais on en fit un officier du roi, et non plus de la commune, comme par le passé.

Bientôt après, le cardinal de Laon, qui avait le premier dit son avis au conseil de Reims, mourut tout à coup. Il pria instamment en mourant qu'aucune recherche ni punition ne fût ordonnée au sujet de sa mort. Cependant son corps fut ouvert, et l'on vit clairement qu'il avait été empoisonné.

Le Duc s'en retourna en Bourgogne et s'occupa de mettre ses affaires en bon ordre. Il était de plus en plus chargé de dettes. Rien ne pouvait suffire à sa splendeur et à sa

[1] Chronique, n° 10,297.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

dépense. Il assembla les États à Dijon, et obtint d'eux un subside de 25,000 livres, dont 1,000 livres furent même déléguées directement aux créanciers qui avaient fourni sa maison. Le receveur de l'impôt devait, pour plus de sûreté, les payer directement.

Dans le même temps, le Duc fut frappé de l'état de malpropreté où croupissait sa bonne ville de Dijon; on ne pouvait plus, durant les temps d'hiver et de pluie, y passer à pied ni à cheval sans de grandes difficultés; il ordonna, d'après la délibération de son conseil et des gens de ses comptes, après avoir entendu les gens d'église, les maire et échevins de ladite ville, qu'elle serait pavée. Les habitants devaient faire nettoyer et niveler la rue au-devant de leurs maisons, et les commissaires pouvaient même imposer aux riches la charge des pauvres. Ces commissaires étaient pris parmi les maire et échevins pour les bourgeois, et le clergé nommait les siens. Le pavé était aux frais du duché, et, dès la première année, le Duc assigna deux mille francs d'or pour cet objet. L'opération dura six ans [1].

Il eut aussi à entreprendre une guerre contre l'archevêque de Besançon, qui prétendait qu'une charte de l'empereur Fréderic Ier lui donnait le droit de battre monnaie. Le Duc fit saisir le temporel de l'archevêque, bien que ce prélat alléguât que son temporel était domaine direct de l'empereur. Le pape, pour accommoder ce différend, nomma l'archevêque cardinal et l'appela près de lui [2].

Mais, bien que le Duc ne prît plus tant de part au gouvernement du royaume, le roi son neveu n'avait pas eu l'intention de l'éloigner de sa personne, et il tarda peu à revenir en France. Ce n'était plus pour les affaires qu'il y était appelé; c'était pour honorer de sa présence et orner

[1] *Histoire de Bourgogne.* — [2] Gollut.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de son faste les fêtes continuelles que donnait le roi. Jamais prince n'avait eu une telle ardeur, une si grande activité pour les cérémonies pompeuses, les tournois, les amusements de toute sorte.

Aussi les espérances que le peuple avait eues d'obtenir quelque soulagement durèrent peu. Les dépenses ne se faisaient point par les mêmes gens, mais pour cela elles n'étaient pas diminuées. Le roi était fort prodigue et dépensier. Où son père eût donné cent écus, il en donnait mille [1]. La finance ne servait en rien au bien de la chose publique, et s'en allait tout dans les bourses particulières. La chambre des comptes avait beau faire des représentations contre ces abus excessifs, les choses allaient leur train. On ne tarda pas à augmenter la gabelle du sel et à charger les monnaies pour en tirer profit. Le sire de Noviant, qui gouvernait les finances, avisa qu'afin de mieux conserver le trésor du roi il fallait le garder, non en monnaie, mais en lingots, comme faisait le roi Charles V. Il entreprit même d'en fondre la statue d'un cerf. C'était le corps de la devise du roi, et sans doute on croyait par-là lui donner goût à ne point dépenser cet or. Il n'y eut jamais de fondu que la tête du cerf; on ne put aller plus loin [2].

La première grande fête fut donnée pour conférer la chevalerie au roi de Sicile et au duc du Maine, fils du duc d'Anjou, qui avait péri quelques années auparavant dans son expédition d'Italie, et dont la veuve s'était réfugiée près du roi. Ce fut à Saint-Denis qu'on solennisa cette cérémonie. Le roi donna lui-même l'accolade à ses jeunes cousins. Tout fut observé avec soin, comme l'usage et les règles de la chevalerie le prescrivaient. Pendant les trois jours suivants il y eut de grands tournois. Le premier

[1] Juvénal. — [2] Idem; le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

jour, les chevaliers joûtèrent, et Charles VI fut tenant; il portait pour emblème un soleil d'or; son cortége était formé des princes de son sang et de tous les principaux chevaliers du royaume. Chaque chevalier était amené à l'entrée de la lice par une dame magnifiquement parée, qui guidait son cheval par un ruban d'or, et qui elle-même était montée sur une haquenée. Lorsqu'on était dans la lice, la dame descendait, donnait un baiser au chevalier, l'exhortait à se comporter vaillamment, puis montait sur les échafauds qui avaient été dressés et couverts de tapisseries.

Le second jour, le tenant de la joûte fut le duc de Nevers, fils aîné du duc de Bourgogne. Il portait un soleil d'argent, et parut aussi avec grand éclat. Ce fut le jour des écuyers.

Le troisième jour, la lice fut ouverte à tous venants, et le soir il y eut une grande mascarade où, dit-on, il se passa beaucoup d'aventures amoureuses fort à blâmer, et qui devinrent la cause d'une foule de haines et de vengeances [1].

Tout de suite après cette fête, le roi fit célébrer une autre cérémonie à Saint-Denis. Pour honorer la mémoire de messire Duguesclin, connétable de France, on lui fit un grand service mortuaire. Son ancien compagnon, le sire de Clisson, menait le deuil, tout vêtu de noir, suivi des deux maréchaux de France, d'Olivier Duguesclin, frère du défunt, et de plusieurs autres chevaliers. L'évêque d'Auxerre, qui officiait, s'avança, ainsi que le roi, jusqu'à l'entrée du chœur. Là, le duc de Bourgogne, les ducs de Bourbon, de Lorraine et de Bar, les sires de Clisson, de Laval et d'Albret, présentèrent deux chevaux de bataille et deux chevaux de tournoi. L'évêque leur mit la main sur la tête; puis les sires de Beaumanoir et de Longue-

[1] Froissart; le Religieux de Saint-Denis; Juvénal.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ville, et six autres, apportèrent les écus. Le duc de Touraine, frère du roi, le comte de Nevers, le prince de Navarre et Henri de Bar marchaient ensuite, portant par la pointe les épées du connétable. D'autres chevaliers tenaient les casques, d'autres des bannières à ses armoiries. Toutes ces offrandes furent rangées devant l'autel ; le prélat monta pour lors en chaire, et fit l'éloge de ce bon connétable [1]. Quand il en vint à dire : « Pleurez, hommes d'ar-« mes; le sire Bertrand n'est plus, qui vous aimait tant, et « qui de son temps fit de si beaux exploits ; que Dieu ait « pitié de son âme, car nul n'en avait une aussi bonne [2], » alors les princes et les chevaliers fondirent en larmes. Ce fut une grande satisfaction pour tous que les honneurs rendus par le roi à un si noble et si vaillant chevalier.

Peu après, les noces du duc de Touraine avec madame Valentine, fille de Galéas Visconti, seigneur de Milan, furent célébrées en grande pompe à Melun.

Mais la plus magnifique fête, ce fut l'entrée de la reine à Paris. Depuis quatre années qu'elle était mariée, elle y était souvent venue. Le roi voulut qu'elle fût enfin reçue en grande solennité, et jamais, jusqu'à ce jour, on n'avait rien vu de si beau que cette cérémonie.

La reine partit de Saint-Denis en litière, accompagnée de la duchesse de Bourgogne, la duchesse de Berri, la duchesse de Bar, la comtesse de Nevers, la dame de Coucy, chacune dans sa litière, et la duchesse de Touraine, montée sur un beau palefroi. Devant la litière marchaient à cheval le duc de Touraine et le duc de Bourbon; aux deux côtés, le duc de Bourgogne et le duc de Berri; en arrière, le comte d'Ostrevant et le sire Henri de Navarre. Chaque litière des dames qui suivaient la reine était aussi escortée de chevaliers. Le sire Henri de Bar et le sire

[1] Le Religieux de Saint-Denis. — [2] Chronique en vers.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Guillaume de Namur étaient auprès de la duchesse de Bourgogne. En sortant de Saint-Denis, la route était bordée de douze cents bourgeois de Paris, à cheval, et vêtus de robes rouges et vertes. Après que le cortége eut traversé la foule qui se pressait sur la route, il arriva à la porte Saint-Denis. On avait arrangé là un ciel et des nuages remplis de petits enfants représentant les anges ; parmi eux, Notre-Dame tenant dans ses bras le petit enfant Jésus, qui s'amusait avec un moulinet fait d'une noix creuse. Un soleil d'or, portant les armes de France et de Bavière, brillait dans ce ciel, et les anges chantaient mélodieusement.

Dans la rue Saint-Denis on avait établi une fontaine sous un reposoir d'azur aux fleurs de lis, dont les colonnes portaient les armoiries des plus nobles seigneurs de France. La fontaine était entourée de belles jeunes filles bien parées, avec de beaux chapeaux de drap d'or. Elles chantaient et offraient, dans des coupes de vermeil, l'hypocras et les douces liqueurs qui coulaient de la fontaine.

Plus loin, devant le couvent de la Trinité, était un grand échafaud où était représentée une forteresse. On voyait auprès le roi Saladin et ses Sarrasins, et de l'autre côté le roi Richard Cœur-de-Lion avec ses chevaliers, portant leurs écussons, tels qu'ils les avaient eus à la croisade. Le roi de France était figuré là sur un trône, entouré des douze pairs de son royaume, chacun avec ses armoiries. Le roi Richard s'approcha de lui respectueusement, lui demanda la permission d'aller combattre le roi Saladin, et l'on vit alors la représentation d'une belle bataille.

A la seconde porte Saint-Denis, qui, longtemps après, fut démolie par ordre de François Ier, il y avait encore un ciel plus riche que le premier, avec le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Des enfants de chœur, vêtus en anges, chantaient, et tout à coup, lorsque la reine passa, il y en eut deux qui

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

descendirent par mécanique, et posèrent une couronne d'or sur sa tête, en chantant :

Noble dame des fleurs de lys,
Soyez reine du paradis
De France, de ce beau pays.
Nous retournons en paradis.

Toute la rue Saint-Denis était couverte et tapissée de draps de camelots, d'étoffes de soie et de belles tapisseries représentant les personnages des diverses histoires.

Au Châtelet on avait fait un parc planté d'arbres, où se jouaient des lièvres, des lapins et des oiseaux ; dans ce parc était un château avec ses tours, dont chaque créneau était gardé par un homme d'armes. Sur la terrasse était le lit de justice du roi, où siégeait madame sainte Anne. Alors sortit du bois un grand cerf blanc qui remuait la tête et tournait les yeux : c'était pour rappeler la devise du roi. Un aigle et un lion s'avancèrent pour attaquer le cerf; mais il prit le glaive de justice sur le lit pour se défendre, et douze jeunes filles, l'épée à la main, vinrent aussi le protéger. Les mécaniques de tous ces animaux étaient, au dire de chacun, très-habilement faites.

Le grand pont Notre-Dame était couvert et tapissé plus magnifiquement encore que la rue Saint-Denis. Lorsque la reine fut au milieu, un Génois, homme très-adroit, descendit tout à coup du haut des tours de Notre-Dame, en voltigeant sur une corde tendue et portant deux flambeaux allumés. Enfin le cortége arriva à l'église de Notre-Dame. L'évêque de Paris, avec tout son clergé, était venu recevoir la reine ; les ducs de Bourgogne, de Berri, de Touraine et de Bourbon l'aidèrent à descendre de litière. Elle fut aussi couronnée par eux, et, après avoir fait de magnifiques offrandes à l'église, elle fut ramenée au palais à la lueur de plus de cinq cents flambeaux.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le matin de cette cérémonie, le roi avait dit au sire de Savoisy, son chambellan : « Je te prie, prends un bon « cheval; je monterai derrière toi. Nous nous habillerons « de façon à n'être pas connus, et nous irons voir l'arrivée « de ma femme. » Savoisy n'en voulait rien faire ; mais le roi en avait une telle volonté qu'il fallut céder. Il s'en alla donc au travers de la foule, et reçut des huissiers de bons coups de baguette pour avoir voulu approcher le cortége de trop près. Le soir il en fit de plaisants contes à la reine et aux dames,

Le lendemain, il y eut un banquet splendide au palais, sur la table de marbre. Le roi était en habits royaux, avec son manteau écarlate doublé d'hermine, et la couronne en tête. La reine était aussi en grand appareil. A leur table étaient assis les évêques de Noyon et de Langres, l'archevêque de Rouen, le roi d'Arménie [1], qui pour lors était en France, les duchesses de Bourgogne, de Berri et de Touraine, la comtesse de Nevers, mademoiselle de Bar, madame de Coucy, mademoiselle d'Harcourt et madame de La Tremoille. La foule du peuple qui regardait ce festin était si grande que la chaleur fit évanouir la reine et madame de Coucy.

Pour intermède on avait disposé dans la cour du palais un château qui représentait la ville de Troie; il était défendu par le roi Priam, son fils Hector et les princes troyens, armés de toutes pièces, portant leur blason sur leurs bannières, et attaqué par les rois grecs, dont on avait aussi figuré les armoiries. Le soir, il y eut un grand bal à l'hôtel Saint-Paul, où le roi habitait d'ordinaire. Le lendemain, la ville de Paris vint offrir des présents magnifiques à la reine et à la duchesse de Touraine. Les fêtes se terminèrent par une joûte où le roi parut à la tête de trente chevaliers,

[1] De la maison de Lusignan.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

les premiers du royaume, qu'il avait choisis pour chevaliers du Soleil d'or. Il parut lui-même dans la lice et remporta le prix de la joûte [1].

Une trêve de trois années venait d'être conclue avec les Anglais. Le roi se trouvait de loisir; il aimait le mouvement et la nouveauté, et se laissa facilement persuader par ceux de son conseil, surtout par le sire de La Rivière, qui arrivait du Languedoc, de visiter cette province et une partie de son royaume. Il devenait pressant de mettre ordre aux horribles exactions du duc de Berri. Des plaintes arrivaient de tous côtés. Un religieux de l'ordre de Saint-Bernard était courageusement venu de Toulouse raconter au conseil du roi comment les choses se passaient loin de ses yeux. On disait que plus de quarante mille familles avaient déjà quitté le pays pour aller s'établir en Aragon ou dans le royaume de Provence [2]. Le pape d'Avignon désirait beaucoup depuis longtemps voir le roi, et aviser aux moyens de ranger toute la chrétienté sous le même pontife. Enfin, le roi avait envie de connaître ce fameux comte de Foix, qui passait pour le prince le plus sage, le plus courtois, le plus riche, le plus économe à la fois et le plus magnifique de son temps. Déjà parvenu à la vieillesse, il avait toujours été proposé pour modèle aux princes et aux chevaliers, tant il avait su se faire redouter et estimer [3]. C'était aussi un grand ami des gens savants, et surtout de ceux qui faisaient des romans, des chansons et des poésies. Après le gouvernement de son État, où il était le plus habile et le plus réglé de tous les seigneurs, son occupation favorite était la chasse, et, sur le soir, la conversation des clercs, le récit de toutes les nouvelles de la chrétienté et la lecture des livres. Lui-même en faisait. Il avait récemment

[1] Froissart; le Religieux de Saint-Denis; Juvénal.— [2] Le Religieux de Saint-Denis; Juvénal. — [3] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

envoyé au duc de Bourgogne un beau traité de la chasse, orné de peintures, et copié de l'écriture la mieux formée [1].

Le roi résolut en même temps de prendre sa route par la Bourgogne, et de visiter à Dijon le Duc son oncle. C'était une grande occasion de fête et de magnificence; le Duc n'était pas homme à la négliger. Il commença sur-le-champ ses préparatifs. Le clos des religieux de Saint-Étienne fut disposé pour les joûtes. On abattit les murs ; on coupa les arbres en payant cinq cents francs de dommages au couvent ; on y éleva des échafauds et des tribunes autour de la lice. Le Duc acheta une quantité énorme de velours et de satin rouge et blanc pour habiller tous ses chevaliers, et de drap d'or et d'argent pour le manteau des dames.

Le roi partit de Paris vers la Saint-Michel 1389. Le duc alla au-devant de lui jusqu'à Châtillon-sur-Seine, avec son fils le comte de Nevers et toute sa suite. Ce fut le 7 octobre 1389 que le roi fit son entrée à Dijon. Le duc de Touraine, le duc de Bourbon, le seigneur de Coucy étaient de ce voyage solennel. Le Duc et la duchesse leur firent à tous, ainsi qu'au roi, des présents somptueux de chevaux, de bijoux, d'orfévrerie et de pierres précieuses. Le séjour à Dijon fut de plus d'une semaine ; durant ce temps, ce ne furent que danses, festins, concerts, joûtes et divertissements de toute espèce. Les chevaliers de tous les États de Bourgogne, de Savoie et des pays voisins, étaient venus prendre part à ces fêtes [2], et les dames et les demoiselles s'efforçaient de plaire au jeune roi, à son frère le duc de Touraine, qui était le plus aimable prince, et au sire de Coucy, modèle de toute chevalerie [3].

Le roi prit ensuite la route de Lyon pour se rendre à Avignon ; cependant il se logea d'abord à Villeneuve, de

[1] Le manuscrit est à la Bibliothèque impériale. — [2] *Histoire de Bourgogne.* — [3] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

l'autre côté du Rhône, sur terre de France. Peu après arriva le duc de Bourgogne, qui s'était empressé de suivre son neveu et s'était embarqué à Lyon sur le Rhône. Pour le duc de Berri, il était déjà arrivé. La visite au pape fut solennelle. Il accueillit avec grande amitié le roi et ses oncles; il avait de bonnes raisons pour cela, car la France était le seul des grands royaumes de la chrétienté qui soutînt le pape d'Avignon. Outre les indulgences, il accorda au roi, aux princes, et même au sire de Coucy, la nomination à beaucoup de bénéfices; cela n'était pas trop du goût du clergé, ni conforme à ses droits : c'était, au contraire, une faveur pour les pauvres étudiants qui s'étaient rendus savants et habiles, et qui pouvaient espérer d'être choisis par le roi. Il y eut tout aussitôt un exemple du crédit que les doctes gens avaient auprès du conseil. Ferry Cassinel, docteur de l'Université de Paris, et depuis peu évêque d'Auxerre, fut nommé archevêque de Reims. Son plus beau titre de gloire était une grande querelle qu'il venait de soutenir contre les dominicains. Il avait fait condamner par le pape un de leurs docteurs pour avoir soutenu que la sainte Vierge était née avec le péché originel. Les discordes à ce sujet avaient été si vives que l'Université avait interdit l'enseignement aux dominicains.

Le jeune roi de Sicile était aussi à Avignon avec sa mère; le pape le couronna. Ce fut encore un motif de réjouissances. D'autres seigneurs, comme, par exemple, le comte de Savoie et le comte de Genève, étaient venus voir le roi. Nonobstant qu'on fût chez le pape et au milieu des cardinaux, on ne pouvait se priver de divertissements. Chaque jour on dansait, on chantait, on s'amusait avec les dames et les demoiselles d'Avignon [1].

Quand le roi voulut partir et entrer en Languedoc, ses

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

oncles comptaient bien le suivre. C'était toujours pour eux un grand chagrin de n'être plus rien dans le gouvernement; mais il prit congé d'eux et leur dit que, pour cette fois, il n'avait pas besoin de leurs services. En effet, pendant son séjour à Villeneuve, il avait su de plus près en quel déplorable état avait été mis le beau et riche pays de Languedoc. On disait au roi : « Ah ! Sire, le duc d'Anjou « et puis le duc de Berri ont pillé et dévasté cette contrée. « Dans ce canton, et jusqu'à Nîmes et Montpellier, il y a « encore quelque richesse; il s'y fait du commerce, et les « habitants s'enrichissent par terre et par mer; mais plus « vous irez, plus vous trouverez de misère; dans les séné- « chaussées de Carcassonne et de Toulouse, il ne reste rien « de ce qui a pu tomber sous la main de ces deux ducs. « Ils n'y ont rien laissé; vous allez voir les gens si pauvres, « que ceux qui autrefois passaient pour riches n'ont plus « de quoi faire travailler leurs vignes ou labourer leurs « terres. C'étaient cinq ou six tailles par an : l'une n'était « pas payée que l'autre commençait. C'était tantôt le « dixième, puis le quart, et jusqu'au tiers, et quelquefois « le tout. Enfin les seigneurs vos oncles ont bien levé trois « millions d'or depuis Villeneuve jusqu'à Toulouse. Après « le départ du duc d'Anjou, le duc de Berri trouva le pays « encore assez abondant, car celui-là ne prenait que sur « ceux qui pouvaient payer; mais celui-ci est le plus avide « des hommes : n'importe comment l'argent lui arrive, « pourvu qu'il l'ait. Aussi n'a-t-il épargné personne.... « Et comment a-t-il employé cette finance? Aussi mal « que l'ont fait tant de seigneurs du temps passé et d'à « présent[1]. » Tous ces discours avaient touché le roi; il voulait faire justice, et son conseil l'y portait beaucoup. Il avait d'abord chargé l'archevêque de Reims et les sei-

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

gneurs de Chevreuse et d'Estouteville de faire une enquête sur les exactions qui avaient ruiné le Languedoc. Ce fut alors que le prélat mourut presque subitement; chacun pensa qu'il était empoisonné. Les uns croyaient que c'était parce qu'on craignait son zèle dans la commission dont on l'avait chargé; plus généralement on attribuait sa mort aux dominicains, tant ils avaient une violente haine contre lui [1].

Le roi avait la ferme résolution de soulager ces malheureuses provinces, et c'est pour cela qu'il ne voulait point que ces conseillers fussent gênés et effrayés par la présence des princes. Le duc de Bourgogne ne laissa point paraître son dépit devant le roi, mais quand il fut avec le duc de Berri, il lui dit : « Eh bien ! voilà le roi qui va visiter le « Languedoc pour faire une enquête sur ceux qui l'ont « gouverné. Le voilà qui va traiter avec le comte de Foix, « le plus orgueilleux seigneur qu'il y ait, et qui ne s'est « jamais soucié d'aucun roi de la chrétienté. Il n'emmène « pour tout conseil que La Rivière, le Mercier, Montaigu « et le Bègue de Vilaine. Que dites-vous de cela, mon « frère ? — Le roi notre neveu est jeune, répondit le duc « de Berri, et il prend pour conseillers des hommes bien « nouveaux ; s'il les croit il sera trompé, et cela finira « mal, vous le verrez. Quant à présent, il nous faut le « supporter. Un temps viendra où nous en ferons repentir « tous ces conseillers et le roi lui-même. Par Dieu ! qu'ils « fassent ce qu'ils voudront : nous retournerons dans nos « États. Nous n'en sommes pas moins les deux plus grands « du royaume, et tant que nous serons ensemble per- « sonne ne peut rien faire contre nous. »

Le duc de Berri revint donc dans son apanage d'Auvergne et le duc de Bourgogne à Dijon, où il reprit le

[1] Le Religieux de Saint-Denis; Registres du Parlement.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

soin de quelques affaires qu'il avait entamées avant le voyage du roi. La plus importante était l'achat du comté de Charolais, fief relevant du duché de Bourgogne, et que possédait Bernard, comte d'Armagnac. Ce domaine était d'une grande étendue, et sa possession devait accroître beaucoup la richesse et la puissance du Duc. La vente en fut faite moyennant soixante mille francs d'or, et le duc Albert de Bavière consentit que la moitié de la dot de la duchesse d'Ostrevant, qui était restée déposée dans le trésor de Notre-Dame à Cambrai, reçût cet emploi et ce gage. Les États eurent encore à s'occuper des moyens de payer les dettes du Duc. Comme il en avait contracté hors du duché, et que les États ne regardaient pas que celles-là fussent relatives aux intérêts de la Bourgogne, il fut stipulé que la plus grande partie du subside serait directement payée aux créanciers du duché.

A peu près vers cette époque, un des plus puissants seigneurs de la Bourgogne, Jean de Châlons, ayant fait tuer un des sergents du Duc, fut pris par ses ordres à Conflans, près de Paris. Le duc l'y fit arrêter par Guillaume de La Tremoille, Philippe de Bar, et plusieurs autres de ses chevaliers, qui le conduisirent en prison au château de Lille. De là il fut transféré en Bourgogne, et la duchesse, d'après les lettres du Duc, qui était en Flandre, fit assembler, à deux reprises, un grand conseil formé de chevaliers, d'ecclésiastiques et des baillifs des villes et territoires principaux de Bourgogne. On informa au sujet de ce meurtre et de quelques autres accusations dirigées contre Jean de Châlons. Par suite de ces informations, le châtelain de Jougne fut sommé de livrer les agents du délit, qui s'étaient réfugiés en ce château, dont le sire de Châlons était seigneur. Ce châtelain s'y refusa, prétendant que Jougne était un fief direct de l'Empire.

Cependant les premiers seigneurs de la Bourgogne s'in-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

téressaient à Jean de Châlons et se rendaient caution pour lui. Le Duc de Berri se joignait à eux. D'un autre côté, le procureur du duc de Bourgogne demandait justice et poursuivait le jugement du coupable. Le Duc, embarrassé, se fit apporter les pièces de la procédure commencée; prenant en considération les longs services de la maison de Châlons, il commua la peine criminelle en peine civile, ce qui était en ce temps-là fort en usage, surtout lorsque les princes avaient besoin d'argent. Il confisqua donc une part des biens de Jean de Châlons, et ordonna que les barrières et les portes des châteaux qu'on lui laissait fussent abattues et rasées. Il fut aussi enjoint au coupable de fonder sur le lieu du meurtre une chapelle dont le bénéfice serait à la collation du Duc

Le duc de Bourgogne obtint du roi, dans le même temps, qu'en cas de mort de sa femme le gouvernement des États qui provenaient d'elle lui serait dévolu, à l'exclusion de ses enfants [1].

Le roi, au retour de son voyage en Languedoc, reçut des Génois une ambassade pour implorer son secours et celui des chevaliers français contre les Sarrasins de la côte d'Afrique, dont les vaisseaux venaient sans cesse troubler le commerce sur les côtes d'Italie. Ils faisaient même souvent des courses dans les terres et les dévastaient. Les îles de Corse, de Sardaigne, de Mayorque, d'Elbe, de Monte-Christo, de Pianosa, étaient toujours en proie à leurs ravages, et tout le négoce des chrétiens dans la mer Méditerranée ne pouvait plus se faire en sûreté. Les Génois, voyant que la France et l'Angleterre étaient en paix pour trois ans, pensèrent que c'était une entreprise digne des chevaliers des deux nations de venir punir l'insolence de ces infidèles. Ils offraient de prêter leurs vaisseaux pour le

[1] *Histoire de Bourgogne.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

passage, et de fournir les vivres et provisions de toute espèce. Cette proposition fut accueillie avec grand empresement par les chevaliers et écuyers qui cherchaient l'occasion de s'illustrer. Le duc de Touraine voulut être chef de cette croisade : il n'y avait rien en effet, de si chevaleresque et si aventureux que ce jeune prince ; il était le protecteur et comme le chef de tous les jeunes gentilshommes ; il ne songeait, ainsi qu'eux, qu'à trouver occasion d'acquérir de la renommée et de porter au loin l'honneur de la France.

Mais les oncles du roi et son conseil n'y voulurent point consentir, ne trouvant pas que ce voyage convînt au premier prince de la famille royale. Ce fut le duc de Bourbon qui fut choisi, et obtint du roi la grâce de marcher ainsi sur les traces du bon roi saint Louis. Les plus nobles chevaliers du royaume briguèrent l'honneur de l'accompagner; il eut même sous ses ordres le comte d'Erby, fils du duc de Lancastre, et qui depuis se fit roi d'Angleterre. Le sire de Coucy, l'amiral de Vienne, le sire Guy de La Tremoille, messire Philippe de Bar, le sire de Harcourt, le comte d'Eu s'empressèrent, en bons et vrais chrétiens, d'aller combattre les Sarrasins. Ils cherchaient aussi à se distraire de la cour[1] ; ils y voyaient naître tant de divisions et pratiquer tant de choses peu honorables que c'était un grand dégoût pour de loyaux serviteurs du roi. Le sire de La Rivière, le sire de Noviant, le connétable gouvernaient tout ; les peuples étaient abîmés d'impôts dont personne ne voyait l'emploi, sinon que bien des gens s'enrichissaient et qu'on faisait les plus folles dépeuses. Le duc de Berri avait été ôté du gouvernement du Languedoc. Son favori Bétizac, dont il avait autorisé toutes les exactions et les pillages, avait été brûlé comme hérétique : c'était le moyen

[1] Juvénal.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

qu'on avait pris pour que le procès ne semblât pas fait au duc de Berri lui-même ; car ce prince avait autorisé toutes les rapines de Bétizac et en avait profité[1]. Il ne cherchait que l'occasion de se venger de tant d'affronts, qu'il imputait surtout au connétable. D'un autre côté, une grande jalousie commençait à s'élever entre le duc de Touraine et le duc de Bourgogne. Le frère du roi, tout riche qu'il était devenu par la dot d'un million que lui avait apportée madame Valentine, et malgré les beaux domaines qu'il avait achetés, ne pouvait s'empêcher d'envier cette grande puissance, ces richesses, cette magnificence de son oncle, qui en faisaient le plus grand du royaume. Le duc de Bourgogne regrettait de ne plus être à la tête du conseil; il attribuait, avec raison, cette disgrâce à l'influence du duc de Touraine et de sa femme, qui savait plaire beaucoup au roi[2].

Pendant la guerre d'Afrique, il arriva encore une circonstance qui nuisit au crédit du duc de Bourgogne. Le roi d'Angleterre, entendant parler de toutes les magnificences de la cour de France, et surtout de cette belle fête donnée pour l'entrée de la reine, dont on avait fait tant de bruit, voulut aussi se distinguer par quelque grand divertissement. Il fit annoncer une joûte et envoya des hérauts la publier en France, en Allemagne, en Flandre, en Écosse. Quand la nouvelle en fut venue en Hainaut, Guillaume, comte d'Ostrevant, gendre du duc de Bourgogne, qui était jeune, libéral et prompt dans ses résolutions, forma le dessein d'aller se montrer à cette fête et de voir l'Angleterre. Il en parla d'abord à son père. « Mon cher fils, lui dit le « comte Albert, vous n'avez que faire en Angleterre. Vous « avez épousé la fille du duc de Bourgogne, et votre sœur « a épousé son fils. Nous sommes unis et alliés à la maison

[1] Froissart. — [2] Gollut.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« royale de France ; il ne faut pas aller chercher d'autres « amitiés et d'autres alliances. » Le jeune comte insista : « Vous êtes votre maître, ajouta son père, faites ce que vous « voudrez ; mais il vaudrait mieux, pour le bien de la paix, « n'y point aller [1]. » Le comte d'Ostrevant partit ; il parut avec grand éclat dans cette joûte, et remporta le prix qui fut décerné par les dames. Le roi et la reine d'Angleterre lui firent le plus grand accueil, et, pour l'honorer davantage, lui offrirent l'ordre de la Jarretière. Après quelque hésitation il l'accepta et eut grand tort. Tous les chevaliers français qui étaient venus aux fêtes commencèrent à dire qu'en prenant les couleurs et la devise du roi d'Angleterre, il faisait bien voir qu'il n'avait pas le cœur français ; que c'était folie à lui de reconnaître ainsi l'amitié que lui témoignaient le roi de France et le duc de Touraine, et qu'il tarderait peu à s'en repentir. On ajoutait que celui qui recevait le ruban de la Jarretière prêtait serment au roi d'Angleterre de ne jamais faire la guerre contre lui, que c'était se faire son homme, et beaucoup d'autres propos qui n'avaient pas grande vérité. Toutefois, lorsque le roi le sut, il en pensa de même et fut très-courroucé. « Qu'il vienne maintenant, « disait-il, me prier de donner à son frère l'évêché de « Cambrai ! Tous ces gens du Hainaut sont présomptueux « et pleins d'orgueil ; ils ont toujours mieux aimé l'Angle- « terre que la France. Je veux qu'il vienne me faire hom- « mage de son comté d'Ostrevant, ou bien je le réunirai « au royaume. » Le conseil du roi fut de cet avis, et le duc de Bourgogne, malgré le chagrin qu'il en ressentait, ne pouvait s'y opposer. Le comte d'Ostrevant, recevant des lettres et des ordres si durs du roi de France, vit bien qu'il s'était mis en fâcheuse situation. Personne ne pouvait terminer cette affaire que le duc de Bourgogne. On parlait

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

déjà de faire la guerre en Hainaut. Le connétable et le sire de Coucy, qui revenaient de la croisade, étaient assez de cette opinion; mais le sire de Noviant et le sire de La Rivière se montraient plus sages. Le comte d'Ostrevant suivit le conseil de son beau-père : il vint à Paris faire hommage de son comté, et se réconcilia ainsi avec la France [1].

Cependant la croisade n'avait guère duré; après avoir assiégé Tunis, on avait traité avec les Sarrasins : ils avaient payé une forte somme et promis de ne plus troubler le commerce des chrétiens. Comme les maladies et la chaleur faisaient mourir chaque jour beaucoup d'hommes d'armes, on s'était contenté de ce petit avantage. Cette entreprise avait remis le roi et le duc de Touraine en goût de faire la guerre aux infidèles et d'illustrer la foi chrétienne. « Si « nous pouvions, disait le roi, avoir une bonne et longue « paix avec les Anglais, si nous avions remis l'unité dans « l'Église, nous acquitterions le vœu de notre aïeul le roi « Jean et de son père Philippe, qui tous deux avaient « pris la croix et promis d'aller dans la Terre-Sainte. » Voyant l'impatience qu'avait le roi d'employer sa jeunesse dans quelque guerre, on lui conseilla de songer d'abord à rétablir la paix en l'Église romaine. Le sire de La Rivière, et aussi, disait-on, le sire de La Tremoille, grands amis du pape Clément, se servaient de leur crédit pour résoudre le roi et le Duc à passer en Italie, afin de chasser à main armée le pape Urbain. Ils représentaient que cette entreprise était glorieuse et facile. De tous les partisans du pape d'Avignon, le plus zélé et aussi le plus puissant était le duc de Berri. Le pape Clément et lui étaient accoutumés à se sendre mutuellement de bons offices; encore récemment le duc de Berri venait de recevoir le privilége, con-

[1] Froissart; le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

traire aux droits du roi et de l'Eglise de France, de présenter un chanoine pour soixante églises du royaume. Il vint encore un ermite qui voulait parler au roi, et lui ordonner, de la part de Dieu, de faire cesser le schisme ; mais, pour celui-là, il ne vit pas le roi en personne [1].

Le projet de descendre en Italie fut donc arrêté ; on devait partir vers le mois de mars 1391, avec une armée nombreuse ; le roi et son frère auraient eu sous leurs ordres quatre mille lances ; les ducs de Bourgogne et de Berri, chacun deux mille ; le connétable, deux mille ; le duc de Bourbon, mille ; le sire de Saint-Pol et le sire de Coucy, mille [2]. Les hommes d'armes devaient recevoir d'avance trois mois de leur paie : il fallut donc imposer de nouvelles tailles. Ce motif fit oublier une circonstance qui, quelques mois plus tôt, avait empêché de les demander. Tandis que le conseil du roi était assemblé à Saint-Germain pour ordonner des taxes, il était survenu un si effroyable tonnerre, et l'orage avait fait tant de ravages dans la forêt, qu'on avait jugé que la volonté du Ciel était contre cette exaction, dont les peuples murmuraient de plus en plus [3].

Il en advint de celle-là comme de tant d'autres ; elle fut payée sans servir en rien à l'avantage commun ni à l'honneur de la France. La grande expédition en Italie s'en alla au néant, ainsi qu'il arrivait souvent des volontés absolues du roi, contre lesquelles personne ne pouvait rien dans le premier moment, et qui tombaient d'elles-mêmes ensuite [4].

D'ailleurs le conseil du roi était divisé sur ce point comme sur tous les autres. Si l'on eût fait la guerre d'Italie, il eût fallu que le roi acceptât l'alliance des Florentins,

[1] Juvénal. — [2] Froissart. — [3] Juvénal ; le Religieux de Saint-Denis. — [4] Juvénal.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

qui pour lors faisaient la guerre au seigneur de Milan et au pape ; ils étaient même venus implorer le secours de la France, offrant de reconnaître le roi pour leur seigneur. Mais le duc de Touraine avait épousé la fille du seigneur de Milan ; elle-même avait du crédit sur le roi[1] ; tous deux s'opposaient à la guerre d'Italie, sans cependant heurter trop ouvertement les idées du roi.

Bientôt après, le duc de Bourgogne et le duc de Bourbon se rangèrent eux-mêmes à cet avis, et le motif en fut si raisonnable que les partisans du pape d'Avignon n'osèrent plus s'y opposer, quelque chagrin qu'ils en eussent. Le roi d'Angleterre venait en effet d'envoyer une ambassade solennelle pour proposer que de nouveaux pourparlers fussent repris, afin d'arriver à la conclusion d'une paix durable. Il annonçait que ses oncles eux-mêmes, les ducs de Glocester et de Lancastre, se rendraient à Amiens pour y conférer avec le conseil du roi de France, et en sa présence, s'il le jugeait à propos. De telles offres ne pouvaient être repoussées, d'autant que la paix entre la Castille et l'Angleterre venait d'être conclue et scellée par le mariage de l'infant de Castille avec la fille du duc de Lancastre.

On renonça donc au voyage d'Italie ; alors les Florentins se bornèrent à appeler à leur aide le comte d'Armagnac, beau-frère de Charles Visconti, dont le père avait été dépouillé de la seigneurie de Milan par Galéas, père de la duchesse de Touraine. Cette entreprise, bien qu'elle ne se fît plus au nom du roi, pouvait être utile à la France. D'ailleurs le comte d'Armagnac s'engageait à prendre à sa solde, et à emmener hors du royaume, les compagnies qui dévastaient toujours l'Auvergne, le Limousin, le Rouergue, le Quercy et le haut Languedoc, où elles avaient encore maintes forteresses pour refuge et pour garnison.

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le duc de Bourgogne et surtout le duc de Berri, grand partisan du pape Clément, favorisèrent ce projet, tout en affectant de le désapprouver, à cause du grand crédit de la duchesse de Touraine[1]. Malgré les efforts de cette princesse, on ordonna la levée d'une taille de deux cent mille francs dans les provinces que désolaient les compagnies; moyennant cette somme, elles quittèrent le pays pour suivre le comte d'Armagnac : les ducs de Bourgogne et de Berri consentirent même à leur accorder le passage dans leurs États, tout fâcheux qu'était ce passage. La duchesse de Touraine continua de mettre autant d'obstacles qu'elle put à cette entreprise; elle donnait avis à son père de tout ce qui se préparait. Cependant le comte d'Armagnac passa heureusement les montagnes et vint mettre le siége devant Alexandrie; ce vaillant chevalier y périt bientôt après en tombant dans une embuscade, et rien ne fut fait pour continuer son entreprise. Le seigneur de Milan, afin de se débarrasser des compagnies, se hâta de leur donner un florin par homme, à condition de quitter le pays. Pour lors elles se répandirent en Savoie et en Dauphiné, où elles commirent leurs ravages accoutumés; toutefois des ordres avaient été donnés de garder contre ces bandits les passages des montagnes et des rivières, et il en périt un grand nombre de la main des habitants ou par le froid et la faim. Ainsi finirent ces bandes, qui depuis ne surent plus se réunir; il n'y eut que celle d'Aimery de Severac qui fut mieux avisée; elle surprit une troupe de gentilshommes dauphinois qui s'étaient armés pour l'exterminer : l'évêque de Valence, le prince d'Orange, le comte de Valentinois furent faits prisonniers. Aimery de Severac les mit à rançon, obtint son libre passage, et ramena sa bande au pays d'Armagnac. Cette déconvenue des gentilshommes du

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Dauphiné les couvrit de beaucoup de honte. Lorsque la nouvelle en arriva au duc de Bourgogne, il ne put s'empêcher de dire : « Je voudrais qu'ils fussent tous perdus « pour avoir eu si peu d'honneur et de courage; il valait « mieux périr que de souffrir une telle infamie [1]. »

En attendant les pourparlers d'Amiens, les affaires du duc de Bretagne commencèrent à occuper de nouveau le conseil du roi; les discordes n'étaient pas moindres à ce sujet que pour tout le reste. Le duc de Bretagne et le connétable se haïssaient plus que jamais. Le premier se sentait appuyé par les oncles du roi, et surtout par le duc de Bourgogne, qui était devenu, ainsi que le duc de Berri, grand ennemi du connétable. La duchesse de Bourgogne avait été la première cause de cette haine. C'était une femme d'un caractère décidé et d'une volonté ferme; elle était nièce du duc de Bretagne : comme elle haïssait tout ce que son père avait haï, et qu'elle aimait tout ce qu'il avait aimé, elle portait une vive affection à son oncle; en effet, le comte de Flandre avait toujours eu pour lui une amitié fraternelle, et l'avait secouru et consolé dans tous ses revers. Or madame de Bourgogne était dame au logis; son mari aurait craint de la contredire, car elle lui avait apporté de grands héritages et donné de beaux enfants. Elle s'était prise d'une furieuse haine contre le connétable, et, en conséquence, le Duc l'avait aussi de plus en plus en aversion [2]. Le duc de Bretagne, se sachant soutenu par un si puissant prince, ne faisait aucun compte du mauvais vouloir du roi, de son conseil et de presque tous les seigneurs de France, et il allait son chemin sans inquiétude. Ainsi il n'avait rien accompli de ce qu'avait prescrit la sentence du roi, ni de ce qu'il avait promis en réparation de l'injure faite au connétable. Ainsi, lorsque le roi l'avait invité

[1] Le Religieux de Saint-Denis. — [2] Froissart; Gollut.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

a se joindre avec ses hommes d'armes à l'armée qui devait aller en Italie, il s'était publiquement raillé de cette entreprise, et il continuait à ne point reconnaître l'autorité du pape d'Avignon. Ainsi il continuait à battre de la monnaie d'or et d'argent, tandis qu'il n'était permis à un vassal que de frapper de la monnaie de cuivre; ses officiers de justice ne reconnaissaient pas la juridiction du parlement de Paris; il allait même jusqu'à recevoir un serment absolu de ses vassaux, sans réserve de la suzeraineté du roi. Le roi était donc fort animé contre lui. Il s'irritait de cet esprit de rébellion et de ce manque de foi. Le connétable, de son côté, se plaignait sans cesse, et, se faisant lui-même justice à main armée, il excitait de grands troubles en Bretagne. Son parti dans les conseils du roi était nombreux, et, pour le moment, il y était plus puissant que personne. Les grands et loyaux services qu'il avait rendus à la France, sous le règne du roi et du temps de son père, lui avaient mérité la confiance et l'affection de tous les seigneurs et du roi; il était très-aimé du duc de Touraine [1].

Néanmoins le roi et son frère témoignaient en même temps la plus grande faveur à un ennemi du connétable; c'était messire Pierre de Craon, parent du duc de Bretagne, homme fort avisé et habile. Déjà il avait eu toute l'amitié du duc d'Anjou, qui, lors de son entreprise sur Naples, lui avait confié la plus grande part de ses trésors. On avait dit alors que le sire de Craon, par négligence ou avidité, avait laissé son maître manquer de ressources et d'argent dans le moment le plus décisif, et par-là avait indignement causé sa perte. Il s'était d'abord dérobé par la fuite aux vengeances qu'il avait encourues; la duchesse d'Anjou le poursuivait encore pour restitution des sommes qu'elle

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

l'accusait d'avoir gardées. On la croyait d'autant plus fondée dans sa plainte, qu'il tenait un grand état et passait pour avoir d'immenses trésors. Il s'était fort insinué, par son esprit et son adresse, dans les bonnes grâces du roi, et surtout du duc de Touraine; ce prince l'aimait au point de ne le jamais quitter, de le mener partout avec lui, de le mettre dans tous ses secrets, et même de porter souvent des habits pareils aux siens. Or Clisson avait marié sa fille au comte de Penthièvre, frère de la duchesse d'Anjou; il savait donc mieux que personne les méfaits du sire de Craon. Souvent il y avait eu des paroles entre eux, et le connétable le traitait toujours d'une façon très-hautaine. Ainsi, outre l'amitié et la parenté du sire de Craon avec le duc de Bretagne, il y avait de grands motifs de haine entre lui et le connétable; il entretenait une correspondance secrète avec le duc de Bretagne, l'informant de tout ce qui se passait à la cour [1].

Une aventure vint tout à coup changer en une furieuse colère le grand amour du duc de Touraine pour le sire de Craon. Le prince était pour lors beau, jeune et amoureux; les dames et les demoiselles lui plaisaient facilement, et il menait joyeuse vie. Il aimait ardemment une belle demoiselle de Paris, et lui avait offert jusqu'à mille couronnes d'or pour avoir ses bonnes grâces. Comme il ne cachait rien au sire de Craon, il l'avait mené chez cette demoiselle. Craon commit la trahison de tout raconter à la duchesse de Touraine. Elle manda la jeune dame et lui dit avec colère : « Comment! vous voulez donc m'enlever monsei-« gneur? » La pauvre demoiselle, tout effrayée, répondit en pleurant : « Nenni, madame, à Dieu ne plaise! je n'o-« serai seulement pas y penser. — C'est vrai, reprit la « duchesse, je sais tout et suis bien informée; monseigneur

[1] Froissart; le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« vous aime, et vous l'aimez. La chose va même si loin « qu'il vous a promis mille couronnes d'or; mais vous avez « refusé, et vous avez fait sagement. Je vous pardonne pour « cette fois, et vous défends, si vous tenez à la vie, d'avoir « désormais nul entretien avec monseigneur. Donnez-lui « congé. »

Lorsque, sans rien savoir de cela, le duc de Touraine revint chez la jeune demoiselle, elle s'enfuit et ne lui montra plus aucun signe d'amour. Le prince voulut savoir ce que signifiait ce changement: elle lui répondit en pleurant: « Ah! monseigneur, vous m'avez trahie auprès de madame « de Touraine, et vous lui avez tout dit, ou quelque autre « a tout révélé. Songez à qui vous vous êtes confié. Madame « de Touraine m'a fait un grand effroi, et j'ai promis, j'ai « juré de ne plus avoir à l'avenir d'entretien avec vous. Je « ne veux pas exciter sa jalousie. — Ma belle dame, dit le « duc, je vous jure que j'aimerais mieux avoir perdu cent « mille francs que vous avoir trahie. Puisque vous l'avez « promis, tenez votre parole; mais, quoi qu'il m'en coûte, « je saurai la vérité et découvrirai qui a révélé nos se- « crets. »

Le duc de Touraine revint souper chez sa femme, et jamais ne lui montra tant d'amour que ce soir-là; si bien qu'à force de douces paroles il se fit dire que c'était de messire Pierre de Craon qu'elle savait tout.

Le lendemain matin il monta à cheval et vint au Louvre; il trouva le roi allant à la messe. Le roi, qui aimait beaucoup son frère, s'aperçut qu'il avait du chagrin. « Mon « cher frère, dit-il, qu'avez-vous? Vous paraissez troublé. « — Il y a bien sujet, répondit le duc de Touraine. — Eh « bien! quoi? reprit le roi; je veux le savoir. » Alors le duc de Touraine lui raconta tout de point en point, ajoutant que déjà le sire de Craon lui avait fort déplu en lui reprochant le goût qu'il avait pour la nécromancie et les

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

faiseurs de sortiléges [1]. « A l'entendre, disait-il, ne croi-
« rait-on pas que je me suis fait sorcier? Par la foi que je
« vous dois, Monseigneur, sans le respect que j'ai pour
« vous, je le ferais tuer.— Vous ne ferez pas cela, répondit
« le roi; mais nous lui enverrons dire par nos gens que
« nous n'avons plus besoin de ses services et qu'il ait à
« quitter notre hôtel; vous le chasserez aussi du vôtre [2]. »

Au même jour, le sire de La Rivière et le sire de Noviant, de la part du roi, et, de la part du duc de Touraine, le sire de Beuil et le sénéchal de Touraine, signifièrent à messire Pierre de Craon de se retirer, sans lui dire aucun motif. Il demanda à revoir le duc de Touraine, mais on lui dit que ni le roi ni le duc ne voulaient plus entendre parler de lui. Honteux et dépité d'être ainsi licencié et chassé, il ne pouvait deviner pourquoi, et se retira d'abord à son château de Sablé, près du Mans; puis il alla confier ses chagrins au duc de Bretagne. Celui-ci lui persuada que l'affront venait du connétable, et que le coup était parti de là. Alors ils demeurèrent l'un avec l'autre, s'entretenant de leur haine commune contre le sire de Clisson. Messire Pierre de Craon n'était pas là pour contredire en rien les emportements du duc de Bretagne au sujet du connétable et de tout le conseil du roi de France. Il était le complaisant de toutes ses fureurs, et ne faisait que les exciter.

Pendant ce temps-là, en France, on savait peu de gré au duc de Bretagne du grand accueil qu'il faisait au sire de Craon. Pour lui, il ne se souciait guère du courroux du roi et des menaces de son conseil, songeant seulement à bien munir ses villes et ses châteaux, et à se préparer à la guerre. Il s'obstinait à ne point reconnaître le pape Clément, et à interdire qu'on se pourvût de ses bulles. Il conférait les bénéfices par sa seule autorité, et attentait même à la

[1] Juvénal; le Religieux de Saint-Denis. — [2] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

juridiction des évêques. Les prélats de Bretagne se pourvoyaient vainement au parlement de Paris; ils n'en étaient pas plus avancés. Lorsque le duc était ajourné, il envoyait un procureur; mais, quand l'arrêt était rendu et que les officiers du roi venaient sommer le duc de l'exécuter, ils ne pouvaient ni le voir ni lui parler; les exploits et commandements du parlement étaient ainsi tenus pour rien en Bretagne. « Moi, disait-il, que j'aille à Paris compa-« raître en justice! Ah! qu'on m'y attende; je ne me « presserai pas! J'y vins il y a trois ans pour avoir justice, « et je n'en entendis pas parler. Nosseigneurs du parle-« ment la tournent comme ils veulent Il faut qu'ils me « croient bien jeune et bien ignorant, pour vouloir me « mener ainsi. Je veux qu'ils sachent que, si les hommes « de mon duché de Bretagne n'étaient pas divisés, s'ils « m'obéissaient comme ils le devraient, je donnerais tant « d'affaires au royaume de France que les gens déraison-« nables entendraient raison, que ceux qui ont servi loya-« lement seraient loyalement récompensés, et ceux qui « ont mérité châtiment seraient châtiés [1]. »

Tous ces discours étaient assez publics, et, comme on peut croire, il en était souvent question dans la chambre du roi; chacun disait: « Ce duc est aussi trop présompteux « et orgueilleux. Si l'on souffre de telles opinions sur les « devoirs de la noblesse de France, le royaume sera tôt « affaibli. Tous les seigneurs suivront cet exemple, et peu « à peu la juridiction du roi se perdra. » Toutefois il fut résolu, non sans beaucoup de débats et de brouilleries dans le conseil, apaisés enfin par le duc de Touraine, qu'avant de recourir à de violents remèdes le duc de Bretagne serait mandé, et que, pour lui faire honneur, le roi condescendrait à venir au-devant de lui jusqu'à Tours. Il fut aussi

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

convenu que, pour ouïr ses explications, le roi formerait son conseil du duc de Bourgogne, du duc de Berri, de l'évêque d'Autun et de l'évêque de Chartres. C'étaient à peu près, avec les sires de Coucy et d'Étampes, les seules personnes du royaume qui fussent agréables au duc de Bretagne; encore y avait-il peu d'espérance de l'amener à ce point. Pour le décider à venir, le roi lui envoya le duc de Berri, accompagné du comte d'Étampes et de maître Yves de Noviant. Le duc de Berri s'embarqua sur la Loire; comme il approchait de Nantes, il rencontra, en bateau sur la rivière, le duc de Bretagne, qui venait, avec grande cérémonie, au-devant de lui. Ils firent leur entrée ensemble dans la ville. La duchesse de Bretagne s'y était rendue aussi avec ses enfants. Il y eut d'abord de grandes fêtes et de beaux présents donnés et reçus; puis le duc de Berri demanda au duc de Bretagne de convoquer son conseil et ses barons. Les envoyés exposèrent sans nulle ménagement, devant l'assemblée, les sujets de plainte du roi de France. Les barons de Bretagne, qui étaient portés pour le roi, trouvaient ses griefs assez raisonnables, mais le duc ne voulait pas les écouter; il entra même en si grande colère qu'il voulait faire emprisonner les conseillers que le roi lui avait envoyés. Pierre de Navarre, son beau-frère, se trouvait pour lors en Bretagne; effrayé de cet emportement, il en avertit la duchesse, et lui montra les malheurs qui pourraient en advenir. Le soir, quand le duc fut retiré en sa chambre, sa femme y entra; elle se jeta en pleurant à ses pieds, avec ses enfants, le suppliant de ne point faire une telle chose, et d'écouter plus doucement les représentations des ambassadeurs du roi. Enfin le duc céda, et promit de rendre réponse le lendemain à l'église. Cette réponse fut douce et raisonnable [1]. Il promit de venir trou-

[1] Froissart; le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ver le roi, mais il ne s'engagea à rien de plus, et il exigea qu'Olivier de Clisson ne parût point en sa présence.

Le roi, son frère, ses oncles, tous ses conseillers et principaux serviteurs se rendirent à Tours. Le duc de Bretagne tarda un peu, et l'on commençait à dire qu'il ne viendrait pas ; il n'arriva que quinze jours après le roi. Les pourparlers commencèrent, mais on ne pouvait jamais arriver à aucune conclusion. Le duc de Bretagne n'écoutait pas la raison ; on lui demandait, et il refusait ; et ce qu'il demandait, on le lui refusait aussi. Le duc disait qu'il voulait bien servir le roi aux termes de son hommage de vassal et selon ses devoirs. « Mais, puisque vous êtes l'homme du roi « de France, pourquoi refusez-vous de lui obéir ? répli- « quait-on. — En quoi donc suis-je rebelle ? reprenait-il. « — Vous ne reconnaissez pas, alléguait-on d'abord, le « pape d'Avignon, que le roi honore comme le vrai pon- « tife ; vous vous refusez à ses commandements ; ses « bulles ne sont rien pour vous ; vous conférez, de pleine « autorité, les bénéfices de Bretagne. C'est offenser la ma- « jesté royale et pécher en esprit et en conscience. — « Pour ma conscience, répliquait le duc, Dieu seul en est « le juge, et personne n'a le droit d'en parler : quant à ces « deux papes, j'étais chez mon cousin le comte de Flandre « lorsque Urbain fut élu, et il nous signifia qu'il venait « d'être créé pape par la grâce de Dieu et l'inspiration du « Saint-Esprit ; nous y accédâmes. Comment peut-on dé- « faire cela ? Il me semble que c'est chose établie ; d'ailleurs « ne suis point si absolu et si rigoureux qu'on dit envers « les clercs de mon duché. Je les laisse, quand ils le veu- « lent, se munir de bulles du pape Clément ; à la vérité, « je ne souffre pas qu'il s'en présente qui ne soient pas « de ma nation ; ceux-là, je leur refuse tout bénéfice ; ils « n'y ont pas droit, et il ne serait pas juste ni raison- « nable qu'ils vinssent s'engraisser de la substance du

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« pays. En ce qui regarde le roi, Dieu me préserve d'of-
« fenser Sa Majesté ! Je suis son homme et son cousin, et
« le servirai de mon mieux et loyalement en tant que j'y
« suis tenu ; mais il m'est permis de parler contre ceux
« qui le conseillent mal. On me reproche que je suis
« hautain et rebelle aux sergents du roi qui viennent si-
« gnifier des exploits du parlement : ne sait-on pas que
« le fief de Bretagne est de si noble condition qu'il n'y a
« d'autre justice souveraine que celle du duc ? Il tient sa
« cour ouverte pour rendre justice; il a ses officiers à lui ;
« s'ils font tort à un de mes sujets ou à un étranger, c'est à
« moi de les punir et d'en faire un exemple. Mais c'est
« moi qui ai à me plaindre des conseils du roi : ils ne
« cherchent qu'à entretenir guerre et haine entre le roi et
« moi. Ils soutiennent mon cousin Jean de Blois, lui lais-
« sant porter le nom de Jean de Bretagne, comme s'il
« avait droit à mon héritage, au détriment de mon fils et
« de ma fille. Il n'a pas non plus ôté de ses armes les
« hermines de Bretagne ; cependant il avait renoncé aux
« droits, aux noms et aux armes. C'est messire Olivier de
« Clisson qui l'encourage dans cette conduite pour me
« contrarier. Tant que les choses seront ainsi, je n'ai au-
« cun traité ni alliance à conclure avec le roi. Je ne lui
« ferai pas la guerre, car il est mon seigneur naturel ; mais
« si, par les conseils de la haine et de l'envie, il vient
« m'attaquer, je me défendrai : on me trouvera chez moi,
« si l'on y vient ; je veux que le roi le sache bien [1]. »

Le connétable, qui était à Tours avec son gendre, le comte de Penthièvre, et qui tenait un état plus grand et plus pompeux qu'aucun des princes, ne demeurait pas en reste, et savait bien faire valoir son droit et ses raisons auprès du roi et de son conseil. Les opinions étaient plu-

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tôt en sa faveur; le commun peuple avait pris le duc de Bretagne en telle aversion, que ses gens furent insultés et l'écusson de ses armes souillé de boue sur sa porte [1]. Le roi donna des ordres sévères pour le protéger, et alla lui-même le voir afin de l'apaiser.

C'était ainsi que tout s'aigrissait : on ne pouvait rien finir. Le duc de Bretagne n'écoutait pas son conseil, qui voulait le maintien de la paix, et le roi n'était pas maître du sien, qui souhaitait la guerre. Elle était prête à éclater, et l'on parlait déjà de rompre les pourparlers; mais le duc de Bourgogne, qui, sans se déclarer trop ouvertement, entrait assez dans les excuses et les raisons du duc de Bretagne, s'employait à tout calmer; le duc de Berri haïssait, plus encore que son frère, le connétable, le sire de Noviant, le sire de Montaigu, le sire de Vilaine, et tous ces gens de la chambre du roi. Il ne cherchait qu'une occasion de se venger des affronts du voyage de Languedoc, et soutenait aussi en dessous le duc de Bretagne. Les deux princes trouvèrent peu à peu moyen de ranger de leur avis plusieurs des seigneurs qui se trouvaient auprès du roi, comme le sire de Coucy, le comte de Saint-Pol, le chancelier de France, le sire de La Tremoille et quelques sages prélats. En effet, les deux oncles du roi disaient fort raisonnablement qu'au moment où l'on allait traiter de la paix avec les Anglais il ne fallait pas être en querelle avec le duc de Bretagne, et que ce serait laisser un grand avantage à l'Angleterre, qui s'en prévaudrait pour être plus exigeante. Enfin, après trois mois, on trouva que le seul moyen de conclure la paix était un double mariage. La fille du roi de France fut promise au fils du duc de Bretagne, et celui-ci accorda sa fille au fils du comte de Penthièvre : ainsi l'on se sépara bons amis. Le duc de

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Bretagne consentit que le comte de Penthièvre portât une bordure d'hermine autour de ses armes paternelles de Châtillon; il fut dit aussi que le jugement rendu sur l'affaire du connétable serait exécuté. Mais le duc ne voulut jamais le voir autrement que par-devant le roi et son conseil, et il repartit pour son pays, conservant toute sa haine. Les ducs de Bourgogne et de Berri s'apprêtèrent pour le voyage d'Amiens, où les princes d'Angleterre devaient arriver pendant le carême de l'année 1392, qui allait commencer.

Pendant que le roi était à Tours, on termina encore une autre importante affaire. Le comte de Foix était mort depuis quelque temps sans laisser d'héritier légitime, car il avait tué son fils unique, après avoir découvert que le roi de Navarre avait voulu se servir de cet enfant pour l'empoisonner [1]. Le roi avait un double motif pour prétendre à cette succession. Lors du voyage de Toulouse, le comte de Foix s'était reconnu vassal et avait prêté foi et hommage; en outre, il avait reçu du roi cinquante mille francs sur le gage de son comté. Il avait voulu, par ce traité, dépouiller le vicomte de Castelbon, son héritier collatéral, qu'il avait toujours eu en haine et que même il avait longuement tenu en prison. Quelques conditions secrètes avaient aussi été promises en faveur de deux fils bâtards qu'il aimait beaucoup. Ce contrat pouvait être sujet à quelques difficultés, surtout pour le Béarn, pays libre, que le comte de Foix ne tenait pas et ne pouvait en aucune façon tenir à fief, et pour lequel il n'y avait conséquemment nul retour à la couronne. Les gens du comté de Foix avaient un grand désir d'appartenir directement au roi et d'être gouvernés en son nom par des sénéchaux, comme Toulouse et Carcassonne, sans être possédés par aucun seigneur. Les ha-

[1] Froissart; le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

bitants du Béarn avaient un moindre intérêt à devenir sujets de France.

Dès que la mort du comte de Foix fut connue du conseil, on envoya sur-le-champ le sire de La Rivière, qui était le principal auteur du contrat passé auparavant, prendre par provision possession de l'héritage. Le vicomte de Castelbon réclama ; il lui fut permis d'envoyer auprès du roi, pour faire valoir ses raisons, Roger d'Espagne, son cousin, et le sire Espaing du Lyon.

Ils arrivèrent à Tours. Bientôt ils s'aperçurent que le conseil intime du roi et les gens de sa chambre étaient d'opinion qu'il fallait réunir l'héritage à la couronne. C'étaient eux, en effet, qui, de longue main, avaient préparé cette affaire. Les envoyés s'adressèrent alors au duc de Bourgogne, qui leur fut plus favorable. Ils lui représentèrent qu'il y avait fraude dans le contrat par lequel le comte de Foix avait ainsi engagé son héritage pour dépouiller son légitime successeur; que ce serait un déshonneur au roi de servir ainsi d'instrument à cette manœuvre frauduleuse ; que cette prise de possession était irrégulière, puisque les héritiers ou ayants-droit n'avaient pas été sommés de donner leurs motifs d'opposition à la saisie et adjudication de la terre. Ils ajoutaient qu'un domaine si lointain ne rapporterait guère au roi et lui coûterait beaucoup à garder : qu'ainsi il allait se priver, sans avantage, de l'hommage et du service d'un seigneur puissant. De cette façon, ils persuadèrent le duc de Bourgogne; il se mit à faire valoir leurs raisons, qui lui semblaient sages et prévoyantes, et conseilla au roi de se contenter de la restitution de son argent. A lui tout seul, il n'eût pas été cru; mais son frère, le duc de Berri, avait pris l'affaire encore plus à cœur. Il avait épousé, depuis quelques années, Jeanne de Boulogne, nièce du comte de Foix, qui avait été élevée par les soins de son oncle. Lorsqu'elle fut accordée

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

au duc de Berri, le comte de Foix avait mis pour condition qu'on lui rembourserait trente mille francs pour frais de la nourriture et éducation de la jeune fille. Le duc de Berri vit dans cette affaire un moyen de ravoir ses trente mille francs, qu'il s'était toujours proposé de ne pas perdre. Il fit venir les députés en grand secret et leur dit : « Si « vous voulez gagner votre procès, cela se peut ; mais au- « paravant il me faut les trente mille francs que j'ai payés « pour avoir ma femme. » Les deux députés se regardèrent sans parler. « Consultez-vous, poursuivit le duc ; mais sa- « chez que l'affaire dépend de ma volonté ; sans cela vous « n'avez rien à espérer. Je me fais fort de mon frère de « Bourgogne : il est maître des frontières de Picardie, moi « de celles de Languedoc, et, quand nous voulons bien « une chose, il n'y a persoune qui puisse nous contredire. « Le vicomte de Castelbon aura bien assez d'argent pour « me payer cette somme ; le comte, dont il est héritier, « avait su amasser plus de trésors que le roi de France. « D'ailleurs, je me contenterai de votre promesse et m'en « fierai à votre bonne foi. » Les députés, après avoir réfléchi, pensèrent qu'ils n'avaient rien de mieux à faire ; ils s'engagèrent pour les trente mille francs. Alors le duc de Berri, aidé de son frère, fit tant que le roi renonça à la succession du comte de Foix.

C'est ainsi que les oncles du roi, lorsqu'ils étaient près de lui, savaient reprendre leur autorité et leur crédit. Mais en leur absence le conseil du roi concluait les affaires sans s'inquiéter de leurs droits ni de leurs intérêts. A peine eurent-ils quitté Tours, laissant le roi pour quelques jours après eux, que le duc de Touraine termina heureusement une négociation qui avait été dérobée avec soin à leur connaissance.

Guy de Blois et Marie de Namur, sa femme, habitaient pour lors à Château-Regnault, près de Tours. Ils étaient

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

déjà âgés et sans enfants. Louis de Blois, leur fils unique, gendre du duc de Berri, était mort. Cette belle succession devait en grande partie revenir aux enfants du duc de Bourgogne, à cause de leur alliance avec la maison de Hainaut; et le duc de Berri, qui était le plus avide des hommes, comptait bien venir à bout de se procurer le comté de Blois au moyen du douaire de sa fille, dont le comté était le gage.

Le duc de Touraine avait beaucoup d'argent et cherchait à employer la riche dot de madame Valentine; il eut l'idée de s'assurer ce bel héritage. Il en parla au roi, au duc de Bourbon et au sire de Coucy, qui tenait en gage une partie des domaines du comte de Blois, pour lui avoir autrefois prêté de quoi payer sa rançon en Angleterre. D'ailleurs, le sire de Coucy était habile dans toute négociation et avait grande influence sur le comte de Blois.

Le roi prit donc son chemin par Château-Regnault en revenant à Paris, avec son frère le duc de Bourbon et le sire de Coucy. Or, il était arrivé que le baillif de Blois, homme vaillant et sage, chevalier dans les armes et dans les lois, avait eu quelque avis de ce traité qu'on voulait faire signer à son vieux maître. Il vint le trouver, et lui représenta que dépouiller ses loyaux héritiers, sans nul motif, c'était se déshonorer devant les hommes et se damner devant Dieu. Le comte de Blois lui jura bien de n'en rien faire et de tenir ferme contre les demandes du roi. En effet, il se montra d'abord assez froid, tout flatté qu'il était de la visite et des courtoisies de son royal seigneur. Alors on s'adressa à la comtesse, qui était une femme fort avare et avide d'argent; elle n'y pouvait pas autant qu'un certain valet de chambre du comte, nommé Sohier. C'était le fils d'un tisserand de Malines, qui avait entièrement subjugué son maître : tout dans la maison ne se faisait que

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

par lui. Il ne savait pourtant ni lire ni écrire, et n'avait d'autre mérite et d'autre habileté que de plaire au comte, qui l'avait pris dans une folle affection. Il en était ainsi de beaucoup de seigneurs, qui se laissaient conduire par des gens de bas étage et de nulle valeur : par exemple, le duc de Berri était à la merci de son valet Jacques Thibaut, à qui, tout avare qu'il était, il donnait des sommes énormes. Ce fut donc par ce Sobier que le duc de Touraine parvint à conclure son marché, moyennant deux cent mille francs pour le comté de Blois et deux cent mille francs pour les domaines de Hainaut, sauf la volonté du comte de Hainaut, seigneur suzerain [1].

L'affaire ainsi finie, le roi revint à Paris, et à peine fut-il arrivé que la reine mit au monde un fils ; il fut tenu sur les fonts de baptême par le duc de Bourgogne et la duchesse d'Orléans, grand'tante du roi. Ce fut une grande joie à Paris et dans toute la France, car le roi avait perdu ses deux premiers dauphins, morts tous les deux en bas âge.

Peu après, le roi partit pour Amiens, avec tout son conseil et sa cour. C'était le duc de Bourgogne qui était surtout chargé de traiter avec le duc de Lancastre, oncle du roi d'Angleterre. Aussi n'avait-il jamais paru avec une telle magnificence ; on en peut juger par la richesse de ses vêtements, dont le détail est resté connu. Il avait fait faire deux grandes houppelandes : l'une était de velours noir ; sur la manche gauche était brodée en or une grande branche de rosier. Les roses étaient au nombre de vingt-deux ; les unes étaient composées d'un saphir entouré de perles, et les autres de rubis ; les boutons de rose étaient en perles, le collet était brodé de même. Les boutonnières étaient faites d'une broderie courante en genêt, dont les cosses

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

étaient aussi de perles et de saphirs. C'était un souvenir de cet ancien ordre de la Cosse de genêt, qu'avaient institué les rois de France, et qu'ils donnaient encore parfois en récompense à leurs loyaux serviteurs[1]. La robe était brodée du chiffre du Duc, le P et l'Y entrelacés.

L'autre robe était de velours cramoisi. Elle était brodée de chaque côté d'un grand ours d'argent, dont le collier, la muselière et la laisse étaient en rubis et en saphirs. En outre il y avait une broderie courante ornée du chiffre P Y et du soleil d'or, qui était la devise du roi. Avec cette robe le Duc portait au bras un bracelet d'or orné de rubis, qui soutenait une chaîne et une agrafe montées aussi en rubis. Enfin, il y avait dans ces robes trente et un marcs pesant d'or, et la façon avait coûté 2,977 livres[2].

Le duc de Lancastre et son père le duc d'York furent reçus à Amiens avec faste et courtoisie. Le frère et les oncles du roi allèrent au-devant d'eux. Leur dépense et celle de leur suite furent aux frais du roi, tant à Amiens que sur la route. On avait un grand et véritable désir de conclure la paix; pour y parvenir, il fallait éviter avec soin tout ce qui aurait pu troubler la bonne intelligence et aigrir les esprits. Ainsi l'on avait publié défense, sous peine de la tête, de faire aucune insulte, de dire aucune parole outrageante, de chercher la moindre dispute aux Anglais. Il était interdit à tout chevalier ou écuyer de défier ni de provoquer au combat et à la joûte aucun chevalier ou écuyer anglais; au contraire, il leur était prescrit d'accueillir les Anglais avec empressement et courtoisie, quelque part qu'ils les rencontrassent, au palais, à l'église ou aux champs. Tout ce qu'un Anglais demandait à son hôte devait lui être donné sans exiger rien, et même en refusant leur argent. Nul Français ne pouvait aller la nuit sans

[1] *Mémoires de Duclercq.* — [2] *Histoire de Bourgogne.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

flambeau. Pour veiller à la police, quatre compagnies, de mille hommes chacune, faisaient nuit et jour le guet à Amiens. Elles avaient ordre d'empêcher toute réunion ou conversation des chevaliers ou écuyers français dans les rues ou places publiques; tant il fallait prendre de précautions, à cause des vieilles haines des deux peuples [1].

Malgré cette bonne volonté de faire la paix, on ne put y réussir, et durant quinze jours on parlementa sans s'accorder en rien. Les Anglais demandaient l'exécution du traité de Brétigny, et jusqu'à la rançon du roi Jean. Les Français réclamaient trois millions de dommages pour les villes et forteresses que les Anglais avaient indûment occupées. Ils disaient que, le roi Jean étant mort en Angleterre, sa rançon n'était pas due. Ils consentaient à ce que les Anglais gardassent ce qu'ils occupaient en Aquitaine, et neuf diocèses entiers, sans vassalité; mais ils demandaient avant tout que les murs de Calais fussent démolis, même la ville rasée. C'était surtout cette condition qui déplaisait aux Anglais. Rien n'était plus cher au peuple d'Angleterre que cette ville. Tant qu'ils étaient seigneurs de Calais, ils croyaient la clef de la France attachée à leur ceinture [2]. Le duc de Lancastre et le duc d'York n'étaient d'ailleurs pas libres de traiter à leur volonté; ils avaient à suivre les ordres de leur roi et de son conseil; il était même venu à Douvres pour se rapprocher de la négociation; en outre, il leur fallait se bien garder d'irriter la communauté d'Angleterre, formée des trois États du royaume, et qui savait se faire respecter [3]. Les peuples d'Angleterre inclinaient beaucoup plus à la guerre qu'à la paix. Ils songeaient toujours au temps du bon roi Édouard et de son fils le prince de Galles, à tant de belles et grandes victoires,

[1] Froissart; le Religieux de Saint-Denis; Juvénal. — [2] Froissart. — [3] Idem.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

à tant de conquêtes, à tous ces rachats de villes et châteaux, à la rançon de tant de chevaliers, qui avaient enrichi les plus pauvres hommes d'armes, et donné de quoi s'anoblir à ceux qui n'étaient pas gentilshommes de naissance. Leurs successeurs voulaient courir à de semblables bonnes fortunes; ils oubliaient que, même sous le roi Édouard et sous son fils, messire Bertrand Duguesclin et les vaillants chevaliers de France avaient vaincu les Anglais et les avaient rejetés loin en arrière.

Dans cette situation des esprits, il n'y avait pas de paix à espérer, et le duc de Lancastre, n'ayant pas de pouvoirs, n'avait pas même de réponse à donner. Tout se passa en grande courtoisie, et l'on se borna à prolonger la trêve d'un an.

Cette négociation tenait fort à cœur au roi, et il la vit échouer avec regret. Son désir d'aller à la croisade, et de s'opposer aux progrès des Turcs en Hongrie, s'accroissait chaque jour. Chaque jour aussi on avait nouvelles des victoires de Mourad-Bek, que les chrétiens nommaient l'Amorabaquin ou Amurath, et de son fils Abou-Jezid, qu'on connaissait sous le nom de Bazac ou Bajazet. Le maréchal Boucicault, qui venait de faire le voyage de la Terre-Sainte pour délivrer par rançon le comte d'Eu, prisonnier des Sarrasins, faisait de grands récits de tout ce qu'il avait vu en Grèce et en Turquie. Il avait même passé trois mois auprès d'Amurath, qui l'avait bien reçu et lui avait donné un sauf-conduit. Tous ces discours animaient la jeunesse du roi et lui faisaient souhaiter de se mettre en voyage pour chercher les glorieuses aventures.

Il n'y avait pas alors en France, en Angleterre, en Flandre, un chevalier tant soit peu considérable qui crût pouvoir se dispenser d'aller guerroyer contre les infidèles. Les uns, et c'était le plus grand nombre, s'en allaient en Prusse combattre les idolâtres sous le grand maître teu-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tonique, ou avec les chevaliers porte-glaives; les autres faisaient le voyage d'outre-mer et se mettaient avec les Grecs, le roi d'Arménie ou les seigneurs chrétiens de l'Archipel, pour s'illustrer par de beaux faits d'armes contre les Sarrasins.

« Ah! mon cher cousin, disait le roi de France au duc « de Lancastre, si la paix pouvait se faire entre nous et « le roi d'Angleterre, nous nous ouvririons un passage « vers la Turquie, en venant au secours du roi de Hongrie « et de l'empereur de Constantinople, à qui l'Amorabaquin « donne tant à faire. On dit que cet Amorabaquin est « un vaillant homme fort entreprenant. Nous devrions « tourner tous nos soins à défendre notre croyance contre « ceux qui l'oppriment chaque jour. Nous vous prions, « mon cher cousin, quand vous allez revenir en Angle- « terre, de disposer votre royaume à entreprendre ce « voyage. » Le duc de Lancastre promit qu'il remplirait ce devoir, et qu'on en verrait le succès [1].

Le roi, vers les derniers moments de son séjour à Amiens, tomba gravement malade; on le transporta en litière à Beauvais, où il se logea au palais de l'évêque. Il avait une fièvre chaude avec de grands transports; c'était faute de repos et de précautions que cette maladie lui était venue, disait-on. Son frère, le duc de Berri et le duc de Bourbon restèrent près de lui, et le firent si bien soigner qu'on le guérit. Puis il alla passer quelque temps à Gisors, pour se livrer au plaisir de la chasse dans les grandes forêts du voisinage. Vers le mois de juin 1392, il revint à Paris dans son hôtel Saint-Paul.

Il y était depuis peu de jours lorsqu'arriva une très-malheureuse aventure. Le sire de Craon avait continué à demeurer chez le duc de Bretagne. A force de lui entendre

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

regretter de ne pas avoir fait périr le connétable, quand il le tenait au château de l'Hermine; à force de s'entretenir tous deux de ce qui arriverait si le connétable venait à être tué; de se dire qu'il n'en résulterait ni beaucoup de trouble ni de grandes vengeances; que les deux gendres du sire de Clisson n'avaient par eux-mêmes ni puissance ni crédit; que par sa mort on changerait toutes les volontés du roi et du duc de Touraine; que ce serait un moyen de ruiner le pouvoir du sire de La Rivière, du sire de Noviant et autres de la chambre du roi; qu'ainsi les ducs de Bourgogne et de Berri en seraient très-contents; à force de se complaire dans leur haine et leur fureur, une pensée du démon s'empara de messire de Craon : comme il ne la combattit point, elle étouffa en lui toute réflexion et toute raison, et l'entraîna au crime. Il s'y prépara de loin et en prenant toutes ses mesures [1].

Il commença par vendre presque tous ses domaines au duc de Bretagne, en publiant qu'il allait entreprendre un voyage d'outre-mer. Il avait près du cimitière Saint-Jean, dans la ville de Paris, un très-bel hôtel, comme plusieurs grands seigneurs de France en avaient aussi, afin d'être logés commodément lorsqu'ils y venaient passer quelque temps. Cet hôtel était gardé par un concierge. Dès le commencement de l'année 1392, le sire de Craon lui avait fait donner l'ordre d'amasser de grandes provisions, et aussi de lui acheter des armures, des cottes de mailles, des gantelets, des coiffes d'acier, enfin, ce qui était nécessaire pour armer quarante hommes, disant qu'il faudrait lui expédier le tout dès qu'il le ferait savoir. Puis il envoya bien secrètement loger dans son hôtel plusieurs de ses valets et quelques hardis compagnons qu'il faisait partir par trois ou par quatre. Il leur promettait de bons gages, sans leur laisser

[1] Froissart; d'Argentré.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

soupçonner de quoi il s'agissait; ces gens-là arrivaient la nuit, et entraient aisément dans la ville, qui n'avait plus de portes depuis la punition des maillottins. Lorsque tout fut prêt, messire Pierre se présenta un soir seul à la porte de son hôtel, et commanda au concierge, sur les yeux de sa tête, de ne plus laisser entrer ni sortir personne. Il n'attendait que l'occasion, et faisait épier tous les pas du connétable. Enfin, le jour de la Fête-Dieu, le roi avait donné une grande fête en son hôtel Saint-Paul; il y avait eu des joûtes; la reine et les dames avaient décerné les prix; puis, après avoir dansé jusqu'à une heure après minuit, chacun se retirait sans crainte ni précaution.

Le connétable était resté des derniers; ayant pris congé du roi, il alla trouver le duc de Touraine. « Monseigneur, « lui dit-il, restez-vous ici, ou allez-vous coucher chez « Poulain? » Ce Poulain était trésorier du duc de Touraine, et demeurait dans la ville, à la croix du Trahoir. Son maître allait souvent prendre un logement chez lui pour être plus à son aise. « Connétable, répondit le duc, « je ne suis pas encore décidé. Allez-vous-en toujours, « car il est tard. Je vous souhaite une bonne nuit. » Sur cela, le connétable partit pour retourner à son hôtel, qui était situé où est maintenant l'hôtel de Soubise. Il trouva ses gens et son cheval qui l'attendaient à la porte de l'hôtel Saint-Paul; il n'avait avec lui que huit serviteurs; deux portaient des torches devant lui.

Ils suivirent d'abord la chaussée de la rivière, puis tournèrent dans la rue Saint-Paul. Quand ils furent au carrefour de la rue Sainte-Catherine, messire de Craon, qui était là embusqué avec son monde, se mêla parmi la suite du connétable, fit sur-le-champ éteindre les torches et saisit le sire de Clisson. Celui-ci était à s'entretenir tranquillement, avec son écuyer, du grand dîner qu'il devait donner le lendemain au duc de Touraine, au sire de Coucy

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

et à quelques autres grands seigneurs. Il entendit derrière lui les pas des chevaux; puis se sentant saisi, en même temps qu'on éteignait les torches, il crut que c'était une malice du duc de Touraine. « Monseigneur, dit-il, vous « êtes jeune; il faut bien vous pardonner; ce sont jeux de votre âge. — A mort! à mort! Clisson, il vous faut mourir, » s'écria messire de Craon en tirant son épée du fourreau. « Qui es-tu? dit le connétable. — Je suis Pierre de Craon, « votre ennemi. Vous m'avez offensé tant de fois qu'il vous « faut le payer aujourd'hui. En avant! cria-t-il à ses gens; « je tiens celui que je voulais. » Et le premier il donna l'exemple de frapper. Les serviteurs du connétable étaient sans armes; lui-même n'avait qu'un petit coutelas de deux pieds de long. Seul il commença à se défendre. Les gens du sire de Craon n'avaient pas su contre qui il les menait; il le leur avait caché avec soin. Quand ils apprirent, sur le lieu, qu'il s'agissait du connétable, quelques-uns furent étonnés; leurs coups étaient mal assurés; ils attaquaient avec peur, car la trahison n'est jamais hardie [1]. Le connétable les repoussait de son mieux avec son coutelas et se tenait ferme à cheval. Enfin, il fut atteint d'un coup sur la tête et tomba sans mouvement. Il s'était adossé à la porte d'un boulanger; cet homme était encore levé et chauffait son four. Entendant du bruit, il avait entr'ouvert sa porte. Le connétable, en tombant, acheva de la pousser; sa tête et une partie de son corps se trouvèrent ainsi dans la boutique. Le boulanger le tira tout à fait au dedans; ce fut ce qui le sauva. Messire Pierre et ses gens ne pouvaient entrer à cheval par cette porte; ils n'osèrent pas mettre pied à terre. « Allons-nous-en, dit-il, en voilà assez. Il « est mort, ou du moins il ne réchappera pas du coup qu'il « a reçu à la tête. » Ils prirent tout de suite le chemin de

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

la porte Saint-Antoine, et se sauvèrent au plus vite. Alors les serviteurs du connétable, qui s'étaient dispersés, revinrent et trouvèrent leur maître entre les mains de ce boulanger, baigné dans son sang, et n'ayant nulle apparence de vie. Ils commencèrent à pleurer et à crier [1].

Bientôt la nouvelle en arriva à l'hôtel Saint-Paul. Le roi allait se mettre au lit. « Ah! Sire, lui dit-on, nous ne « devons pas vous cacher le grand malheur qui vient « d'arriver dans Paris. — Quel malheur et à qui? dit le roi. « — A votre connétable, Sire, à messire Olivier de Clisson, « qui vient d'être tué. — Tué! reprit le roi, et par qui? « — On ne le sait pas; mais c'est ici près, dans la rue « Sainte-Catherine. — Vite des flambeaux! s'écria le roi; « je veux l'aller voir. » Il jeta une houppelande sur ses épaules et partit sans attendre sa garde ni sa suite. Il entra dans la boutique. On avait déshabillé le connétable; il commençait à recouvrer ses sens. « Ah! connétable, « comment vous sentez-vous? dit le roi. — Cher Sire, bien « faiblement, répondit-il. — Et qui vous a mis en cet état? « continua le roi. — Sire, dit-il, Pierre de Craon et ses « complices, traîtreusement et sans défense. — Connétable, « s'écria le roi, jamais chose ne sera punie et payée si cher « que celle-là. » Les chirurgiens et médecins du roi, qu'on avait envoyé quérir, arrivaient sur ces entrefaites. « Re- « gardez mon connétable, leur dit le roi, et sachez me « dire ce qu'il y a à craindre; je suis désespéré de sa « blessure. » Pendant qu'ils examinaient, il demandait toujours impatiemment s'il y avait danger de mort; quand on lui eut dit que non, et que dans quinze jours le blessé pourrait monter à cheval, le roi fut bien content. « Dieu « soit loué! dit-il, c'est une bien heureuse nouvelle. Con- « nétable, soignez-vous, et ne vous inquiétez pas. Cette

[1] Froissart; d'Argentré; Juvénal; le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« affaire me regarde, et les traîtres seront punis.— Merci « de votre bonne visite, dit le connétable d'une voix « éteinte; que Dieu vous le rende. »

Le roi envoya chercher le prévôt de Paris, et lui ordonna de faire courir après ce traître de Craon; mais le prévôt était en peine de savoir la route qu'il avait suivie. Il n'en eût pas été ainsi s'ils y avait encore eu des portes à la ville et des chaînes dans les rues. On se souvient pour lors que c'était par le conseil du connétable que, dix ans auparavant, le roi les avait fait ôter pour punir les Parisiens, en revenant de Rosebecque [1].

Les poursuites, quelque diligence qu'on y mît, furent donc inutiles. On sut que le sire de Craon était arrivé à huit heures du matin à Chartres, s'y était reposé quelques moments chez un chanoine, son ancien serviteur, et de là avait continué sa route vers le Maine. Ses gens, qui n'étaient pas si bien montés, n'avaient pu le suivre et s'étaient dispersés en se cachant. Deux d'entre eux et un page furent pris dans un village à sept lieues de Paris : on les amena sur-le-champ devant le Châtelet. Quatre jours après le crime, ils furent condamnés. D'abord ils eurent le poing coupé dans la rue Sainte-Catherine, puis on les conduisit aux halles, où ils eurent la tête tranchée. Leurs corps furent ensuite suspendus au gibet. Le concierge de l'hôtel de Craon subit la même condamnation. Le chanoine de Chartres, chez qui messire Pierre s'était arrêté, fut, malgré la bonne renommée dont il jouissait, condamné à passer le reste de ses jours dans un cachot, au pain et à l'eau.

Ces châtiments des serviteurs du sire de Craon ne suffisaient pas à la justice et à la colère du roi. Dès le lendemain toute la ville de Paris avait été en rumeur et en indignation de ce forfait. Le sire de Coucy arriva aussitôt

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

chez son vieux compagnon et frère d'armes, qu'il aimait depuis si longtemps. Tous les autres seigneurs s'empressèrent de lui témoigner leur attachement. Le duc de Touraine venait sans cesse le visiter, et ne faisait qu'animer le roi, en lui montrant que c'était une insulte à son autorité, et une tentative pour troubler le royaume. Ainsi le procès du sire de Craon ne tarda pas à être instruit. Il fut ajourné; n'ayant pas comparu, il fut mis au ban et ses biens confisqués. Son hôtel de Paris fut démoli, et le tertrain donné au cimetière Saint-Jean. La rue de Craon, qui passait tout au long, reçut le nom de rue des Mauvais-Garçons. L'amiral fut chargé d'aller prendre possession du beau château de la Ferté-Bernard, où l'on croyait que le sire de Craon pouvait être caché. Il n'y trouva que sa femme Jeanne de Châtillon et sa fille. Il les chassa deminues, sans leur laisser nul asile; il y avait pour plus de quarante mille écus de meubles en ce château. Ses autres terres furent aussi distribuées. Le duc de Touraine en eut la plus grande part [1].

Messire de Craon était déjà arrivé dans son château de Sablé, quand il apprit que le connétable n'était par mort, et n'avait même été que légèrement blessé. Ne se trouvant pas assez en sûreté, il se rendit auprès du duc de Bretagne. « Vous êtes bien chétif, lui dit celui-ci, de n'avoir pas su « tuer un homme quand vous l'aviez entre vos mains. » Le sire de Craon s'excusa de son mieux sur l'obscurité et sur le hasard de cette porte ouverte. « Or maintenant, « ajouta le duc, la chose n'en va pas demeurer là. Je vais « bientôt avoir des nouvelles du roi de France, et il m'en « voudra autant qu'à vous. Lui et le connétable vont me « faire une grande guerre; mais, puisque je vous ai promis « ma protection, je vous tiendrai parole [2]. »

[1] Froissart; Juvénal; le Religieux de Saint-Denis. — [2] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

En effet, le duc de Bretagne ne tarda pas à recevoir un message du roi. Il lui était enjoint, aux termes de sa foi et de son hommage, de saisir et de livrer Pierre de Craon, s'il se trouvait dans ses États, ou dans quelque lieu soumis à sa puissance. Messire de Craon s'était caché; le duc de Bretagne répondit qu'il ne savait rien et ne voulait rien savoir à son sujet; que sa querelle avec le sire de Clisson ne le regardait pas, et qu'il priait le roi de le tenir pour excusé.

Cette réponse fut loin de satisfaire le roi et son frère. Ils trouvaient que c'était une insulte à la majesté royale, et qu'il en fallait tirer vengeance. Le connétable et ses amis pressaient aussi pour qu'on n'accueillît pas de telles excuses. Le roi et le duc de Touraine résolurent de faire la guerre au duc de Bretagne. Le conseil de la chambre du roi inclinait vers cet avis[1]. Le duc de Berri était pour lors à Paris. Il s'était montré assez froid au malheur du connétable. On disait même qu'il aurait dépendu de lui de l'empêcher, car il lui avait été révélé que le sire de Craon était secrètement à Paris et tramait quelque chose contre le connétable. Il n'en avait rien dit à personne et avait attendu l'événement[2]. Il était donc bien loin d'entrer dans ses projets de guerre; mais le roi n'était pas facile à contredire; il fallait se montrer complaisant à ses idées. Aussi son oncle, ne s'opposant à rien, tâchait seulement de gagner du temps jusqu'à l'arrivée du duc de Bourgogne.

Quand il fut venu, il fut surpris et irrité de trouver les choses si avancées. Les gens du conseil lui semblèrent bien hardis d'avoir conclu une telle entreprise sans que les oncles du roi fussent consultés. Il disait que cette guerre n'avait nulle raison; que le royaume de France ni le duché de Bretagne n'avaient que faire à la haine de messire

[1] Le Religieux de Saint-Denis. — [2] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de Clisson et de messire de Craon, et ne devaient pas en porter la peine; qu'il n'y avait qu'à les laisser guerroyer entre eux avec leurs gens, sans fouler et ruiner le pauvre peuple.

Le duc de Berri était de même opinion[1]; elle paraissait raisonnable à beaucoup de personnes. De ce propos, on en venait à fort mal parler de ceux qui gouvernaient le roi, et surtout de Clisson, La Rivière et Noviant; on disait que rien ne pouvait se faire que par eux; que nul office ne se donnait que selon leur bon plaisir ou leur consentement; qu'apparemment ils se croyaient perpétuels dans leurs charges. On parlait de leur orgueil et du haut vol qu'ils avaient pris. Les gens d'église surtout se plaignaient d'eux, et assuraient qu'on avait attenté à leurs priviléges; l'Université s'offensait de ce que tout accès lui était interdit auprès du roi[2]. Mais ce qui excita le plus de clameurs à Paris et en tout lieu, c'est ce qui se répandit touchant le testament que le connétable avait fait lorsqu'il s'était cru dangereusement blessé. Ce testament établissait qu'outre ses domaines, le sire Olivier de Clisson avait dix-sept cent mille francs en effets mobiliers. « A quoi diable, disait-on, « et surtout les oncles du roi et leurs conseillers, ce con- « nétable peut-il avoir amassé un si grand trésor? Le roi « de France n'en a pas tant. Tout cela ne peut pas venir « de bonne source[3]. »

Mais tout ce qu'on pouvait tenter pour détourner le roi de la guerre de Bretagne était inutile; il fallait lui obéir, tant sa volonté était absolue. Pour mieux montrer où penchaient ses affections, il avait choisi ce moment pour donner le duché d'Orléans en apanage héréditaire à son frère, ainsi que l'avait eu Philippe de France[4], fils de Philippe

[1] Froissart; Juvénal; d'Argentré. — [2] Juvénal; le Religieux de Saint-Denis. — [3] Froissart. — [4] Ordonnance du 4 juin 1392.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de Valois. On avait cependant reconnu l'abus de ces démembrements du royaume, et, lorsque ce duché avait fait retour à la couronne, le sage roi Charles V avait expressément stipulé qu'il en serait désormais inséparable. Les habitants d'Orléans se plaignirent beaucoup de cette promesse violée ; ils voulurent d'abord protester que rien ne pourrait les séparer de la couronne. Ils ne furent pas écoutés [1].

Les ducs de Bourgogne et de Berri furent donc contraints, bon gré mal gré, de donner leurs ordres pour que leurs vassaux et leurs chevaliers se rendissent à l'armée du roi ; mais ils ne se pressèrent pas. L'impatience du roi allait au contraire toujours en augmentant. Ses médecins ne le trouvaient point pour lors en bonne santé, et s'opposaient à son départ. On s'apercevait qu'il avait peu de suite dans ses paroles, et des façons d'agir fort étranges. Cette altération d'esprit ne le rendait que plus absolu et plus difficile à persuader. Il n'écoutait pas plus les médecins que les conseillers, et leur disait qu'il se portait mieux qu'eux-mêmes.

Il partit donc sans attendre ses oncles et afin de hâter leur arrivée. En effet, ils le rejoignirent à Chartres, toujours s'efforçant d'arrêter et de retarder cette guerre ; mais ils ne pouvaient rien sur lui ; du reste, il les accueillait fort bien et tâchait de les ramener à son avis. Il rendit même au duc de Berri son gouvernement de Languedoc, en lui recommandant de traiter les peuples avec plus de justice et de douceur [2].

On arriva ainsi au Mans, et l'on s'y arrêta pour réunir l'armée. Les hommes d'armes venaient de toutes parts ; ils voyaient quelles discordes régnaient dans les conseils

[1] Le Religieux de Saint-Denis ; Juvénal. — [2] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

du roi, et les esprits étaient par-là jetés dans l'incertitude. Les uns disaient : « Ah ! que ce duc de Bretagne nous « donne d'affaires, de peines et de fatigues ! Il a toujours « traité avec hauteur et sans affection la couronne de « France ; il ne la jamais aimée ni honorée ; s'il n'eût pas « été cousin du comte de Flandre, et surtout de madame « de Bourgogne, qui l'a soutenu et le soutient encore, il « y a longtemps qu'on l'aurait mis à la raison. Il ne hait « le sire de Clisson que parce qu'il s'est mis au service de « France. — Laissez faire le roi, disaient les autres ; cette « fois il a pris la chose tant à cœur, qu'il ne reviendra pas « sans avoir soumis ce duc. — Sans doute, ajoutaient quel- « ques-uns, s'il n'y a pas de trahison ; mais pensez-vous « que tous ceux qui chevauchent avec le roi soient vrai- « ment ennemis du duc de Bretagne ? Ne s'efforce-t-on « pas de rompre ce voyage ? ne voyez-vous pas que ce ne « sont, nuit et jour, que conseils et pourparlers ? Le roi « en est si fatigué qu'il ne peut recouvrer la santé [1]. »

De fait, le roi était retombé malade, et il pouvait à peine monter à cheval ; son activité et sa volonté n'en diminuaient pas. Les médecins n'osaient plus se risquer à le contredire, et, lorsque le duc de Bourgogne lui faisait quelque représentation : « Je me trouve mieux, répondait-il, « d'être à cheval et de travailler dans mon conseil que « de me tenir en repos. Qui veut me persuader autre chose « n'est pas de mes amis et me déplaît. »

Pourtant ses oncles obtinrent qu'on ferait une dernière démarche auprès du duc de Bretagne. Bien que tous les barons et chevaliers de son duché fussent contre lui, il était si fier et si arrogant qu'il ne donna pas d'autre réponse que la première fois : il refusa même de livrer le château de Sablé, qui appartenait au sire de Craon, disant qu'il l'avait

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

récemment acheté. Une telle conduite rendait encore plus difficile le dessein qu'avait le duc de Bourgogne de tout calmer. Par bonheur, il arriva une lettre de la reine d'Aragon au roi de France; elle lui faisait savoir qu'un chevalier ayant voulu louer à Barcelone un vaisseau pour aller à Naples, on avait soupçonné que c'était l'homme au sujet duquel le roi avait fait écrire partout: il avait été arrêté, et, comme il avait refusé de se nommer, on se doutait d'autant plus que c'était le sire de Craon. Cette nouvelle parut à plusieurs personnes une excuse complète pour le duc de Bretagne. Le duc de Bourgogne s'en arma pour détourner le roi de son voyage. Mais le roi ni les amis du connétable n'ajoutèrent aucune foi à cette lettre; ils dirent que tout cela était une chose fabriquée par intrigue. « Au moins, « répondait le duc de Bourgogne, faut-il envoyer en Aragon « pour savoir ce qui en est, et pour remercier la reine de « sa courtoisie. — Nous le voulons bien, mon oncle, « dit le roi. Il ne faut pas vous fâcher; mais, pour moi, je « tiens que ce traître de Pierre de Craon n'est pas dans « une autre prison ni dans une autre Barcelone que, bien « tranquille, chez le duc de Bretagne [1]. »

Après trois semaines de séjour au Mans, le roi, se trouvant un peu mieux, n'écouta plus rien et donna l'ordre de partir pour marcher en Bretagne. Tous ceux qui l'entouraient, et même les hommes d'armes de l'armée, voyaient ce départ avec tristesse. Le roi était malade, son conseil rempli de haines et de divisions; on ne parlait que de trahisons. D'ailleurs on disait que, le jour d'auparavant, la bague de la sainte Vierge Marie, qu'on gardait précieusement dans l'église Saint-Julien du Mans, était sortie de son reliquaire sans que personne l'eût touchée, et avait roulé plus d'une demi-heure par terre sans s'arrêter; ce

[1] Froissart; d'Argentré.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

que beaucoup de gens interprétaient à sinistre présage[1].

On était alors au commencement d'août, dans les jours les plus chauds de l'année. Le soleil était ardent, surtout dans ce pays sablonneux. Le roi était à cheval, vêtu de l'habillement court et étroit qu'on nommait une jacque ; le sien était en velours noir et l'échauffait beaucoup. Il avait sur la tête un chaperon de velours d'écarlate, orné d'un chapelet de grosses perles que lui avait donné la reine à son départ. Derrière lui étaient deux pages à cheval ; l'un portait un de ces beaux casques d'acier, légers et polis, qu'on fabriquait alors à Montauban ; l'autre tenait une lance dont le fer avait été donné au roi par le sire de La Rivière, qui l'avait rapporté de Toulouse, où on les forgeait mieux que nulle part ailleurs.

Pour ne pas incommoder le roi par la poussière et la chaleur, on le laissait marcher ainsi presque seul. Le duc de Bourgogne et le duc de Berri étaient à gauche, quelques pas en avant, conversant ensemble. Le duc d'Orléans, le duc de Bourbon, le sire de Coucy et quelques autres étaient aussi en avant, formant un autre groupe. Par derrière les sires de Navare, d'Albret, de Bar, d'Artois et beaucoup d'autres se trouvaient en assez grande troupe.

On cheminait en cet équipage, et l'on venait d'entrer dans la grande forêt du Mans, lorsque tout à coup sortit de derrière un arbre, au bord de la route, un grand homme, la tête et les pieds nus, vêtu d'une méchante souquenille blanche. Il s'élança et saisit le cheval du roi par la bride. « Ne va plus loin, noble roi, cria-t-il d'une voix terrible ; « retourne, tu es trahi ! » Les hommes d'armes accoururent sur-le-champ, et, frappant du bâton de leur lance sur les mains de cet homme, lui firent lâcher la bride. Comme il avait l'air d'un pauvre fou, et rien de plus, on le laissa

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

aller sans s'informer de rien, et même il suivit le roi pendant près d'une demi-heure, répétant de loin le même cri [1].

Le roi fut fort troublé de cette apparition subite. Sa tête, qui était toute faible, en fut ébranlée. Cependant on continua à marcher. La forêt passée, on se trouva dans une grande plaine de sable où les rayons du soleil étaient plus éclatants et plus brûlants encore. Un des pages du roi, fatigué de la chaleur, s'étant endormi, la lance qu'il portait tomba sur le casque et fit soudainement retentir l'acier. Le roi tressaillit, et alors on le vit, se levant sur ses étriers, tirer son épée, presser son cheval des éperons et s'élancer en criant : « En avant sur ces traîtres ! ils veulent me livrer « aux ennemis. » Chacun s'écarta en toute hâte, pas assez tôt cependant pour que quelques-uns ne fussent blessés. On dit même que plusieurs furent tués, entre autres un bâtard de Polignac. Le duc d'Orléans se trouvait là tout auprès. Le roi courut sur lui l'épée levée et allait le frapper. « Fuyez, mon neveu d'Orléans ! s'écria le duc de Bour- « gogne qui était accouru ; monseigneur veut vous tuer. « Ah ! quel malheur ! Monseigneur est dans la délire ! Mon « Dieu ! qu'on tâche de le prendre ! » Il était si furieux que personne n'osait s'y risquer. On le laissait courir çà et là et se fatiguer, en poursuivant tantôt l'un, tantôt l'autre. Enfin, quand il fut lassé et tout trempé de sueur, son chambellan, messire Guillaume de Martel, s'approcha par derrière et le prit à bras-le-corps. On l'entoura, on lui ôta son épée, on le descendit de cheval ; il fut couché doucement par terre ; on défit sa jacque. Son frère et ses oncles s'approchèrent ; ses yeux fixes ne reconnaissaient personne, il ne disait pas une parole [2].

« Il faut retourner au Mans, dirent les ducs de Berri et

[1] Le Religieux de Saint-Denis ; Froissart. — [2] Froissart ; le eligieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« de Bourgogne; voilà le voyage de Bretagne fini. » On trouva sur le chemin une charrette à bœufs ; on y plaça le roi de France en le liant, de peur que sa fureur ne le reprit, et on le ramena à la ville sans mouvement et sans parole.

La nouvelle se répandit bientôt dans l'armée; chacun, même les médecins, croyait qu'il n'y avait nulle espérance, et que le roi allait mourir. Ce n'était partout que pleurs et gémissements : tous accouraient pour voir le roi. Le duc de Bourgogne, désolé, se jetait sur lui en l'embrassant : « Ah ! mon cher seigneur et neveu, disait-il en sanglo- « tant, consolez ma douleur par une parole seulement [1] ! » On était si troublé que la chambre était restée ouverte à tous venants. Le peuple y entrait en foule, et l'on y vit jusqu'aux ambassadeurs d'Angleterre. Cela mit le duc de Bourgogne en grande colère contre le sire de La Rivière, qui, chargé de la garde du roi, le laissait voir en cet état par les ennemis de la France.

Le bruit public fut tout aussitôt que le roi avait été ensorcelé ou empoisonné ; on en parlait tant, que le duc de Bourgogne fit une enquête. Les médecins furent mandés et dirent que le roi avait depuis longtemps le principe de cette maladie, que sa tête était visiblement affaiblie, et qu'il aurait dû se ménager. « Ce n'est ni votre faute ni la mienne, « reprit le duc de Bourgogne ; nous avons fait notre de- « voir, mais il n'a point voulu nous croire, tant il avait la « volonté de ce voyage. Il a été mal conseillé, et cette en- « treprise l'a perdu. Il aurait bien mieux valu que Clisson « mourût, avec tous ceux de son parti, que de voir le roi « en cet état. Il est jeune ; c'était à nous, ses oncles, à le « conseiller et gouverner. C'est nous qui serons partout « blâmés de ceci, encore que ce ne soit pas notre faute.

[1] Le Religieux de Saint-Denis, témoin oculaire.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« — Avez-vous assisté à son dîner ce matin avant le dé-
« part? continua le Duc. — Oui, dirent les médecins; il
« n'a presque rien mangé ni bu; il ne songeait qu'à partir.
« — Et qui lui a versé à boire? » On fit venir les cham-
« bellans et les bouteillers ; la bouteille n'était pas finie :
on goûta le vin. « Ce n'est pas de cela qu'il s'agit, dit le
« duc de Berri; il n'a été empoisonné et ensorcelé que de
« mauvais conseils, et de cela nous en parlerons. »

L'occasion que les oncles du roi attendaient depuis quatre ans pour reprendre le gouvernement du royaume se présentait maintenant plus favorable que jamais. Le malheur qui venait d'arriver au roi, et qui jetait partout la consternation, était imputé à ceux qui, depuis quatre années, avaient la conduite de ce prince [1]. Les ennemis et les envieux qu'ils s'étaient faits trouvaient les esprits tout disposés à leur reprocher cette expédition de Bretagne, dont l'issue était si fatale. Aussi, dès le jour même, la garde du roi fut-elle complétement soustraite aux sires de La Rivière, de Noviant, de Montaigu, de Vilaines, des Bordes et de Lignac. Quatre de ses chambellans furent choisis par les ducs de Bourgogne et de Berri pour ne point le quitter.

Le lendemain il n'était pas mieux; rien n'avait pu calmer son agitation; il regardait chacun avec des yeux égarés et ne reconnaissait encore personne. « Nous n'a-
« vons que faire ici, dit le duc de Bourgogne ; nous lui
« faisons plutôt du mal que du bien. Nous l'avons re-
« commandé à ses chambellans et à ses médecins, ils le
« soigneront avec zèle. Mais nous, il nous faut penser au
« gouvernement du royaume; car encore faut-il qu'il y ait
« un gouvernement, sinon tout irait mal. Il convient,
« mon frère, que nous partions pour Paris; tout s'y règlera
« mieux que sur cette frontière lointaine. Quand nous y

1 Froissart; le Religieux de Saint-Denis; Juvénal.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« serons, nous réunirons tout le conseil de France, et l'on « avisera comment il sera pourvu au gouvernement du « royaume ; on règlera si l'administration en sera confiée « à mon neveu d'Orléans ou à nous. En attendant, il fau- « dra transporter le roi tout doucement et avec précaution. « — Oui, dit le duc de Berri; mais où le conduira-t-on? « La reine est grosse; il faut lui cacher ce malheur. » Alors on avisa que le château de Creil-sur-Oise était un fort convenable séjour, en bon air, où le roi pourrait être tenu en grand repos [1].

Les ordres furent aussitôt donnés pour que l'armée se séparât. Le comte de Saint-Pol en prit une partie pour aller faire la guerre au roi de Bohême; une autre portion fut confiée au maréchal Boucicault pour réduire quelques châteaux vers la Guienne, où se tenaient encore des pillards et des compagnies. Le reste des hommes d'armes fut renvoyé chacun chez soi. On leur défendit, comme à l'ordinaire, de rien exiger des habitants sur leur passage, et l'on commanda en même temps que leur solde fût payée. Elle le fut mal, et les défenses mal observées aussi. Des messagers furent expédiés par le chancelier et les oncles du roi aux bonnes villes et cités de France et de Picardie, leur annonçant que le roi était malade et qu'elles eussent à se bien garder [2].

Quand cet événement se répandit dans le royaume et dans les divers États de la chrétienté, chacun en parlait diversement. Les uns disaient que l'on avait été trop complaisant aux volontés et fantaisies de ce jeune roi ; qu'il n'avait été retenu en aucun de ses désirs ; qu'il s'était livré à de grands excès; qu'il avait ruiné sa santé par de continuelles fatigues, chevauchant nuit et jour, au point qu'une

[1] Froissart; Juvénal; le Religieux de Saint-Denis. — [2] Froissart; le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

fois il avait gagé avec son frère à qui reviendrait le plus tôt à cheval de Montpellier à Paris ; que la faute devait en être imputée à ceux qui avaient gouverné sa jeunesse ; et que sous la conduite de ses oncles il n'eût pas été si fort livré à lui-même. Les médecins expliquaient sa maladie par les dispositions de son tempérament, et donnaient sur cela de savantes explications ; mais généralement on croyait peu à toutes ces caues naturelles. Le clergé voyait là un châtiment ou un avis de la Providence. Les sectateurs du pape de Rome disaient que c'était pour avoir reconnu l'anti-pape d'Avignon ; et les fidèles du pape Clément attribuaient la colère céleste à ce que le roi n'avait pas tenu la promesse qu'il avait faite d'aller à main armée détruire le schisme de l'Église. Parmi le pauvre peuple il y en avait qui pensaient que c'était une punition pour avoir levé tant d'aides et de tailles, en temps de paix comme en temps de guerre, sans que rien eût été employé au bien public. L'opinion la plus commune parmi les nobles et le vulgaire, c'est que la maladie du roi était l'effet de quelque maléfice ou sortilége. On en savait tant d'exemples que cela paraissait fort vraisemblable ; aussi comptait-on bien plus sur l'assistance divine que sur les remèdes humains. Partout on faisait des prières publiques ; les évêques portaient les reliques des églises dans de solennelles processions ; en tous les lieux où l'on savait des corps de saints ou de saintes connus pour guérir, par la grâce de Dieu, la frénésie et la rêverie, de riches offrandes étaient envoyées. On présenta à la châsse de saint Acaire, à Avesnes, près Douai, une figure du roi de France en cire, de grandeur naturelle [1].

Quelle que fût la cause à laquelle chacun attribuât ce malheur, il n'était personne qui ne le déplorât. Les façons

[1] Froissart ; le Religieux de Saint-Denis ; Juvénal.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

douces, faciles et aimables du roi avaient plu partout où il s'était montré ; il avait de la bravoure, l'amour de la bonne renommée et de la guerre ; par-là il avait donné favorable opinion de lui aux hommes d'armes. D'ailleurs on voyait que le royaume allait tomber dans un grand trouble. Il n'y avait pas jusqu'aux Anglais, que le roi avait si bien reçus à Amiens, qui ne fussent touchés du malheur advenu à un si courtois et vaillant prince [1]. Le duc de Bourbon fut si frappé de cet événement qu'il se rendit à la châsse de saint Julien, premier évêque du Mans, déclara lui et ses descendants hommes et vassaux de monseigneur saint Julien, et lui consentit une redevance de cinq florins ; stipulant bien que ce n'était ni de l'évêque, ni du chapitre qu'il se faisait homme, mais du saint lui-même, et que l'hommage ne consistait qu'à baiser la châsse [2].

Le roi ne tarda pas à éprouver quelque soulagement. Il reprit un peu de connaissance, s'aperçut avec horreur de son état, demanda pardon du mal qu'il avait fait, se confessa et reçut la communion. Mais sa tête était encore très-faible, et il n'avait que des intervalles de raison. Il fut conduit à Creil. Un savant médecin de Laon, ami et sujet de sire de Coucy, fut appelé pour le soigner et le guérir.

Le duc d'Orléans et le duc de Bourbon venaient souvent le voir et s'informer de ses nouvelles. Pour les ducs de Bourgogne et de Berri, ils se tenaient à Paris, afin d'y régler les affaires de l'État et parvenir à leurs fins. Une grande assemblée des conseils du roi, des principaux seigneurs, des prélats et des gens des bonnes villes, fut tenue pendant plus de quinze jours, sans qu'on pût se mettre d'accord. Il fut enfin résolu, que le duc d'Orléans étant jeune d'âge, et surtout de conduite, le gouvernement serait

[1] Froissart. — [2] *Histoire généalogique du Père Anselme.* (La pièce existe.)

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

confié aux oncles du roi, et particulièrement au duc de Bourgogne. On donna aussi à madame de Bourgogne la garde de la reine [1].

Pour lors le duc de Berri se trouva au point qu'il avait tant souhaité. « Ah! disait-il, Clisson, La Rivière, Noviant « et Vilaines ont été durs et hautains envers moi! Au « voyage du Languedoc ils m'ont ôté mon serviteur « Bétizac, et l'ont sanguinairement puni par pure envie « et méchancheté! Quelque chose que j'aie dite ou faite, « jamais je ne pus le tirer de leurs mains; qu'ils se gar- « dent maintenant de moi! Voici l'heure où je vais les « payer en la même monnaie, et forgée à la même forge. »

Madame de Bourgogne, qui était alors à Paris et qui prit la souveraine administration de la maison de la reine, n'en disait pas moins. Elle était fort absolue et assez méchante. Elle haïssait de tout son cœur messire de Clisson, et parlait sans cesse à son mari du grand tort qu'on avait eu de soutenir le connétable contre un si grand prince que son oncle le duc de Bretagne [2].

Le duc de Bourgogne n'aimait pas non plus les anciens conseillers de roi : lui et ses partisans en avaient toujours été sévèrement accueillis, et l'on n'avait pas fait grand'-chose en sa faveur; aussi était-il loin de leur pardonner. Mais il était sage, froid et prévoyant. Il ne voulait pas, en allant trop vite, troubler le royaume; dans tous les temps il s'était fait un devoir de le maintenir en paix. Jamais il n'avait voulu offenser ses souverains, pas plus son neveu que son frère. Il avait aimé eux et l'État, tout en faisant bien ses affaires. Ainsi il disait avec douceur à sa femme, qu'il avait toujours soin de ménager: « Madame, il est bel « et bon de dissimuler encore quelque temps. Il est vrai « que notre cousin le duc de Bretagne est un grand sei-

[1] Froissart. — [2] Idem; Gollut.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« gneur, et le sire de Clisson n'est pas pour lui être com-
« paré. Mais, si je me mettais de son parti contre le connétable, on s'en étonnerait grandement en France, et avec
« raison ; car le sire de Clisson dit et montre bien que
« notre cousin de Bretagne n'a commencé de le haïr que
« parce qu'il a servi la France : c'est ainsi que le croit
« la commune renommée. Je ne me suis donc jamais
« mis ouvertement avec notre cousin de Bretagne contre le connétable. J'ai dissimulé, afin de conserver
« la faveur du roi et du royaume de France, où nous-mêmes sommes pour beaucoup. C'est là que je suis lié
« par foi et par serment, non pas au duc de Bretagne. Or,
« voici que monseigneur le roi est, comme vous savez, en
« fâcheux état. Maintenant la chance tourne contre le sire
« de Clisson et ceux qui ont conseillé ce voyage. Tout le
« monde leur en veut pour cela, et mon frère de Berri
« et moi nous profitons de ce que nous nous y étions opposés. La verge qui doit les châtier est déjà cueillie.
« Ayez un peu de patience, Madame ; chaque chose vient
« en sa saison, chacun a son tour, et nous ne tarderons
« pas à montrer à Clisson et aux autres qu'ils ont eu une
« conduite coupable [1]. »

Du reste, il n'y avait pas de grands reproches à faire aux sire de La Rivière et de Noviant. Le peuple et les bonnes villes pouvaient leur en vouloir des soins et des artifices qu'ils avaient mis à maintenir et accroître les tailles et les aides sans nulle nécessité publique [2] ; mais, quant au roi, ils avaient augmenté son revenu, et lui en avaient fidèlement compté ; c'était lui qui l'avait dépensé selon sa volonté. Ainsi les princes avaient des ménagements à garder, d'autant qu'on savait bien qu'ils n'agissaient que pour leurs propres intérêts. Ils travaillèrent donc d'abord par

[1] Juvénal. — [2] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

des moyens détournés à détruire les anciens conseillers du roi ; cependant leur patience ne dura guère [1].

Un jour le duc de Bourgogne rencontra le sire de Noviant au palais, et lui dit : « Seigneur de Noviant, il m'est « survenu une affaire pressante pour laquelle il me faut « avoir sur-le-champ trente mille écus. Faites-les-moi « donner sur le trésor de monseigneur ; je les restituerai « une autre fois. » Il répondit bien doucement et avec respect que ce n'était pas à lui de le faire; qu'il fallait en parler au conseil, et qu'il obéirait aux ordres qu'on lui donnerait. « Mais je voudrais que personne n'en sût rien, » ajouta le Duc. Noviant, soit par devoir, soit qu'il soupçonnât un piége, persista dans son refus. « Vous ne vou- « lez pas me faire ce plaisir? dit le Duc. Eh bien! vous « ne tarderez pas à vous en repentir [2]. »

Le duc de Berri, de son côté, pressait son frère d'agir avec vigueur, et surtout contre le connétable. Les dix-sept cent mille francs du testament lui revenaient sans cesse à l'esprit et semblaient exciter son envie. « Comment s'y « prendre d'une façon prudente? disait-il; notre neveu le « duc d'Orléans le soutient grandement, et il a un fort « parti parmi les barons de France : néanmoins, si une « fois nous le tenions, nous le mettrions en justice devant « le Parlement, que nous avons maintenant pour nous [3].

« — C'est vrai, répondit le duc de Bourgogne; la pre- « mière fois qu'il viendra me parler, et il a affaire à moi « demain, je le recevrai de façon qu'il verra bien qu'il « n'est pas en faveur auprès de moi. »

En effet, le connétable, dès le lendemain, arriva à cheval avec une foule de serviteurs à l'hôtel d'Artois, où demeurait le Duc; il entra dans la cour, descendit de cheval, et monta les degrés de la salle, suivi d'un seul écuyer. Là

[1] Le Religieux de Saint-Denis. — [2] Juvénal. — [3] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

il trouva les chevaliers du Duc, et demanda si l'on pourrait lui parler. « Sire, nous allons le savoir », répondirent-ils. Le Duc était seul avec un de ses hérauts à se faire raconter, par passe-temps, une belle fête que ce héraut avait vue en Allemagne. Quand il sut que le connétable était dans la salle : « Par Dieu ! oui, dit-il, j'ai le loisir de « le voir; qu'on le fasse venir. »

Le connétable entra. Le duc de Bourgogne changea d'abord de couleur, ému de la résolution qu'il avait prise quand il était au point de l'exécuter. Le connétable ôta son chaperon et le salua avec respect. « Monseigneur, « dit-il, beaucoup de chevaliers et d'écuyers me poursui- « vent pour avoir l'argent qui leur est dû, et qu'on leur « a promis en quittant le voyage de Bretagne. Je ne sais « où le prendre. Le chancelier et le trésorier me renvoient « à vous. Je viens savoir ce qui en est de l'état et du gou- « vernement du royaume, et ce qu'on en veut faire. Cha- « que jour on s'adresse à moi pour tout ce qui concerne « mon office. Puisque c'est vous et monseigneur de Berri « qui gouvernez, c'est à vous d'avoir la bonté de me « répondre. » Le Duc repartit amèrement : « Clisson, « vous n'avez que faire de vous embarrasser de l'état du « royaume; il se gouvernera très-bien sans vos services, et « c'est pour son malheur que vous vous en êtes mêlé. Où « donc avez-vous pu amasser tant d'argent ? Monseigneur, « mon frère de Berri ni moi, nous n'en avons pas tant à « nous trois. Sortez de ma présence; quittez sur-le-champ « ma chambre; que je ne vous voie plus. Si je ne me res- « pectais pas je vous ferais crever l'autre œil. » En finissant ces mots, il s'en alla. Le sire de Clisson resta tout pensif, et, baissant la tête, traversa la salle, où personne ne lui fit plus de courtoisie. Il monta à cheval et revint à son hôtel sans dire une parole [1].

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Il vit bien que la résolution était prise d'agir vivement contre les conseillers du roi. La chose était sans remède. Le duc d'Orléans était à Creil. Eût-il été à Paris, qu'il n'aurait pas eu assez de puissance pour s'opposer à ses oncles. Le connétable jugea qu'il n'avait pas de temps à perdre. Il mit ordre à ses affaires, donna commandement à ses serviteurs, et partit, lui troisième, pour son château de Montlhéry, en sortant par la porte de derrière de son hôtel.

Il avait sagement pensé, car le jour même le duc de Berri remontra à son frère qu'ayant ainsi traité le connétable, il fallait poursuivre, et que les anciens conseillers du roi devaient y laisser la vie; les ordres furent donnés sur-le-champ pour les arrêter. Montaigu, qui se doutait depuis longtemps de ce qui allait arriver, et qui avait su cacher sa richesse, fut averti à temps et se sauva. Le sire Lemercier de Noviant, dont l'hôtel était guetté et environné, ne put s'échapper. Il fut pris et enfermé au Louvre, ainsi que le sire de Vilaines. Quand les oncles du roi surent qu'Olivier de Clisson était parti, ils en furent très-affligés. Ils espérèrent qu'on pourrait encore le prendre à Montlhéry, et envoyèrent sur-le-champ trois cents lances, commandées par le sire de Coucy, le sire Guillaume de La Tremoille, le sire de Château-Morand et le sire des Barres. « Partez « pour Montlhéry, leur dirent-ils, entourez le château et « la ville, et ne revenez pas sans nous l'amener mort ou « vif. » Les chevaliers obéirent bon gré mal gré, car les oncles du roi avaient maintenant tout pouvoir. Ils semblèrent prendre toutes leurs précautions pour surprendre le connétable. Avec l'aide de Dieu et des bons amis qu'il avait parmi ceux qui venaient l'arrêter, il eut le temps d'être averti et de s'en aller à travers champs gagner sa bonne forteresse de Josselin, en Bretagne; là il se trouvait sur son terrain, et n'avait plus rien à craindre [1].

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Quant au sire de La Rivière, il était à son château d'Auneau, près de Chartres, où, comme un digne seigneur qu'il était, il avait gagné l'amour et le respect de tous les hommes de sa terre et des habitants du pays. Il savait très-bien quelle fortune l'attendait, et il aurait pu se sauver comme avait fait le connétable. Mais, lorsqu'on le lui avait conseillé, il avait répondu : « Ici comme ailleurs je « suis à la volonté de Dieu. Si je m'enfuyais ou me cachais, « je m'avouerais coupable des crimes dont je me sens pur « et dégagé. Dieu m'a donné tout ce que j'ai, il me le « peut ôter quand il lui plaît. Que sa volonté soit faite. « J'ai servi le roi Charles de bonne mémoire, et aussi le « roi son fils. Ils ont reconnu mes services, et les ont ma- « gnifiquement récompensés. J'aurai le courage d'attendre « le jugement du parlement de Paris sur tout ce que j'ai « fait d'après les ordres de mes rois pour les affaires du « royaume. Si l'on trouve en toutes mes actions quelque « chose de criminel, que j'en sois puni. »

C'est ainsi qu'il parlait à sa femme et à ses amis, lorsqu'on vint lui annoncer que les gens envoyés pour le prendre s'approchaient à main armée. « Leur ouvrirons-nous « la porte ? » lui demanda-t-on. « Pourquoi pas ? dit-il ; « qu'ils soient les très-bien venus. » Il vint lui-même au-devant d'eux, les recevant courtoisement dans son château et parlant à chacun. C'était le sire des Barres qui les commandait. Ce noble chevalier, qui avait aussi siégé au conseil du roi, s'excusa doucement de sa commission et montra combien elle lui causait de chagrin. Le sire de La Rivière fut mené au Louvre et enfermé avec les autres [1].

Pour achever de détruire les anciens conseillers du roi, on ne tarda pas à procéder juridiquement contre eux. Le connétable fut d'abord ajourné à la chambre du parlement

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de Paris ; les huissiers se rendirent en Bretagne sans pouvoir lui remettre en personne l'assignation. Les autres ajournements eurent lieu de quinzaine en quinzaine, en suivant les formes de justice. Au jour marqué il fut encore appelé par trois fois à la porte du palais, au haut du perron, et à la porte de la chambre du Parlement ; nul ne répondant, il fut passé outre à l'arrêt. Cet arrêt bannissait messire Olivier de Clisson du royaume de France, comme faux et mauvais traître à la couronne, le condamnait à cent mille marcs d'argent pour les extorsions qu'il avait indûment faites à la chambre aux deniers ou ailleurs, en outre à perdre à perpétuité l'office de connétable [1].

Cette injuste sentence, destinée à ruiner l'honneur et la fortune d'un si noble et si vaillant chevalier, qui avait tant travaillé pour l'honneur de la France, fut signée en plein parlement par les ducs de Bourgogne et de Berri, ainsi que par une foule de barons du royaume. Le duc d'Orléans refusa d'y prendre part ; il n'osa rien faire de plus. Ce qu'il eût pu dire ou tenter eût d'ailleurs été inutile.

Cependant le roi commençait à se trouver un peu mieux. Le médecin du seigneur de Coucy, qu'on nommait Guillaume de Harsely, lui donna tant de bons soins, gouverna si bien le train ordinaire de sa vie, que petit à petit il recouvra la raison, la mémoire, la santé ; il demanda à voir la reine et son fils. On les lui amena, et il en eut une grande joie ; la reine aussi, à qui l'on avait caché la triste situation de son mari. « Je vous rends le roi en bon état, Dieu merci, « dit le médecin au duc d'Orléans, au duc de Bourgogne et « au duc de Berri ; mais dorénavant gardez-vous de l'irriter « ou de l'affliger ; sa tête n'est pas encore bien forte ; peu « à peu elle s'affermira. Ainsi les amusements et les dis- « tractions lui valent mieux que le travail et les conseils. «

[1] Froissart; d'Argentré; le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

On voulut garder ce savant homme auprès du roi, et on lui offrit pour cela beaucoup d'argent : on savait que les médecins doivent retirer de hauts salaires lorsqu'ils donnent des soins aux grands seigneurs et aux grandes dames ; mais il ne voulut pas ; il était vieux et cassé ; il ne pouvait souffrir le train de la cour, et retourna à son petit ménage de Laon, où il mourut peu après, laissant trente mille francs d'argent, somme prodigieuse pour son état ; il est vrai qu'il était fort avare, faisant maigre chère chez lui, mais aimant à dîner chez les autres : c'était assez l'habitude des médecins d'alors [1].

L'état du roi, bien que meilleur, laissait donc les choses à peu près au même point. Il n'avait guère de roi que le nom. Ses oncles continuaient à tout gouverner; ils entouraient le roi de leurs gens et de leurs créatures. La duchesse de Bourgogne était plus absolue encore chez la reine. Ce n'était pas un petit sujet d'envie pour la duchesse d'Orléans, qui aimait les honneurs, et qui se croyait le droit d'être la seconde du royaume ; elle s'en plaignit amèrement à toutes les dames de sa maison. « Je ne sais pas, disait-« elle, de quoi elle s'avise de prendre le pas sur nous. « Monseigneur mon mari est frère du roi ; il pourrait ar-« river qu'il devînt roi et moi reine de France. Ces hon-« neurs-là ne lui sont pas dus. » Mais il lui fallait prendre patience et l'endurer ainsi [2].

Le sire de Clisson n'avait pas plus répondu à la signification de l'arrêt qu'à l'ajournement et n'avait pas renvoyé l'épée de connétable. Les oncles du roi considérèrent l'office comme vacant. Il fut d'abord offert au sire de Coucy, qui certes en était bien digne ; mais il refusa, ne voulant pas être un sujet de division dans le royaume. Alors on songea à le donner au comte d'Eu, de la maison

[1] Froissart ; Gollut ; Paradin. — [2] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

d'Artois, descendant de Robert, fils de saint Louis. C'était un chevalier d'un grand courage : il avait fait la croisade devant Tunis, puis le voyage de la Terre-Sainte. Il était aimé de tous les chevaliers et hommes d'armes. Depuis longtemps le roi avait envie qu'il épousât la comtesse de Dunois, veuve de Louis de Blois et fille du duc de Berri. Ce prince ne trouvait pas que le comte d'Eu fût assez riche pour sa fille ; mais l'office de connétable aurait bien réparé le défaut d'héritage. C'est ce que pensèrent les oncles du roi. Par là ils espéraient lui faire plaisir et avoir son approbation pour la disgrâce de Clisson ; car un de ses désirs les plus vifs avait toujours été que sa belle cousine de Dunois ne sortît point des fleurs de lis. Toutefois, dans sa faible raison, et aussi à la persuasion de son frère, il voulut que trois de ses chambellans allassent de sa part trouver le sire de Clisson pour entrer en négociation avec lui. On devait lui offrir la restitution de ses biens et la mise au néant de la procédure. Le connétable était fier et absolu, et ne voulut même pas voir les députés. Le comte fut pourvu de l'office de connétable [1].

Le reste d'autorité qu'on laissait au roi et le ménagement qu'il fallait avoir pour sa volonté chancelante firent sans doute aussi le salut de ses anciens serviteurs. Prisonniers, poursuivis juridiquement pour satisfaire à la haine des oncles du roi, ils avaient à redouter plus encore la pressante animosité de madame de Bourgogne.

On fut d'abord obligé de mettre en liberté et d'exempter de toute poursuite le sire de Vilaines. C'était un si vaillant chevalier ; il avait si grande renommée par ses beaux faits d'armes ; il comptait tant et de si puissants amis, qu'il y avait aussi peu de sagesse que de justice à vouloir le détruire. Toutefois il lui fut prudemment conseillé de se re-

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tirer en Espagne, où il avait de grands biens, et où il s'était marié, lorsqu'il y était venu faire la guerre avec le connétable Duguesclin. Au premier retour de raison, le roi avait aussi redemandé le sire de Montaigu pour qui il avait de l'amitié et de l'habitude [1].

Quant à Noviant et à La Rivière, ils furent transférés à la bastille Saint-Antoine. En attendant qu'aucun jugement fût porté contre eux, tous les effets, meubles et immeubles qu'ils avaient, tant à Paris que dans le royaume, furent saisis et distribués. Le sire de Coucy reçut la terre de Pont-Aubenon et le beau château que le sire de Noviant y avait fait bâtir. Chacun s'attendait à les voir mourir sur l'échafaud, tant leurs ennemis avaient d'acharnement contre eux. Ceux qui ont eu un grand pouvoir et ont fait une éclatante fortune excitent toujours l'envie. C'était là surtout ce qui les mettait en grand péril. Dans le commun peuple, on disait qu'ils avaient empoisonné ou ensorcelé le roi. D'autres, plus raisonnables, leur reprochaient le voyage de Bretagne entrepris contre l'avis des médecins. Enfin, ils ne trouvaient pas dans la voix publique un grand soutien contre ceux qui les voulaient perdre [2].

La seule chose qu'ils demandassent au duc de Bourgogne, c'était de les faire juger. Maître Jean Juvénal des Ursins, prévôt des marchands de Paris, qui était parent du sire de La Rivière, et qui avait épousé une nièce du sire de Noviant, était pour lors un des hommes les plus aimés et estimés. Les gens d'église, les nobles, les marchands, les bourgeois, le commun peuple lui portaient une égale affection. Le roi le connaissait et l'aimait : durant sa maladie, il disait sans cesse qu'il n'avait de confiance qu'en son prevôt des marchands et en ses gens de la ville de Paris. Juvénal n'abandonna point ses parents et ses amis;

[1] Froissart. — [2] Idem; le Religieux de Saint-Denis; Juvénal

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

il requit avec douceur et humilité le duc de Bourgogne et ceux qui se mêlaient du gouvernement de faire justice aux prisonniers, et même justice miséricordieuse si besoin était [1].

Et, en effet, c'était à cette dernière sorte de justice qu'il leur fallait avoir recours. Le duc de Berri ne s'était point trompé en présumant que la procédure du parlement de Paris ne contrarierait pas ses volontés. L'affaire fut suivie d'une façon qui donnait tout à craindre pour les prisonniers. Par bonheur, un d'eux avait auprès du duc de Berri même un protecteur empressé et puissant; c'était madame Jeanne de Boulogne, duchesse de Berri. Bien des fois elle se jeta aux genoux de son mari, lui disant, les mains jointes et en pleurant : « Ah! monseigneur, c'est « bien à tort que vous vous êtes laissé informer faussement « par des ennemis et des envieux au sujet de ce vaillant « chevalier, de ce digne homme le sire de La Rivière. Nul « n'ose parler pour lui que moi. Je veux bien que vous « sachiez que, si vous le faites mourir, jamais plus je n'au- « rai de joie, et tant que je vivrai vous me verrez dans la « tristesse; car je dois trop à ce sage et loyal chevalier. « Ah! monseigneur, vous avez oublié ou vous faites trop « peu de compte des soins qu'il s'est donnés pour notre « mariage. Je ne veux pas dire que j'en fusse digne. Je « sais que j'étais une fort petite dame en comparaison « de vous ; mais enfin vous vouliez m'avoir, et vous aviez « affaire à un seigneur bien difficile et bien avisé, mon- « seigneur de Foix, mon oncle, à la garde de qui j'étais; « si ce noble chevalier ne s'en fût pas mêlé, sans ses « douces et sages paroles, nous ne serions pas ensemble « maintenant. Le duc de Lancastre voulait m'avoir pour « son fils le comte d'Erby, et monseigneur de Foix avait « plus de penchant de ce côté-là que du vôtre. Je vous

[1] Juvénal

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« prie donc humblement, et par pitié, qu'il n'arrive rien à « ce bon chevalier qui me donna à vous [1]. »

Le duc de Berri, se voyant ainsi prié par sa femme toute jeune et belle, qu'il aimait de grand amour, sachant bien qu'elle ne disait rien qui ne fût véritable, se sentait amollir le cœur, et répondait pour apaiser la sincère douleur de la duchesse : « Madame, Dieu me soit témoin que « je voudrais qu'il m'en eût coûté vingt mille francs, et « que La Rivière ne se fût pas forfait envers le roi et la « couronne. Avant ce malheureux voyage de Bretagne, je « l'aimais bien tout comme vous; votre prière lui vaut « mieux que si tout le royaume parlait pour lui, et j'y « ferai, à cause de vous, tout ce que je pourrai. » Ainsi il renvoyait sa femme un peu consolée ; mais, quand il avait parlé avec madame de Bourgogne ou les conseillers du Duc, toute cette douceur changeait, et il revenait à sa mauvaise volonté [2].

Cependant, plus l'affaire traînait en longueur, plus la première vivacité de haine et d'envie allait s'apaisant, plus on prenait en pitié leurs malheurs, plus on pensait mal de ceux qui les poursuivaient si cruellement. C'était surtout le sire de La Rivière, ce vieil ami du bon roi Charles V, qui faisait compassion à tous. On ne lui avait jamais reproché ni hauteur ni dureté; il avait toujours été doux, courtois, patient et débonnaire aux pauvres gens, donnant facilement audience à ceux qui n'en pouvaient avoir de personne, et leur laissant expliquer leurs affaires. D'ailleurs on l'avait traité avec une rudesse qui excitait l'indignation. Non-seulement on lui avait ravi tous ses biens, mais on l'avait poursuivi dans ses enfants. Sa fille était fiancée à Hugues de Castillon, fils du grand-maître des arbalétriers. Ce jeune homme, qui pouvait dès lors porter

[1] Froissart. — [2] Idem.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

les armes, avait déjà servi sous les ordres du sire de La Rivière; il devait avoir un jour de grands biens. On fit rompre le mariage par le pape, à l'instigation des conseillers du duc de Bourgogne, et surtout de La Tremoille, qui avaient recouvré leur puissance dans les affaires du royaume, et qui voulaient se venger de l'avoir perdue un moment par l'éloignement de leur maître. Le sire de La Rivière avait aussi un fils qui avait épousé la fille du comte de Dammartin. On voulut encore casser ce mariage; mais le sire de Dammartin, en loyal chevalier, dit d'avance que, tant que le fils du seigneur de La Rivière serait vivant, sa fille n'aurait pas un autre mari, et que, si c'était son héritage qu'on voulait avoir, il saurait le dérober aux gens qui en avaient envie. Le sire de Noviant avait fini par inspirer aussi de la pitié; on disait qu'il avait tant pleuré qu'il en était devenu presque aveugle [1].

D'ailleurs la vérité commençait à se répandre sur la maladie du roi, et les hommes raisonnables voyaient bien qu'il n'avait pas dépendu de ses conseillers de la donner ou de l'empêcher. Pendant ce temps, le duc d'Orléans, le duc de Bourbon et maître Juvénal faisaient leurs efforts auprès du roi; ils profitaient du retour de sa connaissance pour lui rappeler l'affection qu'il avait eue pour ses anciens serviteurs. Tout cela ne servait à rien, tant que le Parlement continuait à suivre sa procédure; il semblait de plus en plus disposé et même empressé à condamner les prisonniers. Le roi envoya un de ses secrétaires au Parlement, avec ordre de lui apporter les pièces du procès. Les chambres s'assemblèrent pour en délibérer, et résolurent que les ordres du roi seraient communiqués au chancelier. En même temps une députation alla trouver les ducs d'Orléans et de Bourbon, afin de les engager à ne plus inter-

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

venir auprès du roi pour arrêter le cours de la justice; on leur annonça en même temps que la cour se présenterait le lendemain devant le roi, et lui dirait ses intentions, en faisant toutes excuses convenables. Un sergent à cheval vint de nouveau apporter au Parlement l'ordre de ne pas se présenter devant le roi, sinon pour lui remettre les registres de la procédure. Elle n'en suivit pas moins son cours; enfin, quelques mois après, le roi termina en ordonnant, de son autorité, que les sires de La Rivière et de Noviant fussent mis en liberté et réintégrés dans leurs biens; il leur était enjoint de ne pas se présenter devant le roi, et de se tenir toujours à quinze lieues au moins de sa cour. Ils perdirent tous les biens meubles qui leur avaient été pris, mais se tinrent heureux d'une telle issue. Ils voulaient en aller remercier le roi; ce leur fut interdit. Leur prison avait duré pendant plus d'une année [1].

L'état de la santé du roi, les craintes qu'on avait eues pour sa vie donnèrent la pensée qu'il importait de régler solennellement ce qui se ferait si ce malheur arrivait. L'ordonnance, que le roi apporta lui-même en grande pompe au Parlement, et qu'il fit enregistrer sous ses yeux, toutes portes ouvertes, en présence d'une foule de peuple, distinguait avec soin, de même qu'avait fait celle du roi Charles V, la garde du roi mineur et le gouvernement du royaume. La tutelle et l'administration propre du revenu assigné au roi pour sa dépense étaient confiées à la reine, aux ducs de Bourgogne, de Berri et de Bourbon, et au duc Louis de Bavière. La forme et la composition du conseil de tutelle étaient également réglées. Quant au gouvernement de l'État, il était attribué sans partage et sans réserve au duc d'Orléans, comme au prince le plus proche de la couronne [2].

[1] Registres du Parlement. — [2] Ordonnances des rois de France.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Ces dispositions pour l'avenir ne changeaient rien au présent; tout demeurait sous le pouvoir du duc de Bourgogne et de son frère. Il leur convenait de se conformer fidèlement à ce qu'avait prescrit le médecin, et d'épargner au roi la fatigue des affaires ; aussi le laissait-on s'occuper à toutes sortes d'amusements et de réjouissances. Il y eut vers ce temps-là une fête qui pensa lui devenir fatale. La reine mariait une dame allemande de sa maison, qu'elle honorait de toute sa faveur; le roi, saisissant cette occasion de divertissement, voulut faire les noces à l'hôtel Saint-Paul; son frère, ses oncles et leurs femmes furent conviés : on dansa tout le jour. Il y avait un écuyer de l'hôtel, nommé Huguet de Guisay, que le roi avait fort en gré, parce qu'il était grand inventeur de toutes sortes d'amusements; mais les hommes sages le méprisaient beaucoup, car il corrompait toute la jeunesse de la cour et lui enseignait mille débauches. Vers la fin de la soirée, ce sire de Guisay imagina une mascarade. La mariée étant une veuve, sa noce, selon l'usage, était une sorte de charivari, et tout s'y passait en joyeux désordres. Le roi, quatre jeunes chevaliers et Huguet de Guisay se déguisèrent en sauvages. Ils s'étaient fait coudre dans une toile de lin qui leur dessinait tout le corps. Cette toile était enduite de poix résine, pour faire tenir une toison d'étoupe de lin, qui faisait paraître ces sauvages velus de la tête aux pieds. Ils entrèrent en criant et en dansant, conduits par le roi, et masqués de façon à n'être pas reconnus. On avait fait défendre que personne se promenât dans la salle en portant des torches ou des flambeaux. Le roi courut tout de suite à sa jeune tante, la duchesse de Berri, pour la tourmenter, et les autres masques divertissaient l'assemblée par leurs danses et leurs contorsions. Chacun se creusait l'esprit à deviner qui ce pouvait être. Le duc d'Orléans et le jeune comte de Bar, qui venaient de passer une partie

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de la soirée chez madame de Clermont, voyant ces toisons d'étoupe, imaginèrent, sans penser à mal, que, si l'on y mettait le feu, les dames auraient grand'peur de voir courir par la salle des sauvages tout embrasés [1]. Le duc d'Orléans prit une torche et s'approcha : les cinq sauvages se tenaient ensemble en dansant; au même instant ils furent tout en flammes. Rien ne pouvait les sauver; la toile était cousue, la résine rendait la flamme plus tenace et plus dévorante. Personne n'avait le temps ni le moyen de leur porter secours. Un cri d'horreur remplit la salle et se mêla aux cris que la douleur arracha à ces malheureux. « Sauvez le roi! » criaient-ils; et bientôt toute l'assemblée fut dans le doute si le roi n'était pas de ceux que la flamme dévorait. La reine, qui était la seule dans le secret de ce déguisement, tomba sans connaissance. Ce n'étaient de toutes parts que clameurs, sanglots, désordre, épouvante. La duchesse de Berri pensa bien que c'était le roi qui était auprès d'elle; elle le retint, l'empêcha de bouger. « Restez, « dit-elle; vous voyez que vos compagnons sont en flam- « mes. » Et elle le couvrit de sa robe, pour qu'aucune étincelle ne tombât sur ce misérable travestissement. Il courut ensuite rassurer la reine [2].

Les ducs de Bourgogne et de Berri s'étaient déjà retirés avant la mascarade. Ils montèrent aussitôt à cheval et arrivèrent comme le danger était passé; ils trouvèrent le roi encore tout troublé et effrayé. Ce fut un bonheur pour eux qu'il eût été ainsi miraculeusement préservé, car rien n'eût pu les soustraire à la fureur du peuple. Lorsque la nouvelle fut répandue, il s'éleva dans toute la ville de Paris une indignation violente de ce que l'on avait laissé courir au roi un tel danger pour une aussi indigne cause.

[1] Défense du duc d'Orléans. — [2] Froissart; le Religieux de Saint-Denis; Juvénal.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Chacun se sentait ému de colère de ce qu'on prenait si peu de soin de l'honneur et de la vie de ce malheureux prince, tant le peuple continuait à l'aimer et à le plaindre sincèrement. C'était un soulèvement général contre les mœurs corrompues de cette cour; et, si le malheur qu'on avait eu à redouter fût arrivé, ce n'eût pas été seulement les oncles du roi, mais tous les chevaliers, que le peuple eût massacrés [1]. Aussi fallut-il que le roi se montrât sur-le-champ au peuple, qui était accouru en foule et qui voulait le voir. Le lendemain, on fit une procession solennelle de la porte Montmartre à l'église Notre-Dame. Le duc d'Orléans et les oncles du roi la suivirent les pieds nus; le roi y vint à cheval.

Ce fut une occasion de remontrer sévèrement au duc d'Orléans combien sa conduite était légère et déréglée, combien elle convenait mal au prince le plus approché du roi et de la couronne, comment il était entouré de jeunes gens corrompus et de mauvais conseil. Non-seulement ses oncles l'en réprimandèrent sans ménagement; il n'y eut pas jusqu'à maître Juvénal, cet honorable prévôt des marchands, qui se crut obligé de lui en parler respectueusement. Il promit de se réformer, et fit bâtir en expiation une bien belle chapelle en l'église des Célestins [2].

Des cinq compagnons de la mascarade du roi, le sire de Nantouillet fut le seul qui se sauva; il avait eu le sang-froid de courir, au premier instant, se jeter dans la cuve où l'on faisait rafraîchir les bouteilles. Les autres périrent, avant le troisième jour, dans d'effroyables souffrances. La mort d'Huguet de Guisay n'excita aucune pitié et parut une juste punition de Dieu. Non-seulement il était adonné à tous les vices et menait la plus mauvaise vie, mais c'é-

[1] Le Religieux de Saint-Denis. — [2] Juvénal; le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tait le plus cruel et le plus insolent des hommes. Un de ses grands plaisirs était de maltraiter ses valets et les pauvres gens de basse classe. Il les traitait de chiens, les déchirait souvent à coups de fouet et de bâton, les foulait aux pieds en les perçant de ses éperons, et se réjouissait de leurs cris de douleur, leur disant : « Aboie, chien ! » Même en ses derniers moments, il ne pouvait s'empêcher d'injurier ceux qui le servaient, et les maudissait de ce qu'ils lui survivaient. Aussi, lorsque son convoi passa dans les rues, il fut insulté du commun peuple, qui criait : « Aboie, chien [1] ! »

Le duc de Bourgogne continuait à désirer vivement que la paix fût enfin conclue entre la France et l'Angleterre. Il voyait combien la maladie du roi et les discordes qui régnaient dans les conseils affaiblissaient le royaume. En outre, il savait bien calculer que la paisible possession de la Flandre et du Hainaut pouvait lui être assurée seulement par la paix; en temps de guerre il était trop facile à l'Angleterre d'y faire renaître l'esprit de révolte. Le grand commerce des Flamands les liait aux Anglais; c'était à eux qu'ils achetaient la laine dont ils faisaient ces draps qu'ils vendaient ensuite à tant de royaumes. Enfin, la plupart de ses sujets avaient le cœur plus anglais que français [2].

Le duc de Lancastre, de son côté, ne souhaitait pas moins la paix et y faisait tous ses efforts. Il avait à vaincre l'opinion de son frère, le duc de Glocester, et de tous les jeunes chevaliers de l'Angleterre, qui désiraient la guerre, appuyés par un fort parti dans les assemblées du Parlement [3]. Un intérêt pareil à celui du duc de Bourgogne disposait aussi le duc de Lancastre à la paix. Il avait

[1] Le Religieux de Saint-Denis. — [2] Froissart. — [3] Idem ; le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

marié ses filles aux rois de Castille et de Portugal, et il dépendait de la France de leur susciter de fortes guerres.

Enfin, ils réussirent tous deux à faire reprendre des pourparlers pour la paix à Lelinghen, entre Boulogne et Calais. Le roi fut mené à Abbeville; il semblait se trouver mieux qu'auparavant, sans toutefois pouvoir se mêler du gouvernement du royaume.

Lelinghen était un méchant village ruiné par les guerres, situé sur la frontière du comté de Boulogne et du comté de Ponthieu, cédé aux Anglais par le traité de Bretigny. Les conférences devaient se tenir dans une chapelle couverte en chaume, dont on avait caché les murailles ruinées en les décorant de tapisseries et de dessins faits à l'aiguille, représentant des batailles. Le duc de Lancastre ayant remarqué qu'on ne devait pas avoir sous les yeux de telles images quand on traitait de la paix, on en mit d'autres qui représentaient la Passion de Notre-Seigneur [1].

De chaque côté de la chapelle, les députés des deux royaumes avaient fait dresser des tentes, afin de ne pas loger loin du lieu des conférences. Le duc de Bourgogne avait trouvé là une nouvelle occasion de montrer toute sa magnificence. Sa tente, faite de planches et de toiles peintes, avait la forme d'un château flanqué de ses tours. On avait disposé à l'entour des logements, séparés par des rues, pour toute sa suite, composée de trois mille personnes, de sorte que son campement avait tout l'aspect d'une ville.

Sa libéralité se fit voir aussi dans les présents qu'il donna au duc de Lancastre, au duc de Glocester, et aux principaux envoyés anglais; ils consistèrent surtout en beaux tapis de Flandre, comme on en faisait alors seulement dans les États du Duc. Ils représentaient pour la

[1] Le Religieux de Saint-Denis, témoin oculaire.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

plupart des histoires de la Bible à grands personnages ; d'autres figuraient le roi Clovis, ou Charlemagne avec les douze pairs de France. Il y en avait deux dont l'un offrait l'image des sept vertus avec les sept rois ou empereurs vertueux; l'autre, les sept vices avec les rois ou empereurs qui s'en étaient souillés. Tous ces ouvrages étaient rehaussées de bel or de chiffre [1].

Les envoyés anglais étaient les ducs de Lancastre et de Glocester, l'archevêque d'York et l'évêque de Londres. Ils avaient amené avec eux plusieurs clercs très-habiles et des licenciés en droit, afin de bien interpréter les écritures latines. Le duc de Bourgogne et le duc de Berri étaient accompagnés aussi de conseillers sages et savants [2].

A la première conférence, les envoyés des deux couronnes commencèrent par se mettre très-dévotement à genoux devant le crucifix, en demandant à Dieu de leur inspirer les moyens de conclure une honorable paix.

Mais on se trouva bientôt, quelque bonne volonté qu'on pût avoir, au même point qu'aux pourparlers d'Amiens. Les Français demandaient que Calais fût abattu, et que les Anglais se contentassent à peu près de ce qui leur restait en Guienne. Les Anglais voulaient l'exécution du traité de Bretigny, et chacun demeurait dans sa pensée. Alors les quatre ducs résolurent que tout fût traité par écrit; comme ils n'auraient pu entendre lire et discuter tant de paroles, on ne faisait que se remettre les écritures; puis chacun les donnait à examiner à ses clercs et conseillers. Les Anglais se plaignirent beaucoup de ce que les paroles mises en écrit par les conseillers français étaient trop subtiles, n'avaient pas un sens plein et entier; ils prétendirent qu'on pouvait y supposer une double entente et les tourner à volonté. Aussi faisaient-ils demander sans

[1] *Histoire de Bourgogne.* — [2] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

cesse des explications; quand on venait à s'éclaircir, il se trouvait toujours que les deux partis ne se départaient point de leur vouloir; que les Français voulaient reprendre le comté de Ponthieu, le comté de Guines, le Poitou, le Quercy, le Rouergue, l'Angoumois et le Limousin, et que les Anglais voulaient avoir ce qu'ils avaient perdu. Alors il fut résolu que les envoyés retourneraient vers les rois de France et d'Angleterre prendre leurs commandements, puis se réuniraient de nouveau.

Le duc de Bourgogne et le duc de Berri revinrent donc trouver le roi à Abbeville. Son désir de faire la paix s'était encore augmenté par un merveilleux motif. Quelques jours auparavant, un homme d'environ cinquante ans, vêtu d'un simple habit de drap gris, avait demandé à lui être présenté. Cet homme était assez connu en France par la sainteté de sa vie. Il était écuyer, natif de Normandie, et se nommait Robert Menuot; mais sa grande piété et sa façon dévote de vivre lui avaient fait donner le nom de Robert-l'Ermite; il revenait de la Palestine et de la Syrie. Guillaume Martel, chevalier de la chambre du roi, Normand comme lui, et qui le connaissait bien, lui servit d'introducteur. Il raconta au roi que, durant sa traversée de mer, le vaisseau avait été battu d'une furieuse tempête. Chacun des passagers, ne voyant plus nul espoir, se recommandait à la miséricorde de Dieu, lorsque soudainement le vent s'apaisa, et Robert vit paraître à ses yeux comme une figure brillante et claire autant qu'un cristal, et il entendit ces paroles : « Robert, tu échapperas à ce « péril, toi et tes compagnons; Dieu a entendu tes prières « et les a reçues favorablement. Il te commande par ma « voix, sitôt que tu seras de retour en France, d'aller « trouver le roi. Tu lui conteras ton aventure, et tu lui « diras de songer à faire la paix avec le roi Richard d'An- « gleterre; car la guerre a trop longtemps duré. Mêle-toi

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« hardiment des pourparlers qui se font, et fais entendre « tes paroles. Ceux qui s'opposeront à la paix et voudront « la guerre seront punis; ils le payeront même chèrement. » Puis après la voix se tut, et la clarté disparut. Robert, en débarquant, avait pris sa route par Avignon; un saint prêtre, à qui il s'était confessé, lui avait conseillé d'aller sans tarder parler au roi, sans révéler auparavant cela à nul autre. Le roi fut frappé de ce que lui dit Robert-l'Ermite. « Attendez quelques jours, lui dit-il; mon oncle le « duc de Bourgogne et le chancelier doivent venir. Je leur « en parlerai, et ils me conseilleront. » Lors donc qu'ils revinrent avec les propositions exigeantes des Anglais, le roi leur rapporta ce qu'avait dit Robert et leur demanda si c'était chose qu'il fût permis de croire. Le duc de Bourgogne voulut lui parler. Il n'était pas loin; on le fit venir; il ne se troubla point et reprit son récit[1]. Le Duc et le chancelier, après s'être bien consultés entre eux, voyant combien le roi souhaitait que Robert se joignît à eux dans les pourparlers de Lelinghen, considérant que cet homme avait un très beau langage et fort insinuant, qu'il parlait au nom d'un miracle et d'une vision, et qu'on pouvait sans péché employer un tel moyen, résolurent de se l'adjoindre pour mieux persuader les seigneurs anglais. En effet, il leur parla très-bien, leur fit connaître sa mission divine, rappela les malheurs de cette longue guerre qui déchirait la chrétienté, tandis que l'Amorabaquin faisait tant de maux aux chrétiens d'outre-mer. Il dit que c'était un devoir de cesser toutes querelles pour se réunir contre les infidèles. Le duc de Lancastre se montrait favorable à ces paroles de Robert-l'Ermite. Lui-même avait souvent pensé et dit que les royaumes chrétiens auraient dû se réunir contre l'ennemi qui opprimait leur croyance; mais le duc

[1] Froissart, témoin oculaire.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de Glocester, qui en Angleterre était chef du parti de la guerre, ne faisait nul compte de cet ermite et traitait sa vision de fable tissue pour abuser les esprits. Il fut donc résolu entre les envoyés anglais de référer de cela, comme du reste, au roi d'Angleterre. L'histoire de Robert-l'Ermite le toucha beaucoup; il eût désiré le voir. Tout cela n'avançait pourtant pas les affaires.

Une nouvelle difficulté venait encore traverser le désir sincère qu'on avait de faire la paix; c'était le schisme de l'Église. Le pape Clément avait envoyé son légat, le cardinal Pierre de Luna, pour prendre part aux conférences. Les Anglais s'y opposèrent d'avance. « Renvoyez-nous ce « légat, dit le duc de Lancastre au duc de Bourgogne; « nous n'avons que faire de l'entreprendre. Notre résolu- « tion est arrêtée touchant le pape que nous voulons re- « connaître, et si l'autre veut intervenir en nos traités « avec vous, nous nous retirons. » Peu après, les Angais eux-mêmes reçurent de leur cour l'ordre de proposer la dégradation du pape d'Avignon. Le duc de Bourgogne leur rappela ce qu'ils avaient dit. « Sans « doute, ajouta-il, ce serait un grand bienfait que de con- « cilier ces deux papes, s'ils voulaient y entendre; mais « traitons d'abord de la paix. Pendant ce temps-là les « clercs de l'Université s'occuperont de la forme et ma- « nière de pacifier l'Église; ensuite, d'accord avec les « conseils de l'empereur d'Allemagne et avec vous, nous « tâcherons d'y arriver [1]. »

C'est ainsi que l'on continua toujours à parlementer sans rien terminer. Cependant on obtint que les Anglais rendraient au roi de Navarre, moyennant payement, la ville de Cherbourg que son père leur avait livrée en gage de soixante mille écus. Ce seul point réglé, on convint de

[1] Froissart; le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ne pas cesser de traiter de la paix et de se réunir encore à cet effet.

Les envoyés s'étaient déjà séparés, sauf à se revoir, lorsqu'un écuyer du duc d'Orléans arriva à Lelinghen, et annonça secrètement au duc de Bourgogne que le roi était retombé dans sa maladie. Le duc de Berri se rendit auprès de lui, et, avec le duc d'Orléans, il le conduisit à Creil. Ce malheur tarda peu à devenir public. Cette fois, il n'y avait pas moyen d'accuser les sires de La Rivière et de Noviant, qui étaient encore en prison à cette époque; mais, comme la croyance populaire ne pouvait expliquer cette funeste maladie que par quelque sortilége, les soupçons se portèrent sur la duchesse d'Orléans. Elle était ambitieuse et avide de grandeur ; elle avait contre elle un fort parti et tous les amis de la duchesse de Bourgogne. Son père, le seigneur de Milan, était un méchant prince dont on racontait de grands crimes, et qui, disait-on, lui avait recommandé en la quittant de se faire reine de France [1]. Le Milanais, son pays, était fameux autant que lieu du monde par ses poisons et ses sortiléges. En outre, le roi, qui ne reconnaissait presque personne, se plaisait surtout avec la duchesse d'Orléans ; il la demandait sans cesse ; il venait la voir ; il l'appelait sa chère sœur. En même temps il avait pris la reine en horreur, et sans plus savoir qui elle était : « Quelle est cette femme ? s'écriait-il quand il « la voyait ; que me veut-elle ? Ne cessera-t-elle point de « m'importuner ? Qu'on me délivre de sa persécution ! » Et il l'accablait de mépris et d'injures.

Les accès de son mal étaient bien plus furieux et plus complets que lors du voyage de Bretagne. Il avait perdu toute mémoire, ne se souvenait plus qu'il fût marié, qu'il

[1] Froissart; Proposition de J. Petit; le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

eût des enfants, qu'il fût roi, qu'il se nommât Charles. Il avait pris les fleurs de lis en aversion ; partout où il les voyait, il s'élançait pour les effacer [1].

Le savant médecin qui l'avait guéri était mort ; ceux qui furent appelés ne lui apportaient aucun soulagement. Désespérant des remèdes naturels, on sut qu'un magicien de Guienne, nommé Arnaut Guilhem, s'était vanté de le guérir d'une seule parole. On le fit venir : c'était un homme de méchante mine, mais assortie à son état. Il était vêtu simplement, menait une vie de privations, macérait son corps par le jeûne et par les veilles, et rapportait à Dieu la force de son art. Tout son savoir était contenu dans un livre que Dieu avait jadis envoyé à Adam pour le consoler, quand il eut pleuré cent ans son fils Abel ; au moyen de ce livre, l'homme pouvait recouvrer tout ce que lui avait fait perdre son péché. La reine et les grands seigneurs firent grand accueil à ce magicien et l'honorèrent beaucoup. Il les entretint longtemps dans l'idée de son pouvoir ; il gagnait surtout leur confiance en affirmant que la maladie du roi provenait de sorcellerie [2].

Les prélats et les docteurs s'indignaient d'une si criminelle superstition sans pouvoir s'y opposer, tant était grande la prévention. Tout ce qu'ils pouvaient faire, c'était de redoubler leurs saintes prières. Ce fut partout continuelles processions, presque toujours faites les pieds nus. Une fois, dans un meilleur intervalle, on réussit à conduire le roi à Saint-Denis, où il se comporta sensément. Enfin, après sept mois, la raison lui revint.

Pendant cette maladie, les choses continuèrent à se passer comme auparavant ; seulement il y avait des discordes de plus en plus vives entre les grands du royaume. Le sire de Clisson avait commencé une forte guerre contre le duc de

[1] Le Religieux de Saint-Denis. — [2] Idem.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Bretagne, et le duc d'Orléans lui faisait ouvertement passer des secours, engageant les jeunes chevaliers qui lui étaient attachés à aller servir sous l'ancien connétable. L'Université et le clergé de France s'occupaient toujours avec ardeur de rétablir l'union dans l'Église ; le duc de Berri soutenait le pape Clément, dont il favorisait toutes les prétentions.

Parmi de si tristes divisions, maître Juvénal, prévôt des marchands, s'entremettait toujours de son mieux pour procurer un peu de calme et préserver les intérêts du royaume. Ce n'était pas le compte de ceux qui ne cherchaient que leur profit particulier. Ils entreprirent d'achever de le perdre auprès du duc de Bourgogne ; cela n'était pas difficile ; maître Juvénal lui avait déjà fort déplu en s'occupant de sauver les sires de Noviant et de La Rivière. Il ne demanda pas mieux que de croire, comme on le lui rapportait, que Juvénal avait mal parlé de lui et avait pris part à de mauvaises manœuvres Le Châtelet eut ordre d'informer contre le prévôt des marchands. Trente témoins furent entendus et déposèrent contre lui. Les commissaires allèrent porter l'information au Duc. Il voulut faire poursuivre par le procureur du roi au Parlement, qui s'y refusa. Alors on s'adressa à un avocat nommé Audriguet ; celui-ci se chargea de soutenir l'accusation, d'abord au conseil du roi, puis au Parlement, lorsque l'ordonnance du conseil serait rendue. Sortant de chez le duc de Bourgogne, les commissaires et Audriguet, bien payés et bien contents, s'en allèrent souper ensemble à la buvette. Pendant qu'ils étaient à boire largement et à converser en toute liberté, le cahier des informations tomba de la poche d'un d'entre eux. Un chien du cabaret le prit à belles dents pour en jouer et le traîna sous un lit. Les commissaires et l'avocat sortirent sans se douter qu'ils eussent rien perdu. L'hôte, en se couchant, trouva les papiers. « Hélas ! dit-il en y regardant, ce sont « ces mauvaises gens qui veulent faire tort à notre brave

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« prévôt des marchands. » Sur-le-champ il sortit pour porter aller ces papiers à maître Juvénal.

Le lendemain, le prévôt des marchands reçut l'ordre de se rendre à Vincennes devant le roi et son conseil ; le roi commençait alors à être convalescent. Tout le monde croyait que le prévôt allait être mis en prison dans la tour et qu'il ne tarderait pas à avoir la tête coupée. Plus de quatre cents bourgeois des plus notables le conduisirent jusqu'à Vincennes. Pour lui, il ne se troublait point, sachant d'avance les mensonges qu'on se proposait de dire pour l'accuser. Il comparut devant le roi siégeant en son conseil. Maître Audriguet commença par déduire l'accusation, citer les faits et prendre les conclusions au criminel. Juvénal voulait se défendre; maître Audriguet s'y opposa, disant que ce n'était pas le moment et le lieu où il devait être entendu dans ses défenses. Ce fut sujet de discussion. Le roi ordonna que son prévôt des marchands eût à s'expliquer. Maître Juvénal parla en fort bon langage et avec l'assurance que lui donnaient l'estime et l'affection de tous les gens honorables. Il montra qu'on n'aurait pas dû procéder par voie d'information contre un officier royal, et que d'ailleurs cette prétendue information n'était qu'un amas de faits controuvés. Là-dessus l'avocat, voulant répondre, demanda aux commissaires le cahier d'informations. « Vous les avez, dirent-ils. — Non, c'est vous, » reprit-il. La dispute et le trouble se mirent entre eux; de sorte que le roi, voyant leur confusion, termina l'affaire. « Je prononce par sentence, dit-il, que mon prévôt est un « prud'homme, et que ceux qui ont proposé tout ceci sont « de mauvaises gens. » Puis se tournant vers le prévôt : « Allez, mon ami, ajouta-t-il, ainsi que vous, mes bons « bourgeois. »

Peu de mois après et vers le temps de Pâques, le prévôt des marchands, sortant de chez lui le matin pour aller faire

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ses stations et gagner les indulgences que le légat du pape avait promises, trouva à sa porte une vingtaine de gens affublés et enveloppés dans de grands draps, de façon qu'on ne voyait pas même leur visage. Il demanda ce qu'ils voulaient. Alors l'un d'entre eux lui dit en se jetant à genoux et pleurant : « Nous sommes les faux témoins qui avaient « déposé contre vous ; mais, contrits et repentants, nous « sommes allés nous confesser. Le curé n'a pu nous ab- « soudre d'un si grand péché, et nous a renvoyés à l'évêque. « Il a trouvé le cas si grave qu'il nous a dit d'aller trouver « le légat ; c'est lui qui nous a commandé de venir ainsi « tout nus à votre porte implorer notre pardon. Il nous a « pourtant permis de nous affubler d'un drap, afin de n'être « pas connus de vous. » Maître Juvénal, qui avait lu leur témoignage, et qui ne leur en voulait plus du tout, les appela par leurs noms, les traita doucement et leur fit raconter qui les avait induits à si mal faire.

Ce fut peu après ce procès du prévôt des marchands que le roi fit mettre en liberté Noviant et La Rivière. Il se mit ensuite en route pour un pèlerinage au mont Saint-Michel, selon le vœu qu'il en avait fait. En partant, il autorisa formellement l'Université à rechercher et à lui proposer les moyens de faire cesser le schisme. C'était depuis longtemps l'avis du duc de Bourgogne ; cette fois le duc de Berri cessa d'y mettre aucune opposition. Se trouvant sur les frontières de Bretagne, le roi résolut de faire cesser la cruelle guerre que se faisaient le duc et le sire de Clisson, et qui désolait toute la province. Il envoya trois hommes de son conseil pour essayer de conclure un accommodement. Vers le mois de mai, il y eut encore quelques conférences à Lelinghen entre les princes ; mais ils ne conclurent rien de plus : tout se borna à signer une trêve de quatre années.

Quand on vit que les Anglais ne pouvaient se résoudre

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

à la paix, et qu'il y avait chez eux un si fort parti pour la guerre, on avisa de ne pas être pris au dépourvu; des ordres furent donnés pour réparer et munir les cités ou forteresses des frontières. Le conseil du roi, réfléchissant aussi à l'avantage qu'avaient donné aux Anglais ces francs archers tirés des communes d'Angleterre, dont le courage et l'adresse avaient décidé les batailles de Crécy et de Poitiers, songea à procurer cet avantage au royaume de France. En même temps on profita de l'occasion pour interdire sévèrement tous les jeux de dés, de cartes et de paume, qui s'étaient introduits dans le peuple, à l'imitation de la cour, en les remplaçant par l'exercice de l'arc et de l'arbalète. C'était une belle ordonnance, qui aurait été bien utile pour les guerres à venir. Elle plut beaucoup au peuple; il prit goût à ce jeu de l'arbalète. Il n'y avait pas jusqu'aux petits enfants qui n'y devinssent fort adroits. Mais bientôt on eut peur que le commun peuple ne connût sa force et ne devînt plus puissant que les princes et les nobles. Il fut défendu par le roi de continuer ces exercices, sauf dans certaines compagnies d'arbalétriers; le peuple retourna comme auparavant aux mauvais jeux de hasard [1].

[1] Juvénal; le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

LIVRE TROISIÈME.

1394-1399.

Tentatives pour terminer le schisme. — Élection d'un nouveau pape à Avignon. — Fin des troubles de Bretagne — Secondes tentatives. — Mariage du roi d'Angleterre et de madame Isabelle de France. — Croisade en Hongrie. — Guerre de Frise. — Nouveaux accès de démence du roi. — Remise de madame Isabelle. — Nouvelles de la croisade. — Bataille de Nicopolis. — Rachat des captifs. — Guerre de Frise. — Rechute du roi. — Condamnation pour sorcellerie. — Le pape assiégé dans Avignon. — Commencement du pouvoir du duc d'Orléans. — Le roi d'Angleterre détrôné. — Tentative sur l'Aquitaine. — Mort du duc de Bretagne. — Déposition de l'empereur. —Suite des affaires du schisme. — Commencement des factions de Bourgogne et d'Orléans.—Défis et joûtes entre les Français et les Anglais. — Défi du duc d'Orléans au roi d'Angleterre. — Le Duc va en Bretagne. — Suite des affaires du schisme. — Guerres contre l'Angleterre. — Désordres dans le gouvernement. — Mort du Duc.

Cependant ce qui occupait de plus en plus les esprits, c'était le schisme qui, depuis seize ans, divisait l'Église. Il s'élevait de toutes les parties de la chrétienté un cri contre ce scandale, qui fournissait un sujet de raillerie[1] aux Sarrasins et aux infidèles, et empêchait les princes et les chevaliers d'unir leurs efforts contre les ennemis de la foi, au moment où ils faisaient tant de progrès et paraissaient si menaçants.

C'était, depuis plusieurs années, l'unique pensée de l'Université. Le roi l'avait récemment chargée de chercher les moyens pour rétablir l'unité dans l'Église ; elle fit faire un

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

beau traité à ce sujet par un de ses plus savants docteurs, maître Nicolas Clémengis, archidiacre de Bayeux. Pendant ce temps-là, le pape Clément faisait tous ses efforts pour détruire l'ouvrage de l'Université. Il demanda d'abord que maître Pierre d'Ailly et maître Pierre Deschamps, qui étaient les principaux de l'Université, vinssent le trouver pour l'aider de leurs lumières. Ils craignirent quelque piége et refusèrent de se rendre à Avignon. Alors le pape Clément, voyant que l'Université était aigrie contre lui, envoya le cardinal Pierre Luna, les mains bien garnies d'or, d'argent et de présents magnifiques [1]. Il se fit ainsi des partisans dans le conseil du roi; le duc de Berri redevint un chaud protecteur du pape d'Avignon, tellement que, lorsque l'Université demanda à présenter son travail au roi, le duc qualifia d'attentat une démarche que lui-même avait indiquée, déclara qu'il s'opposerait absolument à ce que le roi entendît les députés, et que, s'ils persistaient dans leur entreprise, il les ferait jeter à l'eau. Pendant trois jours ils revinrent à la charge sans obtenir une meilleure réponse. Ils s'adressèrent alors au duc de Bourgogne. Il écouta paisiblement leurs remontrances, goûta leurs raisons, les approuva, et promit de s'entremettre auprès du roi pour qu'ils fussent entendus. Ils le furent en effet, le 30 juin, avec la plus grande solennité, le roi étant sur son trône, entouré de tous les princes, des prélats et des principaux seigneurs.

Le recteur de l'Université salua d'abord le roi et demanda audience; quand elle fut accordée, il reçut le serment de maître Guillaume Barraud, orateur, et lui ordonna de parler. Après de grandes louanges au roi, pour s'être occupé de mettre un terme aux maux de l'Église; après quelques plaintes mesurées contre le conseil du

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

roi, qui n'avait pas voulu prendre part à ce travail, l'Université indiquait trois moyens différents de terminer le schisme.

Le premier était la renonciation absolue des deux papes, et une nouvelle élection faite par les cardinaux de Rome et ceux d'Avignon réunis en un même conclave.

Le second était le compromis ou l'engagement de s'en rapporter à un certain nombre de personnes notables, qui prononceraient souverainement.

Le troisième, que l'Université ne proposait que comme un moyen extrême, c'était un concile général ; mais elle semblait elle-même redouter l'esprit de faction qui pourrait en animer les discussions.

Ces trois moyens étaient discutés avec force et sans nul ménagement, en tenant sans cesse la balance égale entre les deux papes, avec la seule pensée du bien de l'Église et de l'honneur de la religion.

« Sachez, messieurs les papes, disait l'Université, qu'il « vous en cuira de votre trop de confiance, et que vous « vous repentirez trop tard d'avoir négligé le mal. Si « vous n'y remédiez maintenant, il est tout près d'être « incurable. Aussi bien, pensez-vous qu'on veuille souf- « frir plus longtemps votre mauvais gouvernement? Qui « croyez-vous qui puisse endurer, parmi tant d'autres « abus, ces promotions mercenaires et doublement simo- « niaques à cause de l'indignité des sujets sans lettres et « sans vertus que vous élevez aux dignités les plus émi- « nentes? Vous vous abusez si vous croyez que cela soit « plus longtemps permis. Les hommes s'en tairaient que « les pierres crieraient contre vous. »

Les papes étaient donc fortement et sévèrement invités à prendre un des trois moyens proposés. De là l'Université conseillait au roi de cesser de reconnaître celui des deux qui s'y refuserait, et de traiter avec la dernière rigueur ce

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

loup travesti en pasteur, cette méchante mère qui aimerait mieux voir son enfant coupé en deux morceaux que d'y renoncer.

L'Université entrait alors dans le détail de l'état malheureux où ce schisme avait mis l'Église.

« Nous voyons chaque jour promouvoir aux prélatures « des gens dont toutes les mœurs font connaître qu'ils « n'ont rien de saint, rien de juste, rien d'équitable, rien « d'honnête dans leurs actions; qu'ils méprisent le mé- « rite, qu'ils ne se repaissent que de crimes et ne se di- « vertissent que de débauches. Ils épuisent les fondations « pieuses, ruinent les monastères, pillent les maisons « sacrées, et immolent à des passions d'ignominie le pa- « trimoine que Jésus-Christ a payé de son sang pré- « cieux... Il n'y a pas de condition si malheureuse que « d'être prêtre, de dépendre d'eux et d'être exposé à leur « avarice et à leur extorsion... C'est ce qui fait tant de « prêtres vagabonds, réduits à profaner leur caractère par « toutes sortes d'emplois pour gagner leur pain. C'est ce « qui contraint les autres à vendre les reliquaires, les « croix, les calices, les vases sacrés...

« L'usage mystique des sacrements est à l'encan. Il y « a des églises où il ne se fait aucun service; d'autres où « il se fait, à la vérité, mais par des personnes merce- « naires; c'est ce qui nous oblige encore à tomber sur « les mœurs et la discipline ecclésiastiques.... Il faut « avouer que si nos premiers saints pères revenaient au « monde, ils chercheraient l'Église dans l'Église même, « et l'on aurait peine à leur persuader que ce soit celle « qu'ils ont gouvernée, celle que Jésus-Christ a instituée. « Quelle douleur ne ressentiraient-ils point de n'y voir « aucun vestige de leur piété, nul reste de leur dévotion, « nulle ombre de ce qu'elle était de leur temps! »

Après avoir ainsi donné verbalement un résumé du

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

travail de l'Université, le recteur s'agenouilla devant le roi et lui remit le traité écrit en latin par maître Nicolas Clémengis, qu'on avait relié avec soin, dans la forme d'un livre. Le roi ordonna qu'il en fût fait une traduction en français, pour mieux en délibérer, et indiqua une seconde audience. Dans l'intervalle, le cardinal de Luna se donna tant de peine que tout changea. Lorsque l'Université se présenta, le chancelier lui signifia, par l'ordre du roi, de ne plus s'occuper de cette affaire, de ne plus recevoir aucune lettre à ce sujet, et d'apporter, sans les ouvrir, celles qui pourraient lui être adressées. Le prétexte fut que le duc de Berri, qui avait donné ordre à l'Université d'examiner la question, était absent. Or, il n'était parti que pour donner lieu à cette réponse. L'Université, mécontente d'être ainsi jouée, signifia tout net qu'elle allait cesser ses leçons et ses prédications[1].

Alors on permit à l'Université d'entrer en correspondance avec le pape Clément. Elle lui envoya le traité de maître Clémengis, en y joignant une lettre fort pressante. Le message fut remis au pape en pleine assemblée des cardinaux; il en commença la lecture; mais, après s'être contraint un moment, ses yeux s'allumèrent de fureur, et, n'y pouvant plus tenir : « Voici, dit-il, un libelle diffa- « matoire contre le saint-siége apostolique; il regorge « d'injures et de calomnies aussi indignes d'être écoutées « que d'être lues. » Il rentra dans sa chambre tout ému de colère. Les cardinaux n'en continuèrent pas moins à délibérer sur le message de l'Université. Il les manda pour leur en faire ses reproches, et, les ayant trouvés assez favorables aux opinions de l'Université, son chagrin s'en accrut tant qu'il mourut peu de jours après, le 16 septembre 1394, laissant un très-riche trésor.

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Dès que la nouvelle fut connue à Paris, le conseil du roi s'assembla, et pensa presque unanimement que cette circonstance devait rendre plus facile l'union de l'Église. Le roi écrivit sans tarder aux cardinaux d'Avignon qu'il les priait de différer l'élection jusqu'à ce qu'il leur eût envoyé une ambassade solennelle. Le lendemain l'Université s'assembla. Elle approuva d'abord grandement la démarche qu'on avait conseillée au roi; elle proposa en outre de convoquer une assemblée des prélats et barons du royaume, des personnages les plus savants et les plus honorés des universités, et des plus notables de la bourgeoisie des bonnes villes, pour avoir leur avis dans une conjoncture si importante; en même temps elle conseilla d'écrire au pape Boniface pour lui inspirer un esprit de paix et de conciliation; enfin elle demanda la permission de recevoir et d'ouvrir les lettres à ce sujet, de la part des plus célèbres écoles de la chrétienté.

Ces propositions furent trouvées raisonnables. Le roi gourmanda assez doucement l'Université d'avoir cessé son enseignement, et elle promit de le reprendre; puis le duc de Berri conseilla d'envoyer pour ambassadeurs à Avignon, non des prélats ou des docteurs de l'Université, qui seraient vus avec méfiance, mais des laïques et des chevaliers. Le sire de Roye et le maréchal de Boucicault furent donc chargés de nouvelles lettres du roi, où il pressait encore plus les cardinaux de différer l'élection jusqu'à ce que son oncle de Bourgogne, pour lors absent, fût revenu et eût donné ses conseils sur cette grande et sainte affaire.

Le cardinal de Luna sut rendre vaines toutes ces sages mesures. Il commença par faire résoudre aux cardinaux de n'ouvrir la première lettre du roi qu'après l'élection consommée; puis il leur persuada habilement qu'il n'y aurait rien de meilleur pour la paix de l'Église que de nommer

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

un pape prêt à tout sacrifier pour ramener l'unité, qui traiterait en leur nom, sans songer en rien à son intérêt particulier, et qui n'accepterait la papauté que pour la résigner s'il le fallait. Aussi fut-il élu tout d'une voix; on se pressa si fort que les ambassadeurs du roi n'eurent pas le temps d'arriver.

Benoît XIII, c'était le nom qu'avait pris le nouveau pape d'Avignon, commença par écrire au roi de France ce qu'il avait dit aux cardinaux, protestant de son humble et unique désir de pacifier l'Église, et jurant qu'il préférait la contrainte d'un cloître ou la solitude d'un ermitage à une grandeur qui perpétuerait le schisme de l'Église. Il répondit dans le même sens à l'Université, qui lui avait écrit une lettre où son devoir était sévèrement tracé.

Dans ces circonstances, le roi convoqua pour le 2 février 1395 une assemblée du clergé de France, qui devait se réunir avec les gens de son conseil et le chancelier. En attendant, le roi différa d'envoyer à la confirmation du nouveau pape le rôle des bénéfices de collation royale. Le duc de Bourgogne s'abstint aussi d'aucune reconnaissance formelle du pape; autant en firent le duc d'Orléans et les autres grands seigneurs. Mais le duc de Berri se prononça pour le pape et lui fit présenter un rôle de bénéfices. C'est ce qu'avait fait aussi l'Université, au premier moment, lorsqu'elle avait reçu l'assurance des bonnes intentions de Benoît XIII.

Une affaire importante avait retenu le duc de Bourgogne absent des conseils du roi, que son esprit de sagesse et de prévoyance avait cependant dirigés. Le duc de Bretagne, lorsqu'au commencement de l'année le roi lui avait envoyé deux de ses conseillers, s'était montré aussi peu raisonnable que de coutume. « Que viennent faire ici ces « Français? disait-il; qu'ils s'en aillent, au nom du dia- « ble! Je n'ai que faire d'eux. » Il avait même d'abord

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

refusé de leur délivrer un sauf-conduit pour venir jusqu'à lui. Après avoir consenti à les admettre, il ne leur avait donné que de vagues réponses. Pendant leur séjour, il surprit par trahison la Roche-Derrien, un des châteaux du sire de Clisson, et le rasa entièrement. Les envoyés revinrent et rendirent compte du peu de succès de leur commission. Mais le duc de Bourgogne avait résolu de terminer cette affaire. Vers le mois d'octobre, il arriva à Ancenis, à la tête d'une suite nombreuse et brillante, qui pouvait même passer pour un armement, car il avait avec lui deux cents hommes d'armes et des arbalétiers. Déjà, selon sa coutume, il s'était fait précéder par de superbes présents, qu'il avait envoyés au duc de Bretagne, et qui consistaient en vins de Bourgogne et en tapisseries de Flandre. Il conclut enfin un traité de paix entre le roi et le duc de Bretagne, et fut pris pour arbitre par le sire de Clisson, le comte de Blois et le duc de Bretagne. Il n'avait pas le loisir de régler définitivement toutes ces difficultés, et leur promit d'envoyer de Paris sa sentence arbitrale [1].

Comme c'était le seul appui du duc Philippe qui rendait le duc de Bretagne si hautain et si présomptueux, dès qu'il se fut employé sincèrement à tout apaiser, le duc de Bretagne se hâta de se réconcilier avec le sire de Clisson. Il commença par lui faire écrire une lettre qu'il dicta lui-même, le priant, avec de fort douces paroles, qu'ils eussent ensemble un entretien secret. Lorsque la lettre fut remise au sire de Clisson, il ne pouvait en croire ses yeux; il la relut par trois fois, regarda le sceau privé du duc, qu'il connaissait bien, et parut émerveillé d'un langage si courtois et si aimable. Cependant il n'osait prendre confiance, ayant été trahi une fois. Il répondit donc une lettre du même langage; mais il demandait, avant de se

[1] *Histoire de Bourgogne;* d'Argentré.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

rendre à cet entretien, que le fils du duc lui fût remis en otage, promettant qu'on en aurait grand soin. Puis il rappela l'envoyé du duc et lui remit sa lettre, à la grande surprise de tous ses gens; depuis longtemps ils étaient accoutumés qu'il fît mettre à mort ou dans quelque rude prison tous ceux qui tenaient en quelque chose au duc de Bretagne.

Le duc, recevant cette réponse, dit, après y avoir un peu pensé : « Puisque je veux son amitié, il faut que « je lui donne toutes preuves de la mienne. » Et il envoya son fils, par le sire de Montbourcher et le vicomte de Rohan, chez le connétable, au château de Josselin. « Vous « voyez, lui dirent les chevaliers, quelle est la bonne vo- « lonté du duc; ce qui est dans sa parole est dans son « cœur. » Le sire de Clisson s'humilia beaucoup. « Je « le vois bien, dit-il; c'est à moi présentement à lui prou- « ver toute mon obéissance. Et savez-vous comment il a « bien voulu m'écrire? » Il leur montra alors la lettre du duc. « Sire, répondirent-ils, il nous avait bien dit tout « son désir de vivre en paix avec vous, et vous pouvez « nous en croire, car nous sommes de vos parents. » Il s'apprêta donc à partir avec les trois chevaliers et l'enfant, qu'il voulut ramener au duc, tant sa confiance était gagnée. Arrivé près de Vannes, il descendit de cheval à une église des frères prêcheurs, hors la ville. Le duc de Bretagne vint le trouver. Ils parlèrent un moment ensemble; puis, pour être plus seuls, à leur aise, ils prirent une petite barque, et s'allèrent mettre en un navire qui était à l'ancre dans la rivière. Là il se jurèrent bonne et sincère amitié [1].

Le concile du clergé de France se tint à l'époque indiquée. On pensa, tout comme l'Université, qu'un concile

[1] Froissart; d'Argentré.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

général présentait beaucoup de difficultés et d'inconvénients ; qu'un arbitrage était presque impossible à régler, et semblait répugner à l'idée de souveraineté suprême du pape : restait donc la double cession ou abdication. Le clergé conjurait le roi d'employer tous ses efforts à faire réussir ce moyen, ou de sommer le pape d'en indiquer un autre, si celui-là ne lui semblait pas convenable. Avant tout, le clergé déclarait au roi que la pire de toutes les résolutions serait d'employer les voies de fait et la force des armes. « Ce serait, disait-on, allumer une guerre longue et cruelle entre les princes chrétiens, et donner aux opinions une obstination plus grande [1]. » Afin de mieux réussir et d'amener le pape plus sûrement à un parti de modération, il fut résolu que le duc d'Orléans, le duc de Bourgogne et le duc de Berri se rendraient eux-mêmes à Avignon avec l'évêque de Senlis, les députés de l'Université et les hommes les plus habiles du conseil du roi.

Cette ambassade, telle qu'il ne s'en était jamais vu, se réunit d'abord à Dijon, puis s'embarqua à Châlons, où le duc de Bourgogne avait, avec sa magnificence accoutumée, fait préparer des bateaux pour une si nombreuse suite. Il emportait aussi avec lui grande abondance de vins de Bourgogne et de tapisseries de Flandre, pour donner au pape et aux cardinaux. Les princes arrivèrent à Lyon le 8 de mai ; là ils rencontrèrent les ambassadeurs du roi de Hongrie, qui venaient implorer les secours du roi de France contre les Turcs. Ils leur firent excellent accueil, et les engagèrent à poursuivre leur route vers Paris, où ils iraient bientôt les retrouver ; le duc de Bourgogne et le duc d'Orléans leur donnèrent même pour les accompagner des gens de leurs maisons.

La comtesse douairière de Savoie, Bonne de Bourbon,

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

se trouvait aussi à Lyon. Elle y était venue pour terminer de longs différends qu'elle avait depuis longtemps avec le chapitre de Lyon pour la possession de certains domaines. Ce chapitre avait pour grands amis et protecteurs les ducs de Bourgogne et de Berri. Depuis quelques années ils étaient venus souvent à Lyon et avaient chaque fois fait de riches présents et donations à l'église cathédrale. Le chapitre les avait nommés chanoines d'honneur, dignité qui n'avait encore été conférée qu'au roi. Plus tard, le chapitre fit placer dans l'église de Saint-Jean leurs statues, avec celle du roi et du pape Clément. Lorsqu'ils venaient à Lyon, ils siégeaient dans leur stalle avec l'aumusse et le surplis. Le duc de Bourgogne, qui s'était déjà entremis des difficultés entre le comte de Savoie et le chapitre, fut choisi pour médiateur [1].

Enfin, le 22 mai, les princes arrivèrent à Villeneuve-lès-Avignon. Le pape les envoya chercher sur-le-champ avec les plus grands honneurs. Le duc de Berri, portant la parole, remit au pape, en s'agenouillant devant lui, la lettre de créance du roi : « Très-saint Père, lui dit-il, « nous sommes ici venus devant votre paternité par com- « mandement exprès du roi notre seigneur, qui nous a « chargés de ses lettres, et nous a ordonné de vous pro- « poser quelque chose touchant l'union de l'Église. Nous « nous acquitterons volontiers de notre message s'il vous « plaît de nous donner audience. » Il leur répondit qu'ils devaient être fatigués de leur long voyage, qu'il les reverrait le lendemain et leur indiquerait un jour d'audience.

Elle eut lieu le surlendemain, en présence de vingt cardinaux. Maître Gilles Deschamps, célèbre professeur de théologie, porta la parole. Le duc de Bourgogne avait eu soin auparavant de lui faire d'avance dire un discours,

[1] Actes capitulaires du chapitre de Lyon.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tant l'affaire demandait de ménagements. Selon l'usage du temps, il prit un texte ; ce furent les paroles du psaume : « *Illuminare his qui in tenebris et in umbra mortis* « *sedent, ad dirigendos pedes nostros in viam pacis.* » Le pape, qui était un habile et savant homme, lui répondit à l'instant, et aussi sur un texte : « *Subditi estote* « *omni creaturæ propter Deum, sive regi tanquam præ-* « *cellenti, sive ducibus tanquam ab eo missis.* » Son discours fut rempli de force, de grâce, d'adresse ; tout en donnant les plus grandes louanges aux dessins du roi, il resta dans des termes vagues.

Chaque jour il y avait ainsi des conférences, toujours avec de grands discours faits sur un texte des saintes Écritures, le pape protestant toujours de son dévouement à la paix de l'Église, et ne proposant d'autres moyens qu'une conférence avec l'autre pape. Il souhaita parler aux princes en conversation particulière ; ce ne fut pas l'avis de plusieurs des conseillers, qui craignaient sans doute que le pape n'obtînt par là quelque avantage. Cependant, le vendredi d'après la Fête-Dieu, après avoir assisté aux vêpres avec le pape, les ducs de Berri et d'Orléans s'en allèrent souper, et le duc de Bourgogne, qui jeûnait, demeura. Il y eut un long entretien, dont il rendit compte au conseil, et où il soutint avec fermeté l'opinion du roi. Quelques jours après, le pape eut aussi un entretien avec le duc de Berri, puis avec le duc d'Orléans, qui se confessa à lui et reçut la communion de sa main.

Toutes les excuses et toute l'habileté du pape Benoît ne lui servirent à rien. Les ambassadeurs continuèrent à le serrer de près, et à rejeter tous les moyens de délai qu'il proposait chaque jour. Ils firent voir si clairement le désir sincère que le roi avait de guérir les maux de l'Église et conduisirent si bien cette affaire que tous les cardinaux, à la réserve du cardinal de Pampelune, se rangèrent de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

l'opinion de la France, et finirent par supplier le pape d'adopter la voie de cession. Son refus semblait d'autant plus surprenant qu'avant l'élection il avait lui-même fait signer à tous les cardinaux une promesse que le pape qui allait être élu consentirait à tout moyen de faire cesser le schisme, « même la cession. »

Enfin, le 8 juillet, le duc de Berri répondit au pape, qui, après une dernière audience, priait encore affectueusement les princes de rester à dîner avec lui, qu'ils avaient assez mangé et parlé ensemble, et que, puisqu'il ne voulait pas consentir au moyen proposé par le roi, les ambassadeurs n'avaient plus à revenir [1].

En effet ils retournèrent le lendemain à Paris. De grandes affaires les y rappelaient en hâte. Le roi d'Angleterre désirait la paix autant que le roi de France, bien qu'un fort parti dans son Parlement et dans toute la communauté d'Angleterre y fût opposé, et que le duc de Glocester, son oncle, fût le chef de ce parti. Pour mieux montrer sa volonté, ayant perdu sa femme, madame Anne de Bohême, il résolut de demander en mariage madame Isabelle, fille du roi de France, qui cependant n'avait alors que sept ans. Il eût préféré sans doute épouser une fille de Bourgogne ou de Hainaut : cela eût moins déplu aux Anglais et aurait servi aussi de lien pour la paix; mais les filles du duc de Bourgogne étaient pourvues ou promises [2].

Ce fut pour proposer ce mariage qu'arrivèrent, au mois de juillet, l'archevêque de Dublin, le comte de Rutland, amiral, et le comte de Northampton, maréchal d'Angleterre, à la tête d'une brillante ambassade, composée de plus de cinq cents personnes. Le roi les défraya et les reçut avec une grande magnificence : on leur donnait

[1] Le Religieux de Saint-Denis. Juvénal. — [2] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

deux cents écus par jour pour leur dépense, et souvent ils dînaient chez le roi ou chez les princes. Tous les plus grands seigneurs du royaume avaient été mandés pour donner leur avis sur une telle proposition. Plusieurs s'étonnaient de voir les Anglais, qui avaient fait à la France une guerre si longue et si cruelle, montrer un tel désir de traiter. Ils ajoutaient que le roi ne pouvait en aucune façon accorder sa fille à un prince qui était encore son ennemi, et qu'il fallait du moins qu'auparavant la trêve devînt une solide paix. Mais le chancelier de France, messire Arnaud de Corbie, homme sage, habile et prévoyant, disait au roi et à ses oncles : « Messeigneurs, il « faut entrer dans la maison par la bonne porte. Or, ce « roi Richard témoigne bien, en demandant à s'allier à « nous par mariage, qu'il porte un véritable amour au « royaume de France et à nous. Son oncle, messire Tho- « mas, duc de Glocester, est entièrement contraire à sa « volonté ; rien ne peut briser sa résistance à la paix, et « vous avez vu que les pourparlers d'Amiens et de Lelin- « ghen n'ont amené qu'une trêve seulement. Mais, lorsque « le roi d'Angleterre sera ainsi lié, il aura beaucoup plus « de force contre le duc de Glocester. Recevons donc bien « ses demandes et ses propositions ; faisons tant que ses « ambassadeurs s'en aillent contents de nous. » Les oncles du roi penchaient assez vers cet avis, surtout le duc de Bourgogne, qui ne craignait rien tant que la guerre, à cause du comté de Flandre. Avant de donner une réponse favorable, il y eut beaucoup de conseils et de délibérations. En attendant, on faisait le plus gracieux accueil aux ambassadeurs. On leur alléguait seulement la jeunesse de l'enfant, et aussi l'engagement pris, par le traité de Tours, de la marier avec le fils du duc de Bretagne. Enfin on permit aux ambassadeurs d'être présentés à la reine et à ses enfants, qui habitaient l'hôtel Saint-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Paul, tandis que le roi demeurait au château du Louvre [1].

Lorsque les ambassadeurs eurent offert leurs respects à la reine, ils s'avancèrent vers madame Isabelle, et le maréchal d'Angleterre, mettant un genou en terre devant elle, lui dit : « Madame, s'il plaît à Dieu, vous serez « notre dame et reine d'Angleterre. — Sire, répondit la « jeune fille d'elle-même, tant elle avait été bien ensei- « gnée, s'il plaît à Dieu et à monseigneur mon père que « je sois reine d'Angleterre, je le serai volontiers, car on « m'a bien dit que je serais une grande dame. » Puis elle prit le maréchal par la main, et, le faisant lever, elle le mena à la reine sa mère. Les ambassadeurs furent charmés de la manière, de la contenance, de la grâce et de l'esprit de cette jeune fille de France; ils disaient entre eux qu'elle serait une noble et excellente dame.

Il fut convenu que les ambassadeurs retourneraient en Angleterre avec une réponse courtoise, pareille pour ainsi dire à une promesse, et qu'ils reviendraient au printemps prochain, lorsque les jours commenceraient à être plus longs et les mers moins orageuses; ils devaient alors rapporter le pouvoir de conclure le mariage, et, sinon la paix, du moins une trêve de vingt-huit ans.

Le roi d'Angleterre se tint heureux de cette réponse et n'avait pas une autre pensée que ce mariage. En France, beaucoup de seigneurs, dans le conseil du roi, blâmaient une telle précipitation et se plaignaient de n'avoir pas été écoutés. « A quoi sera-t-il bon, disaient-ils, que le roi « d'Angleterre ait pour femme la fille du roi, lorsque « leurs royaumes, leurs gens et eux-mêmes se haïront et « se feront la guerre? Cela était à considérer. » Tel était l'avis des ducs de Berri et d'Orléans. Le roi, le duc de Bourgogne et le chancelier penchaient davantage vers la

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

paix; cependant ils ne voulaient rien contre l'honneur du royaume [1].

Pour mieux réussir à avoir la paix, et surtout pour essayer de persuader le duc de Glocester, le conseil du roi imagina d'envoyer en Angleterre Robert-l'Ermite, cet homme saint et éloquent que le duc de Lancastre avait pris fort en gré, et que le roi d'Angleterre avait envie de voir. On lui donna une modeste suite de sept chevaux; on lui remit des lettres de créance, et il partit. Le roi Richard lui fit un excellent accueil, et prit plaisir à lui entendre raconter tout ce qu'il avait vu chez les Turcs et les Sarrasins et en Syrie, grand sujet de curiosité pour tous les chevaliers. Il alla ensuite visiter le duc de Glocester, qu'il trouva froid à toutes les paroles de paix; il répondait seulement que la chose regardait le roi et non pas lui. Enfin, pressé par le saint ermite, ce duc lui dit : « Robert, quoi-« que vous soyez écouté et cru des rois et des seigneurs « des deux royaumes, et que vous ayez grande voix et « audience en leur conseil, la paix est une telle affaire « qu'il faut plus grand que vous pour la traiter; je vous « le dis ici comme je vous l'ai dit ailleurs. Je ne suis point « contraire à la paix, mais je ne veux pas qu'elle se fasse « aux dépens de l'honneur de l'Angleterre. Mon père et « mon frère le prince de Galles l'avaient autrefois accordée « au roi Jean ; les Français ont traîtreusement enfreint et « violé cette paix qu'ils avaient jurée. Ils ont repris et saisi « les terres et seigneuries qu'ils avaient cédées par traités « au feu seigneur mon père. Ils n'ont pas même payé la « rançon de leur roi. C'est de tout cela que je me sou-« viens, Robert, et ces choses m'aigrissent l'âme quand « elles me reviennent. Aussi, et moi et beaucoup d'autres, « dans le royaume, nous nous étonnons que le roi notre

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« sire soit assez jeune, assez oublieux du temps passé, « assez peu attentif au temps présent, pour s'allier à nos « ennemis et dépouiller ainsi l'Angleterre [1].

« — Très-cher sire, répliqua Robert, Notre-Seigneur « Jésus-Christ souffrit mort et passion sur la croix pour « nous autres pauvres pécheurs, et il a pardonné sa mort « à ceux qui le crucifiaient. Qui veut avoir le paradis doit « donc aussi savoir pardonner. Toute malveillance, haine « et rancune fut oubliée par vos pères le jour où ils firent « la paix à Calais. Depuis, de longues et cruelles guerres « se sont renouvelées ; mais ce fut par la faute des deux « partis. Nonobstant la paix, toutes ces méchantes gens, « appelées scompagnies, la plupart Anglais et Gascons, su- « jets de votre père et du prince de Galles, attaquèrent le « royaume de France sans motifs et le désolèrent plus « qu'il ne l'avait été auparavant. Le sage Charles V, voyant « son royaume ainsi ravagé, fut pressé par tous ses vas- « saux de mettre ordre à de telles offenses. C'est pour cela « qu'il s'allia aux grands barons de Gascogne, que le prince « de Galles avait poussés à bout, comme ils savaient bien « le prouver. De là est venue cette guerre, qui a produit « tant de malheurs, détruit tant de peuples, ravagé tant « de pays; elle a tellement affaibli la chrétienté que les en- « nemis de Dieu se sont réveillés et enhardis. Ce Turc, « qu'on nomme le Bazac ou l'Amorabaquin, a conquis « une grande partie de la Grèce, a pris le royaume d'Ar- « ménie, et va chasser le roi de Chypre, votre parent. Mais « si la paix se fait entre la France et l'Angleterre, comme « Dieu le veut, les chevaliers et les écuyers qui cherchent « à s'avancer s'uniront contre le Turc. Ainsi ceux qui « s'opposeront à cette paix le payeront cher dans cette vie « et dans l'autre. »

1 Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Robert passa deux jours chez le duc de Glocester à lui parler de la sorte; on le traita fort bien, on lui fit honneur, mais il ne put rien gagner sur l'esprit du duc; il restait ferme dans ses opinions; ses paroles étaient toujours hautaines et haineuses contre la France. Cela n'empêcha pas la longue trêve et le mariage de se conclure.

Au commencement de l'année 1396, les ambassadeurs d'Angleterre revinrent à Paris, munis d'une procuration de leur roi; elle portait que, pour faire cesser la cruelle effusion du sang humain et les innombrables désordres de la guerre; pour parvenir plus tôt à un bon traité de paix; pour rendre le repos, non-seulement aux royaumes, terres, seigneuries et sujets des deux parties, mais aussi à toute la chrétienté; pour le bien et l'union de l'Église catholique; pour la confusion des infidèles, ennemis de la foi chrétienne, Richard, roi d'Angleterre, avait donné pouvoir de conclure son mariage avec madame Isabelle, fille aînée de son cousin le roi de France, dont la renommée publiait à la fois la haute et noble origine et la modestie des mœurs, toute jeune qu'elle était et dans un âge aussi tendre. Les ambassadeurs étaient aussi autorisés à contracter les fiançailles par paroles de futur, et le mariage par paroles de présent, de la manière la plus convenable et la mieux séante, ainsi qu'à accepter le consentement de ladite dame. La procuration faisait aussi mention des stipulations pour la dot, le douaire, l'époque du départ de la princesse, l'équipage qu'on lui donnerait et les dépenses de son entretien.

Dès le 29 octobre précédent, le roi de France avait donné aussi sa procuration aux ducs d'Orléans, de Bourgogne, de Berri et de Bourbon, où se trouvaient exposés les mêmes motifs et le même désir de paix et d'alliance entre les deux royaumes.

La dot fut réglée à huit cent mille francs d'or, dont trois cent mille payables sur-le-champ, cent mille francs au

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

moment où la princesse irait habiter avec le roi d'Angleterre, puis cent mille francs d'année en année. Les ambassadeurs anglais avaient eu ordre de demander deux millions, et permission de se rabattre à la moitié. Il fut stipulé que les enfants provenant de ce mariage ne pourraient prétendre aucun droit à la couronne de France; le roi d'Angleterre faisait, pour la forme, la réserve des anciens droits qu'il prétendait.

Enfin il fut convenu que le père de ladite dame serait tenu de l'habiller, de la parer de joyaux, et de la faire conduire et accompagner à ses dépens, honorablement et selon sa condition, jusqu'à Calais, où le roi d'Angleterre la recevrait comme il le devait [1].

Ce contrat fut signé le 9 de mars 1396, et les noces furent, comme on peut croire, magnifiques. Chacun disait que nul pays n'égalait la France pour la pompe et les superfluités. Les rois et les princes se donnèrent de merveilleux présents. Tout cela ne se faisait peut-être pas dans l'intérêt ni pour l'honneur des deux royaumes [2]; cependant ce mariage leur promettait une heureuse paix. Ce fut à cette occasion que le sire de Craon obtint son pardon. Déjà il avait reparu à Paris, sur sauf-conduit du duc de Bourgogne, pour venir voir juger le procès qu'il avait au Parlement avec la reine de Sicile. Le Parlement l'avait condamné à payer sur-le-champ cent mille francs, et, n'ayant pu se les procurer, il était tenu en prison au château du Louvre. La duchesse de Bourgogne lui conseilla de faire demander à la reine de Sicile, par madame Isabelle, un délai de quinze jours pour recueillir de l'argent. La jeune princesse, qui, tout enfant qu'elle était, savait déjà bien faire la reine [3], ce qui était très-plaisant à voir, sollicita cette grâce de sa tante et l'obtint. Elle fut peu profitable au sire de Craon;

[1] Le Religieux de Saint-Denis. — [2] Juvénal. — [3] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ne trouvant nul ami qui voulût l'aider ni le cautionner, il fut obligé de se remettre en prison ; il y passa encore longtemps, et on le traitait assez durement.

Dix jours après le mariage, la trêve de vingt-huit ans fut également signée par les oncles du roi et les ambassadeurs anglais.

Pendant que cette affaire se traitait, une autre non moins importante occupait les conseils du roi. Les ambassadeurs de Hongrie, qui étaient arrivés vers le milieu de l'année précédente, avaient raconté toute leur détresse. Peu d'années avant, le roi avait remporté une grande victoire sur les Turcs, où Amurath avait péri ; elle avait donné lieu en France aux plus solennelles actions de grâces. Depuis, se voyant menacé par Bajazet, fils d'Amurath, il avait déjà eu recours au roi et à la vaillance des chevaliers français. Le connétable, bien peu après son élévation, avait voulu la mériter par quelque nouvel exploit. Le roi avait accordé à ses instances la permission de conduire cinq cents lances au secours du roi de Hongrie. Bajazet, changeant tout à coup de dessein, s'était retiré avec son armée, et les chevaliers français n'avaient trouvé d'autre occasion de guerroyer que d'aider le roi de Hongrie à réduire la Valachie, qui lui était rebelle et que l'hérésie infectait.

Maintenant Bajazet revenait avec une armée redoutable. Lui-même avait annoncé au roi de Hongrie qu'il allait envahir son pays, que de là il traverserait les royaumes de la chrétienté, et arriverait à Rome pour y faire manger l'avoine à son cheval sur le maître-autel de Saint-Pierre [1]. Il se vantait de ranger sous sa seigneurie tous les États chrétiens, laissant ensuite chacun suivre sa loi. C'était un évêque et deux des principaux chevaliers de Hongrie qui avaient apporté les lettres où le roi de Hongrie faisait part

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de ces terribles menaces à son cousin le roi de France. Ces ambassadeurs émurent le cœur de tous les nobles chevaliers, en rapportant les effroyables cruautés des Turcs envers les malheureux chrétiens. Le connétable et le maréchal Boucicault, qui avaient connu le roi de Hongrie, et avaient voyagé chez les infidèles, étaient les premiers à dire que le devoir de tout vaillant homme était d'aller combattre les mécréants et d'entreprendre cet honorable voyage.

Le plus puissant protecteur des envoyés de Hongrie était le duc de Bourgogne ; nul n'avait tant de zèle que ce prince pour illustrer la foi chrétienne. Souvent il avait dépensé de fortes sommes pour payer aux premiers chevaliers de France ou de Bourgogne leur voyage en Prusse ; de la sorte il était devenu fort ami du grand-maître de Prusse. En revenant d'une de ces pieuses entreprises, Pierre de La Tremoille avait persuadé à son maître que rien ne serait plus glorieux qu'une croisade en Hongrie contre l'Amorabaquin. Alors le Duc, se concertant toujours avec le grand-maître, avait envoyé le sire Guillaume de La Tremoille au roi de Hongrie, lui faisant conseiller de demander les secours de la France par une solennelle ambassade[1]. C'était donc à sa persuasion qu'elle était venue. Il commença par combler de dons splendides les envoyés hongrois. Il fut leur appui dans le conseil du roi, et les desseins que l'on conçut ne contribuèrent pas peu à rendre plus faciles et plus prompts les traités avec le roi d'Angleterre. Le roi pensa que, comme chef de tous les rois chrétiens, c'était à lui d'empêcher que la sainte chrétienté fût ainsi foulée aux pieds, et de punir les forfanteries de ce mécréant. Il ne voulut point trahir l'espérance du roi de Hongrie, qui avait compté sur l'assistance des princes de la noble fleur de lis.

[1] Manuscrit de la bibliothèque de Dijon.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

C'était surtout à l'hôtel d'Artois, chez le duc de Bourgogne, qu'il était question d'une si sainte entreprise. Elle était le sujet des entretiens des barons et des chevaliers, de l'amiral de Vienne, du sire de Guy de La Tremoille, de son frère Guillaume et de bien d'autres. Il en avait été tant parlé devant le comte de Nevers, fils aîné du Duc, qu'il résolut de consacrer sa jeunesse et ses premières armes au service de Dieu. Il avait pour lors vingt-deux ans; il était courtois, semblait doux dans ses manières; tous les chevaliers et écuyers de Bourgogne et des autres pays l'aimaient beaucoup. « S'il plaisait, disait-il, à mes deux seigneurs, « monseigneur le roi et monseigneur mon pèrec, je me « ferais volontiers chef de cette armée et de ce voyage. « Cela me convient fort, car j'ai envie de me faire con- « naître. — Parlez-en à votre père, lui répondit-on; s'il « veut que vous y alliez, il en traitera avec le roi. Il n'y a « rien à faire sans sa volonté. » Il ne tarda guère à prier humblement le duc de Bourgogne de consentir à ce voyage de Hongrie. Les sires Guy et Guillaume de La Tremoille étaient présents. « Monseigneur, dirent-ils, « rien n'est si raisonnable que la prière que vous fait « messire Jean de Bourgogne. Il est temps qu'il reçoive « l'ordre de chevalerie, et il ne peut l'acquérir plus hono- « rablement qu'en combattant les ennemis de Dieu et de « notre foi. Le roi de France ne pourrait non plus choisir « un plus noble chef que son cousin germain; et vous « verriez que beaucoup de chevaliers, qui désirent s'a- « vancer, s'empresseraient de marcher à sa suite. — Vous « avez raison, et tel a été depuis longtemps notre dessein, « répondit le Duc; nous ne voulons ni arrêter ni briser « la bonne volonté de notre fils. Il faut en parler au roi [1]. »

Le comte de Nevers fut donc nommé chef de l'entreprise;

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

les ambassadeurs partirent, publiant par toute la chrétienté la nouvelle de cette croisade des chevaliers français ; ils obtinrent passage à travers l'Allemagne et l'Autriche, firent préparer des provisions pour l'armée, et informèrent les grands-maîtres de Rhodes et de Prusse qu'ils eussent à prendre courage contre les infidèles. Cependant tout se disposait en France. Les chevaliers accouraient en foule ; tous ceux du royaume y seraient allés, si on les en eût crus. Le comte d'Eu, connétable de France, devait commander l'armée sous le nom du jeune comte de Nevers. L'amiral de Vienne, le maréchal Boucicault, les deux sires de Bar et le comte de la Marche, cousins du roi, le sire de Saimpy, le sire de Roye, le sire de La Tremoille devaient faire partie de ce voyage. C'était une belle chose que de voir tant de nobles chevaliers et écuyers visiter les églises et prier Dieu pour attirer sa bénédiction sur leur sainte entreprise. Le duc de Bourgogne conduisit lui-même son fils à Saint-Denis, mais ne voulut pas encore le faire chevalier. « Il recevra l'accolade, disait-il, comme chevalier de Jésus-Christ, à la première bataille contre les « infidèles [1]. » Il lui composa une brillante maison des principaux chevaliers de Bourgogne, lui désigna de sages conseillers, fit recruter pour lui des corps d'archers et d'arbalétriers. Quant à ses équipages, on devait s'attendre à y voir éclater toute la magnificence de Bourgogne. Les bannières, les guidons, les housses étaient chamarrés d'or, d'argent et d'armoiries brodées. Les tentes et pavillons étaient de satin vert. La livrée, composée de plus de deux cents personnes, était aux mêmes couleurs. Les armures, la vaisselle, les habits, tout était resplendissant. Durant plus d'un mois, les chambellans ne savaient à qui entendre.

Tant de dépenses forcèrent, comme on peut croire, à

[1] Froissart ; le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

demander beaucoup d'argent au peuple. La Flandre, la Bourgogne, et chacun des États et domaines du Duc eurent à payer de fortes sommes. Il avait, selon les usages du temps, deux causes pour en demander : la chevalerie de son fils et le voyage d'outre-mer. La taille des villes et des campagnes ne suffisant pas, on taxa tous les possesseurs des fiefs, vieillards, femmes et enfants, qui ne pouvaient pas marcher à la croisade, et on leur fit, contre la coutume, acquitter leur service en argent. A toutes ces ressources il fallut encore ajouter de grands emprunts faits à Venise et à Vienne [1].

Comme l'armée allait bientôt se mettre en route, arriva le sire de Coucy, qui revenait d'Italie, où il était allé soumettre la ville d'Asti, révoltée contre le duc d'Orléans son seigneur; avec son habileté accoutumée, il avait commencé à ménager les Génois, de telle sorte qu'ils se donnassent au roi, comme en effet ils tardèrent peu à le faire. Le sire de Coucy ne pouvait manquer une occasion telle que la croisade. Le duc et la duchesse de Bourgogne le mandèrent aussitôt à leur hôtel d'Artois, et lui dirent avec grande amitié : « Sire de Coucy, voici Jean, notre fils et notre « héritier, qui va entreprendre un grand voyage. Puisse-t-« il s'y montrer pour l'honneur de Dieu et de la chrétienté ! « Nous savons que, de tous les chevaliers de France, vous « êtes le plus entendu et le plus éprouvé en toutes choses. « Nous vous prions tendrement et loyalement de vouloir « bien, dans ce voyage, être le compagnon et le conseiller « de notre fils. Nous en saurons gré à vous et aux vôtres. « — Monseigneur, et vous, Madame, répondit le sire de « Coucy, votre prière est un ordre pour moi. J'irai, s'il « plaît à Dieu, à ce voyage; d'abord par dévotion, pour « défendre la foi de Jésus-Christ, et puis pour aider, puisque

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« vous le voulez, à monseigneur Jean votre fils, loyalement « et selon mon pouvoir. Mais, Cher Sire, et vous, Chère « Dame, ne pourriez-vous pas mieux placer votre con- « fiance? Messire le comte d'Eu, connétable de France, « et le comte de la Marche sont de votre sang et vos cou- « sins; ils sont aussi du voyage. — Ah! sire de Coucy, « reprit le Duc, vous en avez bien plus vu que nos cou- « sins, et vous savez bien mieux comme il se faut conduire « dans les différents pays. — En ce cas, Monseigneur, je « vous obéirai et partagerai cet emploi avec les sires de La « Tremoille et l'amiral de France [1]. »

Ce fut le 6 avril 1396 que le comte de Nevers partit de Paris. Le duc de Bourgogne le conduisit jusqu'à Dijon, où la duchesse était venue l'attendre. Là, toute sa famille se trouva réunie pour lui faire ses adieux. Enfin, le 30, il se mit en route pour la Hongrie, laissant son père et sa mère dans une inquiétude qui les portait à envoyer sans cesse des courriers pour avoir des nouvelles de leur fils [2].

Les chevaliers français prirent leur route à travers l'Allemagne et l'Autriche; dans leur espoir, ils se promettaient, après avoir délivré la Hongrie des Turcs, de poursuivre jusqu'à Constantinople, de passer l'Hellespont, d'entrer en Syrie, d'affranchir la Palestine et le saint sépulcre, et de revenir par la mer. Il leur semblait que rien ne dût résister à leur vaillance.

Cette ardeur des chevaliers de France aurait peut-être gagné les autres seigneurs de la chrétienté si leurs princes avaient eu autant de zèle que le roi de France pour la foi cacholique. Les chevaliers du Hainaut avaient surtout grand désir de s'illustrer dans cette croisade; ils en parlèrent au comte d'Ostrenant, gendre du duc de Bourgogne, qui ne souhaitait pas moins qu'eux d'accompagner son

[1] Froissart. — [2] *Histoire de Bourgogne.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

beau-frère le comte de Nevers. Il s'adressa donc à son père, le duc Albert de Bavière, régent du Hainaut : « Mon-« seigneur, lui dit-il, on dit que mon beau-frère de « Nevers a entrepris d'aller cet été en Hongrie combattre « l'Amorabaquin. Il doit se passer là de grands faits « d'armes Or, maintenant je suis de loisir, et ne sais « où aller pour guerroyer ; je voudrais bien avoir votre « permission de tenir compagnie à mon beau-frère ; mon-« seigneur et madame de Bourgogne m'en sauraient gré ; « j'emmènerais avec moi plus de cent chevaliers du Hai-« naut, qui viendraient volontiers avec moi. » A cela le duc Albert, qui était homme de grande prudence, répondit : « Guillaume, tu as donc envie de voyager, d'aller en « Hongrie et en Turquie faire la guerre à des gens qui ne « nous ont jamais fait le moindre tort? Tu n'as d'autre « raison pour cela que la vaine gloire du monde. Laisse « Jean de Bourgogne et nos cousins de France se jeter en « cette entreprise, et, puisque tu veux guerroyer, va-t-en « dans la Frise mettre à la raison nos sujets de ce pays, « qui ont tant d'orgueil et de rudesse, qui ne veulent pas « nous obéir ; je t'aiderai à cela. Il y a cinquante ans que « notre grand-oncle, le comte Guillaume, a été vaincu « par ces rebelles, et il y perdit la vie ainsi que toute sa « noblesse ; il est même encore gisant en un tombeau sur « terre ennemie ; va quérir le corps de notre oncle, rap-« porter ses armes et venger l'honneur de ta race. Je te « seconderai de grand cœur dans cette entreprise [1]. » Le jeune prince trouva le conseil sage et s'y rendit volontiers. C'était une guerre difficile, et l'on pouvait y acquérir grande renommée. Les Frisons étaient des gens sauvages et sans nulle connaissance des choses de l'honneur et de la chevalerie. Ils n'avaient jamais aimé ni reconnu aucun seigneur, quelque grand qu'il pût être ; leur pays est en-

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

touré presque de tous côtés de la mer; ce ne sont que rivières, canaux, îles et marécages; les habitants seuls savent comment s'en tirer. Aussi plusieurs comtes de Hollande et de Hainaut avaient, du temps passé, essayé de faire valoir leurs droits sur la Frise, sans y pouvoir réussir. Guillaume, comte de Hollande, étant devenu empereur d'Allemagne, avait voulu qu'ils se reconnussent vassaux de l'Empire et leur avait offert de grands avantages; ils refusèrent, et firent écrire sur leur monnaie la devise : « Mieux « vaut la liberté que l'or. » Guillaume eut alors recours à la force; il descendit dans la Frise, mais il y périt avec une armée nombreuse. C'était en 1256. Plus récemment, en 1346, un autre comte de Hollande, Guillaume IV, de la maison de Bavière, avait aussi tenté de soumettre les Frisons. Son entreprise fut plus malheureuse encore; la fleur de la noblesse de Hollande y mourut les armes à la main. Le comte Guillaume lui-même y fut tué, et l'on ne compta pas moins de dix-huit mille morts sur le champ de bataille. Depuis ce temps les Frisons avaient le renom d'être indomptables.

Le duc Albert commença par convoquer les États du Hainaut à Mons; il leur fit connaître son intention d'aller en Frise; il montra le droit qu'il avait sur ce pays, droit établi par les lettres apostoliques et impériales bien authentiques et scellées tant en cire qu'en plomb; ces lettres ne pouvaient laisser de doutes sur sa qualité de légitime possesseur. « Vous voyez donc bien, nobles seigneurs et « honorables hommes, que les Frisons doivent être nos « sujets; vous savez cependant que, comme gens sans foi « ni loi, ils sont désobéissants et rebelles à notre seigneu- « rie. Or tout homme doit garder et défendre son héritage, « ou même faire la guerre pour le ravoir : c'est son droit.

[1] *Histoire de Frise.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« Pourtant, mes très-chers seigneurs et bonnes gens, sans « votre secours, sans votre argent, nous ne pouvons mettre à « fin une telle entreprise. Nous vous prions donc de nous ai- « der, et de nous fournir des hommes d'armes et de l'argent. » Les États écoutèrent favorablement cette remontrance, et fournirent trente mille francs pour la guerre de Frise.

Ce fut d'abord en Angleterre que le comte d'Ostrenant s'adressa pour recruter des hommes d'armes; le comte d'Erby, fils du duc de Lancastre, voulut d'abord courir cette aventure, mais il en fut détourné par les conseils du duc de Gueldre. Ainsi il ne vint sous la bannière de Hainaut que quelques chevaliers, écuyers et archers d'Angleterre. Alors le duc Albert eut recours au roi de France, et lui envoya deux chevaliers qui étaient aimés et connus des Français : le sire de Jumont et le sire de Ligne, que le roi avait même nommé son chambellan. Ils trouvèrent grand accueil, surtout auprès du duc de Bourgogne, qui ne négligeait pas en cette occasion les intérêts de son gendre. « A quel propos, disaient cependant plusieurs des grands « seigneurs de France, le roi enverrait-il au secours de ces « gens du Hainaut? Ils viennent à nous au refus des « Anglais· N'est-ce pas là qu'est leur amitié, et le comte « d'Ostrenant n'a-t-il pas reçu, il y a peu de temps, « l'ordre de la Jarretière? » Quelques-uns s'efforçaient de justifier le duc de Bourgogne, mais presque tous l'accusaient d'employer toutes les forces du royaume pour l'avancement de lui et de sa famille. Bref, le conseil de France promit que cinq cents lances seraient envoyées à la guerre de Frise sous le commandement du comte de Saint-Pol et du sire d'Albret. Cette affaire se traitait et l'entreprise se préparait pendant que les chevaliers de la croisade poursuivaient leur long voyage [1].

[1] Froissart; le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Cependant le roi ne trouvait pas la santé, et sa raison était souvent troublée. Les plus habiles médecins employaient toute leur science à le guérir, mais n'y réussissaient en rien. Il finit par se fatiguer de leurs remèdes, et chassa même indignement d'auprès de lui maître Renault Freron, le plus célèbre d'entre eux. A peine s'était-il retiré de la cour que le roi tomba dans un accès plus terrible que jamais. Ce qui surprenait le plus, c'est qu'il reconnaissait et traitait doucement tous ses serviteurs, tandis qu'il oubliait ce qui avait rapport à lui-même. Il croyait s'appeler George, et disait que ses armoiries étaient un lion traversé d'une épée. Il brisait tous les vitraux où il voyait des fleurs de lis. La vue de la reine le mettait en fureur, et il méconnaissait aussi ses enfants [1].

Le mal n'était pourtant pas si continu qu'il ne laissât quelques intervalles. On en profitait pour le montrer à son conseil, pour lui faire recevoir quelque ambassade; alors il répondait avec assez de suite et de bon sens; mais l'instant d'après il poussait des cris et des gémissements, comme s'il eût été poursuivi par des ennemis ou percé de mille pointes de fer. Chaque fois que le vulgaire apprenait que sa maladie l'avait repris, on recommençait à tenir des discours injurieux à la duchesse d'Orléans et à lui attribuer quelque horrible maléfice. Le peuple voyait en elle la fille de ce seigneur de Milan dont on débitait tant d'horreurs, de ce tyran qui passait tout au plus pour être baptisé, qui s'était fait l'ami et l'allié des Turcs et de l'Amorabaquin, qui ne croyait plus en Dieu, qui était en commerce avec le démon. C'est ainsi qu'on l'avait prise en une injuste haine. On racontait, en outre, qu'ayant voulu empoisonner le Dauphin de France, un jour qu'il était chez elle à jouer avec son propre fils, elle avait jeté

[1] Le Religieux de Saint-Denis; Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

à ces deux enfants une pomme empoisonnée, et que, par hasard, son fils l'ayant mangée en était mort [1].

Enfin, la clameur devint si forte que le duc d'Orléans fut obligé de l'éloigner et de lui faire quitter, pendant quelque temps, Paris, où elle n'eût pas été en sûreté contre la fureur du peuple.

Lorsque le seigneur de Milan sut comment on traitait sa fille, il envoya des ambassadeurs à Paris pour s'en plaindre, et dire que, si quelqu'un maintenait rien qui fût contraire à l'honneur de la duchesse d'Orléans, il enverrait des chevaliers combattre pour elle. Le message fut assez mal reçu. On était pour lors mécontent de tout ce qu'il tramait en Italie contre les intérêts des Français et pour empêcher Gênes de se donner au roi. La colère du Milanais n'en devint que plus forte, et le bruit se répandit généralement qu'il trahissait les chrétiens auprès du Turc, en lui faisant donner des informations et des avis sur la marche et les projets de l'armée qui cheminait vers la Hongrie [2].

Le conseil du roi ne négligeait pas, durant ce temps-là, les bonnes dispositions du roi d'Angleterre, et s'efforçait de convertir la trêve en un traité de paix solide et avantageux. De son côté, le roi Richard désirait plus impatiemment chaque jour que madame Isabelle vînt en Angleterre; il en entretenait sans cesse le comte de Saint-Pol, son beau-frère, que le roi de France avait envoyé, en même temps que Robert-l'Ermite, pour continuer les pourparlers de la paix. « Quant au traité de paix, disait le roi « d'Angleterre, je le désire, mais je ne puis à moi tout « seul conclure cette affaire. Mes deux oncles de Lancastre « et d'York y inclinent assez; mais j'ai un autre oncle,

[1] Le Religieux de Saint-Denis; Froissart. — [2] Le Religieux de Saint-Denis; Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« messire de Glocester, qui est un homme trop habile et « trop dangereux. Il met à cela tout le trouble qu'il peut; « il remue les gens de Londres à sa volonté; il pourrait « mettre le pays en rébellion et soulever le peuple contre « moi. Or voyez quel péril si le peuple d'Angleterre se « révoltait avec mon oncle et les barons! Ma couronne « serait perdue, et je ne saurais comment résister; car « mon oncle de Glocester est si habile et si dissimulé « qu'on ne sait rien de ce qu'il veut faire.—Monseigneur, « répondait le comte de Saint-Pol, il faut l'entretenir de « douces et caressantes paroles. Donnez-lui beaucoup « d'argent; tout ce qu'il demandera, accordez-le : c'est le « moyen de le gagner ; et quand le mariage sera fini, que « votre femme sera ici, que tout sera fait et accompli, « alors le roi de France pourra vous aider : vous tiendrez « un autre langage, et vous soumettrez ces rebelles. — « Vous avec raison, mon cher frère, répliquait le roi ; « c'est cela que je veux faire. » Il pressa donc la cérémonie de la remise de madame Isabelle. Il fut convenu qu'il se rendrait à Calais, et le roi de France à Saint-Omer, pour lui amener la princesse [1].

Le duc de Bourgogne, par qui se conduisait tout ce traité, se rendit d'abord à Calais pour y conférer avec le roi d'Angleterre et régler d'avance tout ce qui se rapportait à une si grande entrevue. Il commença son voyage par aller solennellement faire ses dévotions à Saint-Denis et implorer la faveur divine. La réception qu'on lui fit à Calais fut honorable : les oncles du roi d'Angleterre vinrent au-devant de lui avec plus de cinq cents chevaliers. Tous les habitants de la ville étaient rangés sur son passage, vêtus de la même livrée. Il rendit ses hommages respectueux au roi d'Angleterre, et le lendemain l'accompagna à la pro-

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

cession de l'Assomption. Après le dîner, qui fut splendide, le roi lui donna un diamant très-précieux; et le Duc, qui n'était jamais en reste dans de telles occasions, offrit au roi deux pièces d'orfèvrerie représentant la Passion et Jésus-Christ au tombeau, puis une étoffe de damas richement brodée en or.

Lorsque tout fut convenu de part et d'autre, on s'apprêta, en France et en Angleterre, à lutter de richesses et de magnificence. Les orfèvres et les brodeurs furent tous mis à l'œuvre; on ne voyait chez eux qu'or, argent, perles, diamants et précieuses étoffes; leurs boutiques en étaient combles. Pour tout cela il fallait se procurer encore de l'argent. On profita de ce mariage et de cette paix, qui mettaient le peuple en bonne disposition, et on lui fit payer cher et au comptant les espérances qu'on lui donnait pour l'avenir. On ajouta, pour le consoler encore mieux de ce subside extraordinaire, que le roi pensait tout de bon cette fois à soulager ses sujets, et qu'il réduisait d'un quart la gabelle et la taxe des vins. L'année n'était pas révolue et le subside du mariage à peine levé que tout fut remis comme auparavant[1]. Aussi tous ces divertissements, ces joûtes, ces dîners, ces soupers, ces chaînes d'or et d'argent, ces habillements brodés, ces joyaux de toute sorte, firent-ils fortement murmurer le peuple, à qui la paix n'apportait jamais nul allégement. Le roi d'Angleterre, aussi pour le même motif, augmenta chez lui l'esprit de révolte; et il avait affaire à de plus rudes gens, à une communauté qui savait mieux se défendre.

La petite reine fit ses dévotions à Notre-Dame, puis à Saint-Denis, et se mit en route; mais le roi, qui voulait suivre la procession le jour de la fête de ce patron de la France, ne partit que le 4 octobre. Sa suite était nom-

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

breuse et illustre; on y voyait, entre autres, le duc de Bretagne, qui venait de célébrer les fiançailles de son fils avec madame Jeanne de France, seconde fille du roi. Il avait laissé, pour venir en France, la garde de son duché et de ses enfants à messire Olivier de Clisson.

On avait dressé deux camps entre Ardres et Calais, sur la limite des deux États; celui du roi de France était composé de cent vingt tentes en charpentes et en draperies. Afin d'éviter toute dispute entre les sujets des deux rois, on avait renouvelé tous les règlements de police suivis lors des pourparlers d'Amiens. Il était même défendu d'approcher de l'enceinte des deux camps, à moins de faire partie de la suite des rois.

Le 27 octobre au matin, les ducs de Lancastre et de Glocester et le comte de Rutland vinrent prendre les ordres du roi de France et lui demander quelles cérémonies il fallait observer, quels habillements il fallait porter. Le roi les reçut gracieusement et leur donna à chacun un diamant. Dans le même moment, les ducs de Bourgogne, de Berri et de Bourbon, allaient faire le même message auprès du roi d'Angleterre; il leur répondit que la paix et l'amitié ne se prouvaient point par des robes magnifiques, et qu'il ne fallait pas faire de façon pour une entrevue toute cordiale.

Le roi de France partit d'Ardres, suivi de quatre cents chevaliers, les premiers du royaume, et précédé de son cousin le comte d'Harcourt, qui portait l'épée de France et remplissait l'office de connétable, en l'absence du comte d'Eu, parti pour la croisade. Lorsqu'on fut arrivé au camp, les chevaliers mirent pied à terre et se rangèrent devant la tente du roi. Il descendit alors de cheval et leur dit : « Mes bons amis, je vous prie de ne point me faire repentir « du choix que j'ai fait de vous pour m'accompagner; com- « portez-vous bien selon mon ordonnance et votre devoir. »

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Il s'avança alors vers un pieu planté à égale distance des deux tentes royales. Le roi d'Angleterre avait, de son côté, observé les mêmes formalités; ils se rencontrèrent tous deux. Le roi de France, d'après ce qu'avait dit le roi Richard, s'était mis en robe courte, qui ne lui venait qu'aux genoux, et en simple chaperon de velours. Le roi d'Angleterre avait une robe longue, mais moins ornée. Les deux rois se prirent d'abord la main, puis s'embrassèrent; leur suite avait mis le genou en terre, et l'on voyait tous ces nobles chevaliers pleurer d'attendrissement à ce spectacle touchant. Il fut résolu sur-le-champ qu'on élèverait en ce lieu une chapelle à Notre-Dame-de-la-Paix.

Bientôt après, les ducs de Lancastre et de Glocester s'avancèrent vers le roi de France, et lui présentèrent un drageoir rempli d'épices et une coupe de vin. Autant en faisaient les ducs de Bourgogne et de Berri auprès du roi d'Angleterre; puis les deux rois échangèrent leurs présents. L'un donna une tasse d'orfévrerie à mettre la bière et un pot à l'eau; l'autre un flacon et une aiguière.

Après ces premières caresses, ils entrèrent en la tente du roi de France, où deux trônes avaient été préparés. Le roi d'Angleterre voulut absolument que son beau-père prît la droite. Là se tint un conseil secret, où assistèrent le frère et les oncles du roi de France, avec les oncles du roi d'Angleterre, le comte de Rutland et le comte de Northampton.

Le lendemain il y eut pareille entrevue et un nouveau conseil dans la tente du roi de France, puis un solennel festin et un échange de présents plus magnifiques encore que le premier jour.

Pendant la nuit, lorsque chacun fut retourné à son logement, car la suite des deux rois s'était répartie dans tous les villages voisins, il y eut un orage si épouvantable que presque toutes les tentes du camp royal furent renversées.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Ce malheur fut imputé à mauvais présage par beaucoup de personnes qui n'augurèrent rien de bon d'un mariage et d'une alliance si heureux en apparence. Le lendemain, les rois célébrèrent, chacun de leur côté, dans leurs cantonnements, la solennité du dimanche. Ce fut le lundi que se fit la remise de madame Isabelle, qui jusque-là s'était tenue à Saint-Omer avec la reine de France, madame de Bourgogne et les autres nobles dames de la cour de France.

Les deux rois s'étaient réunis auprès du pieu qui séparait les deux camps, lorsque la reine arriva dans un équipage éblouissant. Jamais on n'avait vu tant de litières et de chariots dorés, jamais tant de guirlandes d'or, de perles et de diamants. Madame Isabelle était sur une belle haquenée. Sa robe était toute brodée de fleurs de lis, et elle portait une couronne sur la tête. Les ducs d'Orléans, de Bourgogne et de Berri allèrent lui donner la main pour descendre. Les duchesses de Lancastre et de Glocester, avec les dames anglaises, s'avancèrent et lui firent leurs révérences. Ses oncles la menèrent au roi Richard ; en marchant vers lui, elle s'agenouilla par deux fois; mais lui, se levant de son fauteuil, la releva et l'embrassa. Pour lors le roi de France la prit par la main. « Mon fils, dit-« il au roi Richard, c'est ma fille; je vous l'avais promise, « je vous la donne et vous la laisse; promettez-moi de « l'aimer comme votre femme. » Il le promit de bon cœur. Alors il fallut se séparer; elle embrassa son père et ses oncles. Beaucoup avaient les larmes aux yeux, et la pauvre petite reine sanglotait. Elle fut remise aux duchesses de Lancastre et de Glocester, sans être suivie d'autres dames françaises que la dame de Courcy. On la plaça dans une litière, et elle partit pour Calais [1].

[1] Le Religieux de Saint-Denis; Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le roi d'Angleterre retint, pour ce dernier jour, le roi de France à dîner dans sa tente. Le banquet n'était servi que pour les deux rois, et les ducs de France et d'Angleterre y faisaient office de maîtres d'hôtel. Ce repas fut égayé par les joyeux propos du duc de Bourbon. Nul n'était plus jovial que ce brave seigneur, qui était aimé de tout le monde, n'avait aucune ambition et se tenait loin de toute cabale. « Monseigneur le roi d'Angleterre, disait-« il, vous devez nous faire bonne chère; vous avez tout « ce que vous demandiez et désiriez. Vous avez mainte-« nant madame Isabeau; la voilà votre femme, ou elle le « sera. — Bourbonnais, dit le roi de France, nous vou-« drions, dût-il nous en coûter beaucoup, que notre fille « eût plus d'âge; elle trouverait encore plus à son gré « notre fils d'Angleterre. — Mon père, repartit le roi Ri-« chard, je ne songe pas tant à l'âge de ma femme qu'à « l'amour de nous et de nos royaumes l'un pour l'autre. « Tant que nous serons d'accord, il n'est roi dans la chré-« tienté qui puisse nous nuire [1]. »

Le dîner fini, les rois se séparèrent en se faisant encore des présents d'une richesse plus merveilleuse. Celui qui toucha le plus le roi, et qui était aussi des plus beaux, ce fut une pièce d'argenterie que son aïeul le roi Jean avait donnée autrefois au duc de Lancastre.

Le roi reprit la route de Saint-Omer; mais les ducs de Bourgogne et de Berri suivirent à Calais le roi Richard, pour assister au mariage, qui fut célébré le 4 novembre.

Durant ce temps, il fut encore question de la paix, mais l'on ne put convenir de rien de plus qu'une trêve. On promit aussi d'engager en commun les deux papes à faire leur cession. Ce n'était pourtant pas l'avis des Universités d'Angleterre, qui préféraient un concile [2]. Du reste les deux

[1] Le Religieux de Saint-Denis. — [2] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

rois se donnèrent mutuellement toutes marques de complaisance. Le roi de France consentit à ce que le sire de Craon eût de longs termes pour payer sa dette et rentrât en grâce auprès de lui. Le roi Richard rendit au roi de Navarre la forteresse de Cherbourg, au duc de Bretagne le comté de Richemond en Angleterre et la ville de Brest, ce qui fut un grand sujet de blâme et de murmure pour le duc de Glocester.

Au milieu de ces fêtes, le duc de Bourgogne avait fait tout ce qui était en son pouvoir pour adoucir cet ennemi dur et hautain. La duchesse de Bourgogne et les seigneurs de France lui donnaient des marques continuelles d'honneur et d'affection; mais rien ne le changeait. Il prenait volontiers tous les joyaux et les beaux présents qu'on lui faisait; son langage n'en était pas pour cela moins orgueilleux et amer. Il était envieux de cette richessse qu'étalait la France et de la puissance qu'il lui voyait. Enfin, tout habiles que sont les Français dans leurs paroles, ils ne savaient comment s'y prendre avec lui ; si bien que le duc de Bourgogne, lassé de la peine qu'il s'était donnée, disait aux gens de son conseil : « Nous perdons toutes nos avan-
« ces avec ce duc de Glocester. Tant qu'il vivra, il empê-
« chera la paix entre la France et l'Angleterre ; ce seront
« toujours nouveaux incidents et nouvelles ruses; il en-
« tretiendra et réveillera sans cesse la haine dans le cœur
« des deux peuples. Si ce n'était le grand avantage que
« nous y voyons pour l'avenir, le roi d'Angleterre n'aurait
« pas eu pour femme notre cousine de France [1]. »

C'était aussi pendant les solennités du mariage que le roi avait appris l'heureuse conclusion de l'affaire de Gênes. En même temps il avait su tout ce qu'avait fait le seigneur de Milan pour la traverser. Ce récit l'avait tellement irrité

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

qu'ayant aperçu dans la foule des curieux un héraut de ce seigneur, il le fit prendre, dépouiller de sa cotte d'armes et chasser de sa présence. Aussi fut-il résolu de faire la guerre à ce seigneur au printemps, et le duc de Bretagne promit deux mille lances bretonnes pour ce voyage[1].

Parmi ces fêtes et ces nouveaux projets de guerre, on n'oubliait point les chevaliers de la croisade. Tout le royaume, et bien plus encore ces nobles dames et demoiselles qui avaient vu partir en pleurant leurs maris, leurs fils, leurs frères, s'informaient sans cesse des nouvelles de Hongrie. On avait su d'abord que, les Turcs n'ayant pas été fidèles à leur menace, il avait fallu que les chrétiens s'en allassent leur faire la guerre par-delà le pays de Hongrie; on ne pouvait donc apprendre que lentement ce qui se passait si loin. Cependant le roi et la France faisaient de continuelles prières pour le succès des armes chrétiennes; les prêtres étendaient leurs mains vers Dieu tout-puissant, le suppliant, dans leurs neuvaines et leurs processions, de regarder en méricorde les peuples qu'il avait choisis, et de ne point les livrer aux nations impies.

L'inquiétude commençait à être d'autant plus grande qu'on racontait partout de tristes prodiges. Outre cette tempête qui avait abattu la tente royale à Ardres, on parlait des merveilleux vents qui avaient tout ravagé en Languedoc. Il y avait des gens qui avaient vu aussi, dans ce pays-là, une grosse étoile assaillie par cinq petites, puis une apparence d'homme qui, tenant une lance, frappait sur la grande étoile; en même temps on entendait des cris dans le ciel. Sur les frontières de la Guienne on avait ouï pareillement des bruits d'armes qui s'entrechoquaient et des gens qui se combattaient. Ces récits jetaient la peur

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

dans les esprits, mais on s'en souvient et on les remarqua encore plus quand on eut appris l'événement [1].

Vers le commencement de décembre, on vit arriver en France de pauvres gens à demi nus, mourant de faim, de froid et de fatigue ; ils disaient de tristes nouvelles. C'étaient des fugitifs échappés à la destruction et au massacre de l'armée française. Il en vint jusque dans la ville de Paris. Le peuple ne les voulait point croire et les prenait pour de méchants vagabonds. « Il faudrait, disait-on, « pendre ou jeter à l'eau cette canaille, qui sème ainsi de « tels mensonges. » Cependant chaque jour il en arrivait de nouveaux qui racontaient les mêmes choses. Le roi, voyant les troubles qu'elles excitaient, défendit qu'il en fût parlé davantage, et ordonna qu'on mît en prison ces prétendus fugitifs. Il y avait parmi eux deux hommes qui se firent connaître pour des valets du connétable. Le duc de Bourgogne, inquiet de son fils, les interrogea curieusement, et ce qu'il en apprit redoubla ses alarmes. Il envoya de tous côtés des messagers, et fit partir le sire Guillaume de l'Aigle, son chambellan, afin d'avoir enfin des nouvelles certaines. Celui-ci, pour prendre une route plus sûre, passa par Milan et s'embarqua à Venise [2].

Enfin, le 25 décembre, jour de Noël, arriva un chevalier de l'Artois, nommé messire Jacques de Helly ; il se fit dire où était le roi. Sans tarder un moment, il entra à l'hôtel Saint-Paul, tout botté et en éperons, et se jeta à genoux devant le roi, au milieu de tous les princes qui étaient venus ce jour-là lui rendre visite solennelle. Personne ne le connut d'abord, parce qu'il avait presque toujours fait la guerre au loin et outre-mer. Alors il dit qu'il venait tout droit de Turquie et de chez l'Amorabaquin ; qu'il

[1] Le Religieux de Saint-Denis. — [2] Manuscrit de la bibliothèque de Dijon ; Froissart ; Juvénal ; le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

était à la bataille de Nicopolis, où les chrétiens avaient été détruits; que monseigneur de Nevers et quelques autres seigneurs prisonniers des Turcs l'envoyaient en message vers le roi. Chacun s'empressa autour de messire de Helly; on avait craint de si grands maux qu'on fut soulagé par ces récits, tout tristes qu'ils étaient.

Or, voici comme les choses s'étaient passées, et quelle était la véritable histoire du voyage des chevaliers français.

L'armée avait traversé la Bavière et l'Autriche, bien reçue partout, principalement par le duc d'Autriche, gendre du duc de Bourgogne. Tous ces chevaliers étaient dans le plus brillant équipage. On eût dit autant de rois, tant ils avaient de train et faisaient de dépense. Le chef de l'armée était jeune; il s'entourait des seigneurs de son âge, de sorte qu'on vivait dans les délices d'une cour, et non dans la bonne discipline d'un camp. Ce n'étaient que festins et réjouissances; on avait chargé dans des bateaux, sur le Danube, les vins les plus exquis et toutes les provisions pour faire bonne chère. Beaucoup avaient amené avec eux des filles de mauvaise vie; d'autres se livraient à mille désordres avec les femmes du pays où l'on passait. Pendant ce temps, le gros de l'armée pillait et maltraitait les habitants. Les gens d'église faisaient tous leurs efforts pour tirer de la corruption cette armée de chrétiens; ils les menaçaient de la colère du Ciel sans pouvoir se faire écouter.

Ce qui augmentait la présomption des chevaliers, c'est que Bajazet n'était pas venu en Hongrie, et l'on disait même qu'il était encore en Asie avec presque toute son armée. Le roi de Hongrie n'avait donc plus besoin du secours qu'il avait demandé, et peut-être eût-il vu partir volontiers ceux qu'il avait tant souhaités; mais les barons de France, après s'être consultés, chargèrent le sire de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Coucy de répondre pour tous que, si l'Amorabaquin avait fait un mensonge et une bravade, les chevaliers français, allemands et anglais, ne laisseraient pas de poursuivre leur voyage, et que, puisque les Turcs ne voulaient pas venir, on irait les chercher. L'armée continua donc sa route en suivant le Danube.

Avant d'entamer la guerre, le comte de Nevers et le connétable donnèrent charge au sieur Guillaume de Rupel, chevalier flamand, qui savait parler la langue allemande, de prendre l'avis du roi de Hongrie et de se concerter avec lui sur la manière de se conduire. « Monseigneur, « dit-il, le comte de Nevers et tous les princes et seigneurs « qui sont venus combattre pour la gloire de la croix « brûlent de faire tomber dans la confusion les ennemis « de Jésus-Christ; mais il n'y aurait pas de prudence à « s'engager dans un pays de barbares, dont ils ne connais- « sent ni les mœurs, ni le courage, non plus que leur « façon de faire la guerre, leur adresse dans les armes, « leurs ruses et stratagèmes. Ils veulent donc se conduire « par votre conseil, par votre expérience, et ne rien faire « sans vous avoir consulté. »

Sigismond de Luxembourg, roi de Hongrie, était un sage prince, qui avait fait de rudes guerres aux Turcs et les connaissait bien. « J'ai beaucoup de joie, dit-il, de voir « que monseigneur de Nevers, tout jeune qu'il est, ainsi « que ses vaillants chevaliers, veulent agir avec prudence. « Vous aurez affaire à des bêtes féroces qui n'ont pas « d'autre pensée que d'exterminer tous les chrétiens. « Vous n'avez point trouvé ici Bajazet ; mais je le connais, « il ne tardera guère à arriver avec une grande puissance. « Leurs armées sont d'habitude précédées par une nuée « de gens à pied ou à cheval qui se répandent partout « sans ordre pour piller et enlever nos hommes, s'ils ve- « naient à s'écarter. Une telle avant-garde n'est pas à

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« redouter; elle n'est pas digne de résister à vos chevaliers. « Il faut que nous en fassions une de notre côté, formée « des gens du pays, accoutumés à ce genre de guerre; « nous serons en corps de bataille pour les soutenir, s'il « en est besoin; ainsi nous arriverons en bel ordre pour « combattre l'armée de Bajazet et ces bonnes troupes de « janissaires que son père a si bien disciplinées. Voilà la « conduite que j'ai toujours tenue en guerroyant contre « les Turcs, et il ne serait pas sage de vouloir faire autre- « ment. » Lorsque ces paroles furent rapportées au camp, les jeunes chevaliers s'en offensèrent. « Si, disaient-ils « émus de colère, le roi de Hongrie, en réglant l'ordre de « bataille, avait songé à notre honneur, nous lui obéirions « volontiers; mais croit-il que nous soyons venus de si « loin pour soutenir ses milices et pour marcher à la suite « des gens des communes? La coutume des Français n'est « point de donner après les autres, mais d'encourager par « leur exemple les autres à bien faire. C'est nous faire « affront que de vouloir nous retenir enfermés dans un « camp; les gens de ce pays-ci en feraient des railleries. « Il faut que le roi de Hongrie sache bien que, si l'ennemi « s'avance, rien ne pourra nous empêcher de marcher « sur lui. »

Les sages chevaliers, et qui savaient la guerre, comme le sire de Coucy et l'amiral de Vienne, trouvaient de telles bravades bien folles; mais le comte de Nevers était de l'avis des jeunes gens. Par malheur, le connétable et le maréchal Boucicault s'y rangèrent, peut-être en dépit de ce que le sire de Coucy, sans être ni prince ni chef de l'armée, avait la confiance et l'amour de tous, tant Français qu'étrangers.

Le roi de Hongrie s'affligea du peu de docilité des chevaliers français, leur donna de nouveau ses conseils, leur représenta que son armée deviendrait inutile, puisqu'on

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ne l'employait pas au seul office à quoi elle était accoutumée. Rien ne pouvait persuader cette frivole jeunesse. Le roi ne les traitait pas moins avec grande affection et reconnaissance. Ce fut lui qui arma chevalier le comte de Nevers ; dès lors ce prince éleva la bannière de Bourgogne.

On s'avança, et l'on emporta d'assaut quelques forteresses où les Turcs se défendirent fortement, et où l'on en massacra un grand nombre. Il y en eut une nommée Rachova qui tint même un peu plus longtemps, et qui, attaquée avec imprudence et sans précaution, fut cause de quelques revers. Le roi arriva aussitôt pour appuyer les Français; la ville se rendit.

Alors on alla mettre le siége devant Nicopolis. C'était une grande ville très-forte, défendue par une nombreuse et vaillante garnison. Les attaques de vive force furent inutilement essayées. On n'avait pas amené beaucoup de canons, et il fallut se résoudre à affamer la ville. Une armée turque d'environ vingt mille hommes vint pour la secourir. « Allons voir quels gens ce sont, » dit le sire de Coucy aux sires de Roye et de Saimpy. Ils prirent cinq cents lances, autant d'arbalétiers à cheval, emmenèrent de bons guides, et s'avancèrent vers les Turcs; puis, trouvant un lieu favorable, ils s'y placèrent en embuscade. Quelques-uns d'entre eux attirèrent les ennemis, qui, se laissant surprendre, perdirent plus de quinze mille hommes. Ce fut un grand honneur au sire de Coucy d'avoir conduit si prudemment cette affaire. Le connétable s'en irrita, et dit que l'on avait mis l'armée en péril par pure bravade, et que d'ailleurs le sire de Coucy avait manqué à son devoir en ne prenant pas les ordres du comte de Nevers. Ainsi s'augmentait une discorde que rien ne pouvait cacher.

Toutefois la victoire du sire de Coucy accroissait encore la confiance des chevaliers. Leur camp était devenu

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

un séjour de plaisirs. Les tentes étaient en étoffes magnifiques. On s'entrevisitait, on se donnait des fêtes et des repas, tandis qu'en France on jeûnait pour le succès de la croisade. Le luxe des habillements était surtout merveilleux. On se piquait de suivre les modes les plus nouvelles, et, par exemple, tous les jeunes seigneurs portaient à leurs souliers ces espèces de bec qu'on nommait poulaines, qui avaient parfois plus de deux pieds de long et venaient se rattacher au genou avec une chaîne d'or. Toute cette façon de vivre jetait dans un continuel étonnement les peuples étrangers. Ils ne comprenaient pas que ce fussent là ces fameux chevaliers français dont la gloire et l'honneur étaient si renommés ; ils ne pouvaient s'accoutumer à voir unis ensemble tant de courage et si peu de vertu [1].

Le bruit de leurs mœurs alla même jusqu'à Bajazet et lui donna bonne espérance ; il pensa qu'il pourrait facilement vaincre des hommes qui se souciaient si peu d'offenser leur Dieu quand ils prétendaient le venger ; car lui était un prince prudent, sincère et sérieux dans sa fausse croyance [2]. Il n'était, d'ailleurs, pas pris au dépourvu, comme les chevaliers se plaisaient à le croire. Il avait eu, disait-on avec assez d'apparence, de bons avis par son grand ami le seigneur de Milan, qui lui avait fait savoir le nombre de l'armée chrétienne, le temps de son départ, le nom des principaux chevaliers, et lui avait recommandé d'user de prudence et de bonne conduite en combattant contre des hommes si vaillants, incapables de fuir, mais souvent trop présomptueux [3].

Bientôt on apprit qu'il marchait en personne, avec une armée immense, au secours de Nicopolis. On en douta d'abord ; le maréchal Boucicault maltraita même ceux qui venaient raconter qu'ils avaient rencontré l'avant-garde.

[1] Le Religieux de Saint-Denis. — [2] Idem. — [3] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Il disait que les réjouissances qu'on voyait faire aux gens de la ville n'étaient qu'une ruse grossière. Pourtant il fallut se rendre à l'évidence, et, à l'approche de l'ennemi, lever précipitamment le siége sans avoir fait nul préparatif. Parmi le désordre, une horrible cruauté fut commise : on massacra les prisonniers à qui l'on avait promis la vie et qu'on avait reçus à rançon. Les plus honorables chevaliers commencèrent alors à désespérer d'une victoire dont une telle barbarie rendait les Français indignes [1].

Dans la même journée, on vint annoncer que l'armée des Turcs s'avançait. Le comte de Nevers était pour lors à dîner ; il se leva et donna ordre de prendre les armes. Aussitôt les chevaliers, chauds de vin et de courage, se hâtèrent de revêtir leurs armures et de monter à cheval. Ils laissèrent là leurs vêtements d'or et de soie, et coupèrent les poulaines de leurs souliers. En un instant les étendards et guidons furent déployés. Chacun alla se ranger sous sa bannière. Le plus ancien et le plus vaillant des chevaliers, l'amiral Jean de Vienne, portait la bannière de France, qui, selon l'usage, représentait Notre-Dame. On allait marcher aux ennemis lorsqu'arriva en toute hâte le grand-maréchal de Hongrie. Il conjura, de la part de son roi, les chevaliers de ne point se hâter. Il leur dit que, selon toute apparence, ce n'était que l'avant-garde des Turcs, qu'il fallait attendre quelque peu pour savoir si le corps de leur armée était proche, et qu'alors on ferait avec connaissance les dispositions nécessaires. Il proposait encore d'envoyer ses Hongrois contre les Turcs, et de garder les Français, comme plus fermes, pour combattre les meilleures troupes que Bajazet conduisait en personne.

Les chevaliers se réunirent pour consulter ; et, comme

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ils tardaient à faire savoir leur intention, le roi de Hongrie vint lui-même. Il les trouva engagés dans les plus vives disputes. On avait d'abord demandé au sire de Coucy ce qu'il croyait bon de faire; il avait répondu que les conseils du roi et du grand-maréchal de Hongrie lui semblaient sages et acceptables. Alors le connétable, irrité de ce qu'on avait commencé par s'adresser au sire de Coucy, avait soutenu l'avis contraire. « Le roi de Hongrie, dit-il, « veut avoir la fleur et l'honneur de la journée. C'est nous « qui formons l'avant-garde; on nous l'a donnée, et on veut « nous l'ôter au jour de la bataille! Personne ne pourra « me le persuader Au nom de Dieu et de saint George! « ajouta-t-il en se retournant vers le chevalier qui portait « sa bannière, il faut aujourd'hui se montrer bon che- « valier. »

Chacun s'obstina dans son avis : tous les vieux chevaliers se rangèrent de l'opinion du sire de Coucy; les jeunes étaient soutenus par le connétable et par le maréchal Boucicault. On en vint aux injures, sans égard pour la présence du roi de Hongrie, et en le rendant témoin de ces honteux débats. « De vaillants que vous étiez, di- « sait-on aux vieux chevaliers, vous voilà devenus tem- « poriseurs. Laissez faire les jeunes, et ne tenez pas des « discours qui montrent moins la prudence que le manque « de courage. » Et comme le sire de La Tremoille tenait un tel propos au sire de Coucy, celui-ci repartit qu'il lui montrerait, à la besogne, qui avait le plus peur des deux, et mettrait la queue de son cheval plus avant qu'il ne mettrait la tête du sien. Enfin le vieil amiral lui dit : « Sire de Coucy, où la raison et la vérité ne peuvent se « faire entendre, il faut laisser régner l'orgueil et la pré- « somption. Puisque le comte d'Eu veut marcher aux « ennemis et les combattre, nous devons le suivre; mais « nous aurions gagné plus sûrement la victoire en écoutant

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« le roi de Hongrie. » Puis, levant la bannière de Notre-Dame : « Chevaliers, dit-il, nous voici engagés dans un « combat que nous n'avons pas approuvé ; mais nous le « soutiendrons de façon à montrer que ce n'est pas le « manque de courage qui nous faisait parler. Nous allons « porter tout le poids de la bataille, car, si nous avons du « dessous, les Hongrois intimidés ne pourront nous se- « courir. Ne mettons point trop de confiance en nos forces; « plaçons notre seule espérance en celui qui tient la vic- « toire dans sa main, et conjurons-le de ne la point refu- « ser à ceux qui combattent pour sa sainte religion. »

Le premier choc des Français fut terrible. L'avant-garde de Bajazet s'était retranchée derrière des pieux aigus plantés en biais et qui entraient au poitrail des chevaux. C'eût été l'affaire des combattants à pied d'emporter ce retranchement ; mais on n'avait pas voulu en charger les Hongrois ; maintenant on leur savait mauvais gré de ne pas aider à cette attaque. Toutefois l'ardeur française triompha de tous les obstacles ; à travers les pieux, sous une grêle de traits, les chevaliers arrivèrent sur l'infanterie turque, l'enfoncèrent, et en firent un effroyable carnage. Elle avait en réserve un gros corps de cavalerie ; les Français, comptant que c'était le corps où se trouvait Bajazet, s'y jetèrent sans avoir encore rien perdu de leur merveilleuse impétuosité et le mirent en déroute ; mais ils commirent une nouvelle imprudence en s'engageant à sa poursuite. Ainsi ils se livrèrent eux-mêmes aux dispopositions habiles de Bajazet. Il avait déployé son armée, qui était fort nombreuse; faisant pour lors avancer ses ailes, au bruit terrible des timbales et des trompettes, il enveloppa les chrétiens, qui bientôt se virent perdus. Les Hongrois, épouvantés, s'enfuirent sans venir au secours des chevaliers. Leur roi fit de vains efforts pour les ramener au combat. Lui-même, n'ayant plus d'espoir, prêt à

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tomber entre les mains des Turcs, se jeta dans une petite barque avec le grand-maître de Rhodes et parvint à se sauver. Il n'y eut que le palatin de Hongrie qui n'abandonna point ces vaillants et malheureux chevaliers. Pour eux, rien ne put abattre leur courage; n'ayant plus nulle espérance, ils continuaient à se défendre comme des lions. Le connétable, sans rien ménager, faisait face de tous côtés, et se tirait de presse en renversant les ennemis à droite et à gauche. Le maréchal Boucicault se lançait au plus épais du danger et faisait un horrible massacre des infidèles [1]. Le sire de Coucy bravait les lourdes massues de ces mécréants, et, sans en être ébranlé, lui qui était grand et fort, les abattait à ses pieds. Les deux sires de La Tremoille ne se montraient pas moins vaillants. Tous ces chevaliers et barons, dont la bravoure était éprouvée depuis si longtemps, encourageaient de parole et d'exemple les nobles jouvenceaux de la fleur de lis, qui, presque enfants encore combattaient en vieux guerriers. Le comte de Nevers s'acquittait de son office de chef de l'armée en servant de modèle à tous. Les deux frères de Bar ne manquaient pas à l'imiter, et, jusqu'au comte de la Marche, qui n'avait pas encore de barbe au menton, tous ces princes faisaient l'admiration des combattants.

Mais, en cette triste journée, l'honneur de la chevalerie française fut l'amiral de Vienne. Il n'y eut sorte d'efforts qu'il ne fît pour rallier l'armée : il s'adressait aux fuyards, et, par prières et injures, tâchait de leur remettre le courage. Enfin, au lieu où il était, il se trouva lui dixième. La pensée de se retirer traversa alors son âme; mais revenant tout à coup au soin de sa gloire : « A Dieu ne « plaise, dit-il, que nous perdions ici l'honneur de notre « nom et le mérite de notre sainte entreprise ! Recom-

[1] *Histoire de Boucicault.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« mandons-nous à Dieu d'un cœur contrit et humilié, « implorons l'assistance de la sainte Vierge, et tentons le « hasard d'une généreuse défense [1]. » Ainsi disant, il se lança dans la mêlée, perça les rangs ennemis, tuant tout ce qui se présentait devant lui. Par six fois il releva la bannière de France. Son sang coulait à grands flots de ses blessures, et lorsque, de loin, les chevaliers le virent tomber, il avait jonché la terre autour de lui d'une foule de Sarrasins.

Ce fut de la sorte que les Français vendirent chèrement leur vie; au commencement, les Turcs ne leur faisaient nul quartier et ne songeaient point à les prendre. Ainsi périrent, avec la fleur de la noblesse française, messire Philippe de Bar, le sire Guillaume de La Tremoille et Pierre son fils. Lorsque la victoire fut décidée, Bajazet donna l'ordre de sauver les seigneurs de France et de les lui amener. C'était une grande pitié que de voir ces nobles seigneurs, ces jeunes princes, dépouillés, tout nus, les mains attachés derrière le dos, et chassés brutalement comme de vils troupeaux par ces horribles Sarrasins qui en faisaient leur jouet. On amena ainsi environ trois cents Français devant Bajazet. Ce n'était point pour les épargner qu'il avait préservé leur vie dans la bataille ; il songeait à venger le massacre des prisonniers turcs, et ne voulait point, disait-il, garder sa foi aux gens qui avaient violé la leur. Toutefois il pensa que les princes et les grands personnages lui vaudraient de magnifiques rançons, tandis que leur mort allumerait une trop grande colère chez les rois de la chrétienté. On disait aussi qu'un nécromancien sarrasin lui avait conseillé d'épargner Jean de Bourgogne, car ce prince était destiné à faire couler le sang de plus de chrétiens que tous les Turcs ensemble [2]. Bajazet or-

[1] Le Religieux de Saint-Denis. — [2] Juvénal.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

donna aux interprètes latins qu'il avait avec lui de chercher parmi les prisonniers le comte de Nevers et les principaux seigneurs. Sur ces entrefaites, le sire Jacques de Helly, qui avait fait jadis la guerre dans l'armée de Bajazet contre d'autres infidèles, fut reconnu parmi les prisonniers. On y retrouva de même un sire du Fay, écuyer de la ville de Tournay, qui avait combattu chez le fameux Tamerlan, roi de Tartarie : tant les chevaliers s'en allaient chercher de lointaines aventures. Comme tous ces rois païens et sarrasins avaient fait la paix pour se réunir contre les chrétiens, il y avait des Tartares parmi les gens de Bajazet, et ils sauvèrent le sire Jacques du Fay [1].

Bajazet ordonna au sire de Helly d'aller reconnaître les prisonniers qu'on lui avait désignés comme princes et grands seigneurs; c'étaient le comte de Nevers, le comte d'Eu, le comte de la Marche, les sires de Coucy, de La Tremoille, et environ vingt autres. « Ah ! sire de Helly, lui « dirent-ils, vous voyez en quel péril nous voilà. Parlez bien « à ce roi. Faites-nous encore plus grands que nous ne « sommes ; dites que nous sommes seigneurs à lui payer de « merveilleuses rançons. » Quand Bajazet sut véritablement qui ils étaient, il les fit placer près de lui, assis par terre en leur triste équipage, puis ordonna qu'on mît à mort tous les autres prisonniers. On les conduisait un à un devant ce barbare Sarrasin ; il faisait un signe de la tête ; aussitôt on les égorgeait, ou bien on leur tranchait la tête ; à d'autres on déchirait les membres comme à de saints martyrs. Leur courage ne se montra pas moindre que dans le combat; ils souffraient sans se plaindre et sans proférer d'autre parole que : « Notre-Seigneur Jésus-Christ, ayez « pitié de moi ! »

On ne peut imaginer la douleur et la tendresse de leurs

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mutuels adieux, ni l'état horrible du petit nombre de chevaliers condamnés au supplice de voir périr, sans pouvoir leur porter aucun secours, leurs amis, leurs frères d'armes, leurs loyaux serviteurs. Pour lors on conduisit à son tour, confondu avec le commun des prisonniers, le maréchal Boucicault, nu et enchaîné ; il allait périr comme les autres ; pour cette fois, le comte de Nevers fut si douloureusement ému qu'il courut se jeter aux pieds de Bajazet, et joignit les mains devant lui, indiquant par geste que c'était comme son frère, qu'ils étaient unis ainsi que les deux doigts de la main [1], et aussi qu'il avait de quoi payer une riche rançon. Il réussit à obtenir sa vie ; mais ce fut le seul qu'il put sauver. Le lendemain, Bajazet alla visiter le champ de bataille pour y faire chercher si le corps du roi de Hongrie ne s'y trouverait point ; il vit chaque Français mort environné de vingt ou de trente corps de Turcs qu'il avait tués avant de succomber. L'amiral de Vienne était là étendu, tenant encore la bannière de la Vierge serrée entre ses poings. On remarqua aussi, dit-on, que les vautours et les bêtes de proie avaient respecté les corps des chrétiens, bien que ces infidèles les laissassent sans sépulture. Ils se conservèrent longtemps sans être corrompus.

Bajazet voulut ensuite envoyer annoncer et signifier cette victoire au roi de France par un chevalier français. Outre les grands seigneurs, il en avait gardé trois, dont était le sire de Helly. Le choix en fut donné au comte de Nevers, qui demanda que ce fût celui-ci. Bajazet y consentit, et les deux autres furent aussitôt après mis à mort.

Le comte de Nevers donna au sire de Helly des lettres pour le Duc et madame de Bourgogne ; il se chargea aussi des lettres et des paroles des autres seigneurs. Bajazet lui

[1] *Histoire de Boucicault.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ordonna sa route ; il devait passer chez le seigneur de Milan et lui donner avis de la victoire. Il avait aussi commission de la publier partout sur son passage. Il jura, foi de chevalier, de revenir après avoir fait son message.

Lorsque ces nouvelles se répandirent à Paris et en France, ce fut une désolation générale ; les grands seigneurs eux-mêmes ne pouvaient cacher leurs larmes. Il y avait peu de familles, parmi les plus hautes du royaume, qui n'eussent à déplorer quelque perte sensible. Les mères et les femmes étaient comme folles de douleur ; celles même dont les enfants et les maris étaient prisonniers se désespéraient, craignant, non sans raison, de ne plus les revoir. Chacun songeait à ces braves hommes d'armes, morts en terre étrangère parmi des barbares, sans nul ami pour leur fermer les yeux. On ne voyait que des vêtements noirs ; les églises n'étaient fréquentées que pour assister à des cérémonies funèbres. Le roi s'y rendit tout le premier, afin de solenniser le trépas de tant de nobles chevaliers[1].

Cependant le sire de Helly fut reçut avec distinction et fort récompensé. Le roi et tous les princes le comblèrent de présents ; le duc de Bourgogne lui assigna pour sa vie une pension de deux cents écus.

Avant tout, il fallait s'occuper de ravoir les malheureux prisonniers. Le duc de Bourgogne envoya, avec le sire de Helly, qui retournait chez le Turc acquitter sa parole, trois de ses principaux chevaliers : le sire de Vergy, gouverneur de la comté de Bourgogne, le sire de Château-Morand et le sire de Leeuwerghem, gouverneur du comté de Flandre. Ils furent chargés de présents magnifiques pour l'Amorabaquin, et devaient négocier avec lui pour la rançon et la liberté du comte de Nevers et des autres prisonniers.

[1] Le Religieux de Saint-Denis ; *Histoire de Boucicault.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

On n'avait rien ménagé pour que les dons offerts à Bajazet pussent le disposer favorablement. On connaissait son goût pour la chasse à l'oiseau ; on savait que chaque année le seigneur de Milan lui envoyait des faucons blancs de l'espèce nommée gerfaut. Tant rares qu'ils fussent, on se hâta de s'en procurer. On demanda au sire de Helly quelles choses pourraient plaire à ce roi barbare. Il conseilla de lui envoyer quelques-unes de ces belles tapisseries à personnages qu'on ne savait faire qu'à Arras ; pour les étoffes d'or et de soie, c'était à Damas qu'on les tissait, et il en avait plus que les chrétiens. Le duc de Bourgogne acheta à Arras des tapis qui représentaient l'histoire du grand roi Alexandre. On y joignit des pièces du fameux écarlate de Bruxelles, de la fine toile de Reims, de grands lévriers, et dix chevaux superbes avec des harnais resplendissants d'or et d'ivoire. On n'oublia pas d'ajouter des pièces d'orfévrerie habilement ciselées [1].

Cette ambassade devait passer par Milan et y solliciter la puissante recommandation du seigneur Galéas. On s'empressa de se réconcilier avec lui, et même, à cette occasion, le roi de France lui permit de placer les fleurs de lis dans son écusson. On écrivit aussi aux rois de Pologne et de Bohême, qui avaient eu maintes fois à traiter avec le Turc.

Pendant ce temps-la, les chevaliers étaient tenus en dure prison par les Turcs, qui ne songeaient guère à traiter avec égard de si grands seigneurs ; ils n'en faisaient pas plus de compte que de tout autre chrétien, et les nourrissaient de méchante viande et de pain de millet. Ils auraient mieux aimé les voir morts que vivants, et demandaient souvent à Bajazet de les faire périr. Tant de souffrances et de chagrins ruinaient la force et la santé des

[1] Froissart ; Manuscrit de la bibliothèque de Dijon.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

chevaliers. Le comte de Nevers, qui était jeune et qui sentait que c'était son devoir, comme chef, de soutenir et conforter les autres, montrait dans cette déplorable situation du courage et de la gaieté. Le maréchal Boucicault, qui avait vu la mort de si près, se tenait aussi joyeux et reconnaissant envers la Providence d'avoir échappé à un tel péril; il prenait le temps comme il venait, et encourageait ses compagnons à avoir bonne espérance, leur disant que le roi et monseigneur de Bourgogne ne les oublieraient sûrement point [1]. Le comte de la Manche et le sire Henri de Bar avaient de même bon courage contre la mauvaise fortune.

Quant au sire de Coucy, il était tombé dans un profond abattement, et rien ne pouvait apporter des consolations à sa mélancolie. Son esprit était frappé; il disait que jamais il ne reverrait la France, et qu'après avoir échappé à tant de périls et à de si rudes aventures, celle-ci serait la dernière. Le souvenir de sa femme revenait sans cesse ajouter à sa douleur. Le connétable était aussi fort triste. Le sire de La Tremoille se soutenait mieux.

Lorsque le sire de Helly fut revenu se mettre aux mains de Bajazet, après avoir fait son message, il en fut fort bien reçu. « Sois le bien-venu, lui dit-il; tu as loyalement « acquitté ta parole, je te rends la liberté. Tu peux aller « où tu voudras. » Le chevalier raconta comment le duc de Bourgogne lui envoyait des ambassadeurs chargés de présents, qui allaient arriver pour traiter de la rançon du comte de Nevers, et il demanda à voir ce prince. On le lui permit, mais il ne put lui parler que devant les Turcs. Le comte fut bien heureux d'avoir des nouvelles de France, de savoir tout ce qui avait rapport à son père et à sa mère, d'apprendre qu'on allait traiter de sa liberté. Il chargea

[1] *Histoire de Boucicault;* Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

le sire de Helly de retourner encore en France pour hâter cette délivrance et pour conjurer le roi et le duc de Bourgogne de ne pas trop marchander la rançon, dans la crainte que l'Amorabaquin ne vînt à changer de sentiment. « Il est loyal et courtois, disait-il ; mais il faut saisir « l'occasion, car il est bref en toutes choses [1]. »

Le sire de Helly repartit aussitôt pour porter un sauf-conduit aux ambassadeurs. Mais il advint que le roi de Hongrie ne voulait pas laisser passer les présents. « Allez « trouver ce Turc, disait-il à Château-Morand, je ne m'y « oppose pas; mais je ne puis endurer que vous portiez « de si beaux présents à ce chien de mécréant; cela le « rendrait trop riche et trop content ; il en tirerait une « trop grande vanité et nous humilierait. Passe encore « pour les oiseaux : ils seront bientôt envolés et perdus ; « mais ces beaux tapis sont une chose qui reste ; l'Amo- « rabaquin pourra toujours les montrer, en disant : Voilà « ce que le roi et les seigneurs de France m'ont en- « voyé. »

Il parut impossible de changer cette volonté du roi de Hongrie. Les chevaliers expédièrent des messagers au roi de France et au duc de Bourgogne. Afin qu'ils fissent plus de diligence, ils leur donnèrent assez d'argent pour changer de chevaux en route. Lorsque le duc de Bourgogne vit le retard que le roi de Hongrie apportait à la délivrance de son fils, il entra en un grand courroux; mais le duc de Berri excusait assez ce roi, disant : « Il n'a pas tort; on « a trop humilié le roi de France en lui faisant envoyer « des présents à un païen, à un mécréant. » Le duc de Bourgogne, qui ne voyait que l'intérêt de son fils, répondait : « Qu'il était raisonnable de délivrer les plus grands « et les plus nobles personnages du royaume; qu'on ne

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« pouvait empêcher l'Amorabaquin d'avoir remporté une « belle et grande victoire, et qu'il fallait en endurer les « suites. » Le roi se rangea de cet avis, et dit au duc de Berri : « Cher oncle, et si ce soudan ou tout autre roi « païen vous envoyait un rubis, ne le prendriez-vous point? « — Ce serait assez mon avis, » répondit son oncle. Le roi parlait de la sorte parce qu'il n'y avait pas dix ans que le soudan avait donné au duc de Berri un rubis qui valait bien 20,000 francs. On écrivit donc sur-le-champ au roi de Hongrie pour qu'il eût à laisser passer les ambassadeurs et leur convoi.

Le Duc et madame de Bourgogne s'occupèrent au plus vite de rassembler l'argent qui serait nécessaire pour la rançon du comte de Nevers. D'abord ils réduisirent de moitié les gages ou pensions de tous leurs officiers ; ils demandèrent au comte de Savoie et au comte d'Ostrevant, leurs gendres, au comte de Hainaut, au duc de Bavière, de leur prêter quelques sommes; par malheur, il n'était pas commun que les princes eussent de l'argent comptant.

Tous les États du Duc se taxèrent pour cet objet : le duché de Bourgogne à 62,000 francs; la comté à 12,000; la ville de Besançon à 30,000; le comté de Nevers à 10,000; la ville de Lille à 12,000; Douai et Orchies à 3,500; l'Artois à 16,300; Rethel à 5,000; le Chablais à 5,000; la châtellenie de Beaufort en Champagne à 2,000. Les bonnes villes du comté de Flandre, qui étaient si riches, donnèrent 170,000 francs; le roi de France fournit 20,000, et 26,000 francs pour les autres. Le roi de Hongrie s'engagea avec la plus noble courtoisie à payer la moitié de la rançon; mais tout cet argent n'était pas compté à l'heure même : les États et les bonnes villes n'avaient pu mettre les tailles que sur trois années de revenus. Le duc de Bourgogne s'adressa à un célèbre marchand lombard

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de la ville de Lucques, nommé Respondi, qui faisait un si grand commerce que son nom était connu dans tous les lieux du monde où il y avait des marchands. Il s'était même trouvé à Bude lors de la croisade, et le sire de Helly était revenu en France avec lui. C'était un homme utile en toute matière de finance; aussi était-il aimé et fort honoré du roi et des princes. Le Duc le faisait venir sans cesse pour aviser aux moyens de délivrer son fils. « Mon-« seigneur, disait-il, nous en viendrons à bout; les mar-« chands de Gênes, de Venise et des îles qui leur obéissent, « font un grand négoce au Caire, à Damiette, à Alexan-« drie, à Damas, et avec les mécréants de tous pays; car « le commerce passe partout : ainsi va le monde. Écrivez « à ces marchands de la part du roi d'une façon aimable, « et promettez-leurs de grands profits. Il n'y a chose qui « ne s'arrange avec de l'argent. Écrivez aussi au roi de « Chypre; il est en paix avec l'Amorabaquin et pourra « vous aider. Quant à moi, j'y ferai de bon cœur tout ce « qui sera en mon pouvoir [1]. »

Le duc et la duchesse de Bourgogne n'étaient pas les seuls qui se missent en mouvement et en peine pour racheter les prisonniers. Les hautes dames de France qui avaient là leurs maris se désespéraient aussi, surtout la noble dame de Coucy, qui se mourait de douleur sans que le duc de Lorraine, son frère, pût la consoler. Elle avait bien sujet de pleurer; car le sire de Coucy, à qui elle envoyait message sur message, venait de mourir à Burse, où il était resté malade, seul, ne pouvant pas suivre plus loin ses compagnons. Ainsi finit chez les infidèles, loin de sa famille et de la France, ce noble et vaillant Enguerrand de Coucy, grand-bouteillier de France, qui, simple baron, avait tant de loyauté, de vaillance et de mérite, que nul

[1] Froissart; Manuscrit de Dijon.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

n'était plus grand seigneur, et qu'on disait communément :

Je ne suis roi, ni prince aussi,
Je suis le sire de Coucy.

Il avait épousé pour première femme une fille du roi d'Angleterre, et n'avait pas été pour cela Français moins fidèle. Il ne s'était pas donné une grande bataille, il ne s'était pas fait un traité entre les princes chrétiens, que le sire de Coucy n'y eût pris la première part. Il aurait dû, par sa mère, hériter du duché d'Autriche; mais il avait échoué en le disputant les armes à la main contre le duc Albert-le-Sage. En lui finit l'illustre maison de Coucy, descendant des anciens comtes de Guines. Son corps fut rapporté de cette terre lointaine et inhumé dans l'église de sa ville de Nogent.

Cependant le roi de Chypre et le seigneur de Mitylène, un des principaux barons chrétiens d'outre-mer, s'entremettaient de tout leur pouvoir pour traiter avec Bajazet de la rançon des chevaliers. Un marchand génois, nommé Bartholomeo Pellegrini, établi dans l'île de Chio, à qui Respondi avait écrit, parce qu'il le connaissait par affaires de commerce, employa aussi le grand crédit qu'il avait sur l'Amorabaquin; il lui garantit, en son propre nom, que la rançon serait payée; si bien que Bajazet finit par accorder au sire de Leeuwerghem, qu'il avait pris fort à gré, la liberté du comte de Nevers et des vingt-quatre chevaliers qui étaient encore avec lui, moyennant deux cent mille ducats. Les sires de Helly et de Vergy repartirent sans délai pour apporter cette bonne nouvelle au duc et à la duchesse de Bourgogne. Bajazet les chargea de ses présents pour le roi de France : ils étaient grossiers et de peu de valeur. C'étaient une masse de fer, des cottes d'armes en laine à la façon des Turcs, des arcs dont les cordes étaient tissues avec des entrailles humaines, et un tambour. On

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

voyait bien que de tels dons n'étaient qu'une nouvelle insulte et une façon de rappeler l'excellence guerrière des Turcs [1].

Il restait à se procurer de l'argent et des cautions. Pellegrini en était une bonne pour les Turcs, mais il fallait que lui-même eût ses sûretés. Bajazet avait fait revenir près de lui les prisonniers, et commençait à les traiter d'une manière plus gracieuse et plus débonnaire. Il se plaisait à converser familièrement avec eux, à leur montrer sa puissance, à leur donner des exemples de sa volonté absolue, de sa justice simple, prompte et cruelle. Le maréchal Boucicault, qui était déjà connu de lui, obtint la permission de s'en aller, avec le sire de La Tremoille, chez le seigneur de Mitylène, pour emprunter de l'argent. Ils y trouvèrent jusqu'à trente mille francs, puis passèrent à Rhodes, où le prieur d'Aquitaine leur en prêta aussi. Là mourut le sire de La Tremoille, qui était, comme nous l'avons pu voir, un homme sage, un vaillant chevalier, et un bien grand seigneur. Le connétable venait aussi de succomber à ses maux.

Le maréchal Boucicault était libre, car il avait trouvé de quoi acquitter plus que sa rançon; mais il ne voulut pas abandonner le comte de Nevers et ses compagnons, et revint gaiement les retrouver. « Ah! maréchal, lui dit le « comte de Nevers, avec quel courage vous venez vous « mettre en cette dure et maudite prison, quand vous « pouviez vous en retourner en France! — Monseigneur, « repartit le sire de Boucicault, à Dieu ne plaise, tant que « je serai en vie, que je vous laisse en cette contrée! Il « serait bien honteux et mauvais à moi de m'en aller me « divertir en France quand vous êtes emprisonné dans un « si cruel pays [2]. »

[1] Le Religieux de Saint-Denis. — [2] *Histoire de Boucicault.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Enfin le traité de rançon se conclut. La république de Venise devait sept mille ducats par an au roi de Hongrie ; c'était le seul moyen qu'il eût de payer ce qu'il avait promis. Il engagea cette dette entre les mains de Respondi, pour la part dont il s'était chargé dans la rançon, et même pour le reste de la somme. Le duc de Bourgogne n'aurait pu, en effet, fournir un gage aussi certain ; alors Pellegrini, trouvant toutes ses sûretés, paya l'Amorabaquin, et les chevaliers furent libres.

Avant leur départ il les fit venir devant lui. « Jean, « dit-il par interprète, je sais que tu es un grand seigneur « en ton pays, et fils d'un grand seigneur. Tu es jeune, « tu as long avenir. Il se peut que tu sois confus et cha- « grin de ce qui t'est advenu lors de ta première chevale- « rie, et que, pour réparer ton honneur, tu rassembles « contre moi une puissante armée. Je pourrais, avant de « te délivrer, te faire jurer sur ta foi et ta loi que tu n'ar- « meras contre moi ni toi ni tes gens ; mais non, je ne « ferai faire ce serment ni à eux ni à toi. Quant tu seras « de retour là-bas, arme-toi si cela te fait plaisir, et viens « m'attaquer. Tu me trouveras toujours prêt à recevoir, « en pleine campagne, toi et tes hommes d'armes. Et ce « que je te dis, je le dis pour tous les chrétiens que tu « voudrais amener. Je ne crains pas de les combattre, car « je suis né pour les armes et pour conquérir le monde[1]. »

Ayant ouï ces mémorables paroles, les chevaliers partirent pour revenir par mer. Ils commencèrent par s'arrêter à Mitylène, où la dame de cette île leur fit grand accueil. C'était une dame qui connaissait toutes les nobles manières des pays chrétiens; elle avait été élevée dès sa jeunesse auprès de Madame Marie de Bourbon, impératrice de Constantinople, et avait pu s'instruire ainsi avec des seigneurs

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

et des dames de France, qui étaient les plus honorables et les plus courtois de toute la chrétienté [1]. Elle fut donc très-flattée de recevoir une telle compagnie, et prit grand soin d'eux. Elle leur fit donner du linge fin et des habits d'étoffe de Damas, car les pauvres chevaliers avaient tout perdu chez les Turcs. Au partir de Mitylène, ils montèrent sur les galères de Rhodes, qui vinrent les prendre, et passèrent à Rhodes, puis dans quelques îles de Grèce. A leur retour, ils en racontèrent des choses bien merveilleuses, entre autres de l'île de Céphalonie, où les dames leur semblèrent si aimables et si subtiles qu'ils crurent qu'elles étaient en commerce avec les fées [2].

Enfin ils parvinrent à Venise. Là, le comte de Nevers trouva tout un train magnifique, un grand nombre d'officiers de sa maison, une vaisselle d'or et d'argent, et toute la pompe de la cour de Bourgogne. Le Duc et la duchesse ne voulaient pas que leur fils traversât l'Italie et la France dans le triste équipage d'un fugitif. Il perdit encore à Venise, par maladie, un de ses plus illustres compagnons, le comte Henri de Bar. Après plusieurs semaines passées à achever les promesses et contrats, au moyen desquels la république de Venise devait rembourser Respondi au compte du roi de Hongrie, le comte prit enfin sa route par Dijon, où il arriva le 28 février 1398; de là il vint à Paris, où le roi le reçut avec joie et bonté ; puis il alla retrouver à Gand le duc et la duchesse de Bourgogne. Ce leur fut un grand bonheur de recevoir leur fils, l'héritier de leur haute puissance, que Dieu avait miraculeusement sauvé de tant de périls et de souffrances.

Peu après, le Duc ordonna à son fils de visiter toutes les villes de ses états qui s'étaient si fidèlement taxées pour la rançon payée à Bajazet. Leurs subsides, la portion que

[1] Froissart. — [2] Idem.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

le roi de Hongrie avait prise à sa charge, la somme donnée par le roi de France, ne suffisaient pas encore pour satisfaire à une si énorme dette et à celles que le comte de Nevers avait contractées en revenant de sa prison. Il fallut engager des terres et de l'argenterie, vendre des cens et des redevances seigneuriales. La somme de deux cent mille livres à peu près, qui restait à payer au Duc, acheva de déranger ses finances, déjà si mal en ordre. Le comte de Nevers n'en déploya pas moins de pompe pendant le voyage qu'il fit dans les États de son père. A Dijon, il fit faire à grands frais de solennelles cérémonies funèbres et des services pour le repos de l'âme de ses compagnons morts à la croisade.

Pendant que le fils du duc de Bourgogne faisait une guerre si malheureuse dans un pays lointain, son gendre le comte d'Ostrevant avait combattu avec plus de bonheur dans la Frise, mais sans y gagner rien de plus que l'honneur de ses armes. Son père le duc Albert de Bavière et lui avaient rassemblé une forte armée. Outre les Anglais qu'ils avaient à leur solde, et les cinq cents lances françaises que le duc de Bourgogne leur avait envoyées, ils avaient réuni tous les chevaliers de Flandre, de Hollande, de Hainaut, de Zélande, et beaucoup de milices des bonnes villes; en effet, la haine était grande dans tous ces pays contre les Frisons, gens cruels et sauvages. Il y avait eu sans cesse des guerres avec eux; souvent ils étaient descendus en Hollande, y avaient brûlé des villes et dévasté le pays; presque toutes les familles avaient à venger la mort de quelqu'un des siens. Le sire Daniel de Merbedde, à la bataille où avait péri le comte Guillaume de Hollande, avait perdu trente-trois hommes de son nom, sans que les Frisons voulussent en recevoir un seul à rançon; aussi était-il un des plus ardents conseillers de cette guerre. On avait tant d'épouvante de ces barbares et de leur pays

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

que toutes les femmes des chevaliers de Hainaut et de Hollande tenaient leurs maris et leurs enfants pour perdus; elles ne les avaient jamais vus partir avec une telle douleur. Le sire de Merbedde, le sire de Werchin, le sire de Kroonenburg, et tous les conseillers qui avaient poussé à cette entreprise, ne pouvaient plus paraître à la cour devant les princesses [1].

On s'embarqua à Enckhuisen sur le Zuyderzée. Jamais les Frisons n'avaient été attaqués avec une telle puissance. Ils avaient pour lors un gouverneur qui, selon leur coutume depuis Charlemagne, était de leur choix [2], et qui se nommait Iuvingen. Il avait fait la guerre en divers lieux contre les infidèles, en Prusse, en Turquie et outre mer. Sa renommée était répandue dans la chrétienté, et on le nommait partout le grand Frison. Il conseilla aux gens de son pays de laisser descendre et passer leurs ennemis, en s'enfermant dans les villes et forteresses. « Que pour-« ront-ils faire? disait-il; brûler dix ou douze villages qui « seront bientôt rebâtis; mais ils ne resteront pas ici; ils « ne sauront comment aller à travers nos digues et nos « marais. Ne trouvant aucune ressource, il leur faudra « s'en retourner. » Toutefois le grand Frison n'était pas le maître; le peuple, qui ne savait pas ce qu'était la puissance des étrangers, voulait les combattre pour ne leur faire nul quartier, et disait qu'il valait d'ailleurs mieux mourir que de devenir serfs ou sujets de quelque prince que ce fût. Beaucoup de gentilshommes du pays, qui, en Frise, n'étaient rien de plus que juges des causes, étaient aussi opposés à Iuvingen. Il fut donc résolu de se défendre [3].

Les vaisseaux du duc Albert de Bavière abordèrent au Kuinder. Les Frisons s'étaient réunis au nombre de trente

[1] Froissart. — [2] *Histoire de Frise.* — [3] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mille environ pour s'opposer au débarquement. C'était une foule de gens mal armés. Dans ce pays, on ne connaissait guère les cuirasses ni les cottes de mailles; ils n'avaient pour toute défense que leurs habits de gros drap comme des couvertures de chevaux, des corsets de cuir ou de méchants hauberts tout rouillés. La plupart marchaient nu-pieds; ils avaient pris et portaient devant eux les croix et les bannières de leurs églises. En avant de leur troupe, et selon quelque coutume du temps où ils étaient païens, marchait une femme vêtue de bleu, qui semblait transportée de folie. Elle s'avança entre les deux armées et s'approcha des Flamands : ils ne savaient ce que cette femme voulait faire. Quand elle fut à la portée du trait, elle commença à les insulter dans son langage barbare; puis, se retournant vers les Frisons, elle releva ses robes, bravant ainsi grossièrement les ennemis. Aussitôt les archers lui envoyèrent une grêle de traits, on courut sur elle, et cette malheureuse fut bientôt déchirée en mille morceaux.

Malgré le courage des Frisons, l'armée du duc de Bavière descendit après avoir soutenu un rude combat. Deux jours après, il fallut livrer une nouvelle bataille. Les Frisons s'étaient retranchés derrière un grand fossé dont la terre les défendait des traits des archers, et ils repoussaient les assaillants avec leurs bâtons ferrés. Ce fut un cruel assaut. Enfin le sire de Ligne et le sire de Jumont trouvèrent plus loin une brèche à la digue. On entra par-là, et dès-lors commença un horrible massacre des Frisons. On ne faisait point quartier; les Hollandais surtout, qui étaient leurs voisins et leurs mortels ennemis, en firent un nombreux carnage; à peine en prit-on cinquante : le grand Frison fut tué. Après sa mort, son peuple commença à suivre ses conseils. Le duc Albert passa quelques semaines sans pouvoir rien soumettre dans le pays, et perdant cha-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

que jour du monde par les maladies et les embuscades. Rien ne pouvait amollir le courage de ces Frisons; ils combattaient jusqu'à la mort. Chez eux on ne savait ce que c'était que rançon; quand on venait de leur faire des prisonniers, ils échangeaient parfois homme pour homme; autrement ils tuaient les gens du duc de Bavière ou ne se mettaient pas en peine de racheter les leurs. Bientôt la saison devint froide, les pluies commencèrent; il fallut que l'armée de Hainaut se rembarquât; mais elle avait fort affaibli les Frisons. Le duc Albert paya bien exactement les hommes d'armes qui étaient venus avec lui, les remercia de leur secours et revint chez lui. Deux ans après, au moyen des grandes discordes qui s'élevèrent dans la Frise, et en protégeant un des deux partis, il parvint à soumettre le pays.

Pendant l'année 1397, et tandis qu'on s'efforçait de racheter les captifs, le duc de Bourgogne, toujours occupé des affaires de Flandre et toujours soigneux à ménager ses alliances, avait envoyé trois cents lances bourguignonnes à la duchesse de Brabant pour l'aider dans une nouvelle guerre contre le duc de Gueldre, ou plutôt pour appuyer des négociations auxquelles il présidait.

Le roi eut encore de tristes attaques de son mal. Comme chacun s'occupait de trouver ce qui pourrait le guérir et le soulager, le maréchal de Sancerre envoya de Guienne où il était deux moines augustins. Ils arrivèrent à Paris armés et en habit séculier : cela donna d'abord mauvaise idée d'eux. Cependant ils affirmèrent si fortement au duc de Bourgogne que la maladie du roi ne provenait pas d'une cause naturelle, mais plutôt de quelque maléfice, que cela donna confiance en eux. On les plaça à la Bastille Saint-Antoine, non loin de l'hôtel Saint-Paul, afin qu'ils fissent leurs opérations, et l'on ordonna que tout ce qu'ils demanderaient leur fût fourni.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Ils commencèrent par donner au roi de l'eau distillée sur des perles mises en poudre, ce que les médecins permirent, cette boisson ne renfermant rien de nuisible ; ils joignaient à leurs remèdes des paroles magiques auxquelles ils attribuaient beaucoup plus de force. L'événement sembla d'abord en faveur de ces deux moines : le roi, vers la seconde semaine de juillet, recouvra la raison, et alla à Notre-Dame en remercier Dieu, qu'on avait invoqué par de solennelles processions.

Mais ce n'était qu'un intervalle. Peu de jours après, étant avec le duc de Bourgogne, il sentit son esprit se troubler, et ordonna lui-même qu'on lui ôtât son couteau. Il n'y avait rien de si touchant que ce pauvre roi lorsque lui-même avait connaissance de son mal. Parfois il en parlait les larmes aux yeux, disant qu'il aimerait mieux mourir que de tant souffrir. « Si quelqu'un d'entre vous, « ajoutait-il conformément aux idées du vulgaire, est « coupable de mes souffrances, je le conjure, au nom de « Jésus-Christ, de ne pas me tourmenter davantage, « et de m'achever tout de suite sans tant me faire lan- « guir. »

Les deux moines, pour expliquer cette rechute, accusèrent le barbier du roi et le concierge du duc d'Orléans d'avoir de nouveau exercé un sortilége. Ils disaient qu'il avait pu suffire du seul toucher d'un sorcier pour rallumer à l'instant la frénésie. Le bruit se répandit en même temps qu'on avait vu rôder ce barbier autour du gibet pour y prendre les ingrédients de ses maléfices. Le barbier et le concierge furent emprisonnés; mais, comme on ne donnait pas une preuve contre eux, il ne leur fut fait aucun mal.

Toutefois le crédit des deux moines dura encore quelque temps, quoi qu'en pussent dire les médecins et le clergé. Ils étaient établis à la Bastille, où l'argent ne leur

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

manquait pas ; ils y menaient joyeuse vie. On venait les consulter pour les maladies ; lorsqu'il y avait quelque larcin, on s'adressait aussi à eux pour découvrir le larron. Parfois, quand eux-mêmes avaient mené toute l'affaire, ils savaient bien en débrouiller le nœud ; mais souvent ils dénonçaient des innocents. Ils donnaient aussi des charmes et des philtres pour les désirs d'amour, et la Bastille était devenue un lieu de débauche et de prostitution [1].

Enfin, comme ils proposaient de faire de cruelles incisions à la tête du roi, on mit un terme à leurs mauvaises pratiques ; pressés de s'expliquer plus clairement sur la maladie, ces misérables ne craignirent pas d'en accuser le duc d'Orléans. Pour lors on résolut de les punir de cette abomination ; ils furent livrés à la justice, mis à la torture, avouèrent leur mensonge, et confessèrent qu'ils étaient apostats, sorciers, idolâtres, et invocateurs du démon. On les condamna à mort ; avant d'être livrés au bras séculier, il fallait les dégrader publiquement du caractère ecclésiastique. L'évêque de Paris et six autres évêques descendirent d'une des fenêtres de l'Hôtel-de-Ville sur l'échafaud ; maître d'Apremont, docteur en théologie, fit d'abord un fort docte sermon aux deux criminels pour leur montrer l'énormité de leurs forfaits. Puis on leur mit le calice entre les mains ; alors l'évêque vint l'ôter à chacun d'eux, en disant : « Nous « t'ôtons ce calice où tu avais coutume de consacrer le « sang du Seigneur. » On en fit autant pour le missel, en disant : « Nous t'ôtons ce livre où tu lisais l'Évangile. » Ensuite on les revêtit des habits sacerdotaux pour les en dépouiller après ; on leur lava et racla aussi les mains, qui avaient, lors de leur ordination, reçu l'onction sainte.

La dégradation ainsi accomplie, on les livra aux sergents du prévôt de Paris. Ils furent promenés par la ville, puis

1 Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

exécutés, leurs corps coupés par quartiers, et leurs têtes exposées.

Néanmoins, avant le supplice, il leur avait été accordé de se confesser. Cette charité chrétienne envers les condamnés à mort venait d'être récemment permise par ordonnance du roi [1]. Jusque-là, malgré les représentations de l'Église, la justice séculière avait voulu punir les criminels dans leur âme comme dans leur corps. Messire de Craon, qui, durant plusieurs années, avait pu craindre de périr sur un échafaud, se sentit porté de compassion pour les malheureux condamnés. Il sollicita le roi et son conseil; les princes se joignirent à ses instances, et, après avoir consulté le Parlement et le Châtelet, on accorda enfin la confession à tous ceux qu'on menait au supplice. Le sire de Craon fit une fondation aux cordeliers pour qu'ils se chargeassent de remplir ce pieux devoir; en mémoire de l'ordonnance qu'il avait obtenue, il fit aussi élever une croix de pierre auprès du gibet.

L'affaire de ces moines occupa beaucoup les esprits; les discordes qui commençaient à éclater entre les princes étaient déjà si bien connues qu'on répandit que les deux sorciers avaient accusé le duc d'Orléans par les suggestions du duc de Bourgogne. On ajoutait que c'était pour venger la mort d'un grand nécromancien, nommé Jean de Bar, qui était un de ses gens. Le duc d'Orléans s'était adressé quelque temps auparavant à ce savant homme, le priant de lui montrer le diable. Jean de Bar s'était mis en devoir de l'invoquer et de le faire venir pour l'interroger et pour lui donner des ordres. A cet effet, il avait revêtu un travestissement et s'était associé un prêtre; mais, quelque conjuration qu'il pût faire, le diable ne vint pas. Alors le duc d'Orléans, irrité, l'avait livré à la justice. On trouva dans

[1] Ordonnance du 12 février 1397.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

une vieille cave, près de Saint-Denis, le lieu où il faisait ses sacrifices et ses sortiléges, et il fut brûlé avec tous ses miroirs magiques [1].

Vers la fin de cette année 1397, Venceslas de Luxembourg, roi de Bohême et empereur d'Allemagne, fit proposer au roi une entrevue pour délibérer entre eux sur les moyens de rétablir la paix dans l'Église. Reims fut le lieu désigné pour la tenue de ces conférences. L'empereur d'Allemagne fut reçu avec les plus grands honneurs; on étala à ses yeux tout le faste de la France, on le combla de présents; mais cette courtoisie et cette magnificence étaient en pure perte, et l'on murmurait de tant de dépenses inutiles. L'empereur d'Allemagne était un ivrogne abruti par les excès de la table, qui ne sentait pas le prix des civilités du roi et des princes de France; ses façons étaient rudes et grossières, comme on le reprochait alors aux Allemands : il lui arriva maintes fois d'être ivre au point de ne pouvoir paraître dans les cérémonies ou les festins. Ce fut un grand objet de dégoût pour les seigneurs français. Le duc de Bourgogne n'avait pas même voulu venir à Reims; son fils le comte de Nevers, qui revenait de sa prison, y parut pendant quelques jours. Ces inutiles conférences, entre un empereur que le vin privait de sa raison et un roi qui ne jouissait de la sienne qu'à demi et par intervalles, se terminèrent tout à coup, parce que le malheureux roi de France ressentit de nouvelles atteintes. On se sépara sans être convenu de rien, sinon que l'empereur consulterait le clergé de ses États [2].

Le rétablissement de l'unité de l'Église était en effet l'affaire qui de plus en plus attirait l'attention de tous. Le comte de Nevers, à son tour, avait encore augmenté le zèle

[1] Juvénal; le Religieux de Saint-Denis. — [2] Froissart; le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

qu'avaient les princes pour arriver à ce grand bienfait. Il avait raconté comment, dans l'opinion de l'Amorabaquin et de tous les Turcs et Sarrasins, notre foi chrétienne était perdue et corrompue par les chefs mêmes qui la devaient conserver ; comment les mécréants ne faisaient que se moquer de ces deux papes, dont l'un était reconnu en France et l'autre en Italie, et raillaient des rois qui le souffraient ainsi. Ces moqueries des infidèles étaient une grande honte pour les chrétiens, d'autant qu'on sentait qu'ils avaient raison[1]. On croyait aussi que la maladie du roi de France pouvait bien venir de ce qu'il avait laissé l'Église en ce désordre. Toutes ces pensées donnaient grand courage contre les deux papes, et les peuples murmuraient de plus en plus, sans nul respect, de la conduite de ces deux faux pasteurs.

Aussi, dès le 22 mai, on assembla dans la petite salle du palais les archevêques, évêques et abbés du royaume, avec les députés des universités. Le roi de Navarre, les ducs d'Orléans, de Bourgogne, de Berri et de Bourbon y assistèrent en l'absence du roi, qui était malade. Messire Simon Cramault, patriarche d'Alexandrie, commença par faire une belle harangue en français, à cause de la présence des princes ; il exposa toute la suite de l'affaire, reprit le récit de ce schisme, et conclut à ce que la cession fût poursuivie par les moyens les plus efficaces.

Le roi de Navarre et les envoyés du roi de Castille, présents à l'assemblée, adhérèrent sur-le-champ à ces conclusions ; mais l'évêque de Mâcon, créature de Benoît XIII, se leva hardiment et demanda la parole au chancelier président, pour défendre les intérêts de Sa Sainteté. On y consentit, et, afin de mieux montrer le sincère amour qu'on avait de la vérité, il lui fut adjoint six des plus habiles doc-

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

teurs pour faire valoir ses raisons, contre six autres soutenant l'opinion opposée. Les conférences durèrent huit jours en présence des princes, et la décision fut renvoyée au mois de juillet.

Dans l'intervalle, le roi reprit quelque santé. Sur le compte qui lui fut rendu, il appuya l'opinion favorable à la cession, et adopta la résolution qu'on lui proposait de soustraire, en attendant, l'Église de France à l'obéissance du pape d'Avignon. On avait eu aussi réponse de l'empereur d'Allemagne; il avait dit à maître Pierre d'Ailly, évêque de Cambrai, qu'on lui avait envoyé : « Que mon « frère le roi de France soumette son pape, je soumettrai « le mien. » La chose étant ainsi décidée, lorsque l'assemblée fut de nouveau réunie, le chancelier fit connaître la volonté du roi, et termina en disant : « Attendu ce qui « précède, il est résolu, de l'autorité du roi, par le conseil « des princes et des seigneurs de France, et suivant les « suffrages de l'Église gallicane, que pour l'avenir on ôte « et fasse soustraction à monsieur Benoît, ainsi qu'à son « adversaire (dont nous ne faisons nulle mention, ne lui « ayant jamais obéi, et ne voulant pas lui obéir), non-« seulement de la collation des bénéfices de ce royaume, « mais encore de toute sorte d'obéissance, jusqu'à ce qu'il « ait accepté une voie d'union et accompli le serment « qu'il avait fait. » Le chancelier ajoutait que l'Église de France serait rendue à ses anciennes libertés, que les chapitres et abbayes feraient les élections, et que les collateurs ordinaires des bénéfices les conféreraient directement. Le duc de Berri, prenant alors la parole, ajouta : « Qui-« conque serait assez téméraire pour oser condamner cette « soustraction d'obéissance perdra son bénéfice, s'il est « ecclésiastique, et, s'il est laïque, sera châtié par le bras « séculier de façon à servir d'exemple. » On fit ensuite une procession solennelle pour remercier Dieu d'avoir

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

inspiré ce dessin, et maître Gilles Deschamps, dans un beau sermon, en déduisit les motifs devant le public.

Une grande occasion d'exercer les libertés de l'Église gallicane se présenta au moment même. L'abbé de Saint-Denis venait de mourir. Les religieux, selon leurs priviléges, procédèrent à l'élection, et nommèrent, à la recommandation du duc de Bourgogne, maître de Villette, jeune bachelier fort docte en théologie. L'ordre et la coutume auraient voulu que l'élection fût ensuite confirmée par le pape. D'après les nouvelles ordonnances du roi, ce fut l'évêque de Paris qui donna cette confirmation, sous la réserve des priviléges de l'abbaye. Pour donner plus d'éclat à cette nomination, les ducs de Bourgogne et de Berri conduisirent eux-mêmes le nouvel abbé à son église, assistèrent au festin, puis s'en retournèrent à Paris, après avoir recommandé à messire de Villette de prendre conseil en toutes choses des anciens religieux, et de remercier Dieu, qui, dans un âge encore si jeune, l'avait rendu digne d'un si grand et honorable bénéfice.

Dès le mois de septembre, les cardinaux d'Avignon écrivirent au roi qu'ils approuvaient la soustraction d'obéissance, et qu'ils allaient, de leur côté, déclarer Benoît, s'il persistait dans son obstination, hérétique et fauteur de schisme. Le pape fit vainement son possible pour les ramener à lui. Deux seulement étaient de son parti ; c'étaient les cardinaux de Pampelune et de Tarragone. A leur aide il fit arriver des troupes d'Aragon, commandées par son propre frère, qui était un seigneur de ce pays. Alors les cardinaux se sauvèrent à Villeneuve, sur terre de France. Les bourgeois, émus d'indignation contre ce pape [1], s'armèrent, et la guerre se trouva allumée dans la ville entre eux et les Aragonais.

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le conseil du roi envoya au secours des cardinaux et des gens d'Avignon le maréchal Boucicault; mais, avant d'employer la force des armes, on chargea Pierre d'Ailly, évêque de Cambrai, d'essayer encore la voie de persuasion.

L'évêque se présenta devant Benoît XIII avec grand respect, sans pourtant témoigner qu'il le reconnût pour un vrai pape; puis il lui répéta l'intention du roi. Le pape changea de couleur et s'écria avec colère : « J'ai beaucoup « travaillé et souffert pour l'Église. On m'a créé pape par « une bonne élection, l'on veut aujourd'hui que j'y re- « nonce. Cela ne sera jamais, tant que je vivrai. Que le « roi de France sache que toutes ses ordonnances n'y fe- « ront rien. Je conserverai mon nom et la papauté jusqu'à « ma mort. — Sire, répondit l'évêque, sauf respect, je « vous croyais plus prudent. Avant de me donner réponse, « demandez conseil à vos frères les cardinaux; s'ils sont « d'accord avec nous, vous ne pourrez pas résister à leurs « avis et à la volonté des rois de France et d'Allemagne. » Le pape y consentit; le lendemain matin on sonna la cloche du consistoire, et tous les cardinaux se réunirent. L'évêque de Cambrai fut introduit, et prononça un beau discours latin; puis il se retira, laissant le conclave se consulter.

Le pape se montra toujours obstiné et inébranlable. Le cardinal d'Amiens prit la parole et dit : « Mes chers sei- « gneurs, il nous faudra, et il nous faut, bon gré, mal « gré, obéir aux rois de France et d'Allemagne, puisque « les voilà adhérents et de concert, car sans eux nous ne « pourrions vivre. Encore nous passerions-nous bien du « roi d'Allemagne, si le roi de France voulait tenir pour « nous; mais il n'en est rien : il nous ordonne d'obéir, « ou il suspendra les revenus de nos bénéfices, sans les- « quels nous ne vivrions pas. Il est vrai, très-saint Père, « que nous vous avons fait pape; mais c'est sous condition

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« que vous nous aideriez à rétablir l'ordre et l'unité dans « l'Église : vous nous l'avez toujours dit et répété ainsi. « Répondez donc de vous-même, d'une manière modérée « et raisonnable; nous vous en saurons gré. Vous savez « mieux que nous ce qui se passe en votre âme. » Presque tous les cardinaux approuvèrent ce qui venait d'être dit, et prièrent le pape de donner une réponse. « Je désire « l'union de l'Église, repartit le pape, et j'y ai pris « grand'peine; mais puisque Dieu, par sa divine grâce, « m'a pourvu de la papauté, et que vous m'avez élu, je « mourrai pape, et ne renoncerai pour aucun comte, duc, « ni roi, et je n'entendrai à aucun traité que je ne reste « pape. »

Là-dessus la plupart des cardinaux sortirent, et l'évêque de Cambrai, revenant, demanda, sans trop de révérence, la réponse promise. Benoît XIII, encore tout gonflé de colère, répéta les mêmes paroles qu'il avait dites dans le consistoire, ajoutant : « Dites à notre fils de France que « jusqu'ici nous l'avons tenu pour bon catholique. Si, par « de mauvais conseils, il veut prendre la voie de l'erreur, « il s'en repentira. Je vous prie de lui répéter de ma part « qu'il y pense bien, et qu'il prenne garde à ne pas mettre « le trouble en sa conscience [1]. »

L'évêque retourna à Villeneuve, et le lendemain s'en alla trouver le maréchal Boucicault, qui n'était qu'à neuf lieues d'Avignon, à Saint-André. Le maréchal, voyant que le pape refusait d'obéir, dit à l'évêque de Cambrai : « Sire, vous n'avez plus que faire ici; retournez en France. « Le reste me regarde. Je vais faire ce que m'ont ordonné « le roi et messeigneurs ses oncles. » Aussitôt il manda les chevaliers et écuyers de Vivarais, d'Auvergne et de Languedoc jusqu'à Montpellier, fit fermer les routes qui

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

conduisaient à Avignon, ordonna au sénéchal de Beaucaire de garder le passage du Rhône au-dessous, et lui, se mettant au pont Saint-Esprit, le ferma en dessus ; puis il envoya défier le pape, les cardinaux et les gens d'Avignon. Ceux-ci n'avaient nulle envie de se défendre, ni de voir les vignes et les maisons qu'ils avaient dans la campagne et jusqu'à la Durance ravagées et brûlées par les gens d'armes français. Les cardinaux étaient presque tous du même avis; ils trouvaient la conduite du pape mauvaise et insensée. Pour lui, il leur dit : « Vous vous effrayez de « peu de chose : votre ville est forte et vous pourrez bien « vous défendre ; mais faites comme vous l'entendrez. Je « soutiendrai le siége dans mon palais. Je l'ai depuis « longtemps muni de vivres et d'armes ; je soudoierai des « hommes d'armes de Gênes. Le roi d'Aragon, mon pa- « rent, m'enverra du secours ; je lui en ai demandé : je « saurai me garder. »

Les habitants et les cardinaux traitèrent avec le maréchal. Il fit son entrée dans la ville ; près de lui chevauchait le cardinal de Neuchâtel, vêtu de rouge, mais sans camail et sans rochet, l'épée à la ceinture et le bâton de commandant à la main. Le peuple criait par les rues : « Vive le « sacré collége ! vive la ville d'Avignon ! » Le siége du palais commença aussitôt, et le cardinal lui-même fit tirer le canon contre le pape.

Bientôt le château commença à être serré de près. Cependant les vivres n'y manquaient pas ; le pape en avait fait provision pour plus de deux années. Les assiégeants trouvèrent moyen de jeter des feux grégeois dans le magasin du bois et de le brûler ; comme l'hiver était arrivé, les gens du pape souffrirent bientôt cruellement du froid. Il fallait arracher les charpentes pour faire cuire les aliments. Le maréchal, aidé des habitants, fermait sévèrement toute avenue. Le cardinal de Pampelune et Boniface

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Ferrier, général des chartreux, ayant tenté de s'évader, furent pris. Le premier fut mis à forte rançon, et l'autre jeté dans un sale cachot. Cependant les secours du roi d'Aragon n'arrivaient pas. Ce prince n'avait pas été si docile au pape d'Avignon que celui-ci l'avait espéré. « Ce « prêtre croit-il, avait-il dit aux envoyés, que, pour sou- « tenir ses arguties, je vais entreprendre la guerre contre « le roi de France? On me tiendrait certes pour bien « malavisé. » Ses chevaliers ajoutaient : « Sire, vous dites « vrai; vous n'avez que faire de vous mêler en tout ceci. « Le roi de France a, comme on sait, de sages conseillers, « et tout ce qu'il fait est juste. Il faut que le clergé capi- « tule; car, s'il veut vivre, il faut qu'il obéisse aux sei- « gneurs sous lesquels il a ses rentes et ses revenus. Voilà « trop longtemps qu'il en jouit paisiblement; il est temps « qu'il sente d'où tout ce bien lui vient. Le roi de France « vous a écrit pour que vous soyez neutre : consentez-y; « madame la reine, votre femme, qui est sa cousine ger- « maine, est de cet avis. La meilleure partie du clergé « d'Espagne pense de même; nous croyons que c'est la « bonne opinion. Et si tous les seigneurs chrétiens ne font « pas de même, on ne pourra point remettre en paix « l'Église, qui est toute troublée par ces papes. »

Benoît, se voyant ainsi abandonné et pressé chaque jour davantage, se résolut enfin à traiter par la médiation du roi d'Aragon. Il consentit à ne pas sortir du château d'Avignon tant que la paix de l'Église ne serait pas rétablie; pour plus de sûreté, les hommes d'armes de France continuèrent à garder les avenues du palais; seulement on laissait passer des vivres. Cette sorte de trêve fut conclue le 4 avril 1399 [1].

C'était le duc de Bourgogne qui conduisait toute cette

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

affaire de la paix de l'Église, mais non pas sans contradiction. Le duc d'Orléans, qui était devenu de plus en plus jaloux de l'autorité que son oncle exerçait dans le royaume, avait pris le parti du pape Benoît [1]. Il blâmait hautement la soustraction d'obéissance, et avait refusé de prendre part aux actes du conseil qui l'avaient prescrite. De là résultaient de grandes discordes; les sages magistrats qui, comme le prévôt des marchands, ne songeaient qu'au bien de l'État, s'efforçaient vainement d'apaiser ou du moins de contenir ces violentes haines [2]. Les intervalles de raison du roi, les volontés qu'on pouvait parfois lui inspirer, amenaient des alternatives dans le pouvoir des deux princes. Celui dont jouissait le duc de Bourgogne était depuis quelque temps ébranlé. Le duc d'Orléans s'était uni contre lui avec la reine; ils avaient même quelquefois l'appui du duc de Berri, qu'avec de l'argent on se rendait toujours favorable. Le duc de Bourbon aimait aussi le duc d'Orléans dont il avait élevé la jeunesse; d'ailleurs il était aimable, agréable et doux dans ses manières; son langage était facile, raisonnable et séduisant; il savait s'entretenir mieux qu'aucun prince avec les docteurs et les hommes habiles des conseils du roi. Ainsi son crédit et son pouvoir allaient en croissant. Comme chacun cherchait à augmenter ses possessions et à s'enrichir, il venait de faire instituer en pairie les comtés de Blois et de Château-Thierry. On lui donna aussi des domaines confisqués sur Archambault, comte de Périgord. Ce seigneur, un des plus puissants de France, avait assemblé des gens de guerre, avait muni ses forteresses, et ravageait tout le pays comme un chef de compagnie. Le maréchal Boucicault y avait été envoyé quelques mois avant d'aller à Avignon. Après une assez forte guerre, il l'avait soumis et fait prisonnier; son procès

[1] Le Religieux de Saint-Denis. — [2] Juvénal.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

lui avait été fait; le Parlement avait prononcé la forfaiture. Grâce de la vie lui fut donnée, mais il perdit toutes ses seigneuries.

Une autre marque du crédit qu'obtenait le duc d'Orléans, ce fut le changement du chancelier Arnaud de Corbie, qui fut remplacé par maître Nicolas Dubois, évêque de Bayeux. Le sire de Montaigu fut, vers le même temps, rappelé au gouvernement des finances du roi, de la reine et du duc d'Orléans.

Les affaires d'Angleterre étaient loin aussi de tourner comme l'avait espéré le duc de Bourgogne et pouvaient lui donner quelque souci. Le roi Richard, se croyant fort par son alliance avec le roi de France, avait traité ses sujets plus durement que par le passé, tandis qu'eux, de leur côté, devenaient chaque jour plus irrités contre lui. Il en était arrivé à ne pas être moins odieux aux seigneurs, qu'il opprimait cruellement, qu'aux gens des communes, qu'il vexait par toutes sortes d'exactions. Dans les premiers temps, tout avait semblé lui réussir. Encouragé par les conseils qui lui venaient de France, il avait cru établir son autorité avec fermeté; il avait fait arrêter son oncle le comte de Glocester, qui tarda peu à périr étranglé dans sa prison à Calais; le comte d'Arondel fut jugé à mort, le comte de Warwick banni pour toujours. Ces chefs du parti contraire au roi n'avaient trouvé aucun secours parmi leurs amis. Les seigneurs et les communes avaient approuvé tout ce que le roi avait voulu. Les gens de Londres, tout puissants, fiers et courageux qu'ils étaient, avaient enduré patiemment la chute de leurs favoris.

Au milieu de ces heureux succès, une querelle particulière amena le trouble et la discorde. Le comte de Derby, fils du duc de Lancastre, cousin du roi, accusa publiquement le comte de Nottingham, maréchal d'Angleterre, d'avoir tenu des discours injurieux au roi. Le maréchal les

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

nia et demanda le combat. Il fut d'abord accordé; mais le roi, mieux avisé, suspendit, comme elle allait commencer, cette bataille fâcheuse, et bannit les deux combattants, le comte de Nottingham pour toujours, le prince pour six ans seulement, en lui donnant même de publiques marques d'affection. Le comte de Derby s'en vint en France, plus en voyageur illustre qu'en exilé; il connaissait tous les principaux chevaliers de France; il avait fait avec eux, soit la croisade de Tunis, soit les guerres de Prusse contre les infidèles. C'était un homme de manières agréables et nobles, qui savait plaire à tous; aussi reçut-il l'accueil le plus empressé : les princes allèrent au-devant de lui; le roi lui donna des fêtes, le logea en l'hôtel de Clisson, paya sa dépense, et le prit dans un tel gré, qu'il lui accorda sa propre devise à porter.

Ce furent surtout les ducs de Berri et d'Orléans qui s'unirent d'amitié avec lui. Lorsque le roi envoya, au commencement de l'année 1399, le maréchal Boucicault et douze cents lances au secours de l'empereur de Constantinople qui se trouvait plus menacé que jamais, le comte de Derby voulut partir avec les Français pour cette nouvelle entreprise. Le duc d'Orléans supplia aussi son frère de lui confier la conduite de cette croisade; mais le roi, averti par le cuisant souvenir de la bataille de Nicopolis, lui refusa la permission de courir de si grands périls; autant en fit le duc de Lancastre pour son fils, et le comte de Derby resta en France, de plus en plus intime avec les princes [1]. Il contracta même une secrète alliance avec le duc d'Orléans : chacun promit à l'autre de tenir ses amis pour amis et ses ennemis pour ennemis; de défendre et de garder, en toute occasion, de paroles et de fait, selon tout son pouvoir, la vie, l'honneur et l'intérêt de son frère

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

d'armes; de s'entre-secourir, tant que dureraient les trêves, contre toute personne particulière, prince ou autre, le duc d'Orléans exceptant toutefois les princes du sang royal de France[1]. Ce traité fut juré entre eux et scellé de leurs sceaux.

En même temps, le comte de Derby recherchait en mariage la fille du duc de Berri, déjà veuve deux fois, du comte de Blois et du comte d'Eu. Il allait sans doute l'obtenir, lorsque le roi d'Angleterre, inquiet et jaloux de la faveur dont il jouissait en France, s'apercevant qu'il était le chef secret de l'ancien parti du comte de Glocester, envoya le comte de Salisbury en France pour empêcher ce mariage. Lorsque le roi de France eut reçu les lettres où le roi Richard disait que le comte de Derby était traître à la couronne d'Angleterre, il en eut grand déplaisir, car il l'aimant tant qu'il souffrait à en entendre dire du mal. « Comte, dit-il, nous voulons bien vous croire; mais notre « fils d'Angleterre est un peu trop ému contre notre cou- « sin de Derby, et nous sommes surpris qu'il lui garde si « longtemps rancune. Il nous semble que l'avoir près de « lui ornerait beaucoup son trône; les gens de son conseil « devraient songer à cela. — Très-cher Sire, répondit le « comte de Salisbury, je dis ce que l'on me fait dire. — « Aussi, reprit le roi, nous ne vous en savons nullement « mauvais gré. Notre fils d'Angleterre connaît peut-être « des choses que nous ne connaissons pas; mais allez « parler à notre oncle de Berri. »

Il fut donc résolu, malgré tout le chagrin qu'en avait le roi, que, sans refuser formellement la comtesse d'Eu, on chercherait des prétextes de retard. Le comte de Derby, toujours aussi bien vu de tous, toujours festoyé, ne soupçonna rien de ce qui s'était passé. Les gens de son conseil,

[1] Monstrelet.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

voyant pourtant que rien n'avançait, l'engagèrent à parler lui-même au roi du désir qu'il avait d'obtenir la fille du duc de Berri; il se mit bien dans la mémoire toutes les paroles que ses gens lui avaient conseillé de dire, et à la prochaine occasion il s'adressa au roi. Quelle fut sa surprise lorsqu'il entendit le duc de Bourgogne répondre : « Nous n'avons que faire de donner notre cousine à un « traître! » Il changea de couleur. « Sire, dit-il, je suis « en la présence de monseigneur le roi, et je veux répon- « dre à ceci. Je ne fus jamais traître, ni ne pensai à aucune « trahison; si quelqu'un voulait m'en accuser, je suis prêt « à répondre présentement ou quand il plaira à monsei- « gneur. — Nenny, mon cousin, dit le roi; je crois que « vous ne trouverez pas d'homme en France, ni aucun de « la nation de France, qui veuille vous disputer votre « honneur. Les paroles que mon oncle vous dit viennent « d'Angleterre. » Le comte de Derby s'agenouilla devant le roi et dit : « Monseigneur, je vous crois; et quant à « l'Angleterre, que Dieu m'y conserve mes amis et y con- « fonde mes ennemis. — Apaisez-vous, mon cousin, ajouta « le roi en finissant; toutes choses tourneront à bien, et, « lorsque vous serez arrangé avec le roi d'Angleterre, « nous reparlerons de mariage. Commencez par vous faire « envoyer en possession du duché de Lancastre; car c'est « l'usage en France, et de ce côté de la mer, que, lorsqu'un « seigneur se marie, il ne puisse doter sa femme que du « gré de son suzerain. » Cela dit, le roi fit apporter du vin et des épices, et ils burent ensemble de bonne amitié [1].

Le roi Richard retenait en effet la succession du duc de Lancastre, qui venait de mourir, et ne voulait point la délivrer à son fils, nonobstant son droit et une promesse écrite qui lui avait été remise lors de son départ.

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Cette conduite du roi envers le comte de Derby n'irritait pas peu les esprits des gens de Londres et de la plupart des nobles et des prélats ; d'ailleurs le désordre commençait à se mettre dans le royaume. Des troupes de gens d'armes qu'on ne payait point couraient le pays, pillant les laboureurs, dévalisant les marchands sur les routes. Or, en Angleterre, le peuple n'était pas accoutumé à endurer de telles choses ; chacun y vivait en paix, conservant son avoir et payant ce qu'il devait. On commençait de toutes parts à penser et à dire que les choses ne pouvaient durer ainsi, et qu'il ne le fallait pas souffrir. Pendant ce temps-là, le roi s'applaudissait, voyant que rien ne résistait à son autorité ; il se croyait le souverain le plus absolu de la chrétienté.

Le comte de Derby, bien averti de la bonne volonté de ses amis d'Angleterre et de l'état des esprits, quitta la cour du roi de France. Il ne dit rien de ses desseins aux princes. Le duc de Berri, à qui il avait d'abord voulu montrer les lettres de quelques mécontents d'Angleterre, l'avait fort exhorté à prendre patience et à imiter la loyale fidélité de son illustre père. Le duc de Bourgogne, se doutant de son dessein, donna ordre de l'arrêter sur la route de Calais [1]. Le duc d'Orléans, nonobstant le traité d'alliance qui lui fut ensuite fort reproché, ne fut pour rien non plus dans les secrets du comte de Derby. Il s'était engagé avec lui par inconsidération et sans projets ; c'est ce qu'il fit clairement voir après, bien que le comte de Derby soutînt le contraire. Le comte de Derby passa par la Bretagne et arriva en Angleterre au mois de juillet 1399. Il avait profité de l'absence du roi Richard, qui pour lors était allé faire une expédition en Irlande. En peu de jours, nobles, prélats, peuple, hommes d'armes se rangèrent du côté du comte de Derby. Le

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

roi Richard, qui les avait les uns après les autres tous offensés, se trouvant sans nulle défense, fut contraint de se rendre humblement prisonnier; peu après il résigna sa couronne. Les chambres du Parlement l'accusèrent et le déposèrent. Le comte de Derby fut reconnu roi sous le nom de Henri IV. On vit ainsi ce que peut faire un peuple quand il se soulève de toute sa puissance contre son seigneur; alors il n'y a plus de remède, surtout en Angleterre; cette nation était la plus dangereuse qu'il y eût au monde par son orgueil et son insolence [1].

On commençait à savoir en France tous ces troubles d'Angleterre par quelques marchands flamands, lorsque la dame de Coucy arriva d'Angleterre; elle avait été renvoyée d'auprès de madame Isabelle de France, ainsi que tous les serviteurs français de cette jeune reine. Dès qu'on sut qu'elle venait d'Angleterre, on envoya quérir son mari pour apprendre ce qu'elle racontait. Il fut amené sur-le-champ à l'hôtel Saint Paul, à la chambre du roi, qui demanda avec empressement des nouvelles de sa fille et du roi Richard. Le chevalier n'osa lui rien cacher; le chagrin qu'en ressentit le roi lui causa un nouvel accès de sa maladie. Elle avait fort empiré cette année, et l'avait repris par sept fois, nonobstant tous les soins des médecins et les prières des fidèles. Le sire de Sancerre, connétable de France, lui avait même envoyé le saint suaire de Notre-Seigneur, et l'on avait mis grande espérance dans cette relique, mais elle fut de nul effet.

Les princes et les seigneurs de France furent très-affligés de ce qui s'était passé en Angleterre. Le duc d'Orléans disait: « Ce fut un mariage fait sans raison, et je le dis « bien pendant qu'on le traitait, mais je ne pus me faire « entendre. » Le duc de Bourgogne voulut du moins qu'on

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

essayât de tirer profit de ce malheur. Il proposa d'envoyer sur-le-champ le connétable sur les frontières de la Guienne et le duc de Berri en Poitou, pour savoir comment les gens de Bordeaux, de Dax et de Bayonne se conduiraient en cette circonstance. Le roi Richard était né à Bordeaux; il aimait beaucoup cette ville et l'Aquitaine. Il avait toujours traité doucement et avec faveur les Bordelais, leur faisant grand accueil quand ils venaient en Angleterre; aussi tout le pays avait-il un grand attachement pour lui. Il pouvait donc arriver que l'Aquitaine refusât de reconnaître le nouveau roi, et alors la France avait l'occasion de recouvrer cette province.

Le sage conseil du duc de Bourgogne fut adopté, et l'on se mit en mesure de profiter du courroux des gens de Bordeaux. Il fut grand en effet: d'abord ils ne voulurent pas croire à ces tristes nouvelles; lorsqu'ils en furent assurés, les portes de la ville furent fermées: nul chevalier ni écuyer n'avait permission de sortir. On entendait partout des lamentations. « Ah! noble roi Richard, disait-on, vous « étiez, par Dieu, le meilleur homme de votre royaume. « Ce sont les gens de Londres qui vous ont fait cette indi- « gnité! Jamais ils ne vous ont aimé, surtout depuis que « vous aviez épousé une fille du roi de France. Ah! roi « Richard, ils vous ont eu pour roi pendant vingt-deux « ans, et maintenant ils vous condamnent et vous mettent « à mort; car, vous ayant enfermé et couronné un autre « roi, ils vous feront périr. Un tel malheur ne se peut « supporter. »

Ces discours pouvaient inspirer grand espoir aux Français. Le duc de Bourbon vint jusqu'à Agen et fit donner aux bonnes villes d'Aquitaine les plus belles espérances. Il laissa entendre que le roi leur accorderait de grands priviléges, qu'on leur en scellerait des lettres patentes, qu'on leur en jurerait l'observation perpétuelle, et qu'on la tien-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

drait. Il y eut même des conseillers de la commune qui vinrent de Bordeaux traiter avec lui; mais, n'ayant pas pouvoir de décider, ils retournèrent rendre compte aux communautés des villes. Elles considérèrent comment le royaume de France était vexé et molesté de toutes sortes d'impôts; comment il s'y pratiqnait toutes sortes de vilaines exactions, par lesquelles on pouvait extorquer de l'argent; comment on y levait la taille deux ou trois fois l'an. « Nous ne sommes pas accoutumés à un tel gouver-« nement, disaient-ils, et il serait trop dur de commencer. « Si les Français étaient nos maîtres, ils nous traiteraient « selon leurs usages; ils ne respecteraient aucun privilége. « Il nous vaut mieux rester aux Anglais, qui nous tien-« nent en franchise et en liberté. Il nous faudrait aussi « quitter l'obéissance du pape Boniface pour reconnaître « avec les Français l'anti-pape d'Avignon. Les gens de « Londres ont déposé le roi Richard et couronné le roi « Henri; au fond, que nous fait cela? N'avons-nous pas « toujours un roi? Il nous enverra bientôt ses conseillers « pour nous expliquer toute l'affaire. En outre, n'avon-snous « pas avec les Anglais un grand commerce de laines, de « vins et de draps? Nous nous entendons bien mieux avec « eux qu'avec les Français. » D'ailleurs les principaux seigneurs du pays, tels que les sires de Duras, de Rauzan, de Pommiers, de Langoiran, de Caupène, étaient bons et loyaux Anglais. C'est ainsi qu'avaient changé les esprits depuis le temps du sage roi Charles V, où toute la Guienne voulait devenir française.

L'affaire fut donc entièrement manquée [1]. On n'était point en état de faire la guerre à l'Angleterre. Le royaume était épuisé d'argent; les conseils du roi étaient de plus en plus une scène de discorde. Henri IV, de son côté, dé-

[1] Froissart.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sirait la paix, afin de s'affermir sur le trône; il témoigna en toute occasion des égards et de la reconnaissance pour le roi de France. Les ambassadeurs qui furent envoyés pour traiter de la remise de madame Isabelle reçurent un grand accueil : c'étaient le sire d'Hangest, l'évêque de Meaux, le sire de Hugueville et maître Blanchet, maître des requêtes. On leur laissa voir la jeune reine ; le roi leur fit de beaux présents. Il les assura que la princesse serait toujours traitée convenablement, et tiendrait l'état d'une reine sans se ressentir en rien des changements advenus en Angleterre. Cependant on leur faisait en même temps beaucoup de difficultés. Les Anglais voulaient être déchargés de plusieurs des engagements pris par le contrat de mariage; d'autres voulaient que la princesse restât pour épouser le fils du nouveau roi, et disaient qu'elle se consolerait facilement d'avoir perdu un mari si vieux pour elle, quand on lui en donnerait un beau et jeune [1]. Les envoyés de France, le sire de Hugueville et maître Blanchet, qui était un homme habile, débattaient de leur mieux, et sans rien céder, les intérêts du roi. Comme ils tombèrent tous deux malades, et que maître Blanchet mourut, quelques-uns prétendirent, sans beaucoup d'apparence, qu'ils avaient été empoisonnés [2]. Ces pourparlers durèrent longtemps. Cependant les ambassadeurs rapportèrent l'assurance que les trêves seraient continuées et madame Isabelle rendue. La mort du roi Richard, qui fut tué dans sa prison durant ce temps-là, ne changea même rien pour le moment aux traités. La jeune reine fut ramenée à Calais avec les plus grands honneurs. Le duc de Bourgogne vint la recevoir dans la chapelle de Lelinghen. Il avait amené un cortége de cinq cents chevaliers, et les cérémonies furent presque aussi magnifiques que lorsque, cinq années auparavant,

[1] Froissart. — [2] Juvénal.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

les deux rois avaient conclu ce mariage avec tant d'espérances, tandis que maintenant chacun ne ressentait que tristesse. De ces deux malheureux princes, l'un venait de mourir dégradé, emprisonné, assassiné ; l'autre était de plus en plus livré à une maladie qui l'empêchait même de connaître son malheur.

Malgré la courtoisie des Anglais et le respect qu'ils montraient à madame Isabelle, beaucoup de seigneurs de France, et surtout le duc d'Orléans [1], pensaient qu'on aurait dû venger les affronts qu'elle avait reçus ; ils disaient que c'était une insulte de la rendre sans lui payer son douaire et en gardant une partie des joyaux et de la dot. Ils auraient voulu que le roi s'apprêtât à faire la guerre ; mais le duc de Bourgogne ne le voulait pas, et il avait encore la part principale au gouvernement.

Le duc d'Orléans montra sur ce point, comme sur tout autre, une opinion contraire ; il refusa même de signer les quittances de restitution de la dot que les princes donnèrent aux Anglais.

C'était ainsi que la discorde s'allumait chaque jour davantage entre le duc de Bourgogne et le duc d'Orléans. Ces deux années 1399 et 1400 en fourniront d'éclatantes preuves.

Le 1er novembre 1399, le duc de Bretagne était mort, non sans soupçon de poison : les peuples avaient alors tant de haine et de méfiance qu'ils ne songeaient que crimes, empoisonnements et sorcelleries. Tandis que le duc de Bourgogne donnait des ordres pour que le prieur Josselin et un prêtre de Nantes fussent recherchés au sujet de cette mort, le duc d'Orléans, averti par le sire Olivier de Clisson, assembla les hommes d'armes, vint sur les frontières de Bretagne jusqu'à Pontorson, dans l'intention de se faire

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

donner la garde du jeune duc de Bretagne, pour lors âgé de dix ans, et le ramener en France, où il était fiancé avec la seconde fille du roi. Les barons de Bretagne, appuyés et encouragés par le duc de Bourgogne, répondirent qu'ils garderaient bien leur jeune duc, et lui feraient remplir loyalement tous ses devoirs envers le roi de France. Le duc d'Orléans n'eut donc qu'à revenir, après une tentative inutile[1]. Comme il s'y était porté à l'instigation du sire de Clisson, cela donna lieu à de fâcheux propos contre ce vieux chevaliers ; mais sans doute il n'avait suivi que son inclination pour la France et son attachement pour le duc d'Orléans, sans songer à trahir l'entière confiance que lui avait témoignée le duc de Bretagne. En effet, sa fille, la comtesse de Blois, lui ayant dit que, maintenant qu'il avait la garde des enfants du feu duc, il pouvait, en les faisant périr secrètement, rendre à elle et à son mari le légitime héritage du duché de Bretagne, il avait pris un épieu, s'était jeté sur elle en s'écriant : « Ah ! perverse et cruelle « femme, si tu vis longuement, tu détruiras l'honneur et « les biens de tes enfants ! » Elle s'était échappée à grand' peine de sa colère, et, trébuchant sur les marches de l'escalier, elle s'était rompu la jambe.

L'entreprise sur la Bretagne ne fut pas la seule que le duc d'Orléans tenta de son chef et contre les résolutions suivies d'un autre côté par le duc de Bourgogne.

[1] D'Argentré.

FIN DU TOME PREMIER.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

TABLE DU TOME PREMIER.

Pages.

PRÉFACE. 1

PHILIPPE-LE-HARDI

1364-1399.

LIVRE PREMIER.

Ancien duché de Bourgogne. — Le roi Jean, régent de Bourgogne. — Le duché donné à Philippe-le-Hardi. — Guerre contre les compagnies. — Prise de possession du duché. — Gouvernement du duché. — Mariage du Duc. — Guerre contre les Anglais. — Séjour en Bourgogne. — Continuation de la guerre. — Conférences pour la paix. — Schisme de l'Église. — Gouvernement du duché. — Troubles de Flandre. — Le Duc créé capitaine général. — Continuation de la guerre. — Mort du roi. — Régence du duc d'Anjou. — Troubles à Paris. — Guerre de Flandre. — Bataille de Rosebecque. — Les Parisiens châtiés. — Combat du sire de La Trémoille. — Voyage en France. — Guerre avec les

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Pages.

Anglais. — Mort du comte de Flandre. — Le Duc hérite de la Flandre. — Mariage du comte de Nevers. — Mariage du roi. — Expédition préparée contre l'Angleterre. — Guerre de Flandre. — Fin des troubles de Flandre. — Traité avec les Gantois..... 57

LIVRE DEUXIÈME.

Préparatifs contre l'Angleterre. — Testament du Duc. — Guerre avec les Anglais.— Grand crédit du Duc.—Le duc de Gueldre défie le roi. — Le connétable prisonnier en Bretagne. — Il demande justice. — Le duc de Bretagne est mandé. — Il vient à Paris. — Guerre de Gueldre. — Le roi hors de tutelle. — Le Duc en Bourgogne. — Le roi gouverne lui-même. — Fêtes données par le roi. — Voyage du roi. — Gouvernement du duché. — Expédition en Afrique. — Divisions entre les princes. — Le comte d'Ostrevant offense le roi. — Projet contre l'Italie. — Le comte d'Armagnac en Italie.— Disgrâce du sire de Craon. — Le duc de Bretagne mandé de nouveau. — Il vient à Tours. — Héritage du comte de Foix. — Vente du comté de Blois. — Conférences d'Amiens. — Projet de croisade. — Assassinat du connétable. — Projet contre le duc de Bretagne. — Départ du roi pour la Bretagne. — Démence du roi. — Gouvernement des oncles du roi. — Disgrâce des conseillers du roi.— Retour du roi à la raison. — Procédures contre les conseillers du roi.— Danger du roi dans une fête. — Conférence de Lelinghen. — Robert-l'Ermite. —Le roi retombe en démence.— Procédure contre Juvénal. — Trève avec l'Angleterre..... 219

LIVRE TROISIÈME.

Tentatives pour terminer le schisme.—Élection d'un nouveau pape à Avignon.—Fin des troubles de Bretagne—Secondes tentatives. — Mariage du roi d'Angleterre et de madame Isabelle de France. — Croisade en Hongrie. — Guerre de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Pages.

Frise. — Nouveaux accès de démence du roi. — Remise de madame Isabelle.— Nouvelles de la croisade.— Bataille de Nicopolis. — Rachat des captifs. — Guerre de Frise. — Rechute du roi. — Condamnation pour sorcellerie. — Le pape assiégé dans Avignon. — Commencement du pouvoir du duc d'Orléans. — Le roi d'Angleterre détrôné. — Tentative sur l'Aquitaine. —Mort du duc de Bretagne..... 545

FIN DE LA TABLE.

Paris. — Imprimerie Le Normant, rue de Seine, 10.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Princeton University Library
32101 076058567

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Princeton University Library
32101 076058567

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY